

JURA  **CH** **RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA**



COMPTES 2015

TABLE DES MATIERES

Message du Gouvernement	1
Arrêté du Parlement	3

PREMIERE PARTIE : COMMENTAIRES GENERAUX

	Préambule	4
I.	Aperçu général	10
II.	Compte de résultats	15
	A. Généralités	15
	B. Récapitulation par département	22
	C. Récapitulation par genre de comptes	30
	D. Charges	31
	E. Revenus	52
III.	Compte d'investissement	67
	A. Investissements nets	67
	B. Investissements bruts réalisés sur le territoire cantonal	68
	C. Récapitulation par département	69
	D. Récapitulation par genre de comptes	70

**DEUXIEME PARTIE : COMPTES DES SERVICES ET
COMMENTAIRES DETAILLES**

I.	Chancellerie d'Etat	72
II.	Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes	90
III.	Département de l'économie et de la coopération	130
IV.	Département de l'environnement et de l'équipement	166
V.	Département de la formation, de la culture et des sports	240
VI.	Département des finances, de la justice et de la police	324

TROISIEME PARTIE : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

I.	Récapitulation par genre de comptes	395
II.	Effectif du personnel	403
III.	Crédits d'engagement et crédits-cadres utilisés et encore disponibles	409
IV.	Etat des subventions encore à verser au 31 décembre 2015	415

**QUATRIEME PARTIE : LISTE DES DEPASSEMENTS
PAR RAPPORT AU BUDGET** 417

CINQUIEME PARTIE : BILAN

I.	Bilan	435
	Tableau des flux de trésorerie	438
II.	Annexes et commentaires du bilan	477

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Député-e-s,

Les comptes 2015 de l'Etat jurassien bouclent sur un excédent de recettes d'un million de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 4,5 millions. Ce résultat équilibré a été rendu possible par l'impulsion du programme d'économies Opti-ma. En outre, deux événements d'une ampleur imprévisible, le double versement de la Banque nationale suisse (BNS) et les derniers dossiers de l'amnistie fiscale cantonale, permettent d'alimenter la provision conjoncturelle dissoute dans le cadre du budget 2016. La vigilance reste de mise pour les années à venir en raison de charges nouvelles (théâtre du Jura, hospitalisations, nouvelles places en crèches) et d'importantes incertitudes financières (conjoncture, péréquation financière fédérale, troisième réforme de l'imposition des entreprises).

Le doublement du versement de la part de la BNS et les derniers dossiers traités dans le cadre de l'amnistie ont généré des recettes uniques de plus de 17,5 millions de francs supplémentaires. Ces montants imprévus ont permis d'attribuer 17 millions de francs à la réserve pour risques conjoncturels dissoute intégralement dans le cadre du budget 2016. En parallèle, cet apport en liquidités, conjugué à la maîtrise des charges courantes, a permis de réduire la dette brute de 12 millions de francs. Elle passe ainsi de 330 à 318 millions de francs.

Ces recettes extraordinaires sont dans tous les cas uniques et ne permettent pas un financement durable des prestations existantes et nouvelles de l'Etat. Pour cette raison, le Gouvernement est d'autant plus satisfait que le programme Opti-ma ait porté ses fruits pour plus de 10 millions et ait soutenu ainsi un résultat « ordinaire » équilibré. Ce résultat s'avère indispensable dans un contexte financier favorable en 2015, mais qui risque de se dégrader par la suite.

Avant l'attribution à la réserve pour risques conjoncturels, les dépenses s'avèrent inférieures de 5 millions de francs à leur montant au budget. Les efforts réalisés sur l'ensemble des dépenses propres et les nombreux départs à la retraite ont permis un tel résultat malgré 6 millions de francs supplémentaires de charges liées à l'augmentation des soins sollicités par la population à l'Hôpital du Jura (+ 2 millions) et aux hôpitaux hors canton (+ 4 millions).

Les impôts « ordinaires » des personnes physiques s'améliorent de 5,5 millions de francs et compensent, par rapport aux prévisions, les recettes en provenance des personnes morales qui demeurent stables par rapport à 2014.

Comptes 2015 de la République et Canton du Jura

L'Etat a réalisé des investissements sur le territoire cantonal à hauteur de 119 millions de francs. La charge nette pour l'Etat s'élève à 34 millions de francs. L'essentiel de ces montants a concerné les routes, les bâtiments et les subventions.

En parallèle au programme de législature, le Gouvernement élabore un plan financier des investissements sur la base des importants besoins identifiés et des ressources à disposition telles qu'elles sont actualisées. Même si les comptes 2015 permettent de bénéficier d'une nouvelle réserve, la marge de manœuvre financière et donc politique exige une amélioration structurelle du résultat liée en particulier à la réalisation complète du programme Opti-ma.

Le Gouvernement vous recommande d'approuver les comptes 2015 de l'Etat.

Delémont, le 21 avril 2016

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA


Charles Juillard
Président




Jean-Christophe Kübler
Chancelier d'Etat

ARRETE APPROUVANT LES COMPTES DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DU
JURA POUR L'EXERCICE 2015

du

Le Parlement de la République et Canton du Jura,

vu l'article 84, lettre f, de la Constitution cantonale (1),

vu l'article 63, lettre d, de la loi du 18 octobre 2000 sur les finances cantonales (2),

arrête :

Article premier Les comptes de la République et Canton du Jura pour l'exercice 2015
sont approuvés.

Art. 2 Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

La présidente :
Anne Roy-Fridez

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

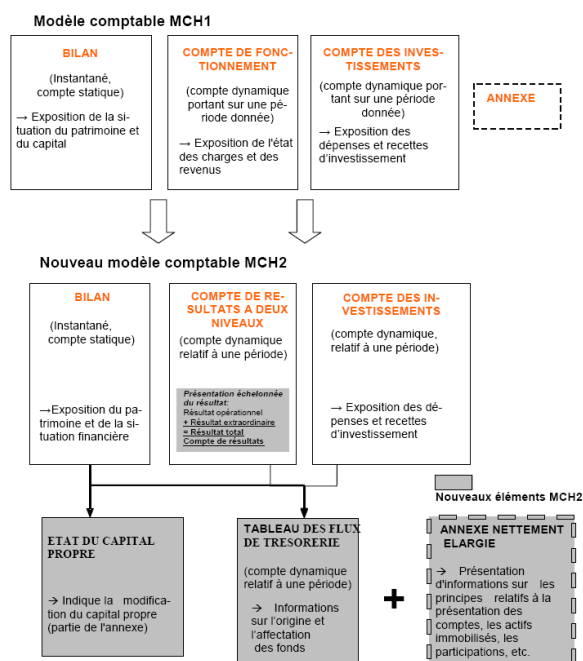
(1) RSJU 101
(2) RSJU 611

PREMIERE PARTIE : COMMENTAIRES GENERAUX

PREAMBULE

Le modèle de compte appliqué par le canton du Jura se base sur les recommandations contenues dans le manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et communes MCH2 » édité le 25 janvier 2008 sous l'égide de la Conférence des directeurs cantonaux des finances.

Présentation schématique du modèle de compte MCH2 (exemple fictif).



Le modèle de compte (MCH2) présenté schématiquement ci-dessus comprend le compte de résultats, le compte des investissements, le bilan et le tableau des flux de trésorerie. Il est complété par le tableau des fonds propres et plusieurs annexes.

Le **compte de résultats** est clôturé de façon échelonnée : premièrement, on présente le résultat opérationnel, obtenu par addition du résultat d'exploitation (solde des revenus et des charges d'exploitation) et du résultat des activités de financement ; le deuxième échelon rend compte du résultat extraordinaire (solde des revenus et des charges extraordinaires) ; enfin, le troisième échelon présente le résultat total (somme des résultats opérationnel et extraordinaire).

Compte de résultats – Présentation échelonnée

	Comptes 2014	Budget 2015	Comptes 2015	
Charges d'exploitation				
30	Charges de personnel	259'259'109.59	263'646'800	258'439'223.48
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	71'302'875.47	75'598'100	75'114'123.62
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'782'386.00	17'095'000	16'981'653.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	11'065'665.00	10'336'400	11'376'114.09
36	Charges de transfert	410'933'588.14	427'382'700	415'915'397.31
37	Subventions redistribuées	110'912'991.60	99'064'600	110'572'581.66
	<i>Total</i>	<i>880'256'615.80</i>	<i>893'123'600</i>	<i>888'399'093.16</i>
Revenus d'exploitation				
40	Revenus fiscaux	334'448'204.65	330'470'000	341'092'889.80
41	Revenus régaliens et de concessions	2'288'709.92	4'604'200	13'891'184.09
42	Taxes	38'856'352.32	39'552'600	42'717'772.16
43	Revenus divers	132'377.01	151'800	138'351.15
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	10'458'570.79	10'697'400	10'233'556.24
46	Revenus de transfert	381'870'598.00	400'890'500	384'025'983.41
47	Subventions à redistribuer	110'912'991.60	99'064'600	110'572'581.66
	<i>Total</i>	<i>878'967'804.29</i>	<i>885'431'100</i>	<i>902'672'318.51</i>
	Résultat provenant des activités d'exploitation (-= déficit; +=bénéfice)	-1'288'811.51	-7'692'500	14'273'225.35
34	Charges financières	6'597'209.36	7'294'700	6'952'341.52
44	Revenus financiers	9'774'005.26	9'853'900	9'595'606.90
	Résultat provenant de financements (-= déficit; +=bénéfice)	3'176'795.90	2'559'200	2'643'265.38
	Résultat opérationnel	1'887'984.39	-5'133'300	16'916'490.73
38	Charges extraordinaires	2'500'000.00	0	17'000'000.00
48	Revenus extraordinaires	1'119'053.75	1'061'000	1'086'478.35
	Résultat extraordinaire (-= déficit; +=bénéfice)	-1'380'946.25	1'061'000	-15'913'522
	Résultat total, compte de résultats (-= déficit; +=bénéfice)	507'038.14	-4'072'300	1'002'969.08

Le **compte des investissements** regroupe les dépenses et recettes se rapportant aux investissements. Il comprend aussi les subventions d'investissements. Il présente en solde les investissements nets à charge de la République et Canton du Jura. Les dépenses d'investissement sont définies dans le MCH2 comme des dépenses ayant une durée d'utilité de plusieurs années et qui sont inscrites à l'actif.

Le **bilan** rend compte de la structure du patrimoine et des capitaux du canton du Jura. La distinction entre patrimoine financier et patrimoine administratif est notamment importante pour différencier la notion de dépense de celle de placement. Le patrimoine financier comprend tous les fonds non affectés à l'exécution de tâches publiques, tels que les liquidités, les avoirs courants et les placements de la trésorerie. Le patrimoine administratif est constitué de ressources affectées durablement à l'exécution de tâches publiques ou à la poursuite d'un but de droit public. Les passifs se répartissent en capitaux de tiers et en capitaux propres. Les financements spéciaux et fonds ont dû être répartis entre capitaux de tiers et capital propre conformément aux recommandations MCH2.

A relever que le **tableau des flux de trésorerie** explique la variation des liquidités durant l'exercice. Il est établi selon la méthode indirecte et informe sur les sources et emplois de fonds provenant des activités d'exploitation, des activités d'investissement et des activités de financement.

Il faut encore indiquer que la partie annexe aux comptes et au budget de l'Etat a été sensiblement développée. Les nouvelles informations suivantes sont notamment présentées dans cette partie : indicateurs statistiques, état du capital propre, tableau des immobilisations et des provisions, diverses informations.

Les 3 principaux indicateurs financiers du MCH2

Pour évaluer la situation financière, le MCH2 recommande de faire appel en première priorité aux indicateurs suivants :

- Taux d'endettement net (a);
- Degré d'autofinancement (b);
- Part des charges d'intérêts (c).

Dans le détail, la détermination de ces grandeurs est la suivante:

a) Taux d'endettement net

Taux d'endettement net							
Calcul	$\frac{\text{Dette nette I}}{40 \text{ Revenus fiscaux}}$						
Remarques	Au dénominateur on pourrait aussi utiliser uniquement les recettes des impôts directs des personnes physiques (400) et des personnes morales (401). Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent restreindre la signification de l'indicateur.						
Unités	Pour cent						
Valeurs indicatives	<table><tr><td>< 100%</td><td>bon</td></tr><tr><td>100% – 150%</td><td>suffisant</td></tr><tr><td>> 150%</td><td>mauvais</td></tr></table>	< 100%	bon	100% – 150%	suffisant	> 150%	mauvais
< 100%	bon						
100% – 150%	suffisant						
> 150%	mauvais						
Signification	L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.						

Source : site www.srs-cspcp.ch

Taux d'endettement net MCH2 (en %) **80,82**

Appréciation de la valeur **Bonne**

b) Degré d'autofinancement

Degré d'autofinancement	
Calcul	$\frac{\text{Autofinancement} \times 100}{\text{Investissements nets}}$
Remarques	Plus la collectivité est petite, plus cet indicateur est sujet à des fluctuations importantes.
Unités	Pour cent
Valeurs indicatives	A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle : Haute conjoncture : > 100% Cas normal : 80 -100% Récession : 50 – 80%
Signification	Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

Source : site www.srs-cspcp.ch

Degré d'autofinancement MCH2 (en %)

161,58

Appréciation de la valeur

Supérieure à la normale

La valeur du degré d'autofinancement dans sa détermination MCH2 est meilleure en 2015 que celle définie par la Loi sur les finances (108,27%) pour apprécier le respect du frein à l'endettement. Sa valeur s'explique autant par un environnement économique général « favorable » que par un recul du montant des investissements nets. Qualifier la valeur 2015 de « haute conjoncture » serait exagéré au regard de la situation économique réelle. Toutefois les bonnes surprises ponctuelles en lien avec le versement des excédents de la BNS et le dernier exercice de l'amnistie fiscale expliquent qu'un tel résultat soit comparable à celui qui pourrait être observé en haute conjoncture.

Le calcul de l'autofinancement est plus complet que celui mentionné dans la loi. Il intègre en effet la totalité des charges et produits non monétaires. La différence est expliquée par la prise en compte de l'alimentation de la réserve pour risques conjoncturels et de la variation des fonds dans la valeur définie selon MCH 2 (161,58%).

c) Part des charges d'intérêts

Part des charges d'intérêts		
Calcul	$\frac{\text{Charges d'intérêts nets} \times 100}{\text{Revenus courants}}$	
Remarques	–	
Unités	Pour cent	
Valeurs indicatives	0% – 4%	bon
	4% – 9%	suffisant
	> 9%	mauvais
Signification	Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée	

Source : site www.srs-cspcp.ch

Part des charges d'intérêts (en %) **0,48**

Appréciation de la valeur **Bonne**

La part des charges d'intérêts dans le budget global de l'Etat demeure à un niveau qualifié de bon.

Le périmètre des comptes et du budget

Les comptes et budgets du canton du Jura englobent :

- a) Le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire
- b) L'administration cantonale, qui est divisée en cinq Départements et comprend en outre la Chancellerie d'Etat. Les comptes et budgets des unités administratives sont pris en considération.

Les règles en matière d'amortissements

Les biens sont amortis de façon linéaire au lieu de manière dégressive sur la base de leur durée d'utilisation selon leur catégorie.

Le calcul des amortissements des immobilisations de reprise est effectué sur les masses (regroupement par catégorie) et se base sur la durée de vie résiduelle estimée, tout en appliquant les taux définis par catégorie (voir ci-dessous).

Les taux d'amortissement linéaires sont les suivants :

Terrains : 0 % : si des travaux sont effectués sur des terrains non-bâties, ces éléments sont transférés en travaux de génie civil (par exemple : étangs)

Bâtiments/terrains bâtis : 3 % (33 1/3 ans)

Routes, ponts, canaux, étangs, forêts : 2,5 % (40 ans)

Mobilier : 10 % (10 ans)

Machines : 20 % (5 ans)

Véhicules : 12,5 % (8 ans)

Hardware et Software : 25 % (4 ans)

Subventions d'investissement : 10 % (10 ans)

Immobilisations incorporelles : 20 % (5 ans)

Les fonds sous MCH2

Les financements spéciaux s'entendent en tant qu'assignation complète ou partielle des recettes à des tâches précises (revenus ou recettes affectés). Celles-ci doivent s'appuyer sur une base légale. Les financements spéciaux sont uniquement constitués là où il y a un rapport causal entre la tâche remplie et les contre-prestations fournies par les bénéficiaires.

Selon la recommandation n°08 de MCH2, il y a lieu de différencier entre les financements spéciaux rattachés aux capitaux de tiers et ceux enregistrés sous capital propre.

Les financements spéciaux sont rattachés au capital propre lorsque :

- la base légale peut être changée par la propre collectivité ou
- la base légale repose, certes, sur le droit de rang supérieur, mais que celui-ci laisse à la collectivité une marge importante d'aménagement.

Les financements spéciaux figurant au passif du bilan du canton ont été catégorisés selon les critères ci-dessus. Il en ressort que 16 fonds appartiennent au capital propre pour une fortune globale de CHF 10'754'566.44 au 31 décembre 2015. Cette somme vient augmenter d'autant les fonds propres de l'Etat (voir bilan et état des financements spéciaux).

Les particularités jurassiennes

- Les investissements en cours de réalisation sont amortis l'année qui suit leur première comptabilisation contrairement aux dispositions prévues dans le manuel MCH2 qui recommandent que les amortissements débutent au moment de l'utilisation de l'investissement.
- Les actifs du patrimoine financier pourraient faire l'objet d'une réévaluation lors des prochains exercices.
- Le MCH2 ne prévoit pas d'amortissement pour les travaux sur les terrains non-bâties mentionnés au patrimoine administratif.

I. APERCU GENERAL

COMPTE DE RESULTATS	BUDGET 2015		COMPTES 2015	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges et revenus	900'752'800	896'680'500	912'685'934.68	913'688'903.76
Excédent de charges/revenus		4'072'300	1'002'969.08	
INVESTISSEMENTS				
Dépenses et recettes	51'565'300	12'076'600	45'978'395.28	11'944'233.56
Investissements nets		39'488'700		34'034'161.72
FINANCEMENT				
Investissements nets	39'488'700		34'034'161.72	
Amortissements		35'979'000		35'846'649.00
Excédent de charges/revenus	4'072'300			1'002'969.08
Excédent/insuffisance de financement		7'582'000	2'815'456.36	
VARIATIONS AU BILAN				
Excédent/insuffisance de financement	7'582'000			2'815'456.36
Report au bilan (passifs)	48'055'600		47'790'882.56	
Report au bilan (actifs)		51'565'300		45'978'395.28
Variation de la fortune (sur le compte de résultats)		4'072'300	1'002'969.08	
Degré d'autofinancement (selon LFIN)		80,80%		108,27%

Excédent du compte de résultats : le compte de résultats présente un excédent de revenus de + 1,0 mio au lieu d'un déficit de 4,1 mios au budget.

Si l'on ne tient pas compte des écritures purement comptables (amortissements du patrimoine administratif, provision et attributions aux fonds) ou neutres (subventions redistribuées et imputations internes), les charges réelles sont inférieures au budget de - 17,5 mios ou - 2,32 %. Par rapport à l'année précédente, elles ont augmenté de + 9,4 mios ou + 1,29 %. Quant aux revenus, sans tenir compte des écritures comptables ou neutres, ils sont supérieurs au budget de + 6,0 mios ou - 0,76 % et en augmentation de + 24,1 mios ou + 3,13 % par rapport à 2014.

Cash-flow (selon LFin): il représente la différence entre les charges du compte de résultats, diminuées des amortissements du patrimoine administratif, et les revenus de fonctionnement. Il se monte à 36,8 mios contre 31,9 mios au budget et 37,2 mios aux comptes 2014. L'Etat continue de largement assumer ses tâches courantes en 2015 sans recourir à l'emprunt.

Investissements nets : ils sont de 34,0 mios contre 39,5 mios au budget. Cette baisse résulte de multiples effets compensatoires. Si la maintenance routière et la réouverture de la prison de Delémont ont présenté des valeurs plus élevées aux comptes, les principaux décalages dans la réalisation des chantiers liés à l'aménagement routier, à la construction et à l'aménagement des nouveaux locaux pour les divisions santé-social-arts et commerciale du CEJEF, au remplacement de véhicules ainsi que le versement de subventions expliquent l'essentiel de la diminution par rapport au budget.

Financement : l'écart entre le total des charges du compte de résultats et d'investissement - abstraction faite des amortissements - et le total des revenus affiche un excédent de financement de 2,8 mios aux comptes, nettement meilleur que les - 7,6 mios d'insuffisance de financement inscrits au budget.

Degré d'autofinancement (selon LFIN): il est de 108,27 % (contre 80,80 % au budget), un peu supérieur au degré d'autofinancement cumulé depuis l'entrée en souveraineté (85,59 %). Pour rappel, en appliquant la définition MCH2, ce taux s'élève pour 2015 à 161,58%.

Structure des revenus : aux comptes 2015, les revenus réels découlent à 43,42 % (- 0,58 point) des impôts, 26,07 % des parts fédérales (+ 0,88 point, double part au bénéfice BNS), 12,69 % des participations des communes, 10,56 % des subventions fédérales, 6,06 % des contributions des utilisateurs et 1,21 % des revenus de biens.

Notre dépendance face à la Confédération augmente puisqu'elle atteint 36,63 % contre 35,86 % une année auparavant. Ce taux est obtenu en additionnant les parts fédérales (RPT, IFD, BNS, RPLP et impôt anticipé) et les subventions fédérales (A16, assurances sociales, formation, agriculture, etc.).

Variations au bilan : La fortune passe de 176,5 mios à fin 2014 à 196,2 mios à fin 2015, soit une variation de + 19,8 mios.

Endettement : la dette brute diminue en 2015 puisqu'elle se situe à 317,7 mios contre 329,7 mios une année auparavant. La dette brute représente une somme de 4'389 francs par habitant. En intégrant les engagements à l'égard de la Confédération au titre des crédits agricoles (91,4 mios) et les autres engagements financiers à long terme (5,6 mios), la dette brute¹ passe à 414,7 mios.

L'endettement net² a aussi diminué en passant de 198,0 mios à 196,8 mios à fin 2015. Par habitant, il est de 2'718 francs contre 2'760 francs une année auparavant.

Intérêts passifs : en comptant au net les intérêts des emprunts avec contrat swap, ils se situent à 6,7 mios en 2015 (dont environ 1,2 mio pour l'emprunt lié aux mesures d'assainissement de la Caisse de pensions), ce qui implique une dépense de près de 18'402 francs par jour. Ils représentent 0,9 % des charges réelles ou encore 2,1 % des impôts. La durée moyenne pondérée des emprunts a diminué de 13,6 à 12,4 ans.

Effectif du personnel : le total du personnel administratif employé au 31 décembre 2015 (sans les fouilles archéologiques A16), était de 930,17 unités contre 918,14 une année auparavant. L'effectif moyen de l'année 2015 a été de 929,14 unités contre 909,80 pour l'année 2014 et 921,04 au budget 2015 adopté par le Parlement. L'effectif du personnel enseignant a passé de 957,74 à la rentrée scolaire 2014/2015 à 955,48 à la rentrée scolaire 2015/2016.

Bilan 2015 du programme d'économies OPTI-MA : pour une gouvernance efficace, un groupe de suivi a été créé. Il est composé d'un représentant de chaque département, sous la présidence de Monsieur le Ministre Charles Juillard. Le groupe est chargé de veiller à la mise en œuvre des mesures OPTI-MA. Durant l'année, le travail est documenté au moyen de quatre rapports à l'attention du Gouvernement et de la Commission de gestion et des finances.

¹ Dettes à court, moyen et long terme (rubriques 201 et 206 au bilan).

² Dette contractée pour constituer le patrimoine affecté aux prestations publiques (patrimoine administratif sujet à amortissement ./ avances aux financements spéciaux ./ fortune).

Côté procédure de travail, un fichier est envoyé aux chefs de service trimestriellement afin de connaître l'état de situation des mesures OPTI-MA et le groupe de suivi ensuite en apprécie l'avancement.

Pour rappel, le Gouvernement, par principe de prudence, avait décidé d'introduire les mesures OPTI-MA à une valeur moyenne de 90% dans le budget 2015.

Sur les 141 mesures OPTI-MA, 96 devaient déployer déjà des effets en 2015. Sur ces 96 mesures, 77 sont pleinement réalisées, 5 partiellement et 14 restent non réalisées.

En termes financiers, des économies ont été atteintes pour un montant de CHF 11'253'000, alors que l'objectif était de CHF 14'346'000.

Le programme OPTI-MA est donc réalisé à hauteur de 78% en 2015.

	Objectif 2015 économies RCJU (en milliers de francs)	Prévision de la réalisation au 31.12.2015	Différence entre objectif et prévision	Réalisation à
Chancellerie d'Etat (CHA)	-345	-360	15	104.3%
Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes (DSA)	-3'194	-2'109	-1'085	66.0%
Département de l'économie et de la coopération (DEC)	-1'118	-1'075	-43	96.2%
Département de l'environnement et de l'équipement (DEE)	-1'199	-1'330	131	110.9%
Département de la formation, de la culture et des sports (DFCS)	-2'566	-1'907	-659	74.3%
Département des finances, de la justice et de la police (DFJP)	-1'212	-987	-225	81.4%
Mesure 120 (suspension en 2015 de la baisse fiscale linéaire de 1%)	-2'500	-2'600	100	104.0%
Mesure 125 (neutralisation des effets financiers sur les communes)	-2'212	-885	-1'327	40.0%
TOTAL	-14'346	-11'253	-3'093	78.4%

Application de la loi sur les finances cantonales : conformément à l'article 74 de la loi sur les finances cantonales du 18 octobre 2000, le Contrôle des finances a procédé à la vérification annuelle des comptes d'Etat. Ainsi, toutes les écritures de fin d'année lui ont été soumises pour contrôle et approbation. Nous constatons avec satisfaction que, suite à ces travaux, aucune divergence n'a subsisté et que le calendrier que nous avons arrêté a pu être respecté.

En application des articles 1, alinéa 2, et 24, alinéa 3, les comptes 2015 présentent de façon consolidée les recettes et les dépenses du Parlement, du Gouvernement, de l'administration et des établissements cantonaux non autonomes, à l'exception de la Résidence Les Cerisiers à Charmoille et de six unités œuvrant dans les secteurs de la psychiatrie et des traitements médico-psychologiques pour lesquels seul le solde net des dépenses est intégré aux comptes.

La statistique financière requise par l'article 25 a été élaborée et distribuée par le Département des finances. Elle a servi de support lors de la présentation des comptes 2015, le 2 mars 2016, à la Commission de gestion et des finances et à la presse.

Le document complet sur les comptes 2015 vous est transmis dans le délai fixé à l'article 23, alinéa 3 (fin avril).

II. COMPTE DE RESULTATS

A) GENERALITES

Les comptes présentent un excédent de revenus de 1,0 mio pour des revenus qui atteignent 913,7 mios et des charges de 912,7 mios.

	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>
En mios	+ 2,2	+ 0,2	+ 0,8	- 7,1	- 1,5	+ 0,5	+ 1,0

Exprimés en pour cent des charges, les résultats de fonctionnement évoluent de la façon suivante :

	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>
En %	+ 0,3	0	+ 0,1	- 0,8	- 0,2	+ 0,1	+ 0,1

Par rapport au budget, l'amélioration nette est de 5,1 mios.

Les améliorations proviennent principalement des composantes suivantes :

Revenus supérieurs au budget

- Impôt et variations sur le revenu des personnes physiques	4000	1.67
- Impôt et variations sur la fortune des personnes physiques	4001	3.83
- Impôt à la source	4002	0.60
- Amendes fiscales (rappels, amnistie)	4009	8.51
- Amendes fiscales	4009	0.85
- Impôt sur les gains immobiliers	4022	0.55
- Impositions spéciales des personnes physiques	4022	0.52
- Part au bénéfice de la BNS	4110	9.06
- Recettes en faveur du fonds pour la gestion des déchets	4120	0.20
- Emoluments, frais judiciaires prononcés (Tribunal de 1ère instance)	4210	0.38
- Emoluments (Offices des poursuites et faillites)	4210	0.33
- Emoluments (Office des véhicules)	4210	0.21
- Emoluments passeports, légalisations	4210	0.19
- Emoluments administratifs (SCAV)	4210	0.18
- Journées de détention	4220	0.16
- Participations de privés aux cours (Fonds cantonal de l'emploi)	4231	0.29
- Recettes en faveur du Fonds de réserve forestier (anticipation)	4250	0.62

- Remboursements de frais A16 (facturation frais de personnel)	4260	0.43
- Restitution de l'Unité territoriale IXb	4260	0.37
- Prestations du personnel UTIX aux chantiers A16	4260	0.19
- Amendes judiciaires (Ministère public)	4270	0.19
- Autres revenus financiers (intérêts négatifs)	4499	0.17
- Prélèvement sur Fonds de la coopération	4510	0.26
- Prélèvement sur Fonds cantonal pour l'emploi	4510	0.24
- Part à l'impôt anticipé	4600	1.26
- Part à l'impôt fédéral direct	4600	0.22
- Subventions fédérales (routes principales)	4630	0.28
- Subventions fédérales à redistribuer (agriculture; transfert de 36)	4700	11.31
- Subventions fédérales pour l'agglomération de Delémont	4700	0.51

Charges inférieures au budget

- Autorités et commissions	300X	-0.30
- Charges traitements Fonds cantonal pour l'emploi	3010	-0.08
- Charges traitements fouilles archéologique A16	3010	-0.36
- Traitements personnel administratif (sans fouilles et fonds)	3010	-0.70
- Traitements des enseignants	3020	-1.85
- Cotisations patronales	305X	-1.60
- Autres charges de personnel (principalement formation)	309X	-0.28
- Prestations de services (Fonds des déchets)	3130	-0.56
- Prestations de services (aménagement territoire)	3130	-0.39
- Prestations Centre de compétence Delta	3130	-0.36
- Promotion économique et prestations	3130	-0.20
- Etudes et mandats (environnement)	3132	-0.22
- Mandats, prestations de services (128 rubr.; sans 420/422)	3130-2	-1.32
- Placements (Tribunal des mineurs)	3135	-0.32
- Dédommagements (dont frais de déplacements)	317X	-0.42
- Biens, services et marchandises (Gouvernement)	31XX	-0.26
- Biens, services et marchandises (Divisions CEJEF)	31XX	-0.26
- Biens, services et marchandises (200 Santé)	31XX	-0.21
- Biens, services et marchandises (422 Entretien A16)	31XX	-0.20
- Amortissement immobilisations corporelles patrimoine administratif	3300	-0.11
- Intérêts passifs	3401-6	-0.34
- Dédommagements (formation professionnelle)	3611	-0.40
- Dépenses à charge du Fonds péréquation financière	3622	-0.48
- Part Canton aux allocations familiales fédérales agricoles	3630	-0.26
- Prestations complémentaires à l'AVS/AI	3633	-1.97
- Contribution à la réduction des primes d'assurance-maladie	3633	-0.40
- Subventions exploitation aux transports publics	3634	-0.77
- Dépenses à charge du Fonds du tourisme	3634	-0.50
- Subventions qualité écologique et du paysage (à rubr. 37)	3635	-11.93

- Subventions d'exploitation aux écoles privées	3635	-0.23
- Institutions sociales jurassiennes	3636	-0.45
- Bourses d'étude	3637	-1.12
- Dépenses d'assistance (action sociale)	3637	-0.37
- Assistance - secteur insertion	3637	-0.20
- Unités psychiatriques	363X	-1.36
- Subventions fédérales NPR à redistribuer	3705	-0.39

Les détériorations par rapport au budget peuvent être résumées comme suit :

Revenus inférieurs au budget

- Impôt sur le bénéfice des SA et SARL	4010	-5.13
- Impôt sur le capital des SA et SARL	4011	-0.35
- Impôt sur les successions et donations	4024	-0.67
- Emoluments (Police cantonale)	4210	-0.25
- Prestations de service à des tiers (informatique)	4260	-0.22
- Intérêts des créances	4401	-0.26
- Participation ECA (SBD; mesure OPTI-MA 128)	4463	-0.18
- Prélèvement sur le Fonds pour la gestion des déchets	4510	-0.69
- Prélèvement sur le Fonds du tourisme	4510	-0.43
- Redevance poids lourds	4600	-0.42
- Part à l'impôt sur les huiles minérales	4600	-0.31
- Offre entretien A16 (subventions UTIX)	4610	-1.22
- Subventions fédérales A16 (construction A16)	4610	-0.84
- Part des communes (répartition enseignement)	4612	-2.30
- Part des communes aux transports publics	4612	-0.25
- Recettes en faveur du Fonds péréquation financière	4622	-0.48
- Subv. fédérales pour développement agricole (à la rubr. 47)	4630	-11.93
- Subventions de la Confédération (Fonds de l'emploi)	4630	-0.57
- Part des communes aux prestations complémentaires	4632	-0.62
- Subventions fédérales LPR à redistribuer	4700	-0.39

Charges supérieures au budget

- Mesures pédago-thérapeutiques	3130	1.19
- Frais d'enquêtes (Tribunal mineurs; part. déficit établissement)	3130	0.27
- Frais en matière pénale (Tribunal de première instance)	3130	0.24
- Frais de détention	3135	1.72
- Assistance judiciaire gratuite	3199	0.62
- Biens, services et marchandises (420 Constr. routières)	31XX	0.39
- Attribution au Fonds de réserve forestier (anticipation)	3510	0.62
- Alimentation du Fonds cantonal pour l'emploi	3510	0.21

- Hospitalisations extérieures	3611	4.16
- Solde dû aux communes répartition charges action sociale	3632	0.82
- Part. aux communes transports d'élèves (école obligatoire)	3632	0.38
- Hôpital du Jura	3634	1.68
- Subventions à l'AJAM	3636	0.53
- Subventions aux institutions scolaires extracantonales	3636	0.35
- Financement des soins	3637	0.91
- Allocations familiales personnes sans activité lucrative	3637	0.33
- Subventions Agglomération de Delémont (aménagement territoire)	3702	0.51
- Subventions fédérales à redistribuer (agriculture)	3705	11.31
- Attribution à la réserve pour risques conjoncturels	3894	17.00

Par rapport à 2014, l'amélioration nette est de 0,5 mio.

Les améliorations par rapport aux comptes précédents proviennent principalement des composantes suivantes :

Revenus supérieurs aux comptes 2014

- Impôt et variations sur le revenu des personnes physiques	4000	0.19
- Impôt et variations sur la fortune des personnes physiques	4001	1.88
- Impôt des frontaliers	4002	1.74
- Amendes fiscales (rappels, amnistie)	4009	1.22
- Amendes fiscales	4009	0.37
- Impôt sur le capital des SA et SARL	4011	0.22
- Impositions spéciales des personnes physiques	4022	0.75
- Impôt sur les gains de loterie	4022	0.33
- Impôt sur les gains immobiliers	4022	0.32
- Droits de mutation et gages immobiliers	4023	1.38
- Taxes des véhicules à moteur	4030	0.50
- Part au bénéfice de la BNS	4110	11.76
- Emoluments, frais judiciaires prononcés (Tribunal de 1ère instance)	4210	0.46
- Emoluments (Office des véhicules)	4210	0.42
- Emoluments du Registre foncier	4210	0.17
- Emoluments administratifs (SCAV)	4210	0.12
- Emoluments passeports, légalisations	4210	0.12
- Journées détention	4220	0.20
- Recettes en faveur du Fonds de réserve forestier (anticipation)	4250	0.56
- Restitution de l'Unité territoriale IXb	4260	0.62
- Remboursements de tiers (Fonds de l'emploi)	4260	0.51
- Remboursements de frais A16 (facturation frais de personnel)	4260	0.45
- Restitution de l'Unité territoriale IXb	4260	0.21
- Remboursements de frais (santé)	4260	0.19
- Loyers (PA)	4470	0.27

- Autres revenus financiers (intérêts négatifs)	4499	0.17
- Prélèvement sur Fonds cantonal pour l'emploi	4510	0.16
- Part à l'impôt fédéral direct	4600	1.25
- Part à l'impôt anticipé	4600	0.84
- Offre entretien A16 (subventions UTIX)	4610	0.58
- Subventions fédérales (formation prof.)	4610	0.45
- Part des communes (répartition enseignement)	4612	0.49
- Recettes en faveur du Fonds péréquation financière	4622	0.51
- Subventions fédérales à la réduction des primes d'assurance-maladie	4630	0.93
- Subventions fédérales (police)	4630	0.34
- Subventions fédérales pour prestations complémentaires	4630	0.33
- Part des communes aux prestations complémentaires	4632	0.33
- Subventions fédérales pour l'agglomération de Delémont	4700	0.51
- Subventions fédérales (environnement)	4700	0.31

Charges inférieures aux comptes 2014

- Autorités et commissions	300X	-0.17
- Charges traitements fouilles archéologiques A16	3010	-1.47
- Traitement du personnel des enseignants	3020	-0.80
- Cotisations patronales	305X	-0.22
- Prestations de services (Fonds des déchets)	3130	-0.30
- Etudes et mandats (environnement)	3132	-0.20
- Mandats et services (125 rubriques; sans 315/420/422)	3130-2	-0.83
- Placements (Tribunal des mineurs)	3135	-0.24
- Biens, services et marchandises (315 Fonds de l'emploi)	31XX	-0.22
- Alim. Fonds cantonal pour l'emploi (part de l'Etat)	3510	-0.75
- Dédommagements (formation professionnelle)	3611	-1.24
- Dépenses à charge du Fonds de soutien stratégique	3622	-0.49
- Part Canton aux allocations familiales fédérales agricoles	3630	-0.28
- Services sociaux régionaux	3634	-0.22
- Subventions à l'AJAM	3636	-1.43
- Institutions sociales jurassiennes	3636	-0.87
- Etablissements médico-sociaux	3636	-0.65
- Fondation aide et soins à domicile	3636	-0.60
- Bourses d'étude	3637	-0.62
- Unités psychiatriques	363X	-0.30
- Amortissements, subventions d'investissements	3660	-1.05
- Subventions fédérales à redistribuer (agriculture)	3705	-1.17

Les détériorations par rapport aux comptes précédents peuvent être résumées comme suit :

Revenus inférieurs aux comptes 2014

- Impôt sur le bénéfice des SA et SARL	4010	-0.64
- Impôt sur les successions et donations	4024	-1.78
- Remboursements de frais (divisions CEJEF)	4260	-0.21
- Intérêts des créances	4401	-0.34
- Gains comptables patrimoine financier	4411	-0.20
- Prélèvement sur Fonds de péréquation	4510	-0.29
- Prélèvement sur Fonds de la coopération	4510	-0.13
- Part à l'impôt sur les huiles minérales	4600	-0.25
- Subventions fédérales A16 (fouilles A16)	4610	-2.02
- Subventions fédérales (routes principales)	4610	-0.66
- Dédommagements des communes (Fonds de l'emploi)	4612	-0.27
- Recettes en faveur du Fonds de soutien stratégique	4622	-0.49
- Part des communes à la réduction des primes d'assurance-maladie	4632	-0.18
- Subventions fédérales à redistribuer (agriculture)	4700	-1.17
- Subventions fédérales LPR à redistribuer	4700	-0.19

Charges supérieures aux comptes 2014

- Traitements personnel administratif (sans fouilles et fonds)	3010	1.61
- Charges traitements Fonds cantonal pour l'emploi	3010	0.17
- Mesures pédago-thérapeutiques	3130	0.46
- Frais d'enquêtes (Tribunal mineurs; part. déficit établissement)	3130	0.31
- Frais en matière pénale (Tribunal de première instance)	3130	0.16
- Frais de détention des détenus	3135	1.16
- Assistance judiciaire gratuite	3199	0.62
- Biens, services et marchandises (420 Constructions routières)	31XX	1.58
- Biens, services et marchandises (422 Centre Entretien A16)	31XX	1.12
- Amortissements immobilisations corporelles patrimoine administratif	3300	0.20
- Intérêts passifs	3401-6	0.36
- Attribution au Fonds de réserve forestier (anticipation)	3510	0.62
- Alimentation du Fonds cantonal pour l'emploi	3510	0.21
- Hospitalisations extérieures	3611	4.62
- Solde dû aux communes répartition charges action sociale	3632	1.80
- Part. aux communes transports d'élèves (école obligatoire)	3632	0.22
- Prestations complémentaires à l'AVS/AI	3633	1.33
- Contribution à la réduction des primes d'assurance-maladie	3633	0.38
- Hôpital du Jura	3634	1.80
- Subventions aux institutions scolaires extracantonales	3636	0.35

- Financement des soins	3637	1.87
- Allocations familiales personnes sans activité lucrative	3637	0.27
- Subventions Agglomération de Delémont	3702	0.51
- Subventions fédérales à redistribuer (environnement)	3702	0.31
- Attribution à la réserve pour risques conjoncturels	3894	14.50

B) RECAPITULATION PAR DEPARTEMENT

La récapitulation par département se présente comme suit :

DEPARTEMENTS (selon dénomination et organisation valables pour l'exercice 2015)	CHARGES			REVENUS		
	BUDGET 2015	COMPTES 2015	ECARTS %	BUDGET 2015	COMPTES 2015	ECARTS %
1 Chancellerie d'Etat (CHA)	8'660'700	8'367'569.95	-3.38%	1'795'500	1'825'645.80	1.68%
2 Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes (DSA)	292'136'100	294'670'405.48	0.87%	76'253'500	75'155'094.23	-1.44%
3 Département de l'économie et de la coopération (DEC)	146'069'300	144'529'026.09	-1.05%	126'226'200	125'344'387.92	-0.70%
4 Département de l'environnement et de l'équipement (DEE)	81'227'300	79'303'730.00	-2.37%	50'486'500	49'486'619.29	-1.98%
5 Département de la formation, de la culture et des sports (DFCS)	230'161'400	226'432'783.97	-1.62%	93'043'100	91'221'647.44	-1.96%
6 Département des finances, de la justice et de la police (DFJP)	142'498'000	159'382'419.19	11.85%	548'875'700	570'655'509.08	3.97%
EXCEDENT DE CHARGES/REVENUS	900'752'800	912'685'934.68	1.32%	896'680'500	913'688'903.76	1.90%
		1'002'969.08		4'072'300		

L'analyse détaillée des variations des charges et des revenus sera faite aux chapitres D et E ci-après.

Seules les variations absolues significatives (> 100'000 francs, notamment au niveau de l'ensemble de l'unité) feront l'objet d'un commentaire à ce niveau. Les commentaires par nature et de détails les reprendront.

Il est intéressant de s'attarder sur la variation des charges ou revenus **nets**, qui est la suivante par rapport au budget :

				En % des charges et revenus du budget
CHA	- ¹	CHF	- 323'275.85	- 3,09
DSA	+	CHF	+ 3'632'711.25	+ 0,99
DEC	-	CHF	- 658'461.83	- 0.24
DEE	-	CHF	- 923'689.29	- 0.70
DFCS	-	CHF	- 1'907'163.47	- 0.59
DFJP	-	CHF	- 4'895'389.89	- 0.71
Total	+	CHF	<u>- 5'075'269.08</u>	- 0.28

L'exercice et l'année 2015 ont été principalement marqués dès le 15 janvier 2015 par la décision de la Banque nationale suisse (ci-après BNS) d'abandonner le soutien au cours plancher du franc par rapport à l'euro. Malgré cela, et compte tenu de l'excellent résultat 2014 distribuable (+ 38,4 mias de francs contre - 23,0 mias à fin 2015), l'institut central a décidé de non seulement maintenir sa politique de versement de la part au bénéficiaire à la Confédération et aux cantons, mais de la doubler pour cet exercice, rattrapant par-là la non-distribution en 2014 au titre de l'exercice 2013 liée à une perte de - 9,1 mias. Ce double versement unique permet d'offrir une compensation quant aux importantes incidences indirectes liées à la décision du 15 janvier 2015, notamment au niveau des recettes fiscales en provenance des entreprises (- 5,5 mios). Sur le plan cantonal, un autre événement unique permet également d'améliorer le résultat 2015 : le succès et le traitement des derniers dossiers liés à la fin de l'amnistie fiscale extraordinaire (amnistie ordinaire toujours possible, mais plus aux mêmes conditions avantageuses). L'amélioration est de + 7,7 mios par rapport au budget. Enfin, la bonne tenue des recettes fiscales en provenance des personnes physiques et des charges de personnel -notamment- apportent une très large contribution positive au résultat (respectivement + 5,2 et + 5,5 mios) et permettent de compenser l'augmentation largement constatée et en grande partie inéluctable des charges dans les domaines de la santé, de l'action sociale, des assurances sociales, de l'asile et de la justice.

Comme en 2014, tous les départements présentent un allègement de leur charge nette par rapport au budget, sauf le **Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes**. Un élément unique en est l'explication principale. La différence globale nette est de - CHF 5,1 mios (- 6,0 mios au comptes 2014), soit le

¹ + = détérioration nette du résultat par rapport au budget
 - = amélioration nette du résultat par rapport au budget

- 0,28% des charges et revenus du budget 2015. 45 centres d'imputations présentent une diminution de leur charge nette pour - CHF 27,3 mios (dont 20 de plus - CHF 200'000.00). Les cinq fonds sont logiquement en équilibre. Finalement 24 centres d'imputation font l'objet d'une progression de + CHF 22,2 mios (dix de plus de CHF 200'000.00). Les efforts déjà perceptibles en 2014 sont confirmés, généralisés et amplifiés. Globalement, les constatations de maîtrise des charges propres et d'augmentations dans certains types de charges liées ou obligatoires restent pleinement valables également.

La **Chancellerie** présente une charge nette allégée de - CHF 0.3 mio, dont l'origine provient principalement du Gouvernement (- CHF 0,3 mio; mandats et déplacements en diminution).

L'augmentation de + CHF 3,6 mios du **Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes** pourrait sans autre forme d'explication se résumer à la surcharge de + 5,0 mios du Service de la santé publique compensée par l'allègement de - CHF 1,6 mios enregistré à l'Office des assurances sociales. Une analyse encore plus réductrice pourrait uniquement opposer la charge nette de + 4,2 mios enregistrée au niveau des hospitalisations extérieures (augmentation du volume) à la moindre participation cantonale au titre des prestations complémentaires (- 1,3 mio). Effectivement, ce sont les deux charges et allègement principaux. Toutefois, une telle analyse n'est pas assez fine. En effet, elle occulterait la majeure partie des efforts entrepris pour contenir les charges, respectivement augmenter les recettes de manière générale.

Le Service de la santé publique présente une charge nette en hausse de + CHF 5,0 mio. Les hausses principales sont: hospitalisations extérieures (+ CHF 4,2 mios), Hôpital du Jura (+ CHF 1,7 mio) et financement des soins (+ CHF 0,9 mio). Elles partagent un caractère obligatoire ou fortement lié à l'augmentation de l'activité. Elles sont à nouveau compensées par la diminution des mandats (- CHF 0,2 mio), mais encore du déficit des établissements médico-sociaux (- CHF 0,1 mio) et par l'ensemble des unités de psychiatrie (- CHF 1,4 mio). Pour ce dernier domaine, il faut rappeler le caractère temporaire de l'effet vu l'analyse globale en cours, notamment quant à l'organisation future depuis la fermeture de l'Unité hospitalière médico-psychologique et le report justement sur les hospitalisations extérieures.

Le Service de l'action sociale affiche une augmentation de + CHF 0,4 mio de sa charge nette. L'AJAM affiche des charges supérieures au budget de + CHF 0,5 mio. Le solde dû aux communes à la répartition des charges pour + CHF 0,8 mio reste la charge la plus dynamique. L'assistance (- CHF 0,4 mio), l'insertion (- CHF 0,2 mio) et les institutions sociales (- CHF 0,5 mio) contrebalancent.

L'Office des assurances sociales présente une charge nette en diminution de - CHF 1,6 mio, dont - CHF 1,3 mio tient au titre des prestations complémentaires et - CHF 0,3 mio se rapporte à la réduction des primes maladies. Les allocations familiales pour personnes sans activité lucrative progressent de + CHF 0,3 mio et sont compensées par la part cantonale aux allocations familiales fédérales agricoles qui augmente de + CHF 0,3 mio.

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires a diminué sa charge nette de - CHF 0,2 mio essentiellement en réduisant sa contribution à la Caisse des épizooties (- CHF 0,1 mio) et en augmentant ses émoluments (- CHF 0,2 mio), ce qui compense la diminution des subventions A16 pour + CHF 0,1 mio.

Le Service des communes est à l'équilibre, tandis que le Service des ressources humaines présente une légère augmentation de sa charge nette de + CHF 0,1 mio (augmentation de la charge en personnel de + CHF 0,3 mio compensée par de multiples allègements d'autres charges et augmentations de recettes).

Le **Département de l'économie et de la coopération** présente une amélioration sensible de - CHF 0,7 mio qui se répartit assez harmonieusement entre le Service de l'Economie et de l'emploi, le Service de l'économie rurale et le Service de la population.

La partie « Economie » (centre d'imputation 300) présente une charge nette de - CHF 0,3 mio, dont principalement - CHF 0,2 mio pour la promotion économique. Une multitude de variations parfois contraires expliquent le solde. La partie « Emploi » (310) est globalement très stable.

Le Service de l'Economie rurale montre de très importantes variations compensatoires en lien avec la meilleure réallocation comptable des subventions fédérales en matière de qualité écologiques et de paysage (réallocation opérée dès le bouclage 2014), pour finalement présenter une charge nette globale en amélioration de - CHF 0,2 mio répartie sur une majorité de ses rubriques comptables.

Le Service de la population améliore sa charge nette de - CHF 0,3 mio notamment par ses émoluments (- CHF 0,2 mio ; essentiellement pour les passeports et les légalisations).

Le Service de la coopération est stable.

Pour le **Département de l'environnement et de l'équipement**, le résultat d'ensemble est également une diminution de la charge nette de - CHF 0,9 mio. Le domaine routier

présente une détérioration de + CHF 0,6 mio. Ainsi, la Section Centre d'entretien A16 (résultante nette d'une multitude de flux contraires de + CHF 0,9 mio), la Section de la Route nationale (équilibrée) et surtout la Section des constructions routières affiche - CHF 0,3 mio (compensation des mandats + CHF 0,5 mio - pour A16- par une diminution du matériel et du personnel propres ; augmentation des recettes de l'Unité territoriale IX pour l'utilisation des moyens pour - CHF 0,4 mio).

Le Service de l'informatique présente une augmentation de sa charge nette de + CHF 0,5 mio (+ CHF 0,2 mio pour le personnel et une diminution de recettes de tiers péjore la charge nette de + CHF 0,2 mio).

Au niveau des améliorations, c'est le Service du développement territorial qui présente la plus importante avec - CHF 0,8 mio. En effet, malgré la confirmation du faible niveau des rentrées de la RPLP (impact + CHF 0,4 mio) en termes de charge nette, les mandats sont en diminution de - CHF 0,4 mio et surtout la charge nette liée aux transports publics de - CHF 0,5 mio. Les émoluments affichent également une amélioration de - CHF 0,1 mio.

La Section des bâtiments et domaines baisse également de - CHF 0,5 mio principalement dans les traitements (- CHF 0,4 mio). La diminution des charges d'énergie (- CHF 0,2 mio) compense la moindre participation de l'Etablissement cantonal d'assurance (budget était plus favorable de CHF 0,2 mio).

De même, l'Office de l'environnement voit sa charge nette diminuer de - CHF 0,8 mio en limitant ses charges de - CHF 0,4 mio dont celles pour les mandats (- CHF 0,2 mio), les subventions aux communes pour la protection de la nature (- CHF 0,2 mio). L'Office a également augmenté ses revenus (- CHF 0,4 mio) par les émoluments, les remboursements et les subventions fédérales.

Les Forêts domaniales, dont l'organisation est en cours de transition, voient leur charge nette augmenter de + CHF 0,1 mio, essentiellement par la persistance d'un marché du bois très difficile et de recettes des ventes en diminution de CHF 0,2 mio.

Le **Département de la formation, de la culture et des sports** présente une charge nette en diminution de - CHF 1,9 mio. Le Service de l'enseignement voit notamment sa charge nette progresser de + CHF 1,2 mio, dont ses traitements (+ CHF 0,3 mio), ainsi que le coût des mesures pédago-thérapeutiques de + CHF 1,2 mio et les placements extérieurs (+ CHF 0,3 mio). Inversement, les charges diminuent au Centre de compétences pour - CHF 0,4 mio et aux écoles privées pour - CHF 0,2 mio. Au final, la part des communes est très stable, malgré la prise en compte de la neutralisation des effets OPTI-MA via la mesure no 125.

On retrouve complètement cet effet, puisque l'enseignement obligatoire diminue de - CHF 72'407.40. La répartition des charges porte sur CHF 108,7 mios.

L'ensemble des divisions du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF) apportent un allègement de - CHF 0,7 mio. La division lycéenne diminue de - CHF 0,2 mio, la division technique affiche une baisse de - CHF 0,2 mio, la division artisanale de - CHF 39'983.55, la division commerciale - CHF 43'364.32 et la division santé-social-arts de - CHF 0,2 mio.

Le Service de la formation professionnelle voit sa charge nette diminuer de - CHF 1,8 mio grâce à de multiples effets, très importants et surtout compensatoires. Le soutien aux différentes filières diminue de - CHF 0,4 mio. Dans le détail, celui à la HE-Arc diminue de - 0,9 mio alors que le coût des universités augmente de + CHF 0,7 mio (retour à une valeur moyenne), pour ne citer que les valeurs extrêmes. Les bourses diminuent de - CHF 1,1 mio. Les mandats diminuent et les revenus progressent (apport chacune de - CHF 0,1 mio en termes de charge nette).

La Section archéologie et paléontologie présente un allègement de sa charge nette de - CHF 0,5 mio (amélioration des charges et des revenus) plus favorable que les prévisions.

La culture, via l'Office du même nom, mais encore la Bibliothèque cantonale et le Musée des sciences naturelles, apporte également une contribution de - CHF 0,1 mio.

Le sport (Office et piscine) contribue également à raison de - CHF 37'180.85.

Enfin le **Département des finances, de la justice et de la police** apporte un allègement de la charge nette de - CHF 4,9 mios.

La Trésorerie générale limite l'augmentation de sa charge nette à + 6,2 mios. En effet, le double versement de la part au bénéfice de la BNS (- CHF 9,1 mios par rapport au budget) est compensé par l'attribution comptable à la réserve pour risques conjoncturels (+ CHF 17,0 mios). Les intérêts (- CHF 0,4 mio) moindres et au titre de la part à l'impôt anticipé (- CHF 1,3 mio) ont permis de limiter sa charge nette.

Les sections du Service des contributions soutiennent très largement le résultat du département et des comptes de l'Etat avec un allègement de quelques - CHF 11,4 mios de francs. - CHF 8,7 mios proviennent de la Section administration générale, largement soutenue par le succès de la dernière année de l'amnistie fiscale (CHF - 8,5 mios ; y compris les rappels d'impôts). La Section des personnes physiques permet un allègement supplémentaire de - CHF 7,4 mios (dont les impôts sur le revenu - CHF 1,7 mio et impôt sur la fortune - CHF 3,8 mios). La Section des personnes

morales est globalement à l'équilibre et ne fournit pas le supplément enregistré ces dernières années. Elle atteint pourtant son budget et maintient donc des valeurs très élevées. La Section gestion et coordination présente une charge globale inférieure de - CHF 0,1 mio. Enfin, les Recettes et administrations de district apportent un complément de - CHF 47'369.78 très largement réparti.

L'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte voit sa charge nette progresser de + CHF 0,2 mio en traitements, prestations de services (curatelles, analyses, etc.) et participation des communes.

Le Service juridique affiche une charge nette en hausse de + CHF 1,8 mio du fait de frais de détention en hausse (+ CHF 1,7 mio).

Le renforcement du personnel des Etablissements de détention devrait avoir atteint sa pleine mesure. Les comptes sont toutefois plus favorables que le budget de - CHF 0,4 mio. La moitié de l'effet réside dans des rentrées supérieures au niveau des frais de détention pour les détenus placés. Le solde est très épars.

L'ensemble de la justice progresse de + CHF 0,3 mio. Toutefois, le Ministère public diminue de - CHF 0,2 mio (augmentation des recettes supérieure aux charges), le Tribunal cantonal (- CHF 12'470.15) et le Tribunal des mineurs (+ CHF 16'154.95 ; de moindres frais de placements compensent les frais d'enquête). Enfin, le Tribunal de première instance augmente de + CHF 0,5 mio (+ CHF 0,8 mio du côté des charges dont + CHF 0,6 mio au titre de l'assistance judiciaire gratuite et - CHF 0,3 mio du côté de meilleurs émoluments).

Une fois n'est pas coutume le Registre foncier et du commerce présente une très grande stabilité (- CHF 30'314.80) par rapport au budget alors même que son activité et ses rentrées sont par nature très imprévisibles.

L'ensemble des Offices des poursuites et faillites présente une charge nette de - CHF 0,3 mio. L'effet provient essentiellement de l'amélioration de leurs recettes à Delémont et Porrentruy.

La Police cantonale affiche une charge nette en diminution de - CHF 0,6 mio. Sa charge de personnel diminue de - CHF 0,7 mio. Les autres charges diminuent également de - CHF 0,2 mio. Le solde est une détérioration globale des revenus (+ CHF 0,2 mio), malgré des subventions fédérales en hausse (- CHF 0,1 mio en termes de charge nette). Les amendes sont stables.

La Section de la protection de la population et de la sécurité présente une amélioration de - CHF 0,2 mio par des charges majoritairement en baisse.

L'Office des véhicules voit sa charge nette augmenter de - CHF 0,4 mio (taxe véhicules - CHF 0,1 mio ; émoluments - CHF 0,2 mio ; baisse des charges - CHF 0,1 mio).

C) RECAPITULATION PAR GENRE DE COMPTES

La récapitulation par genre de comptes est la suivante :

CHARGES					REVENUS				
	RUBRIQUES	BUDGET 2015	COMPTES 2015	ECARTS (%)		RUBRIQUES	BUDGET 2015	COMPTES 2015	ECARTS (%)
30	Charges de personnel	263'646'800	258'439'223.48	-1.98%	40	Revenus fiscaux	330'470'000	341'092'889.80	3.21%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	75'598'100	75'114'123.62	-0.64%	41	Revenus régaliens et de concessions	4'604'200	13'891'184.09	201.71%
32	Charges d'armement	-	-	-	42	Taxes	39'552'600	42'717'772.16	8.00%
33	Amortissements du patrimoine administratif	17'095'000	16'981'653.00	-0.66%	43	Revenus divers	151'800	138'351.15	-8.86%
34	Charges financières	7'294'700	6'952'341.52	-4.69%	44	Revenus financiers	9'853'900	9'595'606.90	-2.62%
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	10'336'400	11'376'114.09	10.06%	45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	10'697'400	10'233'556.24	-4.34%
36	Charges de transfert	427'382'700	415'915'397.31	-2.68%	46	Revenus de transfert	400'890'500	384'025'983.41	-4.21%
37	Subventions redistribuées	99'064'600	110'572'581.66	11.62%	47	Subventions à redistribuer	99'064'600	110'572'581.66	11.62%
38	Charges extraordinaires	0	17'000'000.00	-	48	Revenus extraordinaires	1'061'000	1'086'478.35	2.40%
39	Imputations internes	334'500	334'500.00	0.00%	49	Imputations internes	334'500	334'500.00	0.00%
	Total	900'752'800	912'685'934.68	1.32%		Total	896'680'500	913'688'903.76	1.90%

D) CHARGES

Charges de personnel

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
30	Charges de personnel	263'646'800	258'439'223.48	-5'207'576.52	-1.98%
300	Autorités et commissions	6'092'300	5'788'327.50	-303'972.50	-4.99%
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	101'605'500	100'474'038.28	-1'131'461.72	-1.11%
302	Salaires des enseignants	110'439'200	108'593'125.05	-1'846'074.95	-1.67%
303	Travailleurs temporaires	654'900	638'948.80	-15'951.20	-2.44%
304	Allocations	593'500	561'769.65	-31'730.35	-5.35%
305	Cotisations patronales	42'862'600	41'266'787.45	-1'595'812.55	-3.72%
309	Autres charges de personnel	1'398'800	1'116'226.75	-282'573.25	-20.20%

Globalement, la rubrique 30 diminue de - CHF 5'207'576.52 et toutes les sous-rubriques affichent une baisse. Le montant total de la rubrique 30 est même de - 819'886,11 francs inférieur à la valeur des comptes 2014. Par rapport aux hypothèses budgétaires, les comptes 2015 :

- confirment l'absence d'inflation et donc d'adaptation des traitements. En effet, c'est la situation en juillet de l'année précédente qui conditionne les traitements de l'année suivante. Il n'y a donc plus d'écart aux comptes à ce titre-là;
- l'effet "volume" lié à la variation des effectifs est globalement en hausse et agit directement sur la masse salariale (traitements, charges sociales et dépenses de formation). Une augmentation de + 8,10 EPT est observé dans les postes administratifs et une diminution est constatée - 2,26 EPT pour les enseignants. Pour cette catégorie d'effectifs, il faut encore tenir compte de l'importante composante des personnes payées à la tâche. La 3^{ème} partie ci-après du document indique des informations complémentaires au sujet des EPT. Par rapport au budget, la variation de l'effectif administratif comporte encore 5,01 EPT au titre du personnel des fouilles dites « cantonales » (par opposition aux fouilles A16 -hors effectif-) présents aux comptes et non au budget (car imputés à la rubrique 3130.00). A périmètre comparable, la variation de l'effectif administratif n'est plus que de + 3,09 EPT, soit très proche du budget. Comme globalement les effectifs dépassent le budget des EPT, cet « effet volume » porte à la hausse les charges de personnel en 2015 et pour les années suivantes. Les mesures OPTI-MA limitent la croissance de l'effectif et visent même un plafond de 1'800 EPT au total;
- au niveau des traitements-mêmes, « l'effet prix » se cantonne à l'entrée en vigueur de la nouvelle échelle unique des traitements dans un premier temps. Les traitements ayant été « simplement » transférés à leurs valeurs immédiatement

supérieures dans la nouvelle échelle, l'effet est largement plus faible que l'octroi usuel d'une annuité pour modifier significativement la rubrique aux comptes ;

- enfin, en 2015, sous l'effet de la fin de conditions plus attrayantes en matière de caisse de pensions, l'Etat a bénéficié de départs à la retraite trois fois plus nombreux qu'une année moyenne. On peut estimer le gain en francs à l'équivalent de 20 EPT, neutralisant ainsi tous les effets précédemment décrits. L'effet est particulièrement important en matière de charges de l'employeur pour la prévoyance professionnelle puisque les comptes reflètent la situation effective d'un personnel rajeuni et de cotisations nouvellement proportionnelles à l'âge (dès 2014). Le budget était, pour la dernière fois, établi sans tenir compte de l'âge (mais d'une valeur moyenne). Pour les années suivantes, il ne pourra plus être compté sur cet effet positif, les classes d'âge éligibles à la retraite étant dorénavant sous-représentées. La maîtrise de l'effectif reste donc à privilégier.

La **rubrique 300**, qui enregistre les traitements des magistrats et les jetons de présence des commissions, diminue de - CHF 303'972.50. Les raisons sont multiples et compensatoires. On peut citer le non-repourvoiement immédiat du poste de préposé aux poursuites et faillites du district de Porrentruy pour - CHF 140'100.00.

Dans les traitements du **personnel administratif**, une fois isolée la variation concernant les traitements du personnel des fouilles archéologiques (- CHF 355'410.35), celle du Fonds de l'emploi qui ne rentre pas dans les effectifs de l'Etat (- CHF 76'635.15), la diminution est de - CHF 699'416.22 ou - 0,76 %. Ceci confirme l'explication introductive. En effet, il faut se souvenir que le budget 2015 annonçait + 10,73 EPT et que l'effectif moyen 2014 était de 909,8 en 2014. D'une année à l'autre, il y a donc eu quelques 19,34 EPT (20,82 EPT aux comptes 2014 et 24,24 EPT aux comptes 2013) de plus en moyenne, dont 5,01 pour les fouilles cantonales urgentes comptés dans les effectifs (5,51 en 2014) mais payés via un mandat à la rubrique 520.3130.00. Il faut encore tenir compte de la variation du nombre de stagiaires, mais encore de quelques auxiliaires non comptés dans l'effectif et finalement des traditionnels éléments difficilement budgétisables (l'alimentation du compte-épargne temps, les gratifications d'ancienneté et les différentes variations sur les indemnités). L'ensemble de ces éléments tend à confirmer la maîtrise de la charge financière liée, grâce au soutien de l'effet "rajeunissement" de l'effectif. Le budget 2016 annonce - 5,23 EPT par rapport au budget 2015 (915.81 au lieu 921.04 EPT). Vu les comptes 2015 (930.17 EPT au 31 décembre 2015), l'atteinte de cet objectif sera plus difficile.

Les principaux montants supérieurs au budget (> 150'000 francs) se trouvent aux unités administratives suivantes :

- Service de l'enseignement (+ CHF 274'270.90 ; renfort temporaire);
- et au Service de l'informatique (+ CHF 218'070.00).

On observe encore un dépassement compris entre 100'000 et 150'000 francs (Service de la consommation et des affaires vétérinaires).

Toujours hors transferts et écritures comptables, les diminutions supérieures à 150'000 francs se trouvent :

- aux routes (- CHF 580'868.85, dont - CHF 322'033.70 pour les constructions routières et - CHF 317'431.85 pour la Route nationale A16 au profit du Centre d'entretien A16 avec + CHF 58'596.70) ;
- à la Police cantonale (- CHF 431'918.60) ;
- au Service des Contributions (- CHF 388'755.95) ;
- au Service des bâtiments et des domaines (- CHF 365'264.40) pour sa partie conciergerie.

L'Office de l'environnement présente encore une diminution comprise entre 100'000 et 150'000 francs.

On trouve par ailleurs des explications complémentaires sur les écarts dans les commentaires de détail et dans la 3^e partie Effectif du personnel.

Dans les traitements du **personnel enseignant**, même la variation des EPT (- 2,26 EPT) n'explique pas la baisse de - CHF 1'846'074.95 ou - 1,70%. Cette modification reflète les effets naturels de l'évolution (traitements non mensualisés, notamment les remplacements qui peuvent passablement varier d'une année à l'autre, annuités, gratifications) sur une masse financière aussi importante. Mais c'est surtout l'évolution des départs à la retraite et remplacements qui a largement allégé les comptes et amplifié les effets liés à la diminution des effectifs.

En valeur absolue, on observe uniquement un montant supérieur au budget à la division commerciale du CEJEF avec + CHF 69'572.10. L'école obligatoire affiche une diminution globale de - CHF 1'553'338.50. Dans le détail : école enfantine (- CHF 563'922.20), école primaire (- CHF 260'283.95), école secondaire (- CHF 727'470.30) et enfin le Centre informatique (- CHF 1'662.05). Du côté des divisions du CEJEF, les diminutions sont les suivantes : division lycéenne (- CHF 93'723.95), division technique (- CHF 117'032.30), division artisanale (- CHF 139'884.20) et division santé-social-arts (- CHF 11'668.10).

Les **travailleurs temporaires** de la rubrique 3030 regroupent d'autres corps de métiers "spécialisés" tels les vétérinaires officiels, les préposés à l'agriculture ou le service civil. La faible variation résulte de trois variations compensatoires. Les traitements des intervenants (SCAV ; - CHF 40'447.95) et des vétérinaires officiels (- CHF 61'975.55) compensent le service civil (+ CHF 101'032.30).

La variation sur les **allocations** correspond aux allocations pour inconvénients de service versées aux cantonniers et à la police et non intégrées au traitement. Il a été décidé de faire coïncider la réforme des allocations à celle des évaluations.

Les variations des charges sociales **3051 à 3055** sont directement liées à celles des traitements. La différence globale est de - CHF 1'595'812.55. Le rajeunissement plus important que prévu de l'effectif en est la principale explication. Les assurances sociales diminuent de - CHF 607'234.50. Les éventuels remboursements, toujours très difficilement estimables, expliquent en grande partie cet écart. La caisse de pensions est allégée de - CHF 741'531.00. L'assurance-accident progresse de + CHF 55'399.55. Les cotisations et allocations familiales diminuent également de - CHF 275'361.60. Finalement, l'APG maladie est très proche du budget avec - CHF 27'085.00.

Dans les **autres charges de personnel**, la sous-utilisation annuelle est récurrente et s'amplifie avec - CHF 282'573.25 par rapport au budget. Aucun écart ne ressort particulièrement.

Par rapport aux comptes 2014, les charges de personnel affichent globalement une diminution de - CHF 819'886.11 ou - 0,32% (contre + 0,65% en 2014, + 1,66% en 2013, + 2,3 % en 2012). Malgré des effectifs en hausses ces dernières années, le taux de progression en francs est toujours moindre, notamment que le taux d'augmentation moyen des charges de l'Etat (+ 2,59 %, voire même + 0,68 % sans l'attribution à la réserve).

La **rubrique 300**, qui englobe les traitements des magistrats et les jetons de présence des commissions, présente une diminution de - CHF 167'452.50. L'écart principal est à imputer à la diminution des indemnités du Parlement (- CHF 107'817.60 ; mesures OPTI-MA et dernière année de législature).

Pour le **personnel administratif**, on observe une augmentation de + CHF 315'773.51 (tout personnel; fonds compris, qui sont financés par des recettes correspondantes).

Sans le personnel des fouilles archéologiques A16 et celui du Fonds cantonal pour l'emploi qui présentent des variations inverses avec respectivement - CHF 1'468'043.05 et + CHF 169'881.00, le personnel administratif augmente de + CHF 1'613'935.56. Mais cette augmentation résulte principalement d'un effectif annuel moyen de 929,14 EPT en 2015 (909,80 en 2014), supérieur de + 19,34 unités par rapport à l'année précédente. Il faut encore ajouter les gratifications non planifiées. L'alimentation du compte épargne-temps améliore les comptes 2015, cette dernière ayant connu des versements quasi équivalents. Comme pour le personnel enseignant, les départs à la retraite et les remplacements par des plus

jeunes ou à des classes ou annuités « moindres », dans un premier temps, permet de contrebalancer les effets de l'augmentation annuelle des effectifs.

Globalement, les principales augmentations (> CHF 150'000.00), en valeur absolue, s'observent :

- aux Etablissements de détention (+ CHF 434'640.05);
- à la Police cantonale (+ CHF 391'199.25);
- au Service de l'informatique (+ CHF 323'645.95);
- au Service des ressources humaines (+ CHF 303'291.50) ;
- au Service de l'action sociale (+ CHF 319'418.25 ; reprise de postes des Services sociaux régionaux ; compensation sur le contrat de prestations) ;
- au Service de l'enseignement (+ CHF 188'710.00);
- et au Ministère public (+ CHF 159'518.75).

Deux unités présentent encore une variation comprise entre CHF 100'000 et 150'000 (Service de la consommation et des affaires vétérinaires et Santé publique).

A l'inverse, les principales diminutions sont :

- au domaine conciergerie du Service des bâtiments et domaines (- CHF 313'891.80) ;
- au domaine routier (420-421-422 avec - CHF 257'816.60 dont Centre d'entretien A16 + CHF 401'802.60, mais Route nationale A16 - CHF 428'217.05 et Constructions routières - CHF 231'402.15);
- et à l'Office de l'environnement (- CHF 167'352.12).

Il existe encore deux autres diminutions comprises entre CHF 100'000 et 150'000 (Office de la Culture et Service des contributions).

A l'inverse, le **personnel enseignant**, présente une baisse de - CHF 797'589.60 ou - 0,73 % qui ne correspond pas directement à l'évolution des effectifs de - 2,26 EPT comptabilisée et enregistrée. Environ 6% (soit quelques six millions de francs) de la masse salariale est considéré comme étant "à la tâche" et n'entre pas dans le calcul des effectifs en termes d'EPT, mais évidemment dans les traitements exprimés en francs. Ici également, on peut dire qu'il a été largement bénéficié d'effets positifs lors des changements de titulaires et lors de remplacements. La variation était de - 0,9 million de francs en 2014 et de + 1,9 million de francs en 2013 et 2012.

En valeur absolue, la variation provient essentiellement de l'école obligatoire (- CHF 0,83 mio) : école enfantine (- CHF 361'404.60), primaire (- CHF 25'736.65), secondaire (- CHF 445'093.00) et enfin du Centre informatique (+ CHF 5'407.10).

Les écoles du secondaire II sont globalement stables avec + CHF 29'237.55 : division lycéenne (- CHF 74'126.00), division technique (- CHF 3'642.35), division artisanale (+ CHF 10'173.80), division commerciale (+ CHF 90'672.95) et enfin division santé-social-arts (+ CHF 6'159.15).

Les **travailleurs temporaires** s'inscrivent en très légère diminution avec une variation de - CHF 3'005.80.

La variation sur les **allocations** est également minime avec - CHF 2'311.40.

L'augmentation dans les **cotisations patronales 3051 à 3055** est également en retrait de - CHF 223'022.50. Le rajeunissement a affecté les cotisations à la Caisse de pensions avec - CHF 351'252.60. L'assurance accidents est supérieure de + CHF 108'625.60. Au-delà de la survenance des cas, l'effet décalé et irrégulier des remboursements d'une année à l'autre complète l'explication. L'APG maladie progresse peu avec + CHF 73'903.00. Les assurances sociales et allocations familiales et assurances accidents sont globalement stables.

Les **autres charges de personnel (formation)** augmentent à nouveau de + CHF 57'722.18. Les effets sont multiples et compensatoires.

Evolution des charges de personnel

Les charges de personnel ont évolué de la manière suivante :

Année	Charges (mios)	Evolution (%)	En pour cent des charges réelles
2001	208,82	5,17	43,68
2002	212,94	1,97	42,26
2003	214,84	0,89	40,32
2004	220,63	2,70	40,68
2005	221,42	0,36	40,10
2006	224,09	1,21	39,58
2007	226,36	1,01	39,07
2008	231,37	2,21	38,18
2009	233,28	0,89	37,31
2010	234,67	0,60	36,80
2011	240,46	2,47	36,03
2012* sans fonds	246,20	2,39	35,40
2012 avec fonds	253,39	5,38	36,44
2013 avec fonds	257,58	1,66	35,65
2014 avec fonds	259,26	0,65	35,60
2015 avec fonds	258,44	- 0,32	35,04

* L'année 2012 est un peu particulière car l'introduction du MCH2 fausse en partie la comparaison historique puisqu'elle incorpore nouvellement les fonds. Il y a donc une rupture. Ici, cet effet est neutralisé pour 2012 et la part relative continue de décliner. Le poids relatif des charges de personnel dans les comptes de l'Etat qui dépassait 50 % jusqu'en 1989 n'a cessé de diminuer depuis lors et se situe actuellement largement au-dessous de 40 %. Les charges de personnel progressent toujours largement moins rapidement que les autres charges.

Plusieurs modifications structurelles sont intervenues sur la période, mais le constat global reste valable car l'effet à la baisse dû aux externalisations (Fondation rurale interjurassienne, HEP-BEJUNE, HES-S2 et Arsenal) est à peu près compensé par l'incidence à la hausse de modifications dans l'autre sens (dotation progressive du Centre d'entretien A16, création du Service de santé scolaire, fonctionnarisation des bûcherons, variation de l'effectif du personnel des fouilles archéologiques A16, création de nouvelles entités telles récemment l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte ou l'Autorité de protection des données). D'une manière générale, le poids relatif des dépenses de personnel ne cesse de diminuer.

Biens, services et autres charges d'exploitation

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
31	BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	75'598'100	75'114'123.62	-483'976.38	-0.64%
310	Charges de matériel et de marchandises	6'857'500	6'229'340.41	-628'159.59	-9.16%
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	1'339'400	1'384'989.68	45'589.68	3.40%
312	Eau, énergie, combustible	4'252'400	3'944'953.45	-307'446.55	-7.23%
313	Prestations de services et honoraires	33'294'400	34'274'037.81	979'637.81	2.94%
314	Travaux de gros entretien	10'158'200	9'510'616.57	-647'583.43	-6.37%
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	5'043'800	4'774'433.37	-269'366.63	-5.34%
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	4'450'100	4'627'348.82	177'248.82	3.98%
317	Dédommagements	2'762'400	2'343'844.08	-418'555.92	-15.15%
318	Réévaluations sur créances	5'323'000	5'225'870.71	-97'129.29	-1.82%
319	Diverses charges d'exploitation	2'116'900	2'798'688.72	681'788.72	32.21%

Globalement, la rubrique 31 s'inscrit en diminution de - CHF 483'976.38 ou - 0,64%. 747 sous-rubriques composent la rubrique 31, dont seules 185 s'inscrivent en hausse.

Les variations sont très diffuses. Souvent cette rubrique est particulièrement marquée par le choix, différent du moment de l'élaboration du budget, d'effectuer des travaux en lien avec le Fonds pour la gestion des déchets soit par mandat (rubrique 31), soit via une subvention (rubrique 36). Une sous-utilisation importante de - CHF 561'090.96 au titre des mandats (3130.07) du Fonds pour la gestion des déchets pourrait expliquer l'écart à elle seule. Cette vue serait trop simpliste et réductrice. Ce cas excepté, la principale augmentation (obligatoire), comme aux comptes 2014 et lors de l'établissement du budget 2016, porte sur les frais de détention des détenus qui doublent à CHF 3,4 mios par rapport au budget. L'exercice 2015 dépasse même largement le niveau attendu pour 2016 (CHF 2,7 mios). Suivent les dépenses en matière de mesures pédo-pédago-thérapeutiques avec + CHF 1,2 mio par rapport au budget ou confirmant la hausse déjà enregistrée en 2014 (+ CHF 0,2 mio). L'assistance judiciaire gratuite progresse également de + CHF 620'013.57.

Les **charges de matériel et de marchandises** diminuent sensiblement de - CHF 628'159.59 ou - 9,16%. L'effet est très diffus dans une multitude de rubriques. On peut signaler les charges de l'ensemble du domaine routier (420-422 ; signalisation, matériaux, service hivernal, électromécanique, etc.) pour - CHF 265'741.10, l'ensemble des fournitures et du matériel des divisions du CEJEF avec - CHF 160'665.68.

L'explication est la même que la précédente pour les **immobilisations ne pouvant être portées à l'actif** (mobilier, machines, appareils, logiciels dont la valeur basse ne permet pas de les considérer comme appartenant aux investissements). L'augmentation est de + CHF 45'589.68 et s'explique principalement par le Fonds cantonal pour l'emploi (+ CHF 118'032.90) et la Police cantonale (- CHF 51'210.92).

En matière d'**eau, énergie, combustible**, les comptes sont inférieurs de - CHF 307'446.55 par rapport au budget avec un écart essentiellement dû aux charges globales liées aux bâtiments et domaines de l'Etat (- CHF 184'078.70) et à l'énergie de l'A16 (- CHF 59'114.40).

La rubrique **prestations de services et honoraires (mandats, assurances, taxes)** présente une augmentation de + CHF 979'637.81. Il est important de s'arrêter un instant sur la nature, notamment « obligatoire », des principales variations la composant :

- au Fonds cantonal pour la gestion des déchets (- CHF 561'090.96) ;
- au Service du développement territorial, partie transports (- CHF 391'354.50) ;
- au Centre de compétences Delta (- CHF 359'920.20) ;
- au Tribunal des mineurs (placements ; - CHF 319'162.30) ;
- au Service de l'environnement (mandats d'études ; - CHF 216'824.76) ;
- et à la promotion économique (- CHF 204'753.43).

A l'inverse, les principales augmentations se trouvent :

- au Service juridique (placements de détenus ; + CHF 1'716'410.55) ;
- au Service de l'enseignement (mesures pédago-thérapeutiques ; + CHF 1'188'294.17) ;
- au Service des constructions routières (+ CHF 495'699.25) ;
- au Centre d'entretien A16 (+ CHF 528'933.99) ;
- au Tribunal des mineurs (frais d'enquête, participation au déficit d'un établissement ; + CHF 267'606.40) ;
- et au Tribunal de première instance (frais en matière pénale ; + CHF 235'199.95).

Globalement, pour ces hausses, la marge de manœuvre de l'Etat est largement conditionnée par la fourniture de prestations attendues par la législation de droit supérieur. Pour atteindre la variation globale, il y a donc de multiples diminutions de moindre importance.

La diminution de - CHF 647'583.43 enregistrée dans la rubrique **Travaux de gros entretien** est principalement attribuable au Centre d'entretien A16 avec - CHF 702'329.50.

La rubrique **entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles** permet de tenir compte des charges d'entretien en général. Globalement, la baisse est de - CHF 269'366 et très largement ventilée puisqu'aucune des 76 rubriques ne varie de plus de 43'000 francs.

La rubrique **loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation** augmente de + CHF 177'248.82. C'est le coût d'utilisation des véhicules cantonaux par le Centre d'entretien A16 pour + CHF 202'756.84 qui en explique l'écart cette année.

Les **dédommagements** affichent à nouveau une diminution avec - CHF 418'555.92 ou - 15,15%. La baisse est généralisée.

Le poste **réévaluations sur créances** affiche encore une baisse de - CHF 97'129.29, représentant essentiellement des éliminations de créances notamment fiscales pour - CHF 105'710.49.

Enfin, la dernière rubrique **diverses charges d'exploitation** s'inscrit en large progression avec + CHF 681'788.72 dont + CHF 620'013.57 au titre des dépenses en matière d'assistance judiciaire gratuite.

Par rapport aux comptes 2014, les dépenses totales pour les biens, services et autres charges d'exploitation augmentent de + CHF 3'811'248.15. Cette hausse était

globalement attendue (cf. variations par rapport au budget). Le commentaire introductif (à la rubrique 31) reste également valable.

Les **charges de matériel et de marchandises** augmentent de + CHF 121'936.17. Les matériaux et matériel d'entretien liés au Centre d'entretien A16, + CHF 122'583.30, suffiraient à totalement expliquer l'écart global. On peut toutefois encore citer les achats de matériel informatique pour les tiers (+ CHF 168'965.70, soumis à refacturation) et les fournitures de bureau de la Chancellerie (+ CHF 160'029.75) en lien avec la tenue des élections cantonales. Les diminutions, elles, sont largement diffuses, mais l'ensemble des besoins des divisions du CEJEF affiche une diminution de - CHF 87'193.02).

Les **immobilisations ne pouvant être portées à l'actif** présentent une légère baisse de - CHF 34'309.37. Les besoins du Fonds cantonal pour l'emploi diminuent de - CHF 71'899.06, ceux des divisions du CEJEF de - CHF 68'562.20. Par contre, la principale explication provient de la Police cantonale avec + CHF 90'672.79 (équipement et uniformes).

Le poste **eau, énergie, combustible** augmente modérément de + CHF 83'999.20, dont essentiellement pour l'A16 (+ CHF 268'227.25 ; augmentation du volume des prestations plus forte que celle des prix) alors que les bâtiments de l'Etat connaissent une évolution inverse (- CHF 184'338.50 ; baisse des coûts de l'énergie à volume relativement constant).

Bien qu'inférieur au budget, la rubrique des **prestations de services et honoraires** progresse de + CHF 2'444'179.74 ou + 7,68% par rapport à l'exercice précédent. Ce rythme est encore globalement supérieur à celui des charges en général. Il faut encore rappeler que les comptes 2015 intègrent sous la rubrique 313 les cotisations pour la première fois (anciennement rubrique 3199). Les mandats (rubr. 3130.00 et 3132.00) affichent une augmentation de + CHF 1'334'867.14. Sans rentrer dans la multitude des détails et variation, les principales augmentations sont :

- le domaine routier qui en explique + CHF 741'517.65 pour les Constructions routières (cantonales) et + CHF 546'367.54 pour le Centre d'entretien A16 ;
- les placements de détenus (+ 1'159'620.85) ;
- les mesures pédagothérapeutiques (+ CHF 459'062.60) ;
- les frais d'enquête (participation cantonale au déficit d'un établissement ; + CHF 313'261.90) ;
- et les frais en matière pénale (+ CHF 159'454.50).

Le caractère obligatoire des prestations est, à nouveau, bien marqué. Contrairement à l'année dernière, les mandats liés au Fonds pour la gestion des déchets procurent un

allègement pour - CHF 295'273.21, tout comme les mandats en matière d'environnement (- CHF 197'893.41). L'Etat maîtrise ses charges.

Les **travaux de gros entretien** progressent de + CHF 197'388.37. Les routes cantonales augmentent de + CHF 805'302.70. L'entretien courant reprend une valeur supérieure à la moyenne avec CHF 2,9 mio et + CHF 540'850.60. L'hiver plus rude marque également une augmentation de + CHF 264'452.10. Par contre, les charges ont diminué pour l'entretien de l'autoroute de - CHF 374'450.15 (selon l'offre de prestations acceptée par la Confédération). Le Fonds cantonal de l'emploi voit encore ses charges d'entretien diminuer de - CHF 230'189.80 (fin des travaux de réaménagement en 2014).

L'**entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles** affiche une augmentation de + CHF 209'081.58. Les dépenses pour l'informatique progressent de + CHF 241'167.49. Le reste des écarts est bien moindre et dépend souvent d'événements très aléatoires (renouvellement).

Les **loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation** présentent une forte augmentation de + CHF 556'029.07. C'est le coût d'utilisation des véhicules UTIX qui en est la raison principale avec + CHF 447'410.49. Les loyers payés par l'Etat augmentent également de + CHF 97'698.30.

Le commentaire pour les écarts au budget reste pleinement valable pour l'écart aux comptes en ce qui concerne les **dédommagements** qui sont plus faibles qu'en 2014 avec - CHF 40'138.39, malgré une augmentation de + CHF 71'750.50 pour le seul Fonds cantonal pour l'emploi. Les déplacements coûtent CHF 79'447.15 de moins dans le cadre de l'école obligatoire, dont les charges sont soumises à répartition avec les communes.

L'augmentation enregistrée concernant les **réévaluations sur créances** de + CHF 159'046.90 s'explique principalement par les éliminations des créances fiscales (+ CHF 179'937.70; imputées centralement à la Trésorerie générale).

Enfin, les **diverses charges d'exploitation** auraient dû largement diminuer, les cotisations étant dorénavant imputées à la rubrique 3130. Fort d'une augmentation substantielle de + CHF 619'355.92 au titre de l'assistance judiciaire gratuite, la rubrique affiche finalement une hausse de + CHF 114'034.88.

Charges d'armement

Cette rubrique (32) existe dans un esprit de concordance et d'harmonisation des pratiques comptables. Seul le niveau fédéral l'utilise.

Amortissements du patrimoine administratif

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	17'095'000	16'981'653.00	-113'347.00	-0.66%
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	17'095'000	16'981'653.00	-113'347.00	-0.66%

Par rapport au budget, la diminution est de - CHF 113'347.00.

Les taux d'amortissement linéaires retenus et appliqués à la valeur à neuf sont :

- 2,5 % pour les terrains aménagés et ouvrages de génie civil (routes, ponts, canaux, étangs et forêts)
- 3 % pour les bâtiments et terrains bâtis
- 10 % pour le mobilier
- 10 % pour les subventions d'investissement (rubrique 3660.00)
- 12,5 % pour les véhicules
- 20 % pour les machines
- 25 % pour les équipements informatiques et logiciels

Amortissements des immobilisation corporelles du patrimoine administratif (rubrique 600.3300.00)

Catégories	Valeur à neuf estimée au 01.01.2015	Taux d'amortissement	Durée de vie en années	Montant de l'amortissement 2015
Terrains aménagés	4'553'587.50	2.50%	40.0	113'840.00
Ouvrages de génie civil	194'400'403.82	2.50%	40.0	4'860'010.00
Terrains bâtis	174'230'025.29	3.00%	33.3	5'129'103.00
Mobilier	438'026.01	10.00%	10.0	43'803.00
Véhicules	3'929'369.50	12.50%	8.0	491'171.00
Informatique (hardware et software)	10'547'167.54	25.00%	4.0	2'636'792.00
Equipements mobiliers	18'534'669.77	20.00%	5.0	3'706'934.00
Totaux	406'633'249.44	4.18%	23.9	16'981'653.00

Pour connaître l'entier de l'effort d'amortissement, il faut encore additionner l'amortissement des subventions d'investissements également classé par nature, soit à la rubrique 36 (3660 de CHF 18'864'996.00 précisément). La variation prise alors globalement entre ces deux rubriques est de - CHF 132'351.00.

Par rapport aux comptes 2014, la différence globale (rurb. 3300.00 et 3660.00) est de - CHF 849'968.00. Cet écart provient principalement de l'effet conjugué de l'évolution annuelle des montants des subventions (- CHF 1'049'235.00) par rapport au solde à amortir. Cette variation, certes plus forte, était déjà attendue lors des prévisions émises lors de l'établissement du plan financier 2012-16.

Charges financières

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
34	CHARGES FINANCIERES	7'294'700	6'952'341.52	-342'358.48	-4.69%
340	Charges d'intérêts	7'235'300	6'541'103.09	-694'196.91	-9.59%
342	Frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs	3'200	2'810.45	-389.55	-12.17%
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	56'200	47'504.10	-8'695.90	-15.47%
349	Différentes charges financières	0	360'923.88	360'923.88	

L'essentiel de la baisse est imputable aux **charges d'intérêts** (engagements courants, à court et long termes) qui diminuent de - CHF 342'358.48 à la faveur de taux d'intérêts à des niveaux historiquement toujours encore plus bas et d'un excédent de financement. Au 31 décembre 2015, les engagements à court terme ont diminué de 11,2 millions et ceux à long terme sont restés stables à 230,0 mios. Le taux moyen des dettes consolidées est proche de 2,00%. La durée passe de 13,6 à 12,4 ans. La mesure de recapitalisation de la Caisse de pensions y exerce une forte influence (taux de 3% sur 30 ans).

Il n'y a pas eu de **pertes de change réalisées** concernant les différences de cours sur le compte courant en euro en 2015.

Par **frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs**, il faut entendre les droits de garde pour les dépôts des titres.

Les **charges pour biens-fonds, patrimoine financier** permettent de préciser l'appartenance de ces charges au patrimoine financier. Cette dépense concerne les charges de maintien de la valeur des places de parc de l'ancien dépôt Warteck à Delémont, ainsi que les charges d'une partie des locaux du Service des arts et métiers (- CHF 9'295'20). C'est leur appartenance au patrimoine financier qui exige ce niveau de détail supplémentaire. Aucune autre variation significative n'est à signaler par rapport au budget.

Enfin, les **différentes charges financières**, nouvelles, dès l'entrée en vigueur de taux d'intérêts négatifs, reprennent les charges y relatives (CHF 360'923.88) par rapport aux swaps.

Par rapport aux comptes 2014, les **charges d'intérêts** augmentent de + CHF 355'132.16, dont + CHF 360'923.88 au titre des intérêts négatifs. Cette charge supplémentaire est compensée partiellement par des recettes en provenance des

intérêts reçus lors d'emprunts et comptabilisés pour CHF 168'000.- dans les recettes (rubrique 449 autres revenus financiers).

Il faut rappeler que chaque fin d'année est marquée par un besoin naturel accru en liquidités (double paie de décembre, volume triple de factures), mais surtout la moitié du paiement annuel à la RPT n'est versé qu'au début janvier suivant. Ce sont environ 83,4 millions de francs.

Pour rendre la comparaison plus pertinente, dans les explications qui suivent, les intérêts des emprunts avec contrats swap sont comptés en net. L'évolution du total des intérêts passifs depuis 2001 (y compris intérêts négatifs dès 2015) est la suivante :

Année	Intérêts (mios)	Evolution (%)	En pour-cent des impôts(*)
2001	19,76	-3,8	10,1
2002	19,27	-2,5	9,1
2003	17,03	-11,6	8,0
2004	17,37	2,0	8,1
2005	15,66	- 9,8	6,3
2006	13,38	- 14,5	5,3
2007	11,50	-14,1	4,3
2008	10,82	-5,9	3,9
2009	9,30	-14,0	3,3
2010	7,98	- 14,2	2,8
2011	6,94	- 13,0	2,4
2012	5,65	- 18,6	1,8
2013	4,92	-13,0	1,5
2014	6,47	+31,7	2,0
2015	6,72	+3,8	2,1

*Total des impôts cantonaux, directs et indirects (rubrique 40).

Attributions aux fonds et financements spéciaux

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	10'336'400	11'376'114.09	1'039'714.09	10.06%
350	Attributions aux fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers	82'000	32'400.00	-49'600.00	-60.49%
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux du capital propre	10'254'400	11'343'714.09	1'089'314.09	10.62%

L'origine des fonds est différenciée entre fonds et financements spéciaux de **capitaux propres** et ceux de **capitaux de tiers**. Les derniers nommés se cantonnent au Fonds de la coopération et aux liens avec le Territoire de Belfort (CHF 32'400.00). L'absence de versement au canton de Bâle-Ville explique la diminution de - CHF 49'600.00 .

Les **attributions aux fonds et financements spéciaux du capital propre** augmentent pour des facteurs uniques de + CHF 1'089'314.09. Le Fonds cantonal pour l'emploi qui détaille ses attributions et prélèvements pour chacun de ses programmes y participe pour + CHF 214'077.58. Une fois n'est pas coutume, les multiples mises en réserve forestières y concourent également pour + CHF 615'922.70 via le Fonds de réserve forestier (anticipation). Le solde des variations sont inférieures à 82'000 francs chacune (contributions de remplacement ; abris PC).

Par rapport aux comptes 2014, il s'agit d'une progression globale des attributions aux différents fonds (quasi exclusivement de capital propre) pour + CHF 310'449.09. Les principales variations sont imputées :

- au Fonds de réserve forestier (anticipation ; avec + CHF 615'922.70) ;
- au Fonds de péréquation cantonale (+ CHF 469'072.45) ;
- et la double écriture au Fonds de l'emploi avec - CHF 751'557.86 (alimentation unique de + CHF 1,0 mio de l'Etat en 2014) et sur les attributions usuelles (+ CHF 213'262.63).

Charges de transfert

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
36	CHARGES DE TRANSFERT	427'382'700	415'915'397.31	-11'467'302.69	-2.68%
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	16'150'500	16'298'760.40	148'260.40	0.92%
361	Dédommagements à des collectivités publiques	69'455'000	73'060'080.74	3'605'080.74	5.19%
362	Péréquation financière et compensation des charges	12'950'000	12'468'751.00	-481'249.00	-3.72%
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	309'933'200	295'213'075.12	-14'720'124.88	-4.75%
365	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	0	0.00	0.00	
366	Amortissements, subventions d'investissements	18'884'000	18'864'996.00	-19'004.00	-0.10%
369	Différentes charges de transfert	10'000	9'734.05	-265.95	-2.66%

La rubrique reprend, comme son libellé l'indique, l'ensemble des transferts effectués au bénéfice d'autres niveaux de collectivités publiques (Confédération, communes), syndicats, entreprises ou même de tiers (y compris les ménages).

La rubrique 36 **charges de transfert** reste, de loin, la plus importante, tant en valeurs absolues qu'en importance avec quelques 56,39% (contre 56,43% en 2014) des charges réelles de l'Etat. Elle affiche une diminution de - CHF 11'467'302.69, dont - CHF 11,9 mios au titre d'une réimputation comptable par nature plus juste de subventions agricoles (notamment en faveur de la qualité écologique), ces transferts étant des subventions fédérales redistribuées. Il s'agirait alors d'une augmentation de + CHF 463'810.56 ou + 0,11% par rapport au budget. La correction avait déjà été opérée dans le cadre du bouclage 2014, la comparaison n'est donc biaisée que pour le budget. Ainsi, par rapport aux comptes 2014, la hausse reprend avec + CHF 4'918'809.17 ou + 1,21%. Du point de vue des charges, la maîtrise de la rubrique 36 reste le principal défi à court terme quant à l'atteinte d'un équilibre durable.

Les comptes terminent à + CHF 148'260.40 pour la rubrique **quotes-parts de revenus destinées à des tiers**. La rétrocession de part à la Confédération pour les passeports progresse de + CHF 118'898.80, comme la part IFD aux autres cantons (+ CHF 78'798.70). La part des communes au produit de l'impôt sur les travailleurs frontaliers augmente de + CHF 75'054.00 francs, malgré un montant estimé de CHF 291'000 francs au titre de la neutralisation des effets des mesures OPTI-MA pour les communes. La partie « enseignement » (CHF 508'000 francs) est centralisée et imputée à la rubrique 500.4612.00 Parts des communes. Dans les deux cas de figure,

il s'agit d'un montant estimatif qui sera corrigé au bouclage suivant (comptes 2016 en février 2017) et ainsi de suite pour les années suivantes. Par contre, la part des communes au produit des successions diminue de - CHF 134'387.00, en fonction de l'évolution de la masse soumise.

Les **dédommagements à des collectivités publiques** progressent de + CHF 3'605'080.74 et représentent l'essentiel de la variation de la rubrique.

Les hospitalisations extérieures présentent une hausse de + CHF 4'160'187.70 à CHF 36,4 millions de francs. L'ensemble des filières de la formation professionnelle délivrée par des hautes écoles à l'extérieur du canton affiche un solde négatif de - CHF 403'268.62. Plusieurs types d'écoles présentent pourtant une forte variation :

- universités cantonales avec + CHF 678'725.50 ;
- formation professionnelle initiale BEJUNE avec + CHF 217'738.00 ;
- formation scolaire générale secondaire II BEJUNE avec - CHF 225'780.00 ;
- filière HEP-BEJUNE avec - CHF 251'446.47 ;
- et filières HE-ARC avec - CHF 921'976.20.

La **péréquation financière et compensation des charges (système cantonal)** enregistre une diminution de - CHF 481'249.00. Cette variation s'explique quasi exclusivement par la comptabilisation en net alors que la budgétisation s'opère en brut; les prestations délivrées restant strictement identiques. Les dépenses à charge du Fonds de péréquation financière diminuent de - CHF 481'184.00.

Tout d'abord, rappelons que les **subventions à des collectivités et à des tiers** pèsent CHF 295'213'075.12 ou quelques 40,03% des charges réelles de l'Etat (40,22% en 2014). Par rapport au budget, les comptes sont largement plus bas de - CHF 14'720'124.88. La raison a été développée dans le commentaire introductif de la rubrique 36. Corrigé de cet effet comptable, les comptes 2014 auraient tout de même enregistré une diminution de - CHF 2'789'011.63 ou - 0,93% par rapport au budget, mais une hausse de + CHF 2'331'822.82 ou + 0,80% par rapport à 2014. Ce qui est un résultat encourageant. Toutefois, ce taux de croissance, même en nette régression, reste légèrement supérieur au taux moyen sur l'ensemble des charges (+ 0,68 %, hors écriture extraordinaire).

Les principales progressions se trouvent :

- aux hospitalisations extérieures (+ CHF 4'160'187.70) ;
- au financement de l'Hôpital du Jura (+ CHF 1'681'436.70);
- au financement des soins avec + CHF 909'753.83. A considérer globalement avec le résultat financier des établissements médico-sociaux en amélioration de - CHF 126'172.02, mais également avec les autres établissements jurassiens répertoriés pour + CHF 81'583.60;

- au solde dû aux communes à la répartition des charges de l'action sociale avec + CHF 822'130.12 ; les dépenses dites "communales" progressant plus vite que les dépenses "dites cantonales". Il s'agit notamment des crèches et de l'aide individuelle;
- à l'Association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM) avec + CHF 529'332.42 ;
- à la participation des communes aux transports d'élèves de l'école obligatoire avec + CHF 378'197.40 ;
- aux subventions aux institutions scolaires extracantonales (+ CHF 350'063.20) ;
- et aux allocations familiales pour personnes sans activité lucrative avec + CHF 332'843.75.

Les principales baisses sont :

- les subventions dans le domaine agricole avec - CHF 11'931'113.25 (dont qualité écologique et du paysage, protection des ressources ; cf. commentaire introductif);
- les prestations complémentaires (- CHF 1'969'940.05);
- le financement de l'ensemble des unités psychiatriques (- CHF 1'355'511.01) à considérer globalement avec les hospitalisations extérieures depuis la fermeture en juillet 2014 de l'Unité hospitalière médico-psychologique);
- les bourses d'étude (- CHF 1'122'580.00);
- la subvention aux transports publics (- CHF 766'367.15);
- le Fonds du tourisme (- CHF 503'723.85);
- les placements extérieurs dans les institutions sociales extracantonales (- CHF 453'638.50);
- à la contribution à la réduction des primes-maladie (- CHF 400'000.00, surestimation du budget, pour cause de mauvaise imputation de l'effet OPTI-MA) ;
- les dépenses d'assistance (- CHF 367'689.25);
- la part du Canton aux allocations familiales fédérales agricoles (- CHF 263'248.00) ;
- la subvention aux écoles privées (- CHF 234'277.20) ;
- et l'assistance (secteur d'insertion; - CHF 200'373.60).

Il n'y a aucune **réévaluation des participations du patrimoine administratif**.

Concernant les **amortissements des subventions d'investissements** (cf. première explication de la présente rubrique 36 mais également celle de la rubrique 33), le taux d'amortissement linéaire retenu est de 10 %. L'exception à ce principe se réfère aux subventions accordées à la Confédération concernant la reprise par cette dernière de la propriété de l'A16 qui sont amorties à raison de 2,5 % par année. Pour cette rubrique, les amortissements 2015 ont été évalués ainsi :

Amortissements des subventions d'investissements (rubrique 600.3660.00)

Catégories	Valeur à neuf estimée au 01.01.2015	Taux d'amortissement	Durée de vie en années	Montant de l'amortissement 2015
Subventions à la Confédération	59'506'382.98	2.50%	40.0	1'487'660.00
Subventions aux cantons	320'666.67	10.00%	10.0	32'067.00
Subventions aux communes	63'612'530.37	10.00%	10.0	6'361'253.00
Subventions aux entreprises publiques	50'699'460.87	10.00%	10.0	5'069'946.00
Subventions aux entreprises privées	54'803'470.90	10.00%	10.0	5'480'347.00
Subventions aux org. privés sans but lucratif	720'000.00	10.00%	10.0	72'000.00
Subventions aux ménages privés	3'320'299.00	10.00%	10.0	332'030.00
Subventions à l'étranger	296'925.22	10.00%	10.0	29'693.00
Totaux	233'279'736.00	8.09%	12.4	18'864'996.00

Enfin, pour terminer, les **différentes charges de transfert** regroupent uniquement la redistribution de la taxe CO₂ (selon la masse salariale). On peut noter que pour une part, ce montant est porté directement en déduction de la masse salariale des enseignants et donc allège également la part des communes via la répartition des charges de l'enseignement. La comptabilisation suit ici le principe du produit brut (pour la charge). Le montant est plus qu'aléatoire, tant les informations à son sujet sont rares.

Par rapport aux comptes 2014, la rubrique 36 augmente de + CHF 4'981'809.17 ou + 1,21%. Cf. commentaire introductif de l'écart de la rubrique 36 par rapport au budget. Une majeure partie de ces charges concerne des tâches qui "s'imposent" aux cantons et sont structurelles, tout en s'inscrivant dans la durée. Les défis futurs de financement se situent dans cette rubrique et particulièrement la sous-rubrique 363.

Les principales augmentations par rapport aux comptes 2014 sont :

- les hospitalisations extérieures, + CHF 4'624'551.50 ;
- le financement des soins, + 1'873'957.46;
- l'Hôpital du Jura, + CHF 1'802'378.35;
- le solde dû aux communes à la répartition des charges de l'action sociale, + CHF 1'801'881.47;
- la contribution aux prestations complémentaires, + CHF 1'326'999.70;
- la contribution à la réduction des primes d'assurance-maladie, + CHF 382'000.00 ;
- la subvention aux institutions scolaires extracantonales, + CHF 347'103.68 ;
- les allocations familiales aux personnes sans activité lucrative, + CHF 273'011.30 ;
- et la participation des communes aux transports d'élèves (école obligatoire), + CHF 220'317.40.

A l'inverse, les principales diminutions de la rubrique 36 concernent :

- les subventions à l'AJAM, - CHF 1'434'082.67;

- la formation professionnelle dans les hautes écoles hors canton, - CHF 1'239'433.14;
- les amortissements des subventions d'investissements, - CHF 1'049'235.00 ;
- les subventions aux institutions sociales jurassiennes, - CHF 870'204.50;
- les établissements médico-sociaux, - CHF 646'172.05;
- les bourses d'études, - CHF 621'405.00 ;
- la Fondation d'aide et de soins à domicile, financée entre le domaine de la santé et celui de l'action sociale, - CHF 600'000.00;
- les dépenses à charge du Fonds de soutien stratégique, - CHF 488'592.00 ;
- les unités psychiatriques, - CHF 301'235.84;
- la part du Canton aux allocations familiales fédérales agricoles, - CHF 277'595.30 ;
- et les Services sociaux régionaux, - CHF 224'453.80.

Subventions redistribuées

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	99'064'600	110'572'581.66	11'507'981.66	11.62%

Cette catégorie de dépenses est **neutre** à l'égard du compte de résultats, puisqu'elle a son pendant dans la colonne des revenus (subventions à redistribuer : rubrique 47). Comme aux comptes 2014, le résultat global est très éloigné du budget avec + CHF 11'507'581.66 ou + 11.62%. Cette progression s'explique par deux effets importants contraires. Ainsi, si la situation a été évoquée au budget 2015, les comptes 2014 (mais également le budget 2016) ont permis de mieux correspondre à la nature comptable par une meilleure imputation des subventions fédérales pour le développement agricole, ici + CHF 11,3 mios par rapport au budget aux subventions fédérales à redistribuer. Donc, les paiements directs peuvent être considérés comme stables par rapport aux comptes 2014 (CHF 110,9 mios), qui eux montraient une variation de - 5,5 mios.

La politique régionale au Service de l'économie (- CHF 390'617.30) et l'obtention de subventions fédérales pour l'agglomération de Delémont (+ CHF 506'000.00) représentent les deux autres variations significatives.

Par rapport aux comptes 2014, on observe également, globalement et logiquement la stabilité des subventions redistribuées (avec la même explication que pour le budget) pour - CHF 0,3 mio. Toutefois, le domaine agricole diminue de - CHF 1'172'526.75, alors que le domaine de l'environnement pour + CHF 306'774.41 complète la subvention à l'agglomération de Delémont (+ CHF 506'000.00).

Charges extraordinaires

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	0	17'000'000.00	17'000'000.00	
389	Attribution(s) au capital propre	0	17'000'000.00	17'000'000.00	

Cette catégorie (38) est rarement utilisée. Au titre de l'exercice 2015, une attribution de + CHF 17,0 mios a été inscrite à la réserve pour risques conjoncturels. Par rapport aux comptes 2014, l'augmentation est de + CHF 14,5 mios.

Imputations internes

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
39	IMPUTATIONS INTERNES	334'500	334'500.00	0.00	0.00%
391	Prestations de services	276'500	276'500.00	0.00	0.00%
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'500	15'500.00	0.00	0.00%
393	Frais administratifs et d'exploitation	34'500	34'500.00	0.00	0.00%
395	Amortissements planifiés et non planifiés	8'000	8'000.00	0.00	0.00%

Ce poste est également compensé par son pendant dans la colonne des produits (rubrique 49). Avec + CHF 37'500.00 au total, les imputations internes se différencient uniquement des comptes 2014 car il y a parfaite équivalence au budget que par le forfait sur une année complète pour la gestion de la Caisse des épizooties (+ CHF 37'500). Cette rubrique reprend essentiellement des frais de gestion (épizooties, péréquation, tourisme et déchets pour CHF 200'000.00).

Pour rappel, la rubrique 391 **Prestations de services** concerne encore l'estimation du travail des huissiers et de la secrétaire de la Commission de gestion et des finances soutenant le Parlement et son secrétariat.

E) REVENUS

Revenus fiscaux

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
40	REVENUS FISCAUX	330'470'000	341'092'889.80	10'622'889.80	3.21%
400	Impôts directs, personnes physiques	221'835'000	237'416'137.39	15'581'137.39	7.02%
401	Impôts directs, personnes morales	57'380'000	51'707'897.16	-5'672'102.84	-9.89%
402	Autres impôts directs	22'400'000	23'046'920.15	646'920.15	2.89%
403	Impôts sur la propriété et sur la dépense	28'855'000	28'921'935.10	66'935.10	0.23%

En matière de **revenus fiscaux**, l'année 2015 a été marquée par plusieurs événements uniques ou extraordinaires très importants :

- la suspension de la baisse linéaire annuelle du barème fiscal de 1% (amélioration de CHF 2,0 mios pour les personnes physiques et + CHF 0,5 mio pour les personnes morales, reprise dès 2016) ;
- le traitement des derniers dossiers en lien avec l'amnistie fiscale extraordinaire (8,7 mios, mais + 7,7 mios par rapport au budget) ;
- et l'impact négatif et immédiat de la décision du 15 janvier 2015 de la BNS sur les taxations et les recettes des personnes morales (- CHF 5,7 mios).

Au final, **la rubrique 40** présente un résultat global très largement supérieur aux prévisions avec + CHF 10,6 mios ou + 3,21 % (+ 12,1 mios ou + 3,76% en 2014). Il s'agit de la 2^e plus forte progression de ces quatre dernières années (+ 2,34% aux comptes 2012 et + 1,51% en 2013).

Pour la deuxième année consécutive, les **impôts directs des personnes physiques** affichent également une très sensible progression (+ 15,6 mios ou + 7.02%). L'exercice 2015, comme 2014, doit beaucoup à l'important succès de l'amnistie fiscale et à la fin du traitement des derniers dossiers y relatifs. Ainsi, les amendes fiscales qui regroupent également le produit de l'amnistie (8,7 mios au lieu de 1,0 mio au budget) progressent de quelques + CHF 9,4 mios par rapport au budget. Le produit des personnes physiques affiche également une progression malgré l'effet de la correction entre couples mariés et concubins (- 7,0 mios/an dès 2014). L'évolution a notamment été soutenue par la suspension d'une année de la baisse linéaire du barème (+ CHF 1,7 mio) et par le produit de l'impôt sur la fortune (+ CHF 3,8 mios). L'impôt à la source progresse de + CHF 0,6 mio. L'impôt des frontaliers est dans la cible avec une variation de + CHF 125'598.30 par rapport à un montant global de CHF 23,7 mios.

Après avoir stagné en 2014 (- CHF 0,2 mio sur CHF 52,1 mios), l'ensemble du produit de **l'impôt sur les personnes morales** s'inscrit en forte baisse avec - CHF 5,7 mios de francs. Historiquement, sans atteindre le niveau projeté au budget pour les raisons extraordinaires évoquées, il reste cependant au niveau élevé de l'année 2014 et même supérieur au niveau du budget 2016 (51,7 mios au lieu de 48,5 mios). Les perspectives demeurent incertaines.

Les **autres impôts directs** affichent également et nouvellement une augmentation de + CHF 646'920.15 ou + 2,89 %. Les impositions spéciales sont en hausse de + CHF 516'180.05, l'impôt sur les gains de loterie augmente de + CHF 184'796. Enfin, les très volatiles droits de mutation et gages immobiliers se stabilisent avec une légère augmentation de quelque + CHF 63'132.90 ou + 0,61 % après avoir chuté de - CHF 1,57 mio en 2014. L'impôt sur les gains immobiliers, avec CHF + 554'745.90, compense la diminution de celui sur les successions et donations (- CHF 671'935.10). Ici également, la volatilité est importante.

Enfin, la dénomination **impôts sur la propriété et sur la dépense** se réfère principalement à la taxe sur les véhicules qui correspond au budget avec +CHF 68'139.10. Ces recettes dépendent du parc de véhicules et notamment de son poids (principaux critères de détermination).

Par rapport aux comptes 2014, la progression de la rubrique 40 n'est plus que de + CHF 6,6 mios (+ 17,2 mios en 2014 ; CHF 5,8 mios en 2013) et reste très éloignée de la progression de + CHF 22,2 mios enregistrée entre les comptes 2011 et 2012. Les évolutions particulières sont très volatiles et parfois largement contraires. L'évolution défavorable du produit des personnes morales reste la principale explication. Toutefois, cela n'en reste pas moins un nouveau sommet, atteint essentiellement grâce à la variation enregistrée et très contrastée des personnes morales (- CHF 0,4 mio) contre celle des personnes physiques (+ CHF 5,5 mios).

Les principales variations 2014/2015 sont les suivantes :

	<u>En francs</u>	<u>En %</u>
Impôt (+variations) sur la fortune des pers. physiques	+ 1'883'548.95	+ 12,27 %
Impôt des frontaliers	+ 1'737'305.30	+ 7,90 %
Amnistie fiscale (dont rappels ordinaires et amendes)	+ 1'591'957.90	+ 14,29 %
Droits de mutation et de gages immobiliers	+ 1'383'520.15	+ 15,41%
Impositions spéciales	+ 749'266.70	+ 16,41%
Taxes des véhicules	+ 497'820.10	+ 1,75 %
Impôt sur les gains de loterie	+ 328'257.30	+ 209,70 %
Impôt sur les gains immobiliers	+ 320'916.20	+ 8,16 %
Impôt (+ variations) sur le revenu des pers. physiques	+ 188'822.40	+ 0,11 %
Imposition à la source	+ 109'329.94	+ 1,66 %
Impôts des personnes morales (tout type)	- 363'227.24	- 0,70 %
Impôts de successions et de donation	- 1'781'025.55	- 40,39 %

Les variations pour les impositions spéciales, les gains immobiliers, les droits de mutation et les impôts de successions sont dues à des facteurs imprévisibles (nombre et importance des cas) qui peuvent fortement varier d'une année à l'autre. Globalement, on assiste pour ces impôts à nouveau à une augmentation.

D'une manière générale, ces chiffres sont « réjouissants », la suite est, elle, beaucoup plus incertaine. En effet, le développement récent, mais surtout la résilience de l'économie à la conjoncture générale a permis une importante et nécessaire contribution ces dernières années. Au premier rang, l'amnistie fiscale extraordinaire a largement et durablement amélioré le produit de l'impôt. Il ne sera plus possible de compter sur les progressions ou les effets des compensations passées. Dès 2016, la diminution linéaire du barème d'impôt va reprendre. A terme, la réforme des entreprises III va complètement changer le paysage fiscal et peut-être économique suisse dès 2019, voire même avant, car les sociétés anticipent partiellement.

Revenus régaliens et de concessions

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
41	REVENUS REGALIENS ET DE CONCESSIONS	4'604'200	13'891'184.09	9'286'984.09	201.71%
410	Revenus régaliens	651'500	670'303.19	18'803.19	2.89%
411	Banque Nationale Suisse	2'700'000	11'758'677.00	9'058'677.00	335.51%
412	Revenus de concessions	1'252'700	1'462'203.90	209'503.90	16.72%

Cette rubrique, pour notre canton, regroupe essentiellement notre part au bénéfice de la **Banque nationale suisse**, dont nous sommes actionnaires-proprétaires. Pour mémoire, sa valeur a été réduite de - 60% dès 2012. Fort de son résultat exceptionnel de + 38,3 mias de francs, notre institut central a retenu de doubler son versement (+ CHF 9,1 mias par rapport au budget cantonal) aux collectivités publiques en 2015 (versement l'année suivante), ce qui compense l'absence de versement en 2014 au titre de l'exercice 2013 (perte de - CHF 9,1 mias). Pour l'exercice 2015, malgré une prévision de perte de - CHF 23,0 mias, le versement sera effectué en 2016, ce qui n'a pas été retenu au budget et l'améliorera d'autant. Cette succession de chiffres tous aussi impressionnants les uns que les autres démontre bien l'incroyable difficulté de la prévision et de l'équilibrisme budgétaires en cette période déjà caractérisée par un niveau d'incertitude rarement atteint. Le sort de cette seule rubrique peut totalement changer la physionomie des budgets et des comptes, voire déclencher la prise de mesures supplémentaires pour satisfaire notamment au mécanisme constitutionnel de frein à l'endettement. Confédération et cantons y sont tous confrontés.

Les **revenus régaliens** (rubrique 410 ; chasse, pêche, sels) sont stables avec + CHF 18'803.19 ou + 2,89 %.

Contrairement à l'année 2014, les **revenus de concessions** (auberges, concessions hydrauliques, armes, explosifs, Fonds des déchets et Fonds des dommages causés par les éléments) progressent de + CHF 209'653.90, dont + CHF 198'636.25 pour le seul Fonds pour la gestion des déchets.

Par rapport aux comptes 2014, la hausse est de + CHF 11'601'609.17 et s'explique quasi exclusivement par l'effet BNS pour + CHF 11'758'677.00.

Revenus des biens

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
42	TAXES	39'552'600	42'717'772.16	3'165'172.16	8.00%
420	Taxes d'exemption	600'000	564'560.00	-35'440.00	-5.91%
421	Emoluments administratifs	19'088'100	20'263'392.44	1'175'292.44	6.16%
422	Recettes hospitalières et établissements spécialisés, pensions	537'000	702'556.90	165'556.90	30.83%
423	Ecolages et taxes de cours	1'068'100	1'323'991.45	255'891.45	23.96%
424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	1'392'400	1'415'510.15	23'110.15	1.66%
425	Recettes sur ventes	2'682'100	3'066'787.15	384'687.15	14.34%
426	Remboursements	12'376'400	13'407'693.08	1'031'293.08	8.33%
427	Amendes	1'808'500	1'973'280.99	164'780.99	9.11%

Mis à part les taxes d'exemption, moindres qu'au budget, toutes les sous-rubriques s'affichent en hausse faisant progresser son total de + CHF 3,2 mios.

Sous **taxes d'exemption**, les taxes d'exemption de constructions d'abris en faveur du Fonds des contributions de remplacement représentent l'unique écriture pour un montant et une variation de - CHF 35'440.00.

Les **émoluments administratifs** augmentent largement de + CHF 1'175'292.44 ou + 6,16%. Les émoluments et autres frais judiciaires prononcés par le Tribunal de première instance progressent de + CHF 375'666.10, les trois Offices des faillites et poursuites suivent avec + CHF 329'036.48, l'Office des véhicules avec + CHF 205'226.00, le Service de la population avec + CHF 190'935.08 et le Service de la consommation et des affaires vétérinaires avec + CHF 180'114.05. La principale baisse concerne la Police cantonale avec - CHF 249'021.42.

Les **recettes hospitalières et établissements spécialisés, pensions** augmentent de CHF 165'556.90. La variation provient des remboursements de frais de détention (+ CHF 160'989.05).

Les **écolages et taxes de cours** augmentent à nouveau fortement de + CHF 255'891.45. Une écriture du Fonds cantonal pour l'emploi concernant la participation de privés aux cours pour + CHF 292'749.90 explique cette différence. Toutes les variations d'écolage scolaires ou de la formation post-obligatoire sont moindres et surtout se compensent.

Les **taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services** progressent de + CHF 23'110.15. L'explication tient principalement à la hausse de la contribution au Fonds de soutien aux formations professionnelles pour + CHF 52'382.45, mais également à de moindres produits du travail à la Division technique du CEJEF (- CHF 27'153.20).

Les **recettes sur ventes** affichent une augmentation de + CHF 384'687.15 par rapport au budget. Les ventes de la division technique du CEJEF diminuent de - CHF 75'787.10, tout comme les ventes de bois issu des Forêts domaniales de - CHF 182'100.45. A contrario, l'exercice 2015 est marqué par des recettes en faveur du Fonds de réserve forestier (anticipation) pour + CHF 615'922.70.

Les **remboursements** augmentent de + CHF 1'031'293.08 ou + 8,33%. Comme variations significatives, on peut citer :

- les remboursements dans le domaine routier tiennent le haut du pavé (cantonal, avec une restitution de CHF 370'687.94, puis une utilisation par la Route nationale de moyens pour l'Unité territoriale IX pour CHF 431'459.00 et enfin le Centre d'entretien A16 avec CHF 194'932.70) ;
- les remboursements des mesures du Fonds cantonal pour l'emploi avec + CHF 194'021.10 ;
- et les prestations informatiques à des tiers pour - CHF 215'134.85.

Enfin les **amendes** progressent de + CHF 164'780.99 ou + 9,11%, dont + CHF 190'087.50 au Ministère public.

Par rapport aux comptes 2014, l'ensemble des taxes progressent de + CHF 3'861'419.84 ou + 9,94%. L'évolution est contrastée et compensatoire entre les sous-rubriques. Les remboursements et les émoluments représentent respectivement les augmentations les plus importantes avec + CHF 1'805'190.21 (+ 15,56%) et + CHF 1'489'248.54 (+ 7,93 %). Les recettes hospitalières progressent de + CHF 265'977.25 et les ventes de + CHF 360'011.13.

En ne prenant que les variations les plus importantes, on constate que les augmentations apparaissent principalement dans :

- le domaine routier (Total: 1'431'391.89, dont Constructions routières : + CHF 209'227.60 et + CHF 615'341.59 au titre de la restitution de l'Unité territoriale IX ; les remboursements de frais A 16 augmentent de + CHF 445'609.00 pour la Route nationale ; enfin les remboursements du Centre d'entretien A16 augmentent également de + CHF 161'213.70) ;
- les recettes du Fonds de réserve forestier (anticipation ; + CHF 561'831.60) ;
- les remboursements au Fonds cantonal pour l'emploi (+ CHF 514'146.70) ;
- les émoluments et autres frais de justice prononcés par le Tribunal de première instance (+ CHF 458'760.90) ;

- et à l'Office des véhicules (+ CHF 419'389.36).

Ce sont les remboursements de frais à l'ensemble des divisions du CEJEF qui affichent globalement une diminution significative de - CHF 212'808.07.

Revenus divers

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
43	REVENUS DIVERS	151'800	138'351.15	-13'448.85	-8.86%
430	Revenus d'exploitation divers	128'800	106'781.35	-22'018.65	-17.10%
431	Activation de prestations propres	20'000	28'569.80	8'569.80	42.85%
439	Autres revenus	3'000	3'000.00	0.00	0.00%

La variation de la rubrique 43 s'explique par les **revenus d'exploitation divers** issus essentiellement des produits de confiscation (- CHF 7'798.10), la nouvelle ventilation du Fonds cantonal pour l'emploi (- CHF 13'820.55) et l'**activation de prestations propres** du Centre d'entretien A16 (+ CHF 8'569.80).

Les **autres revenus** concernent une écriture à la Division technique.

Par rapport aux comptes 2014, la hausse est de + CHF 5'974.14 ou + 4,51 %. La différence résulte du transfert du produit des confiscations (- CHF 8'067.16) à la Recette de district correspondante (effet comptable ; au bilan) et l'activation de prestations pour + CHF 12'397.20.

Revenus financiers

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
44	REVENUS FINANCIERS	9'853'900	9'595'606.90	-258'293.10	-2.62%
440	Revenus des intérêts	2'974'000	2'676'036.50	-297'963.50	-10.02%
441	Gains réalisés du patrimoine financier	50'000	1'200.00	-48'800.00	-97.60%
442	Revenus de participations du patrimoine financier	278'800	269'802.00	-8'998.00	-3.23%
443	Produit des biens-fonds du patrimoine financier	22'000	25'135.55	3'135.55	14.25%
445	Revenus financiers de prêts et de participations du patrimoine administratif	2'861'000	2'802'670.00	-58'330.00	-2.04%
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	1'187'300	1'067'260.00	-120'040.00	-10.11%
447	Produit des biens-fonds du patrimoine administratif	2'480'800	2'585'836.15	105'036.15	4.23%

Les **revenus financiers** diminuent globalement de - CHF 258'293.10 ou - 2,62%.

Les **revenus des intérêts** régressent de - CHF 297'963.50 francs, dont - CHF 263'082.28 pour les intérêts sur les créances.

Les **gains réalisés du patrimoine financier** sont quasiment inexistantes en 2015 avec - CHF 48'800.00 (remodelage du capital-actions des Salines du Rhin avec l'arrivée du Canton de Vaud en 2014 ; vente d'un terrain en 2015).

Les **revenus de participations du patrimoine financier** sont stables et affichent une très légère diminution de - CHF 8'998.00. La rubrique reprend essentiellement la part excédant les 51% au capital de la Banque cantonale.

Le **produit des biens-fonds du patrimoine financier** concerne les quelques loyers du patrimoine financier. Il n'y a guère de variation annuellement. En fait, la différenciation entre patrimoine administratif (de loin le plus important) et financier s'opère ici dès le budget 2012.

Les **revenus financiers de prêts et de participations du patrimoine administratif** diminuent de quelques - CHF 58'330.00 en provenance essentiellement des dividendes de la BCJ pour le 51% du capital (le solde figure au patrimoine financier). Le dividende des Salines du Rhin est plus bas qu'en 2014.

Les **revenus financiers d'entreprises publiques** (participation de l'Etablissement cantonal d'assurance -ECA-, rémunération de la garantie de la Banque cantonale du Jura -BCJ- et dividende BNS) diminuent de - CHF 120'040.00. La variation 2015 porte sur la participation pour CHF 180'000.00 au titre d'une mesure OPTI-MA de l'Etablissement cantonal d'assurance qui ne peut être comptabilisée au plus tôt que dans l'exercice 2015 de cette institution et donc dans la période 2016 dans la comptabilité de l'Etat.

Le **produit des biens-fonds du patrimoine administratif** (produits des locations d'immeubles ou de salles) augmente de + CHF 105'036.15 principalement par le produit des locations des bâtiments de l'Etat (+ CHF 70'924.65). Les divisions du CEJEF apportent une contribution positive de + CHF 26'558.50.

Sous **autres revenus financiers** figurent nouvellement les intérêts négatifs des emprunts.

Par rapport aux comptes 2014, les revenus des biens diminuent également mais de - CHF 178'398.36 seulement. Les **produits des biens-fonds du patrimoine administratif** augmentent de + CHF 272'468.55 (loyers + CHF 273'001.45) et les **autres revenus financiers** de + CHF 167'666.70 (intérêts négatifs). Par contre et sans surprise (cf. explication en relation avec le budget), les **gains réalisés du patrimoine financier** (absence de gains comptables) diminuent de - CHF 201'828.00 et finalement les **revenus des intérêts** baissent largement (- CHF 406'835.71 dont - CHF 343'321.84 au titre des créances).

Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
45	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	10'697'400	10'233'556.24	-463'843.76	-4.34%
450	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux de tiers	0	155'540.74	155'540.74	-
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capital propre	10'697'400	10'078'015.50	-619'384.50	-5.79%

Les prélèvements équivalent, pour chaque fonds, à la différence entre la somme des charges et celle des revenus. Les variations que l'on trouve ici ne sont qu'une conséquence comptable des variations expliquées dans l'ensemble des rubriques précitées. L'exercice 2014 avec CHF 10,5 mios représentait une année moyenne

normale. Le versement unique, comme en 2013 aux nouvelles communes fusionnées, explique l'importante différence (CHF 4,0 mios) qui peut être constatée, il n'en a rien été en 2015. La diminution est encore de - CHF 463'843.76 ou - 4,34% par rapport au budget. Globalement, et c'est heureux, les fonds ont été moins mis à contribution, ménageant au passage la capacité propre d'autofinancement.

Traditionnellement, les **prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux de tiers** (cf. détails de la rubrique 35) limitent leur variation d'un budget à l'autre à une portion congrue. Cette année n'y déroge pas avec + CHF 155'540.74. Le Fonds pour la promotion du sport est concerné par un prélèvement de + CHF 29'494.79 (confirmation de la diminution des recettes). Enfin le Fonds de soutien aux formations professionnelles doit augmenter également son prélèvement (+ CHF 126'045.95).

Ce sont donc les **prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capital propre** qui diminuent de - CHF 619'384.50. Les autres écarts significatifs à signaler particulièrement sont - CHF 690'304.41 pour le Fonds de gestion des déchets et CHF 429'493.25 pour le Fonds du tourisme.

Du côté des hausses, on peut citer le Fonds de la coopération avec + CHF 264'079.08 du fait du remboursement de frais concernant la ligne Delle-Belfort (+ CHF 258'572.90). Enfin, on peut indiquer l'augmentation de + CHF 241'033.25 pour le Fonds cantonal pour l'emploi (à relativiser avec le détail des attributions figurant au commentaire de la rubrique 35). L'un dans l'autre, c'est la stabilité qui prédomine, hors alimentation unique du million de francs de l'Etat et de l'ensemble des communes à titre de renforcement de la fortune du Fonds cantonal pour l'emploi pour les éventuels besoins en périodes de moins bonne conjoncture.

Par rapport aux comptes 2014, comme évoqué dans l'introduction, la rubrique 45 diminue de quelques - CHF 225'014.55 ou - 2,15%.

Au niveau des **fonds de tiers** (+ CHF 50'304.41), le Fonds pour la promotion du sport est moins utilisé de - CHF 53'040.37, alors que le Fonds de soutien aux formations professionnelles avec + CHF 103'344.78 est plus utilisé.

Les principales variations concernent les **fonds de capital propre** (- CHF 275'318.96). La principale variation positive concerne le Fonds cantonal pour l'emploi avec + CHF 161'665.12. A contrario, les principales diminutions suivantes sont relevées :

- le Fonds de péréquation financière avec - CHF 285'512.00 ;
- le Fonds de la coopération avec - CHF 130'036.84 ;
- et le Fonds du tourisme avec - CHF 69'125.81.

Revenus de transfert

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
46	REVENUS DE TRANSFERT	400'890'500	384'025'983.41	-16'864'516.59	-4.21%
460	Quotes-parts à des revenus	37'604'000	38'192'934.04	588'934.04	1.57%
461	Dédommagements de collectivités publiques	106'254'200	101'619'599.52	-4'634'600.48	-4.36%
462	Péréquation financière et compensation des charges	173'511'000	173'028'742.00	-482'258.00	-0.28%
463	Subventions des collectivités publiques et des tiers	83'464'300	71'009'527.20	-12'454'772.80	-14.92%
469	Différents revenus de transferts	57'000	175'180.65	118'180.65	207.33%

A l'image de la rubrique 36 (cf. commentaires ad hoc), il s'agit de la rubrique de recettes la plus importante en termes absolus, devant les revenus fiscaux (rubrique 40). Elle illustre aussi bien la répartition des tâches Etat-communes (transferts des communes à l'Etat) que la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, particulièrement envers les autres cantons et, bien entendu, par rapport à la Confédération. Comme pour l'exercice 2014, autant la rubrique 46 que 36 sont marquées par le passage des subventions fédérales pour le développement agricole pour - CHF 11,3 mios à la rubrique 47 (et donc 37) des subventions fédérales à redistribuer (cf. commentaire introductif de la rubrique 37).

Les **quotes-parts à des revenus** augmentent de + CHF 588'934.04, fruit de multiples mouvements compensatoires. La part à l'impôt anticipé progresse de + CHF 1'258'801.00 et celle à l'IFD de + CHF 222'563.32. Par contre, la redevance poids lourds diminue de - CHF 417'923.00 et la part au produit des huiles minérales baisse de - CHF 313'068.33.

Les **dédommagements de collectivités publiques** diminuent largement de - CHF 4'634'600.48. Une meilleure maîtrise de charges signifie également des économies pour les co-financeurs. Ainsi, les répartitions des charges des communes à l'enseignement (- CHF 2'304'403.95) et aux transports publics (- CHF 250'320.00) s'inscrivent en large diminution. Malheureusement, le lien Confédération-canton est également soumis au même genre d'effet. Ainsi, l'offre de prestations de l'Unité territoriale IXb (exploitation et entretien de l'A16) trouve également un moins bon soutien fédéral avec - CHF 1'222'695.05 tout comme les subventions A16 avec - CHF 838'311.75.

Les montants issus de la **péréquation financière et compensation des charges** diminuent de - CHF 482'258.00. L'effet concerne essentiellement la péréquation financière cantonale. L'alimentation du Fonds cantonal de péréquation financière par les communes jurassiennes financièrement fortes présente une baisse de - CHF 481'701.00. Cet effet est comptable car le budget est établi en brut et les comptes en net (certaines

communes paient et reçoivent en même temps, ce qui explique la majorité de l'écart lorsque l'on considère l'effet net). Le solde de la différence entre les charges et les revenus reste le même, les prestations restant strictement identiques.

Les **subventions des collectivités publiques et des tiers** marquent une forte variation de - CHF 12'454'772.80, dont - CHF 11,93 millions au titre d'une meilleure correspondance de la nature comptable des subventions fédérales pour agriculture (qualité écologique) qui passent aux rubriques des subventions fédérales redistribuées 37 (voir commentaire ad hoc/47) et donc également aux subventions à redistribuer (rubrique 47). D'autres flux importants se compensent. Les variations négatives s'expliquent par :

- les subventions fédérales pour prestations complémentaires pour - CHF 615'898.00 ;
- les dédommagements et subventions fédérales (Fonds de l'emploi) pour - CHF 574'323.77 ;
- la participation des communes aux prestations complémentaires et à la réduction des primes d'assurance-maladie pour - CHF 165'529.00;
- la contribution cantonale à la Caisse des épizooties pour - CHF 139'462.55.

A l'inverse, la principale variation positive concerne les subventions fédérales au titre des routes principales pour + CHF 280'108.20.

Les **différents revenus de transferts** augmentent de + CHF 118'180.65 et concernent essentiellement le produit de la taxe CO2 (+ CHF 119'630.65), par nature difficilement estimable.

Par rapport aux comptes 2014, la variation est de + CHF 2'155'385.41.

Les principales variations positives se trouvent :

- à la part à l'impôt fédéral direct avec + CHF 1'246'469.44 ;
- aux subventions fédérales à la réduction des primes d'assurance-maladie pour + CHF 927'892.00 ;
- à la part à l'impôt anticipé avec + CHF 835'384.00 ;
- aux subventions fédérales à l'Unité territoriale IXb avec + CHF 580'318.70 ;
- aux recettes en faveur du Fonds de péréquation financière avec + CHF 507'196.00;
- à la part des communes à la répartition des charges de l'enseignement avec + CHF 489'582.00 ;
- aux subventions fédérales à la formation professionnelle en faveur des divisions du CEJEF (système de forfaits) avec + CHF 449'088.00 ;
- aux subventions fédérales (police) avec + CHF 339'374.45 ;
- à la part des communes aux prestations complémentaires avec + CHF 325'761.00 ;
- aux subventions fédérales pour prestations complémentaires pour + CHF 325'060.00 ;

- et aux subventions fédérales pour le Fonds cantonal pour l'emploi avec + CHF 200'065.48.

A l'inverse, les principales variations défavorables se trouvent :

- aux subventions fédérales en faveur des fouilles archéologiques A16 avec - CHF 2'023'897.70;
- aux subventions fédérales au titre des routes principales avec - CHF 656'858.25;
- aux recettes en faveur du Fonds de soutien stratégique en faveur des communes avec - CHF 488'592.00 ;
- au dédommagement des communes au Fonds cantonal pour l'emploi avec - CHF 268'396.00 ;
- à la part à l'impôt sur les huiles minérales avec - CHF 254'402.78 ;
- et à la part des communes à la réduction des primes d'assurance-maladie avec - CHF 177'414.00.

Observe-t-on un ralentissement ou un tassement de la dynamique des revenus de la rubrique 46 ?

Outre les subventions A16 qui s'éteignent logiquement avec l'achèvement de la construction de l'autoroute, sans nul doute, pour les prochaines années, l'expression de la générosité confédérale sera moins importante. Au gré de l'évolution des indices de ressources des cantons, les paiements RPT annuels stagnent actuellement à 166,8 mios entre 2014 et 2015. Les perspectives n'incitent guère à l'optimisme. Sachant que les revenus fiscaux propres (rubrique 40 ; 37% du total des revenus contre 18% pour les paiements RPT) connaissent également une tendance marquée au tassement, la couverture des charges et des projets nouveaux en sera d'autant plus difficile. Pour que la situation puisse être qualifiée d'équilibrée, les seuls paiements péréquatifs auraient dû augmenter de 6% par an, soit entre 9-10 mios. Ce n'est clairement plus le cas depuis 2015. Actuellement, à supposer que la situation ait été en équilibre lors de l'introduction du nouveau système de péréquation financière RPT en 2008, il y a insuffisance de couverture sur les anciens flux financiers qui comportaient des suppléments péréquatifs (charges mais surtout participation à des revenus fédéraux ; 347 mios en 2008). Le déséquilibre devrait être d'environ - CHF 14 mios de francs en 2015 et de - CHF 20 mios depuis 2008. Pourtant, les paiements annuels ont progressé de + 4,4% en moyenne annuelle. Mais les charges à couvrir évoluent en moyenne de + 2,6%, mais sur des montants trois fois supérieurs. Il aurait fallu un taux de croissance annuel des revenus de + 6,9% pour équilibrer la situation sur la période 2008-2015. Dans un contexte où :

- l'augmentation du produit intérieur brut ne dépasse pas + 1% actuellement ;
- l'évolution moyenne des charges est de + 2,6%, dont largement plus pour le domaine de la santé qui évolue de + 3,8% en moyenne nationale, mais de plus de 5% au niveau cantonal ;
- la quasi-totalité des cantons contributeurs à la RPT présentent également des déficits importants, voire abyssaux pour certains de Suisse centrale ;

- la décision des Chambre fédérales du 19 juin 2015 de réduire encore la dotation de base de la péréquation des ressources et ainsi les paiements...

va amplifier le déséquilibre.

Il faut aussi rappeler que la pression fiscale cantonale a été diminuée sur la période 2008-2015 (adaptations sectorielles, progression à froid, baisse linéaire du barème). Dans ces conditions, la gestion des finances cantonales, sur la période, présente un résultat globalement très satisfaisant eu égard au contexte particulièrement mouvant, incertain et complexe.

Subventions à redistribuer

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	99'064'600	110'572'581.66	11'507'981.66	11.62%

Ces subventions sont le pendant, dans la colonne des produits, des subventions redistribuées (rubrique 37). Les remarques faites à propos de celles-ci valent également pour les subventions à redistribuer.

Revenus extraordinaires

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
48	REVENUS EXTRAORDINAIRES	1'061'000	1'086'478.35	25'478.35	2.40%
480	Revenus fiscaux extraordinaires	1'061'000	1'086'478.35	25'478.35	2.40%

Cette catégorie **revenus fiscaux extraordinaires** regroupe essentiellement les actes de défaut de biens (CHF 1,1 mio) pour + CHF18'406.25.

Par rapport à 2014, il s'agit toutefois d'une diminution de - CHF 32'575.40. Le surplus représente spécifiquement l'élimination de notes de crédits prescrites de l'Office des véhicules. Les critères d'appartenance sont les mêmes que pour la rubrique 38 (cf. commentaire ad hoc).

Imputations internes

RUBRIQUES		BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
49	IMPUTATIONS INTERNES	334'500	334'500.00	0.00	0.00%
491	Prestations de services	276'500	276'500.00	0.00	0.00%
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'500	15'500.00	0.00	0.00%
493	Frais administratifs et d'exploitation	34'500	34'500.00	0.00	0.00%
494	Intérêts et charges financières théoriques	0	0.00	0.00	
495	Amortissements planifiés et non planifiés	8'000	8'000.00	0.00	0.00%

Ce poste est le pendant de la rubrique 39, où la prestation fournie est mise à charge (cf. commentaire ad hoc rubrique 39).

III. COMPTE D'INVESTISSEMENT

Les investissements nets 2015 de l'Etat s'élèvent à 34,0 mios alors que le budget se basait sur 39,5 mios. Celui-ci était inférieur de 8,9 mios à la tranche 2015 (48,4 mios) du plan financier adopté par le Parlement pour les années 2012 – 2016.

Des investissements inférieurs aux prévisions et un compte de résultats meilleur que prévu ont favorisé une augmentation du degré d'autofinancement 2015. Ce degré d'autofinancement s'établit à 108,3 % alors que le budget prévoyait 80,8 %. L'excédent de financement se monte à 2,8 mios au lieu d'un solde négatif prévu de 7,6 mios. La charge d'amortissement annuelle engendrée par les investissements nets effectués en 2015 s'élèvera ces prochaines années à 2,7 mios.

A) INVESTISSEMENTS NETS

	BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
Investissements nets	39'488'700	34'034'161.72	- 5'454'538.28	- 13.81 %

Les principaux écarts nets sont expliqués comme suit :

- la construction et l'aménagement de locaux pour les divisions santé-social-arts et commerciale avancent moins rapidement que prévu (- 1,8 mio) ;
- les travaux d'aménagement et d'assainissement à la Division technique de Porrentruy n'ont pas pu débuter aussi vite que prévu (- 1,4 mio) ;
- les travaux pour l'aménagement de routes cantonales n'ont pas avancé aussi rapidement que prévu, principalement pour les travaux OPAM entre Alle et Porrentruy, le pont Saint-Jean à Saint-Ursanne et la traversée de Fontenais (- 1,2 mio) ;
- les décalages de dépenses pour des équipements, mobiliers et véhicules (- 0,8 mio) ;
- le report des travaux d'itinéraires cyclables, principalement entre Boncourt et Porrentruy (- 0,6 mio) ;

- le solde des prêts LIM n'a pas pu être versé en 2015, car les décomptes nécessaires n'ont pas été fournis (- 0,5 mio) ;
- le décalage temporel pour le tronçon Le Noirmont – Le Boéchet (- 0,5 mio) ;
- le niveau inférieur de dépense pour l'A16 (- 0,4 mio) ;
- le montant plus élevé qu'attendu de dépenses pour la maintenance routière, dû au solde de travaux pour le secteur de « Choindez » (+ 0,8 mio) ;
- le report de 2014 de travaux liés à la réouverture de la prison de Delémont (+ 1,4 mio);

B) INVESTISSEMENTS BRUTS REALISES SUR LE TERRITOIRE CANTONAL

	COMPTES 2013	COMPTES 2014	BUDGET 2015	COMPTES 2015
Dépenses brutes	55'628'455.43	53'572'493.83	51'565'300	45'978'395.28
Participation fédérale à la construction de l'A16 ¹	109'947'474.94	100'267'671.45	81'700'000	73'024'937.06
Investissements bruts réalisés sur le territoire cantonal	165'575'930.37	153'840'165.28	133'265'300	119'003'332.34

Les investissements bruts réalisés sur le territoire cantonal sont bien inférieurs aux prévisions budgétaires (- 14,3 mios; + 10,70 %). Cela est dû à une diminution des travaux A16 ainsi qu'à un niveau d'investissement cantonal moins important que prévu.

¹ Y compris frais de personnel

C) RECAPITULATION PAR DEPARTEMENT

<i>Départements</i>	BUDGET 2015	COMPTES 2015			DIFFERENCES	
	<i>Invest. net</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Invest. net</i>	<i>Investissement net</i>	
Chancellerie	100'000	119'681.50	0.00	119'681.50	+ 19'681.50	+ 19.68 %
Santé, affaires sociales et personnel et communes	41'000	75'655.75	0.00	75'655.75	+ 34'655.75	+ 84.53 %
Economie, coopération	2'507'700	7'463'922.00	5'548'164.00	1'915'758.00	- 591'942.00	- 23.60 %
Environnement et équipement	33'594'700	34'592'496.28	5'012'409.37	29'580'086.91	- 4'014'613.09	- 11.95 %
Formation, culture et sports	2'545'300	3'079'433.75	1'287'292.04	1'792'141.71	- 753'158.29	- 29.59 %
Finances, justice et police	700'000	647'206.00	96'368.15	550'837.85	- 149'162.15	- 21.31 %
Totaux	39'488'700	45'978'395.28	11'944'233.56	34'034'161.72	- 5'454'538.28	- 13.81 %

Les écarts principaux sont les suivants :

- **Département de l'économie et de la coopération** (- 0,5 mio) : les prêts LIM non-versés expliquent cet écart ;
- **Département de l'environnement et de l'équipement** (- 4,0 mios) : cette variation s'explique principalement par un écart sur les différents chantiers routiers (- 2,1 mios) et de la Section des bâtiments et des domaines (- 1,9 mio);
- **Département de la formation, de la culture et des sports** (- 0,7 mio) : cet écart résulte du report des investissements concernant le projet Jurassica (- 0,2 mio), d'un décalage temporel pour le projet de l'EJCM (- 0,2 mio) et de subventions aux installations sportives (- 0,1 mio) ainsi que d'une participation de tiers pour l'équipement de salles de la Division technique (- 0,1 mio).

D) RECAPITULATION PAR GENRE DE COMPTES

RUBRIQUES	BUDGET 2015	COMPTES 2015	DIFFERENCE	
5 DEPENSES	51'565'300	45'978'395.28	- 5'586'904.72	- 10.83 %
50 Immobilisations corporelles	31'750'500	27'171'710.92	- 4'578'789.08	- 14.42 %
54 Prêts	1'396'0000	759'545.00	- 636'455.00	- 45.59 %
55 Participations et capital social	150'000	0	- 150'000.00	- 100.00 %
56 Subventions accordées	10'695'000	10'448'870.85	- 246'129.15	- 2.30 %
57 Subventions redistribuées	7'513'800	7'532'795.51	+ 18'995.51	+ 0.25 %
58 Attribution aux fonds spéciaux	60'000	65'473.00	+ 5'473.00	+ 9.12 %
6 RECETTES	12'076'600	11'944'233.56	- 132'366.44	- 1.10 %
61 Remboursement	0	48'000.00	+ 48'000.00	
63 Subventions acquises	2'028'300	1'579'624.06	- 448'675.94	- 22.12 %
64 Remboursements de prêts	2'374'500	2'366'109.04	- 8'390.96	- 0.35 %
66 Remboursements de subventions	40'000	214'061.00	+ 174'061.00	+435.15 %
67 Subventions à redistribuer	7'513'800	7'532'795.51	+ 18'995.51	+ 0.25 %
68 Prélèvements sur les fonds	120'000	203'643.95	+ 83'643.95	+ 69.70 %
INVESTISSEMENTS NETS	39'488'700	34'034'161.72	- 5'454'538.28	- 13.81 %

Les principaux écarts peuvent être expliqués comme suit :

- les **investissements propres** sont inférieurs de 4,6 mios aux prévisions. Cela s'explique par des écarts sur les chantiers routiers (- 1,7 mio), immobiliers (-1,9 mio) et par des décalages temporels pour des acquisitions d'équipement, de mobilier et de véhicules (- 0,9 mio) ;
- le report de versement de prêts LIM explique l'écart de 0,6 mio pour les prêts ;
- la différence de - 0,2 mio pour les **subventions accordées** provient de subventions moins élevées qu'attendues dans le domaine énergétique (- 0,1 mio), de l'environnement (- 0,2 mio) et pour l'EJCM (- 0,2 mio). Cela est partiellement compensé par l'octroi de subventions non budgétisées pour les CFF (+ 0,4 mio) ;
- en ce qui concerne les **subventions acquises** (- 0,4 mio), cette différence provient de subventions fédérales moins élevées qu'attendu dans le secteur de l'environnement ;
- Le remboursement non prévisible d'une subvention LPR engendre un écart pour les remboursements de subventions (+ 0,2 mio).

DEUXIEME PARTIE

**COMPTES DES SERVICES
ET
COMMENTAIRES DETAILLES**

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Chancellerie d'Etat	8,367,569.95	1,825,645.80	8,660,700	1,795,500	8,585,849.55	1,787,534.32

Compte des investissements		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Chancellerie d'Etat	119,681.50		100,000		163,493.35	

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
100	Chancellerie	1,296,335.24	483,103.10	1,239,000	423,000	1,167,273.32	444,989.22
100.3000.00	Conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur	10,034.40		15,000		13,607.85	
100.3010.00	Traitements du personnel	716,249.65		709,200		705,632.60	
100.3050.00	Assurances sociales	45,089.35		44,800		44,735.00	
100.3051.00	Caisse de pensions	60,789.95		64,100		60,613.15	
100.3053.00	Assurance-accidents	1,256.50		1,200		1,246.60	
100.3054.00	Cotisations allocations familiales	20,373.40		20,200		20,202.35	
100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	6,730.55		6,300		6,313.15	
100.3090.00	Formation du personnel	110.00		2,300		1,800.00	
100.3100.00	Fournitures de bureau	178,624.35		136,000		18,594.60	
100.3102.00	Journal officiel	206,750.24		200,000		264,627.32	
100.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	360.60		400		360.60	
100.3130.00	Prestations de service	25,029.40		11,700		7,184.90	
100.3137.00	Impôts et taxes	11,705.65		11,000		11,252.90	
100.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	2,797.90		3,800		3,218.30	
100.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	10,433.30		13,000		7,357.60	
100.3199.00	Cotisations à des associations					526.40	
100.4250.00	Abonnements au Journal officiel		140,680.80		135,000		143,193.02
100.4260.00	Remboursements de frais		29,832.25		3,000		1,533.30
100.4260.01	Insertions au Journal officiel		312,590.05		285,000		300,262.90

100 CHANCELLERIE

Indications de détail

3100.00	Matériel de vote	177'272.65
	Fournitures de bureau, imprimés	<u>1'351.70</u>
		<u>178'624.35</u>
3130.00	Droits d'auteur	2'847.90
	Affranchissement du courrier, téléphones	3'564.25
	Elections	15'211.15
	Traductions et divers	2'879.70
	Cotisations	<u>526.40</u>
		<u>25'029.40</u>

Principales variations par rapport au budget

3100.00 42'624.35

Matériel de vote plus important et plus coûteux, notamment en fonction des élections et du nombre de candidats.

3130.00 13'329.40

L'écart s'explique par les charges liées aux élections cantonales, notamment pour la présentation des résultats (informatique et écrans).

4250.00 5'680.80
4260.01 27'590.05

Augmentation des abonnements (rubr. 4250.00), de même pour les insertions dans le Journal officiel (rubr. 4260.01).

4260.00 26'832.25

Remboursements en lien avec les résultats des partis aux élections cantonales 2015.

Participation des communes pour l'utilisation du logiciel de dépouillement.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
101	Gouvernement	2,931,105.18	38,946.10	3,196,400	32,700	3,176,001.59	45,727.45
101.3000.00	Traitements des membres du Gouvernement	1,099,126.50		1,102,800		1,078,655.50	
101.3010.00	Traitements secrétaires de départements	678,331.45		681,800		686,692.30	
101.3050.00	Assurances sociales	110,764.05		110,100		109,139.95	
101.3051.00	Caisse de pensions des membres du GVT	407,718.35		410,600		401,067.30	
101.3053.00	Assurance-accidents	2,518.05		2,500		2,471.05	
101.3054.00	Cotisations allocations familiales	50,952.05		50,600		50,190.35	
101.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	16,791.10		12,600		15,811.50	
101.3090.00	Formation	9,000.00		9,000		9,000.00	
101.3099.00	Autres charges de personnel	4,643.75		3,000		3,799.05	
101.3100.00	Fournitures de bureau	4,327.60		8,000		6,046.72	
101.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1,803.00		1,900		1,860.70	
101.3130.00	Prestations de service	80,006.85		81,700		17,557.25	
101.3132.00	Etudes, expertises	137,456.85		283,500		307,372.65	
101.3132.01	Assemblée interjurassienne	139,534.40		160,000		170,218.85	
101.3134.00	Assurances véhicules	423.60		800		704.10	
101.3151.00	Entretien véhicules	5,771.75		15,000		15,207.90	
101.3170.00	Frais de représentation et de réceptions	181,935.83		260,500		226,432.02	
101.3199.00	Indemnités			2,000		73,774.40	
101.4260.00	Remboursements d'indemnités et divers		38,946.10		32,700		45,727.45

101 GOUVERNEMENT

Indications de détail

3130.00	Cotisations*	57'498.00
	Téléphones	11'541.50
	Affranchissement du courrier et divers	<u>10'967.35</u>
		<u><u>80'006.85</u></u>

* Conférence des gouvernements cantonaux, Conférence des gouvernements de la Suisse du **nord-ouest**, Conférence des gouvernements de la Suisse occidentale, Fondation CH et divers.

3132.00	Expertises diverses et mandats (1)	3'966.00
	FISTAT : mandat interjurassien	75'000.00
	FISTAT : Observatoire stat. transfrontalier	15'000.00
	FISTAT : enquête famille et générations	6'000.00
	FISTAT : recensement population	2'500.00
	FISTAT/OFS : enquête salaires	35'087.00
	OFS : densification échantillons stat. (transitoires)	-96.15
		<u><u>137'456.85</u></u>

3170.00	Frais forfaitaires de représentation	47'500.00
	Frais de réceptions et déplacements hors canton	79'370.63
	Manifestations relations publiques (Gouv.)	23'390.00
	Représentation intérêts jurassiens à Berne	4'814.15
	Présidence CGNO	6'870.00
	Année présidentielle du Conseil des Etats	<u>19'991.05</u>
		<u><u>181'935.83</u></u>

Principales variations par rapport au budget

3132.00 -146'043.15

Le nombre et la réalisation effective des études et mandats est toujours très difficile à prévoir.
Etude de Moutier (100'000 francs) reportée en 2016.

3132.01 -20'465.60

Diminution de l'activité de l'AIJ par rapport au montant usuel moyen budgétisé.

3151.00

-9'228.25

Les réparations des véhicules ont pu être effectuées par le Service des infrastructures.

3170.00

-78'564.17

Diminution des réceptions du Gouvernement par rapport aux années précédentes, dont valorisation de l'année présidentielle du premier président jurassien au Conseil des Etats.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110 Secrétariat du Parlement	1,331,063.55	40.00	1,392,900		1,430,938.50	40.00
110.3000.00 Indemnités du Parlement	884,343.25		921,400		992,160.85	
110.3000.01 Indemnités du Parlement de la jeunesse					9,361.50	
110.3000.02 Traitements du magistrat	142,752.35		141,300		139,213.75	
110.3010.00 Traitements du personnel	104,258.60		105,300		103,775.75	
110.3050.00 Assurances sociales	44,480.90		57,500		43,140.50	
110.3051.00 Caisse de pensions	22,023.45		22,800		21,642.70	
110.3053.00 Assurance-accidents	1,470.65		1,700		1,361.60	
110.3054.00 Cotisations allocations familiales	20,032.35		25,800		19,415.30	
110.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	2,230.15		2,300		2,181.60	
110.3100.00 Fournitures de bureau	10,684.45		11,000		11,840.15	
110.3101.00 Enregistrements séances plénières	14,362.60		15,000			
110.3102.00 Imprimés et frais d'impression	16,493.05		16,500		16,912.25	
110.3103.00 Abonnements divers	345.60		1,000		1,061.00	
110.3130.00 Prestations de service	14,232.05		14,000		13,231.10	
110.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	1,805.70		5,000		3,395.65	
110.3199.00 Frais divers	1,048.40		1,800		1,744.80	
110.3910.00 Imputations internes pour prestations de services	50,500.00		50,500		50,500.00	
110.4250.00 Ventes		40.00				40.00

110 SECRETARIAT DU PARLEMENT

Indications de détail

3000.00	Séances plénières	161'411.00
	Bureau	17'589.00
	Séances de groupes	427'109.00
	Commissions permanentes	134'199.40
	Indemnités annuelles	98'600.00
	Représentations diverses	20'239.15
	Contributions APF	25'195.70
		<hr/>
		884'343.25
		<hr/> <hr/>

3102.00 Journal des débats

3130.00	Affranchissement du courrier	10'826.90
	Téléphones et divers	2'602.70
	Cotisations	802.45
		<hr/>
		14'232.05
		<hr/> <hr/>

3910.00 Valeur du travail des huissiers et du secrétariat de la Commission de gestion et des finances qui œuvrent pour le Parlement.
Recettes correspondantes au 120.4910.00 et 600.4910.00.

Principales variations par rapport au budget

3000.00 -37'056.75

multiples variations contraires. Globalement - 11% par rapport à 2014. Les frais de séance diminuent, comme les représentations et les contributions APF conformément à la mesure OPTI-MA 001.

3170.00 -3'194.30

Les frais de déplacement des membres de la commission des affaires extérieures ont été comptabilisés dans les indemnités de commission suite à la suppression des abonnements généraux au porteur.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
115 Protection des données	306,028.60	216,192.05	340,300	240,300	260,671.30	184,184.60
115.3000.00 Jetons de présence - commission	1,532.40		2,000		1,575.70	
115.3010.00 Traitements du personnel	173,527.85		181,000		170,449.55	
115.3050.00 Assurances sociales	11,024.35		11,500		10,828.65	
115.3051.00 Caisse de pensions	16,090.80		16,500		15,593.40	
115.3053.00 Assurance-accidents	346.90		300		322.15	
115.3054.00 Cotisations allocations familiales	4,945.55		5,200		4,857.80	
115.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,631.15		1,700		1,534.05	
115.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	1,814.60		5,500		740.00	
115.3100.00 Fournitures de bureau	1,863.40		5,000		292.55	
115.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	3,351.05		3,800		3,539.00	
115.3130.00 Prestations de services de tiers	47,498.35		65,800		5,223.90	
115.3160.00 Loyers	12,000.00		12,000		12,000.00	
115.3170.00 Dédommagements, frais de déplacement	4,402.20		4,000		3,486.55	
115.3199.00 Autres charges d'exploitation					4,228.00	
115.3910.00 Imputations internes pour prestations de services	26,000.00		26,000		26,000.00	
115.4210.00 Emoluments administratifs				500		
115.4611.00 Dédommagements des cantons		216,192.05		239,800		184,184.60

115 PREPOSE A LA PROTECTION DES DONNEES ET A LA TRANSPARENCE

Indications de détail

3000.00 La commission siège à la Chaux-de-Fonds. Selon le volume d'activité. Bien que comptabilisée sous le même centre d'imputation, cette commission en est totalement indépendante.

3130.00 Mandat(s)	34'560.00
Maintenance du site internet	7'018.75
Cotisation préposés suisses	4241
Téléphones et affranchissements	1'526.00
Divers	152.60
	<hr/>
	47'498.35
	<hr/> <hr/>

3160.00 Charges de loyers et de conciergerie calculées

3910.00 Charges calculées en matière d'informatique (11'000 francs; rubr. 770.4910.00) et de services de soutien (15'000 francs; rubr. 600.4910.00).

Principales variations par rapport au budget

3090.00	-3'685.40
3100.00	-3'136.60
3130.00	-18'301.65

Les frais dépendent de la nature et du nombre des dossiers. Forte variation possible, notamment en termes de mandats (rubr. 3130.00).

Les montants ont été adaptés au budget 2016.

4611.00	-23'607.95
---------	------------

Hors frais nets de la commission (rubr. 3000.00), 71% de la charge nette est financé par le canton de Neuchâtel.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
120	Economat cantonal	1,483,509.28	1,048,356.15	1,516,000	1,094,500	1,471,328.69	1,101,086.45
120.3010.00	Traitements du personnel	453,859.90		456,100		447,659.55	
120.3049.00	Prestations en nature, habillement	1,350.00		1,400		1,350.00	
120.3050.00	Assurances sociales	28,797.40		29,000		28,381.90	
120.3051.00	Caisse de pensions	47,363.40		39,800		45,324.00	
120.3053.00	Assurance-accidents	856.35		900		844.45	
120.3054.00	Cotisations allocations familiales	12,918.90		13,000		12,732.05	
120.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,212.15		4,300		4,021.00	
120.3090.00	Formation du personnel			500		822.00	
120.3100.00	Fournitures de bureau	142,330.12		160,000		132,252.70	
120.3104.00	Moyens d'enseignement	564,324.95		550,000		574,336.65	
120.3112.00	Acquisition de vêtements					121.00	
120.3130.00	Prestations de service	110,776.80		127,900		116,771.15	
120.3134.00	Primes d'assurances de choses	11,165.30		11,100		11,166.20	
120.3137.00	Impôts et taxes (TVA)					1,516.35	
120.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	91,785.91		100,000		82,404.24	
120.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	9,710.15		17,000		7,136.80	
120.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	4,057.95		5,000		4,008.65	
120.3199.00	Cotisations à des associations					480.00	
120.4250.00	Ventes d'imprimés		31,153.90		42,000		29,162.25
120.4250.01	Ventes de moyens d'enseignement		664,496.65		688,000		723,143.20
120.4260.00	Remboursements de frais		343,205.60		355,000		339,281.00
120.4910.00	Imputations internes pour prestations de services		9,500.00		9,500		9,500.00

120 ECONOMAT CANTONAL

Indications de détail

3100.00	Papier photocopieuses et imprimantes	54'379.35
	Enveloppes et blocs	21'825.20
	Imprimés, agendas, étiquettes	8'544.60
	Classeurs, dossiers et boîtes	22'152.40
	Autres fournitures de bureau	<u>35'428.57</u>
		<u>142'330.12</u>
3130.00	Affranchissement du courrier	18'802.20
	Téléphones	1'454.60
	Mandat de courtage	90'000.00
	Cotisations	<u>520.00</u>
		<u>110'776.80</u>
3137.00	TVA due lors du déménagement du service	
3150.00	Machines à photocopier centrales	82'864.51
	Machines de bureau	<u>8'921.40</u>
		<u>91'785.91</u>

4910.00 Valeur du travail des huissiers qui œuvrent pour le
Parlement.

Principales variations par rapport au budget

3051.00 7'563.40

La détermination du budget prenait un taux moyen, comme par le passé, mais, dès 2014, le taux de cotisation est individualisé en fonction de l'âge, ce qui explique l'écart par service, moins au niveau global.

3100.00 -17'669.88

Gestion de stock rigoureuse.
Baisse de prix suite à l'abandon du taux plancher.

3104.00 14'324.95

4250.01 -23'503.35

Plus de coûts de production, moins de recettes de vente en 2015.

3130.00 -17'123.20

Frais effectifs d'affranchissement et de déménagement plus bas.

Compte des investissements		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
120	Economat cantonal	119,681.50		100,000		163,493.35	
120.5060.00	Mobilier, équipements bureautique, véhicules	119,681.50		100,000		163,493.35	

120 ÉCONOMAT CANTONAL

Indication de détail

5060.00	Achat de mobilier	101'281.50
	Remplacement d'un véhicule	<u>18'400.00</u>
		<u>119'681.50</u>

Principale variation par rapport au budget

5060.00	+ 19'681.50
Remplacement d'un véhicule non prévu.	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
130 Service de l'information et de la communication	1,019,528.10	39,008.40	976,100	5,000	1,079,636.15	11,506.60
130.3010.00 Traitements du personnel	551,546.55		512,800		508,544.75	
130.3050.00 Assurances sociales	35,330.20		32,500		32,342.45	
130.3051.00 Caisse de pensions	55,329.90		44,500		49,147.70	
130.3053.00 Assurance-accidents	1,033.50		900		944.90	
130.3054.00 Cotisations allocations familiales	15,912.85		14,600		14,560.15	
130.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	5,208.15		4,700		4,551.15	
130.3090.00 Formation du personnel	3,407.70		2,000		4,940.00	
130.3100.00 Fournitures de bureau	20.80				72.15	
130.3102.00 Reliures et fournitures de bureau	1,471.30		2,500		2,350.75	
130.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	15,502.00		15,000		15,057.55	
130.3130.00 Actions promotion, prestations de service	314,796.05		323,600		430,577.40	
130.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements, réceptions	4,969.10		8,000		6,847.20	
130.3199.00 Cotisations à des associations					100.00	
130.3635.00 Subventions promotion de l'image du Jura	15,000.00		15,000		9,600.00	
130.4250.00 Ventes d'imprimés		100.00		1,000		177.70
130.4260.00 Remboursements de frais		12,162.00		4,000		11,328.90
130.4610.10 Subventions fédérales A16		26,746.40				

130 SERVICE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Indications de détail

3130.00	Actions de communication :	
	Agence N° 10 nouvelle campagne de communication	79'090.10
	Casting nouvelle campagne communication	17'466.75
	Site web et réseaux sociaux	1'086.90
	Déploiement nouvelle campagne en France	129'373.45
	Déploiement nouvelle campagne en Suisse	97'564.75
	Revue Jura l'original	100'098.70
	Salon du Livre	21'081.00
	Fête nationale Strasbourg (Jura invité d'honneur)	17'750.30
	Matériel promotionel	10'526.30
	Affranchissement du courrier	1'589.10
	Téléphones	1'701.15
	Fonds LPR projet Concept communication (financement)	-111'896.00
	Fonds LORO du Gouvernement (financement)	-50'636.45
		<u>314'796.05</u>

Principales variations par rapport au budget

3010.00	38'746.55
	+ 0,23 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel"). Mesures OPTI-MA 009 et 010.
3170.00	-3'030.90
	Fluctuation liée à l'évolution des projets.
4260.00	8'162.00
	La majeure partie des recettes provient du courtage publicitaire lié à la revue "Jura l'original". La vente d'articles publicitaires complète les recettes.
4610.10	26'746.40
	Reprise de la communication A16 et du personnel qui lui est lié (mesure OPTI-MA 009).

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes	294,670,405.48	75,155,094.23	292,136,100	76,253,500	285,911,095.31	73,542,266.93

Compte des investissements		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes	75,655.75		41,000		109,000.00	

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
200	Service de la santé publique	124,960,513.22	1,162,428.62	119,899,500	1,076,100	117,855,872.19	1,003,512.87
200.3000.00	Jetons de présence	2,904.20		4,500		4,539.60	
200.3010.00	Traitements du personnel	1,321,410.75		1,283,600		1,204,237.70	
200.3050.00	Assurances sociales	81,720.70		81,000		75,513.70	
200.3051.00	Caisse de pensions	113,225.00		114,100		99,959.60	
200.3053.00	Assurance-accidents	2,369.15		2,300		2,140.10	
200.3054.00	Cotisations allocations familiales	36,965.05		36,600		34,097.60	
200.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	12,352.40		11,400		10,771.60	
200.3090.00	Formation du personnel	2,825.00		9,000		7,081.80	
200.3100.00	Fournitures de bureau	1,834.80		1,000		2,511.60	
200.3101.00	Autres marchandises	3,617.75		2,000		1,207.15	
200.3102.00	Imprimés	500.00		1,000		1,681.50	
200.3103.00	Revue professionnelle, abonnements	1,383.05		2,500		1,078.20	
200.3130.00	Prestations de service	265,011.24		255,000		299,126.71	
200.3130.01	Cotisations à des associations	130,132.17		160,000			
200.3132.00	Expertises, études, mandats	487,967.40		640,000		501,991.60	
200.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	3,716.05		4,500		3,912.35	
200.3158.00	Maintenance de logiciels	8,684.20		45,000		7,205.55	
200.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	19,798.65		23,000		22,527.35	
200.3199.00	Cotisations à des associations					10,247.60	
200.3611.00	Formation du personnel soignant			25,000			
200.3611.01	Hospitalisations extérieures	36,360,187.70		32,200,000		31,735,636.20	
200.3611.02	Centre de dépistage du cancer du sein BEJUNE	71,100.31		95,000		86,518.12	
200.3611.03	Equipe mobile en soins palliatifs BEJUNE	262,862.30		270,000		202,171.00	
200.3631.00	Unité d'hospitalisation pour adolescents	787,199.90		750,000		571,572.40	
200.3634.01	Hôpital du Jura	56,681,436.70		55,000,000		54,879,058.35	
200.3634.02	Subventions à des organismes de santé	1,088,854.28		1,120,000		1,236,722.81	
200.3634.03	Unité pédopsychiatrique, Porrentruy	2,242,356.00		2,020,000		2,235,391.20	
200.3634.04	Unité hospitalière médico-psychologique	602,387.80		1,550,000		1,345,608.87	
200.3634.05	Unité hospitalière de psychogériatrie (UCG aigue)	1,259,990.40		1,450,000		1,479,711.11	
200.3634.06	Unité d'accueil psycho-éducative	1,678,467.19		1,950,000		1,608,151.51	
200.3634.07	Centre médico-psychologique - enfants	858,639.32		820,000		724,347.38	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
200.3634.08 Centre médico-psychologique - adultes	980,448.38		1,225,000		745,942.36	
200.3634.09 Autres établissements hospitaliers JU répertoriés	1,281,583.60		1,200,000		1,079,413.20	
200.3636.00 Etablissements médico-sociaux	2,593,827.95		2,720,000		3,240,000.00	
200.3636.01 Fondation aide et soins à domicile	3,050,000.00		3,070,000		3,575,000.00	
200.3636.02 Centre de puériculture jurassien	500,000.00		500,000		500,000.00	
200.3636.03 Fondation O2	255,000.00		258,000		285,000.00	
200.3637.00 Financement des soins	11,909,753.83		11,000,000		10,035,796.37	
200.4210.00 Emoluments		27,428.00		20,000		17,813.00
200.4220.00 Patients psychiatriques chroniques						1,620.00-
200.4250.00 Ventes				100		
200.4260.00 Remboursements de frais		335,204.30		155,000		148,823.35
200.4612.00 Parts des communes à des répartitions		799,796.32		901,000		838,496.52

200 SERVICE DE LA SANTE PUBLIQUE

Indications de détail

3130.00	Dentiste de confiance, médecins délégués	88'293.35	3611.01	Hôpitaux psychiatriques	5'444'016.72
	Vaccinations scolaires ordinaires	75'652.80		Hôpitaux universitaires bâlois	13'283'050.20
	Vaccinations HPV	45'997.69		Hôpitaux universitaires vaudois et genevois	1'806'540.80
	Contrôles d'entourage	42'317.80		Hôpital de l'Île, Berne	3'285'757.84
	Affranchissement du courrier	6'729.10		Autres hôpitaux (y compris hôpitaux privés)	<u>12'540'822.14</u>
	Téléphones	5'488.90			<u>36'360'187.70</u>
	Elimination déchets et autres prestations	<u>531.60</u>			
		<u>265'011.24</u>			
			3634.02	Centrale d'appels sanitaires urgents 144	920'000.00
3132.00	Registre des tumeurs	140'000.00		Groupe Sida Jura	108'000.00
	Optimisation de la psychiatrie jurassienne	204'450.65		Relève des médecins généralistes	<u>60'854.28</u>
	Médecine catastrophe	23'020.50			<u>1'088'854.28</u>
	Analyse CASU 144 Jura	17'820.00			
	Journée Proches aidants	16'129.20			
	Medrotox, contrat de prestations	15'000.00			
	Inspections des EMS et UVP (NE)	13'653.10			
	Rubrique santé dans la presse (H-JU)	10'000.00			
	Coaching interne	9'514.00			
	Médiatrice (Droit des patients)	6'319.60			
	Santé mentale	4'000.00			
	Valorisation de la promotion de la santé	1'367.45			
	Autres mandats (ODim, qualité ,secret prof.)	<u>26'692.90</u>			
		<u>487'967.40</u>			

3636.00	EMS et UVP de l'Hôpital du Jura	1'450'000.00
	Résidence Les Cerisiers	-34'155.25
	Résidence Claire-Fontaine	183'343.20
	Résidence La Courtine	300'000.00
	Foyer Les Planchettes	450'000.00
	Fondation Clair-Logis	220'000.00
	Lits d'accueil temporaire	24'640.00
		<u>2'593'827.95</u>

3637.00	Financement des soins des EMS	5'440'709.15
	Financement des soins à domicile (infirmières et Fondation pour les soins à domicile)	3'660'232.33
	Financement des soins des unités de vie psychogériatriques	2'808'812.35
		<u>11'909'753.83</u>

4260.00	Vaccinations scolaires ordinaires	83'354.40
	Vaccinations HPV	58'560.00
	Gestion CMP et divers	193'289.90
		<u>335'204.30</u>

4612.00	Unité d'accueil psycho-éducative	422'282.42
	Honoraires dentiste de confiance	16'405.90
	Enseignants spécialisés à l'Unité pédopsychiatrique (Villa Blanche)	361'108.00
		<u>799'796.32</u>

Principales variations par rapport au budget

3130.00	10'011.24
	Réduction des contrôles sanitaires dans les Centres d'enregistrement fédéraux.
3130.01	-29'867.83
	Participation à la Conférence Latine des Affaires Sanitaires et Sociales moins importante que prévu. Adhésion à la commission d'éthique "EKNZ" relative à la recherche sur l'être humain moins onéreuse que prévu.
3132.00	-152'032.60
	Planification médico-sociale - Bureau d'information et d'orientation (mise en place reportée).

3158.00	-36'315.80
Participation jurassienne aux logiciels Méthadon et Autoprat moins élevée que prévu.	
3611.00	-25'000.00
Pas encore réalisé.	
3611.01	4'160'187.70
Participation 55% pour toutes les hospitalisations des patients jurassiens. Augmentation importante du nombre de cas d'hospitalisations hors canton, plus particulièrement en psychiatrie suite à la fermeture de l'UHMP. Les données et l'outils informatique à disposition lors de l'élaboration du budget étaient encore incomplets.	
3611.02	-23'899.69
Réorganisation interne du Centre et augmentation du nombre de mammographies réalisées qui a eu un impact positif sur les recettes de l'exercice 2014 régularisé en 2015.	

3631.00	37'199.90
3634.03	222'356.00
3634.04	-947'612.20
3634.05	-190'009.60
3634.06	-271'532.81
3634.07	38'639.32
3634.08	-244'551.62

Une appréciation globale des institutions psychiatriques montre que les comptes sont inférieurs au budget de - 1'355'511.01 francs. Demeurent réservés les placements extérieurs (cf. rubr. 3611.01) suite à la fermeture de l'UHMP (rubrique 3634.04). La rubrique 3634.04 comptabilise la moitié du coût de la fermeture de l'UHMP selon la décision du Parlement de décembre 2015 ainsi que les cas psychiatriques pris en charge aux urgences et les transferts.

3634.01	1'681'436.70
---------	--------------

Activité plus importante que prévu, notamment en soins aigus, en rééducation ainsi que pour les lits d'attente de placement. Rappel: financement par l'Etat à 55% (sans UHMP et UHP).

3634.09	81'583.60
---------	-----------

Nombre de patients jurassiens traités à la Clinique Le Noirmont plus important que prévu.

3636.00	-126'172.05
3637.00	909'753.83

Paiement du financement résiduel des soins (rubr. 3637.00). Budget bouclé avant la fixation des montants admis pour couvrir complètement les exigences légales. Compensation de l'augmentation du budget via une diminution des enveloppes aux EMS et UVP (rubr. 3636.00).
Mesure OPTI-MA 043.
La charge globale augmente de + 0,8 mio par rapport au budget et + 1,2 mio de francs par rapport à 2014.

4260.00	180'204.30
---------	------------

Nouvelle imputation du coût brut de la gestion du CMP.
Effet neutre sur le résultat.

4612.00	-101'203.68
---------	-------------

L'essentiel de la diminution s'explique par un déficit moins élevé que prévu à l'UAP.

Compte des investissements		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
200	Service de la santé publique	75,655.75		41,000		109,000.00	
200.5640.00	Subventions d'investissement à l'Hôpital du Jura	75,655.75		41,000		109,000.00	

200 SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indication de détail

5640.00 Financement d'équipement pour la
Centrale d'appels urgents (CASU 144)

Principale variation par rapport au budget

5640.00 + 34'655.75
Décalage temporel pour l'acquisition d'une deuxième table
de travail.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
201	Clinique dentaire scolaire	214,249.62	110,228.61	241,800	125,900	214,902.15	109,673.74
201.3010.00	Traitements du personnel	164,054.20		171,800		155,809.95	
201.3050.00	Assurances sociales	10,422.35		10,900		9,898.60	
201.3051.00	Caisse de pensions	13,184.50		15,300		11,900.40	
201.3053.00	Assurance-accidents	310.10		300		294.50	
201.3054.00	Cotisations allocations familiales	4,675.55		4,900		4,440.60	
201.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,542.10		1,600		1,402.30	
201.3100.00	Fournitures de bureau	89.75		500		232.75	
201.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1,469.25		3,500		1,657.20	
201.3106.00	Matériel médical	1,573.92		4,000		2,501.65	
201.3130.00	Prestations de service	664.30		1,500		640.40	
201.3134.00	Assurances	211.80		500		234.70	
201.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicule	1,327.80		4,000		2,363.10	
201.3158.00	Maintenance logiciel	1,080.00		1,500		1,182.00	
201.3160.00	Location secrétariat	9,276.00		17,500		17,160.00	
201.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	4,368.00		4,000		5,184.00	
201.4220.00	Contributions aux traitements		4,138.50		10,000		2,376.20
201.4612.00	Contributions des communes		106,090.11		115,900		107,297.54

201 CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

Indication de détail

3130.00	Nettoyage	500.55
	Affranchissement du courrier, téléphones et divers	<u>163.75</u>
		<u><u>664.30</u></u>

Principales variations par rapport au budget

3xxx.xx -27'550.38

Diminution globale des charges.

4220.00 -5'861.50

Priorité à la prophylaxie (gratuite).

4612.00 -9'809.89

Moitié de la charge nette de la clinique dentaire scolaire, dont les charges diminuent plus rapidement que les recettes.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
202 Service de santé scolaire	598,471.65	309,334.75	596,300	308,800	591,948.93	302,408.60
202.3000.00 Jetons de présence			300		200.00	
202.3010.00 Traitements du personnel	472,341.50		465,000		471,748.90	
202.3050.00 Assurances sociales	30,048.35		29,500		29,464.15	
202.3051.00 Caisse de pensions	40,028.30		38,400		40,391.10	
202.3053.00 Assurance-accidents	894.00		900		876.30	
202.3054.00 Cotisations allocations familiales	13,480.15		13,300		13,217.85	
202.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,446.05		4,400		4,172.55	
202.3090.00 Formation du personnel	2,982.80		5,000		4,622.00	
202.3100.00 Fournitures de bureau	768.65		1,000		647.63	
202.3101.00 Matériel d'exploitation, fournitures	258.10		500		26.85	
202.3102.00 Imprimés, publication			500		66.80	
202.3106.00 Matériel sanitaire			500			
202.3116.00 Appareils médicaux	1,749.60		4,000			
202.3130.00 Prestations de service	9,601.10		10,000		6,551.20	
202.3132.00 Mandats de supervision, mandats externes	3,682.25		4,000		2,914.40	
202.3156.00 Entretien des appareils médicaux	1,665.60		1,000		321.85	
202.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	16,525.20		18,000		16,727.35	
202.4260.00 Dédommagements de tiers		12,000.00		12,000		12,000.00
202.4612.00 Contributions des communes		297,334.75		296,800		290,408.60

202 SERVICE DE SANTE SCOLAIRE

Indications de détail

3130.00	Secrétariat des infirmières scolaires	4'318.90
	Téléphones et divers	<u>5'282.20</u>
		<u>9'601.10</u>

4260.00 Contrat de prestations avec la Fondation rurale interjurassienne

Principales variations par rapport au budget

3116.00 -2'250.40

Un seul audiomètre remplacé.

4612.00 534.75

Clé de répartition de l'enseignement (63,5% à charge des communes),
selon charges admises.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210 Service de l'action sociale	55,033,811.30	2,335,155.86	54,504,700	2,242,800	55,576,637.66	2,262,731.22
210.3000.00 Jetons de présence	930.00		2,000		1,825.00	
210.3010.00 Traitements du personnel	1,661,880.60		1,611,800		1,342,462.35	
210.3050.00 Assurances sociales	95,556.25		102,200		81,246.70	
210.3051.00 Caisse de pensions	142,744.55		138,400		111,110.15	
210.3053.00 Assurance-accidents	2,849.15		3,000		2,423.40	
210.3054.00 Cotisations allocations familiales	42,889.30		45,900		36,447.40	
210.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	14,282.80		14,900		11,532.85	
210.3090.00 Formation du personnel	13,380.00		25,000		9,233.10	
210.3100.00 Fournitures de bureau	2,104.65		4,000		1,832.75	
210.3102.00 Imprimés, publications	71.50		500			
210.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,470.15		1,500		1,098.50	
210.3130.00 Prestations de services de tiers, téléphones	27,957.20		62,000		26,968.35	
210.3130.01 Cotisations à des associations	58,355.03		58,000			
210.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	7,042.65		10,000		8,822.45	
210.3158.00 Maintenance de logiciel	2,977.60		5,000		2,552.25	
210.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	25,945.90		28,000		32,436.50	
210.3199.00 Cotisations à des associations et divers	6,000.00		6,000		63,572.49	
210.3632.00 Solde dû aux communes répart. charges	12,422,130.12		11,600,000		10,620,248.65	
210.3634.00 Services sociaux régionaux	5,000,000.00		5,000,000		5,224,453.80	
210.3634.01 Politique de la jeunesse	21,491.72		22,500		19,063.75	
210.3636.00 Institutions sociales jurassiennes	18,458,361.50		18,912,000		19,328,566.00	
210.3636.01 Subventions aux institutions sociales	7,165,680.06		6,950,000		7,086,642.11	
210.3636.02 Subventions à l'AJAM	3,135,332.42		2,606,000		4,569,415.09	
210.3636.03 Fondation aide et soins à domicile	2,950,000.00		2,950,000		3,025,000.00	
210.3636.04 Pro Senectute - repas à domicile	387,600.00		395,000		407,952.00	
210.3636.05 Centre jurassien de planning familial	212,000.00		214,000		220,000.00	
210.3636.06 Subventions à des inst. à caractère soc.	41,000.00		43,000		43,000.00	
210.3637.00 Dépenses d'assistance	1,715,310.75		2,083,000		1,721,419.32	
210.3637.01 Prest. d'aide aux victimes d'infractions	285,273.20		296,000		347,129.75	
210.3637.02 Assistance - secteur insertion	314,626.40		515,000		402,950.40	
210.3702.00 Contr.cant/pays orig.pers.secourues red.	818,567.80		800,000		827,232.55	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210.4210.00 Emoluments		5,273.90		3,000		3,800.00
210.4221.00 Remboursements de dépenses d'assistance		11,786.00		12,000		6,300.05
210.4221.01 Remboursements LAVI		7,831.00		20,000		4,550.00
210.4260.00 Remboursements de tiers		14,963.90		2,000		1,509.35
210.4600.90 Part aux revenus de la Confédération		240,980.40		260,000		255,024.65
210.4601.10 Parts à des recettes		72,850.00		76,000		72,940.46
210.4611.00 Contributions autres cantons aux inst.JU		243,116.30		150,000		188,130.00
210.4612.00 Part des communes à l'aide à domicile		919,786.56		919,800		903,244.16
210.4701.00 Contr. des cantons origine des pers.sec.		818,567.80		800,000		827,232.55

210 SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	16'232.35	3636.06	Diverses associations et institutions, Pro Infirmis étant intégrée à la rubrique 3636.00.	
	Téléphones	10'391.65			
	Divers	1'333.20			
		<u>27'957.20</u>			
3636.00	Institut Saint-Germain, Delémont	2'098'895.00	3637.00	Assistance dans les cantons	1'259'629.45
	Addiction Jura	1'771'910.00		Assistance probation	85'001.60
	Fondation Les Castors	10'305'400.00		Créances irrécouvrables LAMal	325'246.70
	Caritas Jura	2'826'125.00		Autres assistances - PAFA	<u>45'433.00</u>
	Centre Rencontres	748'431.50			<u>1'715'310.75</u>
	Association PINOS	561'474.00	4600.90	Part aux recettes du Casino	
	Maison "La Puce Verte"	47'500.00			
	Pro Infirmis	76'950.00	4601.10	Part de l'impôt des loteries pour lutte contre le jeu excessif	
	Ligue jurassienne contre le rhumatisme	7'500.00			
	Consultation conjugale	7'000.00			
	Pro Juventute, Conseil et aide 147	7'176.00			
		<u>18'458'361.50</u>			
3636.01	Placements pour dépendances	155'345.40			
	Placements sociaux et AI	7'010'334.66			
		<u>7'165'680.06</u>			

Principales variations par rapport au budget

3010.00	50'080.60	3636.00	-453'638.50
+ 0,78 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel").		Les institutions subissent une diminution de 5% par rapport à 2014 pour répondre à la mesure OPTI-MA 015. Enveloppe financière réduite au Centre Rencontres en raison du nombre de journées de résidents jurassiens plus bas que prévu.	
3130.00	-34'042.80		
Moins d'affranchissement et pas de réalisation du mandat sur les effets de seuil (25'000 francs).			
		3636.01	215'680.06
		Le nombre de placements d'enfants est en hausse en 2015 en raison d'une offre cantonale saturée alors que les placements pour dépendances diminuent de 61'355 francs.	
3632.00	822'130.12		
Solde arithmétique lié à la répartition des charges 2014 après affectation de la part des communes dans différentes rubriques comptables. Estimation basée sur un pronostic des dépenses de l'Etat et des communes 2014 non encore connues au moment de l'élaboration du budget 2015. Progression plus rapide des dépenses communales (création de nouvelles places dans les crèches et unités d'accueil pour écoliers et augmentation des situations d'aide sociale individuelles).		3636.02	529'332.42
		Les revenus continuent (notamment fédéraux) de ne pas couvrir les charges d'asile. Clair report de charges de la Confédération sur les cantons.	

3637.00	-367'689.25	4600.90	-19'019.60
3637.02	-200'373.60		
Dépenses d'assistance plus faibles que le budget (rubr. 3637.00), mais au niveau 2014. Augmentation des irrécouvrables LAMal (rubr. 3637.00). Coût des mesures d'insertion inférieur aux prévisions grâce au soutien financier externe du projet créativité.		Part au produit de l'impôt sur les maisons de jeu. Diminution des rentrées.	
		4611.00	93'116.30
		Rentrées en lien avec des placements extracantonaux à l'Institut St-Germain.	
4210.00	2'273.90		
Renouvellement des autorisations d'exploiter dans les institutions de la petite enfance.			
4221.01	-12'169.00		
Dépend des cas et de leur importance. Particulièrement imprévisible.			
4260.00	12'963.90		
Remboursement des frais administratifs liés à la Carte Avantage Jeunes (décompte final des premières éditions).			

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
211	Avances et recouvrements de pensions alimentaires	749,486.52	171,245.30	820,700	176,700	677,157.70	153,517.28
211.3010.00	Traitements du personnel	119,572.50		162,500		110,191.25	
211.3050.00	Assurances sociales	7,596.45		10,300		6,946.20	
211.3051.00	Caisse de pension	6,477.20		13,400		5,794.00	
211.3053.00	Assurance-accidents	226.00		300		206.40	
211.3054.00	Cotisations allocations familiales	3,407.80		4,600		3,116.15	
211.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,124.00		1,500		982.95	
211.3130.00	Prestations de service	200.00		2,100		1,500.00	
211.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	913.65		2,000		680.40	
211.3637.00	Pertes sur avances de pensions alimentaires non récupérées	609,968.92		624,000		547,740.35	
211.4210.00	Emoluments		454.00		2,000		150.00
211.4612.00	Part des communes pertes sur avances		170,791.30		174,700		153,367.28

211 AVANCES ET RECOUVREMENTS DE PENSIONS ALIMENTAIRES

Principales variations par rapport au budget

3010.00 -42'927.50

- 0,5 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel").

4210.00 -1'546.00

Approche plus conciliante suite à l'introduction du nouveau code de procédure pénale.

4612.00 -3'908.70

28,0% des éliminations (rubrique 211.3637.00).

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
220	Office des assurances sociales	94,491,456.55	52,921,660.00	96,747,300	53,575,500	92,711,865.20	51,444,086.00
220.3613.00	Frais administratifs pour tâches cant.	940,692.15		895,000		896,476.55	
220.3630.00	Part Canton aux alloc. fam. féd. agr.	384,052.00		647,300		661,647.30	
220.3633.00	Prestations complémentaires à l'AVS/AI	46,560,059.95		48,530,000		45,233,060.25	
220.3633.01	Contribution à la réduction des primes d'assurance-maladie	44,460,000.00		44,860,000		44,078,000.00	
220.3633.02	Frais de poursuites assurance-maladie	253,808.70		255,000		222,848.65	
220.3637.01	Allocations familiales pour personnes sans activité lucrative	1,892,843.75		1,560,000		1,619,832.45	
220.4630.00	Subvention fédérales pour prestations complémentaires		13,093,177.00		13,168,000		12,768,117.00
220.4630.01	Subventions fédérales à la réduction des primes d'assurance-maladie		20,699,782.00		20,590,400		19,771,890.00
220.4632.00	Part des communes aux PC		10,876,802.00		11,492,700		10,551,041.00
220.4632.01	Part des communes à la réduction des primes d'assurance-maladie		7,722,071.00		7,887,600		7,899,485.00
220.4632.02	Part des communes aux allocations familiales pour personnes sans activité lucrative		529,828.00		436,800		453,553.00

220 OFFICE DES ASSURANCES SOCIALES

3633.00	-1'969'940.05
4630.00	-74'823.00
4632.00	-615'898.00

Indication de détail

- 3613.00 Il s'agit de la part cantonale aux frais d'administration de la caisse cantonale AVS pour les tâches cantonales suivantes :
- prestations complémentaires AVS/AI
 - réduction des primes de l'assurance maladie
 - allocations familiales aux personnes sans activité lucrative
 - gestion de l'Office des assurances sociales

Par rapport au budget 2015, la charge brute diminue (rubr. 3633.00), les subventions fédérales sont stables (rubr. 4630.00) et la participation des communes diminue également (32.5 % de la charge nette du canton, rubr. 4632.00).

3633.01	-400'000.00
4630.01	109'382.00
4632.01	-165'529.00

Principales variations par rapport au budget

3613.00 45'692.15

Projet pilote de réinsertion d'un bénéficiaire d'aide sociale.

L'enveloppe pour la réduction des primes maladie est complètement utilisée (rubr. 3633.01). L'écart provient de l'imputation de la mesure OPTI-MA. Contrairement à 2014, le subventionnement fédéral est meilleur qu'espéré. Au final, la participation des communes diminue et s'inscrit même en baisse de - 2,2% par rapport à 2014 (32,5 % de la charge nette du canton (rubr. 4632.01).

3630.00 -263'248.00

Depuis l'entrée en vigueur au 1.1.2013 de la modification de la LAFam octroyant des allocations familiales aux indépendants, les montants diminuent fortement.

3637.01	332'843.75
4632.02	93'028.00

La forte hausse par rapport au budget et aux derniers comptes est toujours due au transfert entre l'aide sociale et cette rubrique, ainsi qu'aux montants rétroactifs alloués aux demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugié.
28,0% à charge des communes (rubr. 4632.02).
L'écart entre la prévision et la réalité devrait encore exister en 2016.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
230	Service de la consommation et des affaires vétérinaires SCAV	2,547,046.92	885,661.40	2,692,600	823,800	2,347,227.38	768,524.75
230.3000.00	Jetons de présence	100.00		700		630.00	
230.3010.00	Traitements du personnel	1,493,702.63		1,353,900		1,345,102.37	
230.3030.00	Indemnités aux intervenants	289,552.05		330,000		298,858.90	
230.3050.00	Assurances sociales	97,414.00		106,700		98,748.75	
230.3051.00	Caisses de pensions	107,227.00		115,000		102,686.15	
230.3053.00	Assurance-accidents	2,871.75		3,100		2,940.10	
230.3054.00	Cotisations allocations familiales	43,897.45		48,000		44,725.45	
230.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	14,579.35		15,600		14,307.30	
230.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	14,896.30		15,000		15,750.00	
230.3100.00	Fournitures de bureau	2,146.30		4,000		1,069.48	
230.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	51,588.56		82,000		60,566.86	
230.3102.00	Imprimés, publications	3,173.60		4,000		4,213.15	
230.3111.00	Appareils de laboratoire et ustensiles	137.70		10,000		2,885.65	
230.3120.00	Elimination de déchets	1,405.00		1,500		2,188.40	
230.3130.00	Prestations de services de tiers	128,020.65		140,000		107,275.90	
230.3132.00	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	62,740.20		88,000		23,240.35	
230.3134.00	Primes d'assurances de choses	211.80		600		234.70	
230.3137.00	Impôts et taxes (TVA taux forfaitaire)	9,955.40		9,000		8,888.05	
230.3138.00	Contribution à la formation	3,608.00		4,000		2,907.00	
230.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	58,875.53		65,000		46,528.22	
230.3158.00	Maintenance logiciel	5,055.50		5,000		5,055.50	
230.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	18,850.70		15,000		15,950.25	
230.3199.00	Cotisations à des associations					890.00	
230.3634.00	Versement à la Caisse des épizooties	137,037.45		276,500		141,584.85	
230.4100.00	Patentes pour le commerce de bétail		300.00		2,000		11,661.50
230.4210.00	Emoluments administratifs		730,114.05		550,000		605,964.25
230.4250.00	Ventes (TVA)		141.50		1,000		790.00
230.4260.00	Remboursements de frais		32,449.85		2,800		1,310.30

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
230.4602.00 Redevance taxes des chiens communales		65,630.00		68,000		66,430.00
230.4610.10 Subventions fédérales A16		7,026.00		150,000		69,868.70
230.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		50,000.00		50,000		12,500.00

230 SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VETERINAIRES

Indications de détail

3101.00	Produits de laboratoire	24'431.12	3132.00	Accréditations (inspectorat ISO 17020)	9'680.10
	Petit matériel de laboratoire	25'106.19		Expertises, études, mandats occasionnels	46'578.00
	Essence véhicules et divers	1'700.35		Mandat radioprotection	1'210.00
	Remboursement échantillons	<u>350.90</u>		Inspections pharmacies vétérinaires	<u>5'272.10</u>
		<u>51'588.56</u>			<u>62'740.20</u>
3130.00	Prestations protection des animaux	39'028.00	3151.00	Entretien et réparation des appareils	58'143.03
	Rétribution mandat AJAPI	52'275.00		Entretien du véhicule	<u>732.50</u>
	Secrétariat Association suisse des vétérinaires cantonaux	3'500.00			<u>58'875.53</u>
	Affranchissement	7'647.00	3158.00	Hébergement - SIGARE / LIMSOPHY, logiciel denrées alimentaires	
	Téléphone	8'023.40			
	Frais de poursuite	4'145.20	3634.00	Participation de l'Etat à la Caisse des épizooties. Cf. tableau de répartition (centre d'imputation 231)	
	Analyses laboratoire sous-traitées	3'246.35			
	Autres prestations de tiers	9'305.70			
	Cotisations	<u>850.00</u>			
		<u>128'020.65</u>			

Principales variations par rapport au budget

3010.00	139'802.63	3634.00	-139'462.55
<p>- 0,05 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel"). Mesures d'accompagnement pour le personnel dont les contrats ne sont pas reconduits (Mesure OPTI-MA 026). Le montant maximum a dû être provisionné (en cas de non-replacement).</p>		<p>Cf. calculations selon les coûts effectifs de la Caisse des Epizooties. Voir tableau de répartition. Correspondance avec la rubrique 231.4634.00.</p>	
3030.00	-40'447.95	4210.00	180'114.05
<p>Niveau 2014.</p>		<p>Augmentation des activités de l'inspection et facturation au Service des infrastructures des analyses A16 (plus de subvention en 2015).</p>	
3101.00	-30'411.44	4260.00	29'649.85
3111.00	-9'862.30	Remboursement de frais liés aux activités en matière de protection des animaux (frais de séquestres).	
<p>La diminution des activités du laboratoire influence les montants liés à l'acquisition du matériel et des fournitures utilisés pour effectuer les analyses. Période de transition avant la cessation définitive des activités.</p>		4610.10	-142'974.00
		Modification du subventionnement fédéral lié à l'A16.	
3132.00	-25'259.80		
<p>Pas d'audit concernant le laboratoire (ISO17025) et peu de prestations liées au mandat radioprotection.</p>			

REMBOURSEMENT DES DEPENSES DE LA CAISSE DES EPIZOOTIES PAR L'ETAT SELON ART. 75, AL.2 (RSJU 916.51)

LIBELLES	RUBRIQUES	DEPENSES	RUBRIQUES	RECETTES	COUT NET	REMBOURSEMENT PAR L'ETAT
INDEMNITES AUX VETERINAIRES	231.3030.00	93'024.45	231.4630.00	51'489.00	41'535.45	20'767.73
SALAIRES, CHARGES SOCIALES	231.3050.00 231.3053.00 231.3054.00 231.3055.00	4'372.60 126.10 1'977.80 564.35			7'040.85	3'520.43
FORMATION	231.3090.00	2'210.00			2'210.00	1'105.00
IMPRIMES ET FOURNITURES	231.3100.00 231.3101.00	335.80 4'770.95			5'106.75	2'553.38
MEDICAMENTS, VACCINS	231.3106.00	12'437.60			12'437.60	6'218.80
ANALYSES ET PRESTATIONS (sans logiciel, 41'319.05 francs)	231.3130.00	118'388.77			118'388.77	59'194.39
ELIMINATION DE CADAVRES D'ANIMAUX (2% A CHARGE DE L'ETAT; CF. CI-DESSOUS)	231.3137.00	197'889.25	231.4260.00.01 231.4634.00	41'067.90 3'957.79	152'863.57	38'215.89
DEDOMMAGEMENTS	231.3170.00	777.90			777.90	388.95
SUBVENTIONS POUR PERTES D'ANIMAUX	231.3635.00	2'230.25			2'230.25	1'115.13
FRAIS D'ELIMINATION DES ANIMAUX SAUVAGES A CHARGE DE L'ETAT (2%)						3'957.79
TOTAL PART DE L'ETAT (arrondi aux 5 centimes pour l'imputation)						137'037.46

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
231 Caisse des épizooties	592,065.60	592,065.60	760,400	760,400	593,147.40	593,147.40
231.3030.00 Indemnités aux intervenants	93,024.45		155,000		104,683.55	
231.3050.00 Assurances sociales	4,372.60		9,300		5,305.30	
231.3053.00 Assurance-accidents	126.10		300		162.85	
231.3054.00 Cotisations allocations familiales	1,977.80		4,200		2,379.70	
231.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	564.35		1,100		692.50	
231.3090.00 Formation des intervenants	2,210.00		4,500		4,000.00	
231.3100.00 Fournitures de bureau	335.80		3,000		516.80	
231.3101.00 Blocs et matériel pour revente	4,770.95		4,000		4,093.70	
231.3106.00 Médicaments, vaccins	12,437.60		23,000		12,780.00	
231.3130.00 Analyses et prestations de service	159,707.82		290,000		125,756.65	
231.3137.00 Elimination de déchets carnés (GZM)	197,889.25		170,000		168,244.15	
231.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	777.90		1,000			
231.3510.00 Attribution au fonds de la Caisse des épizooties	61,640.73				135,092.05	
231.3635.00 Subventions pour pertes d'animaux	2,230.25		45,000		16,940.15	
231.3910.00 Imputation interne à charge Caisse des épizooties	50,000.00		50,000		12,500.00	
231.4210.00 Emoluments administratifs		2,171.20		5,000		1,929.80
231.4250.00 Ventes d'imprimés et autres		663.00		500		435.00
231.4260.00 Remboursements de frais		41,357.90		75,000		41,143.70
231.4270.00 Amendes		2,100.00		1,000		1,300.00
231.4510.00 Prélèvement dans le fonds Caisse des épizooties				22,400		
231.4630.00 Subventions fédérales		51,489.00		40,000		62,739.00
231.4634.00 Contribution cantonale à la Caisse des épizooties		137,037.45		276,500		141,584.85
231.4637.00 Contributions des propriétaires à la lutte contre les épizooties		357,247.05		340,000		344,015.05

231 CAISSE DES EPIZOOTIES

Indications de détail

3106.00	Traitements contre le varroa (abeilles)	
3130.00	Lutte contre l'IBR-LBE	20'029.15
	Lutte contre l'ESB	6'288.00
	Service sanitaire pour les petits ruminants et lutte contre la CAE	9'341.80
	Lutte contre la rickettsiose et la chlamydie	4'414.90
	Lutte contre la brucellose	9'729.80
	Service sanitaire porcin, maladie d'Aujeszki	9'161.70
	Leucose	13'537.50
	Lutte contre la BVD	36'966.20
	Surveillance de la mérite contagieuse	2'293.20
	Surveillance des maladies des abeilles	5'018.30
	Analyses autres épizooties	464.95
	Affranchissements et frais poursuite	1'143.27
	Acquisition programme facturation	41'319.05
		<u>159'707.82</u>
4260.00	Déchets carnés refacturés	41'067.90
	Divers	290.00
		<u>41'357.90</u>

Principales variations par rapport au budget

3030.00	-61'975.55
3100.00	-2'664.20
3106.00	-10'562.40
3130.00	-130292.18
3137.00	27'889.25

Malgré une augmentation des frais d'élimination des sous-produits animaux (rubr. 3137.00) non budgétée, la situation épizootique favorable explique le montant des dépenses presque exclusivement limité au programme de surveillance national. Le budget avait été élaboré sur un niveau d'interventions (rubr. 3030.00), de fournitures (rubr. 3100.00), de médicaments (rubr. 3106.00), d'analyses et de prestations (rubr. 3130.00) plus élevé. A signaler, la mise à disposition d'une nouvelle application informatique pour la facturation des cotisations (plus d'encaissement direct par les préposés agricoles).

3635.00	-42'769.75
---------	------------

Pas de cas d'épizootie majeur en 2015.

3510.00	61'640.73
4510.00	-22'400.00
4637.00	17'247.05

Résultante d'une situation épizootique saine.

Les recettes totales (y compris la contribution cantonale) étant supérieures aux charges totales, la Caisse des épizooties enregistre une attribution (rubr. 3510.00) au lieu du prélèvement prévu (rubr. 4510.00).

Les contributions des propriétaires (rubr. 4637.00) s'inscrivent en hausse par rapport au budget et aux comptes 2014.

4634.00	-139'462.55
---------	-------------

Cf. calculations selon les coûts effectifs de la Caisse des épizooties. Voir tableau de répartition (cf. page suivante).

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
750 Service des communes	12,342,691.65	11,991,386.00	12,906,300	12,520,000	12,613,534.00	12,258,797.00
750.3000.00 Jetons de présence			500			
750.3010.00 Traitements du personnel	291,230.30		304,600		292,909.55	
750.3050.00 Assurances sociales	18,449.60		19,300		19,178.00	
750.3051.00 Caisse de pensions	23,191.20		27,000		23,105.00	
750.3053.00 Assurance-accidents	533.95		600		558.40	
750.3054.00 Cotisations allocations familiales	8,300.05		8,700		8,622.50	
750.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	2,737.60		2,800		2,722.90	
750.3090.00 Formation	1,040.00		1,000		860.00	
750.3100.00 Fournitures de bureau	1,153.00		1,000		1,245.30	
750.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	345.60		300		345.60	
750.3130.00 Prestations de services	93,004.25		154,000		93,193.00	
750.3138.00 Cours, formation personnel communal			500		200.00	
750.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	3,890.10		6,000		4,269.75	
750.3199.00 Cotisations à des associations					600.00	
750.3510.16 Attribution au fonds d'aide aux fusions	500,000.00		500,000		500,000.00	
750.3622.14 Dépenses à charge du fonds péréquation financière	11,278,816.00		11,760,000		11,057,132.00	
750.3622.15 Dépenses à charge du fonds de soutien stratégique	70,000.00		70,000		558,592.00	
750.3910.14 Imputation interne à charge du Fonds de péréquation	50,000.00		50,000		50,000.00	
750.4210.00 Emoluments		42,120.00		90,000		42,680.00
750.4260.00 Remboursements de tiers		450.00				393.00
750.4510.14 Prélèvement sur fonds de péréquation		5,687,517.00		5,687,000		5,973,029.00
750.4622.14 Recettes en faveur du fonds péréquation financière		5,641,299.00		6,123,000		5,134,103.00
750.4622.15 Recettes en faveur du fonds de soutien stratégique		70,000.00		70,000		558,592.00
750.4622.16 Recettes en faveur du fonds d'aide aux fusions		500,000.00		500,000		500,000.00
750.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		50,000.00		50,000		50,000.00

750 SERVICE DES COMMUNES

Indications de détail

3130.00	Comités intercommunaux de fusion	85'041.65
	Traductions/formation communes	5'000.00
	Affranchissements, téléphones, divers	2'962.60
		<u>93'004.25</u>
3622.14	Péréquation des ressources	9'275'636.00
	Charges structurelles géographiques et démographiques	350'000.00
	Charges des communes-centre	1'083'180.00
	Alimentation du Fonds d'aide aux fusions	500'000.00
	Alimentation du Fonds de soutien stratégique	70'000.00
		<u>11'278'816.00</u>
4622.14	Versements des communes disposant de ressources supérieures à la moyenne	4'558'119.00
	Versements des communes des districts de Delémont et Porrentruy	1'083'180.00
	Part de l'impôt des frontaliers	par le bilan
		<u>5'641'299.00</u>

Principales variations par rapport au budget

3130.00	-60'995.75
Moindres dépenses pour les mandats (fusions, gens du voyage et répartition des tâches et des charges). Globalement stable avec 2014.	
3510.00	0.00
3622.14	-481'184.00
3910.14	0.00
4622.14	-481'701.00
4510.14	517.00
Pas d'alimentation en 2015. Versements en net augmentent les écarts aux comptes. Augmentation des prestations aux communes (rubr. 3622.14; + 0,72 mio de francs à la péréquation des ressources). Deux aides du Fonds de soutien stratégique. Fortune du fonds en légère baisse à 3,17 mios de francs (+ 0,72 mio).	
4210.00	-47'880.00
Mesure OPTI-MA 012 imputée centralement au budget (- 45'000 francs).	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
780 Service des ressources humaines	3,140,612.45	4,675,928.09	2,966,500	4,643,500	2,728,802.70	4,645,868.07
780.3000.00 Autorité de conciliation	946.00		5,000		3,154.00	
780.3010.00 Traitements du personnel	1,625,995.25		1,931,800		1,484,497.40	
780.3010.01 Salaires du personnel du pool de réserve	454,101.85				292,308.20	
780.3030.00 Service civil	110,932.30		9,900		89,052.15	
780.3050.00 Assurances sociales	133,107.65		126,000		63,718.25	
780.3051.00 Caisse de pensions	165,071.05		167,800		146,015.25	
780.3053.00 Assurance-accidents	4,449.35		3,600		3,172.60	
780.3054.00 Cotisations allocations familiales	58,803.20		56,700		45,354.20	
780.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	19,469.65		18,400		15,761.65	
780.3090.00 Formation permanente de l'administration	222,809.20		268,000		209,124.60	
780.3091.00 Recherche de personnel, formation, cadeaux	71,823.45		105,400		120,893.30	
780.3100.00 Fournitures de bureau	3,917.25		2,500		1,614.95	
780.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,954.90		2,000		2,021.45	
780.3110.00 Appareils	34,479.70		9,000		12,083.00	
780.3130.00 Honoraires et prestations de service	159,599.30		165,000		154,830.90	
780.3132.00 Honoraires gestion ressources humaines	14,870.00		20,000		35,677.80	
780.3134.00 Primes d'assurances de choses	6,405.00		23,400		6,065.00	
780.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	9,185.15		13,000		8,685.25	
780.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	32,958.15		29,000		23,967.60	
780.3199.00 Cotisations à des associations					1,070.00	
780.3699.00 Redistribution taxe sur le CO2	9,734.05		10,000		9,735.15	
780.4260.00 Remboursement de salaires par assurances				15,000		225.15
780.4260.01 Remboursements allocations perte de gain		2,232,434.00		2,300,000		2,223,517.95
780.4260.02 Remboursements de frais APG maladie		1,992,773.14		2,100,000		2,060,115.88
780.4260.03 Remboursements de frais		282,679.95		148,500		217,918.24
780.4610.10 Subventions fédérales A16		1,589.65-		30,000		11,071.80
780.4699.00 Recette provenant de la taxe sur le CO2		169,630.65		50,000		133,019.05

780 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Indications de détail

3090.00	Formation permanente	144'801.10	3130.00	Affranchissement du courrier	34'029.25
	Formation des apprentis	<u>78'008.10</u>		Service d'appui et de conseil aux employés	22'343.80
		<u>222'809.20</u>		Gestion des salaires et des temps	21'400.05
				Expertises psychologiques	17'860.65
3091.00	Annonces pour recherche de personnel	16'107.40		Mesures de santé et sécurité du travail	16'048.40
	Cours de formation du personnel interne	6'814.75		Mandats divers	11'727.70
	Cadeaux aux retraités et divers	<u>48'901.30</u>		Créances éliminées - ADB-avances AI	10'013.90
		<u>71'823.45</u>		Frais d'avocats	7'314.30
				Enquête de rémunération	4'495.50
				Téléphones	4'179.15
				Divers	<u>10'186.60</u>
					<u>159'599.30</u>
3110.00	2 timbreuses		4260.00	Actions récursoires	
3130.00	Ci-contre				
3170.00	Frais de déplacement et autres frais du personnel	12'297.60	4260.01	APG militaires fonctionnaires	66'921.60
	Séjours linguistiques des apprentis	7'700.00		APG militaires enseignants	88'423.90
	Participations JOB ABO	<u>3'970.00</u>		APG autres circonstances	168'063.05
		<u>23'967.60</u>		APG maternité fonctionnaires	318'096.15
				APG maternité enseignants	511'184.85
				SUVA non prof. fonctionnaires	88'531.05
				SUVA non prof. enseignants	21'902.65
				SUVA professionnels fonctionnaires	131'207.40
				Accidents non prof. fonctionnaires	293'476.35
				Accidents non prof. enseignants	358'169.10
				Accidents professionnels fonctionnaires	162'461.70
				Accidents professionnels enseignants	<u>23'996.20</u>
					<u>2'232'434.00</u>

4260.02	APG maladie enseignants	977'795.91
	APG maladie employé d'Etat et apparentés	1'014'977.23
		<u>1'992'773.14</u>

4260.03	Frais de gestion des salaires d'institutions paraétatiques	127'115.50
	Cours interentreprises	44'920.00
	Cours facturés aux communes et institutions	28'520.00
	Commission impôt à la source	19'354.95
	Autres remboursements	62'769.50
		<u>282'679.95</u>

Principales variations par rapport au budget

3010.00	-305'804.75
3010.01	454'101.85

+ 0,62 poste sur le service (rubr. 3010.00) et + 1,13 poste (rubr. 3010.01) sur le pool de réserve (cf. 3e partie "Effectif personnel") et stagiaires.

3030.00	101'032.30
---------	------------

Valeur moyenne au budget (10'000 francs) devra être adaptée suivant la confirmation des comptes 2014 et 2015 à 100'000 francs.

3090.00	-45'190.80
---------	------------

Le budget n'est pas atteint, mais les comptes bouclent plus haut que les années 2013 et 2014.
Augmentation autant dans la formation permanente que celle des apprentis.

3091.00	-33'576.55
---------	------------

Essentiellement moins de frais de recrutements.

3110.00	25'479.70
---------	-----------

Achats et remplacements de 5 timbreuses (15'100 francs) dans les unités. Une machine à mettre sous pli (10'500 francs).

3134.00	-16'995.00
---------	------------

Assurances imputées au Service juridique.

4260.00	-15'000.00
---------	------------

Montant moyen pour les actions récursoires au budget. Rien aux comptes.

4260.01	-67'566.00
4260.02	-107'226.86
4260.03	134'179.95

Globalement, les recettes sont stables avec - 40'612.91 francs.

Présentation comptable en trois comptes:

- assurances accidents et APG (militaire, maternité), rubr. 4260.01;
- assurance APG-maladie, rubrique 4260.02;
- autres remboursements de frais (unités hors Etat -frais de gestion-, remboursements divers, etc.), rubrique 4260.03.

Suite à la page suivante ./.

+ 6'335.02 francs par rapport à 2014.

APG obligatoires baissent globalement de - 331'662.25 francs alors que les accidents
-hors SUVA- progressent de 202'037.60 francs.

Les cas APG-maladie (rubr. 4260.02) diminuent de - 67'342.74 francs
par rapport à 2014. Diminution chez les enseignants et augmentation chez les employés.
Enfin, hausse des remboursements de cours à la rubrique 4260.03.

4610.10

-31'589.65

Moindre activité, pour ne pas dire fin de l'activité, subventionnée.

4699.00

119'630.65

Montant difficilement prévisible.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Département de l'économie et de la coopération	144,529,026.09	125,344,387.92	146,069,300	126,226,200	147,074,054.00	126,465,412.92

Compte des investissements		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Département de l'économie et de la coopération	7,463,922.00	5,548,164.00	7,891,700	5,384,000	7,797,568.00	5,608,636.00

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
300 Service de l'économie et de l'emploi	8,873,921.98	2,475,342.35	9,968,900	3,317,100	9,438,395.40	2,748,278.56
300.3000.00 Jetons de présence			1,000			
300.3010.00 Traitements du personnel	1,395,461.05		1,329,400		1,340,616.25	
300.3050.00 Assurances sociales	87,467.95		83,900		84,318.90	
300.3051.00 Caisse de pensions	130,556.50		122,700		116,282.50	
300.3053.00 Assurance-accidents	2,462.05		2,400		2,380.60	
300.3054.00 Cotisations allocations familiales	39,467.05		37,900		38,022.45	
300.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	13,042.60		11,800		11,992.80	
300.3090.00 Formation du personnel			1,000		790.00	
300.3100.00 Fournitures de bureau	822.30		1,500		803.12	
300.3101.00 Matériel d'exploitation, fournitures	104.85		2,000		642.70	
300.3102.00 Imprimés, publications			1,500		187.90	
300.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	3,787.20		4,000		3,321.60	
300.3130.00 Promotion économique et prestations	1,924,446.57		2,129,200		1,972,072.56	
300.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	58,765.30		75,000		66,243.75	
300.3181.00 Pertes sur cautionnement					50,000.00	
300.3199.00 Cotisations à des associations					23,948.90	
300.3634.06 Dépenses à charge du fonds du tourisme	1,094,876.15		1,598,600		1,215,556.56	
300.3635.00 Subventions LPR Jura	354,167.55		354,500		307,874.35	
300.3635.10 Aides au développement économique	1,648,689.16		1,627,000		1,837,467.31	
300.3636.00 Autres subventions	6,000.00		6,000		6,000.00	
300.3637.00 Subv. amélioration et construction de logements	872,323.00		938,000		906,412.00	
300.3700.00 Rbt à Conf. et communes subv. logem.	10,600.00		20,000		36,205.20	
300.3705.00 Subventions fédérales LPR redistribuées	1,180,882.70		1,571,500		1,367,255.95	
300.3910.06 Imputation interne à charge du Fonds du tourisme	50,000.00		50,000		50,000.00	
300.4260.00 Remboursements de frais		12,009.50		20,000		14,058.05
300.4510.06 Prélèvement sur le fonds du tourisme		154,106.75		583,600		223,232.56
300.4600.06 Recettes en faveur du fonds du tourisme		990,769.40		1,065,000		1,042,324.00
300.4635.00 Subventions des entreprises privées		71,424.00				
300.4690.00 Remboursements de subventions pour amélioration et constr. logements		5,550.00		7,000		15,202.80

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
300.4700.00 Subventions fédérales LPR à redistribuer		1,180,882.70		1,571,500		1,367,255.95
300.4705.00 Subv.constr. logements remb. par tiers à redistribuer		10,600.00		20,000		36,205.20
300.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		50,000.00		50,000		50,000.00

300 SERVICE DE L'ECONOMIE ET DE L'EMPLOI - ECONOMIE

Indications de détail

3130.00	Actions de promotion économique (salons/foires, séminaires, missions, etc.)	132'194.65	3634.06	Jura Tourisme	300'000.00
	Publicité, supports promotionnels	26'490.10		Jura & Trois-Lacs	477'000.00
	Offices de cautionnement	114'514.00		Prise en charge d'intérêts hôtellerie	33'113.40
	Contribution à BaselArea	250'000.00		Enjoy Switzerland / St-Ursanne	17'270.00
	Mandat Switzerland Global Enterprise (ex OSEC)	11'568.00		Enjoy Switzerland / Porrentruy	4'250.00
	Garantie de couverture incubateurs de SJE	270'682.82		Association Jura Rando	70'000.00
	Creapole SA	389'500.00		Association AJSF	30'000.00
	Projets LPR CDEP-SO (Suisse occidentale)			Association VTT / OCS	25'000.00
	Platinn, Alliance, plates-formes promotionnelles	128'818.00		Association AREF	35'000.00
	LPR région bâloise : i-net Innovation Networks	120'000.00		Fondation Suisse <i>Mobile</i>	13'000.00
	LPR appui technologique : SICAS, CBP,			Projets LPR	72'653.75
	Plateforme zones-terrains-locaux (BaselArea)	394'600.20		Projets tourisme (hors LPR)	8'000.00
	Mandats techniques et projets spécifiques	25'193.40		Divers	9'589.00
	Affranchissement du courrier, téléphones	10'346.15			
	Photocopies, traductions et divers	50'539.25			
		<u>1'924'446.57</u>			<u>1'094'876.15</u>
3170.00	Frais de déplacements du personnel	14'684.40			
	Dédommagements, frais de réception	15'379.35			
	Frais de voyage pour la promotion éco.	28'701.55			
		<u>58'765.30</u>			

3635.00	Camping Saignelégier	25'000.00
	Arc JU des microtechniques	13'700.00
	Système industriel de l'arc jurassien	31'100.05
	Ancrage TGV + A16	35'000.00
	Renforcement région fonctionnelle Arc JU	14'000.00
	Arc jurassien du tourisme	25'500.60
	DOTI	22'791.55
	SIC - concept communication	65'224.50
	Créativité	52'000.85
	Regiosuisse	1'350.00
	Mysmartcity - phase 0	68'500.00
		<hr/>
		354'167.55
		<hr/> <hr/>
3635.10	Prises en charge d'intérêts	130'210.85
	Participation d'entreprises aux foires	272'134.56
	Aides pour création d'emplois	758'473.90
	Prise en charge partielle de loyers	201'381.50
	Autres aides (projets de recherche, start up, propriété intellectuelle, études)	286'488.35
		<hr/>
		1'648'689.16
		<hr/> <hr/>
3636.00	Fédération romande des consommateurs	6'000.00
4600.06	Part à l'impôt du Casino	903'676.45
	Part aux patentes d'auberges	87'092.95
		<hr/>
		990'769.40
		<hr/> <hr/>

4635.00 Remboursement des aides octroyées à une start-up.

Principales variations par rapport au budget

3010.00 66'061.05

+ 0,43 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel").

3101.00 -1'895.15

3102.00 -1'500.00

Baisse globale des charges.

3130.00 -204'753.43

Les diminutions des actions de promotions (- 117'000 francs), supports promotionnels (- 62'000 francs), offices de cautionnement (-18'000 francs), mandats techniques (- 15'000 francs), divers (- 20'000 fr.) et projets LPR (- 25'000 fr.) compensent largement l'augmentation des garanties de couverture du déficit des incubateurs SJE (+ 40'000 francs).

3170.00	-16'234.70
---------	------------

Cette diminution est liée, entre autre, au fait que le nouveau chef SEE a commencé à 100% uniquement en juillet 2015.

3634.06	-503'723.85
3910.06	0.00
4600.06	-74'230.60
4510.06	-429'493.25

Baisse des dépenses et des recettes par rapport au budget.
Prélèvement (rubr. 4510.06) en nette baisse.

3635.10	21'689.16
---------	-----------

Période de forte activité économique. Forte demande, notamment pour les postes d'encadrement.

3637.00	-65'677.00
---------	------------

Aide au logement versée en fonction de la situation financière et personnelle des bénéficiaires.

3700.00	-9'400.00
4705.00	-9'400.00
4690.00	-1'450.00

Subventions pour l'amélioration du logement remboursées en raison du non-maintien de la destination première, impossible à prévoir.

3705.00	-390'617.30
4700.00	-390'617.30

Subventions LPR redistribuées sans impact sur le résultat des comptes de l'Etat.

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
300 Service de l'économie et de l'emploi	9,156.00	1,172,945.00	555,700	1,113,000		1,091,115.00
300.5420.00 Prêts LIM - communes			259,000			
300.5450.00 Prêts LIM - aux privés			287,000			
300.5620.00 Subventions LIM - communes	9,156.00		9,700			
300.6420.00 Remboursements prêts LIM - communes		464,145.00		510,000		495,815.00
300.6440.00 Remboursements prêts LIM - sociétés d'économie mixte		323,000.00		323,000		323,000.00
300.6450.00 Remboursement prêts LIM - privés		224,700.00		280,000		272,300.00
300.6650.00 Remboursement de subventions d'investissements NPR		161,100.00				

300 SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Principales variations par rapport au budget

5420.00 - 259'000.00

5450.00 - 287'000.00

Retard dans la présentation de décomptes.

6420.00 - 45'855.00

6450.00 - 55'300.00

Montants effectivement remboursés inférieurs aux montants planifiés.

6650.00 + 161'100.00

Remboursement non-prévisible lors de l'établissement du budget (changement d'affectation d'un immeuble subventionné)

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
310	Service de l'économie et de l'emploi	3,581,054.27	1,065,975.91	3,614,500	1,086,300	4,399,155.08	1,014,250.95
310.3000.00	Jetons de présence	2,195.00		2,400		2,985.00	
310.3010.00	Traitements du personnel	1,150,953.45		1,182,900		1,206,605.35	
310.3050.00	Assurances sociales	72,440.00		85,100		76,663.40	
310.3051.00	Caisse de pensions	112,559.25		112,900		118,252.45	
310.3053.00	Assurance-accidents	2,091.90		2,200		2,216.90	
310.3054.00	Cotisations allocations familiales	32,596.75		33,700		34,525.20	
310.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	10,749.95		10,900		11,001.35	
310.3090.00	Formation du personnel	2,710.00		2,000		1,200.00	
310.3100.00	Fournitures de bureau	4,867.10		4,500		4,207.90	
310.3101.00	Carburant et matériel	2,312.75		3,500		4,187.65	
310.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1,304.60		2,500		2,230.10	
310.3112.00	Vêtements de travail	109.00		500		145.00	
310.3130.00	Prestations de service	114,722.50		122,000		105,869.45	
310.3134.00	Primes d'assurances de choses	321.40		400		356.40	
310.3151.00	Entretien d'objets mobiliers	785.25		500		274.45	
310.3160.00	Locations	14,894.35		15,500		12,380.50	
310.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	17,489.60		27,500		26,813.60	
310.3181.00	Pertes sur créances (éliminations)	15,621.00		10,000		10,976.25	
310.3199.00	Cotisations à des associations					4,415.65	
310.3510.00	Alimentation du fonds cantonal pour l'emploi	2,018,995.32		1,992,000		2,770,553.18	
310.3600.10	Part de la Confédération aux émoluments de métrologie	3,335.10		3,500		3,295.30	
310.4120.00	Patentes d'auberges		172,120.25		180,000		178,610.50
310.4210.00	Emoluments administratifs		52,847.00		55,000		42,707.00
310.4210.01	Autres patentes et permis		276,528.50		303,000		293,983.00
310.4240.00	Emoluments métrologie et OTR		88,170.85		92,000		84,498.20
310.4250.00	Ventes		380.00		300		545.00
310.4260.00	Remboursements de frais		432,526.31		436,000		371,417.25
310.4270.00	Sanctions liper		43,403.00		20,000		42,490.00

310 SERVICE DE L'ECONOMIE ET DE L'EMPLOI - ARTS ET METIERS ET DU TRAVAIL

Voir le centre d'imputation 315 pour le Fonds cantonal pour l'emploi.

Indications de détail

3130.00	Collaboration Jura - Neuchâtel dans le domaine de l'hygiène du travail	25'865.50
	Association interprofessionnelle des commissions paritaires jurassiennes	75'000.00
	Affranchissement du courrier	2'621.75
	Téléphones	5'752.75
	Avance certificats cafetiers et remise	343.00
	Frais de poursuite, élimination doc. , divers	1'242.50
	Cotisations	3'897.00
		<hr/>
		114'722.50
		<hr/> <hr/>
3160.00	Camions pour la métrologie, appareil de contrôle des gaz, locations bt. de gaz.	
4260.00	Indemnisation pour les activités de prévention des accidents professionnels	156'380.10
	Part fédérale à la loi de libre circulation des personnes et au travail au noir	250'899.00
	Divers	25'247.21
		<hr/>
		432'526.31
		<hr/> <hr/>

Principales variations par rapport au budget

3170.00	-10'010.40
---------	------------

Pas de rencontre annuelle en 2015.

3510.00	26'995.32
---------	-----------

Avec le processus acompte-décompte, la participation des communes peut différer sur les années, pas sur la durée (répartition paritaire).

Rappel de l'alimentation unique de 1,0 million de francs en 2014.

Les communes ont apporté leur part en 2015.

Reconstitution de la fortune (2,5 mios au lieu de 1,5 mio à fin 2014 et 0,5 mio à fin 2013). Effet anti-cyclique est recherché.

4210.01

-26'471.50

Emoluments facturés inférieurs aux prévisions notamment concernant les loteries (- 11'800 fr.), les permis de danse, débit et jeux (- 5'000 fr.) et les autorisations pour la main-d'œuvre étrangère (- 6'390 francs).

4270.00

23'403.00

Augmentation des infractions due à des contrôles plus ciblés en 2015 sur le marché du travail.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
315	Fonds cantonal pour l'emploi	12,521,677.98	12,521,677.98	12,368,800	12,368,800	11,963,764.28	11,963,764.28
315.3000.00	Membres des commissions	764.80		1,000		2,127.20	
315.3000.01	Membres des commissions	737.20				691.40	
315.3010.00	Traitements du personnel	3,321,204.60		3,457,500		3,267,185.90	
315.3010.01	Traitements du personnel	2,256,060.25		2,196,400		2,140,197.95	
315.3050.00	Assurances sociales	204,797.15		225,100		202,734.80	
315.3050.01	Assurances sociales	143,725.50		139,700		134,343.80	
315.3051.00	Caisse de pensions	313,387.20		326,500		310,222.80	
315.3051.01	Caisse de pensions	206,417.55		189,600		195,717.40	
315.3053.00	Assurance-accidents	6,851.00		8,000		6,692.70	
315.3053.01	Assurance-accidents	23,457.50		36,300		16,036.15	
315.3054.00	Cotisations allocations familiales	92,996.60		104,000		91,854.40	
315.3054.01	Cotisations allocations familiales	65,293.85		62,600		60,922.90	
315.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	30,672.95		27,900		29,005.70	
315.3055.01	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	20,874.80		15,400		19,238.85	
315.3090.00	Formation du personnel	14,014.00		47,500		12,876.25	
315.3090.01	Formation du personnel	18,224.40		14,300		39,704.50	
315.3100.00	Matériel de bureau	27,079.15		35,000		22,079.65	
315.3100.01	Matériel de bureau	15,309.10		13,000		9,845.05	
315.3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	415,517.30		308,500		476,548.52	
315.3102.00	Imprimés, publications	16,024.35		28,000		18,914.50	
315.3102.01	Imprimés, publications	4,339.45		200		170.50	
315.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	7,272.30		10,500		9,575.75	
315.3103.01	Littérature spécialisée, magazines	440.60		500		1,063.95	
315.3104.01	Matériel didactique	5,572.30		30,100		3,908.00	
315.3110.00	Machines et appareils de bureau	9,269.65		38,000		50,688.60	
315.3110.01	Machines et appareils de bureau	11,390.70		57,300		41,843.25	
315.3111.01	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	390,980.45		175,100		423,561.71	
315.3112.01	Acquisition de vêtements	8,668.80		8,000		14,765.30	
315.3113.00	Acquisition de matériel informatique	1,093.25		40,000		368.30	
315.3113.01	Acquisition de matériel informatique	25,281.25		8,600		17,673.75	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
315.3118.00 Logiciels et licences			32,000			
315.3118.01 Logiciels et licences	40,348.80		10,000		10,031.05	
315.3120.00 Energie et éliminations des déchets	29,851.35		33,600		27,366.45	
315.3120.01 Energie et éliminations des déchets	40,059.25		29,000		41,164.85	
315.3130.00 Prestations de services de tiers	79,406.15		99,700		85,030.35	
315.3130.01 Prestations de services de tiers	21,569.20		13,700		11,244.65	
315.3131.00 Frais de projets CII	1,691.60		8,000		1,691.60	
315.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	39,600.00		47,000		39,600.00	
315.3132.01 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	11,345.05					
315.3133.00 Charges d'utilisation pour informatique	37,755.50		6,400			
315.3134.00 Primes d'assurances de choses	1,351.20		2,000		1,353.25	
315.3134.01 Primes d'assurances de choses	16,608.50		20,100		18,953.75	
315.3137.01 Impôts et taxes (TVA)	14,911.90		20,000		16,069.50	
315.3144.00 Acquisitions et transformations immobilières	20,822.55		13,000		85,532.85	
315.3144.01 Acquisitions et transformations immobilières					165,479.50	
315.3150.00 Entretien appareils & machines de bureau	597.60		4,000		142.55	
315.3151.01 Entretien des véhicules	66,035.50		59,500		57,389.40	
315.3153.00 Entretien de matériel informatique	1,644.40		11,000		2,942.85	
315.3153.01 Entretien de matériel informatique	16,278.20		20,000		27,338.25	
315.3158.00 Entretien immobilisations incorporelles	5,248.80		6,200		6,285.60	
315.3158.01 Entretien immobilisations incorporelles (logiciels)	8,472.60		10,000		7,337.30	
315.3160.00 Loyers	242,325.20		249,500		240,945.20	
315.3160.01 Loyers	194,502.00		212,600		213,610.00	
315.3161.00 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	27,260.00					
315.3161.01 Locations de machines	310.00		500		886.60	
315.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	21,880.25		37,000		23,049.90	
315.3170.01 Frais de déplacement et autres frais	15,160.30		16,200		57,759.85-	
315.3199.00 Autres charges d'exploitation	13,293.95		54,800		7,953.40	
315.3199.01 Autres charges d'exploitation	18,621.80		23,700		20,891.90	
315.3431.00 Conciergerie et entretien	34,904.80		44,200		35,975.90	
315.3510.00 Attribution au Fds cant. pour l'emploi	1,091.58				814.95	
315.3510.01 Attribution au Fds cant. pour l'emploi	212,986.00					

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
315.3630.01 Subventions à la Confédération	1,523,324.00		1,484,000		1,399,620.00	
315.3637.01 Subventions aux ménages et aux privés	2,104,701.95		2,196,500		1,852,263.00	
315.4231.01 Participations de privés aux cours		608,449.90		315,700		660,305.95
315.4240.01 Revenus provenant des prestations de service		70,326.00		73,000		85,084.40
315.4250.00 Ventes		1,900.00				1,400.00
315.4250.01 Ventes		116,511.05		80,000		101,987.35
315.4260.00 Remboursements de tiers		83,908.75		3,400		80,600.50
315.4260.01 Remboursements de tiers		113,512.35				397,326.10
315.4309.01 Autres revenus d'exploitation		106,179.45		120,000		104,114.80
315.4432.00 Sous-locations		3,660.00		3,000		3,000.00
315.4510.01 Prélèvement sur Fds cant. pour l'emploi		2,233,033.25		1,992,000		2,071,368.13
315.4612.01 Dédommagements des communes		1,968,821.00		1,992,000		2,237,217.00
315.4613.01 Dédommagements des assurances sociales publiques						701.50
315.4630.00 Subventions de la Confédération		4,514,683.18		4,991,000		4,498,010.90
315.4630.01 Subventions de la Confédération		2,700,693.05		2,798,700		2,517,299.85

315 FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI

Pour les comptes XXXX.00 (OIFE) les montants budgétisés se font sur la base de l'enveloppe maximale octroyée par le Seco. La différence entre le budget et les coûts réels résulte uniquement de la marge que nous avons par rapport à l'enveloppe maximale et qui est répartie sur chaque rubrique.

Le niveau de détail est tel qu'il est renoncé à la partie "indications de détail", surtout dans l'optique d'une gestion par enveloppe d'une problématique générale et multiforme (programmes et actions) comme le chômage.

Principales variations par rapport au budget 2015

3XXX	152'877.98
4XXX	152'877.98

Les charges totales augmentent de 152'877.98 francs (passage de 12'368'800 francs à 12'521'677.98 francs), tout comme les revenus (comme tout fonds, il doit y avoir équilibre entre les charges et les revenus). L'Etat et les communes en prennent chacun 2'018'955 francs (prélèvement net au fonds sans attribution du 3510 et 3510.01). La participation de l'Etat est au 310.3510.00 et participation communes au 315.4612.01. Le processus acompte-décompte (à N+1) appliqué aux communes implique une différence entre le budget et les comptes. A terme, il y a parité avec l'Etat. L'alimentation au Fonds (communes et Etat) passe par contre directement via le bilan de l'Etat.

4510.01	241'033.25
4612.01	-23'179.00

Cf. explication ci-dessus.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
320 Service de l'économie rurale	114,522,680.70	105,487,490.14	115,337,200	106,148,700	115,906,624.76	106,708,297.53
320.3000.00 Jetons de présence	2,340.00		3,600		3,185.00	
320.3010.00 Traitements du personnel	1,371,784.85		1,349,900		1,343,549.10	
320.3030.00 Préposés à l'agriculture	145,440.00		160,000		149,360.00	
320.3050.00 Assurances sociales	90,273.60		85,400		90,118.95	
320.3051.00 Caisse de pensions	137,476.55		121,800		135,269.15	
320.3053.00 Assurance-accidents	2,658.45		2,500		2,633.20	
320.3054.00 Cotisations allocations familiales	40,595.30		38,500		40,570.60	
320.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	13,378.35		12,300		12,833.90	
320.3090.00 Formation du personnel et des experts	7,777.50		15,700		10,221.70	
320.3100.00 Fournitures de bureau	1,700.25		2,000		1,687.15	
320.3102.00 Imprimés			3,000		801.80	
320.3103.00 Littérature spécialisée, magazines, abonnements	2,394.75		2,500		2,305.72	
320.3110.00 Appareils			1,000		502.20	
320.3130.00 Honoraires et prestations de service	271,275.25		301,900		287,188.91	
320.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	42,793.75		61,000		37,000.00	
320.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	5,912.50		5,600		6,395.25	
320.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	30,742.30		48,000		39,860.80	
320.3199.00 Cotisations à des associations					2,731.00	
320.3611.00 Ecolages versés à d'autres cantons	36,283.00		96,800		79,037.50	
320.3634.00 Fondation rurale interjurassienne	4,319,000.00		4,342,000		4,610,000.00	
320.3635.00 Subventions pour l'élevage du bétail	1,041,697.80		1,076,500		1,083,868.60	
320.3635.01 Autres subventions à l'agriculture	347,466.95		370,000		271,742.83	
320.3635.02 Identification et commercialisation spécialisées	66,000.00		69,000		80,023.20	
320.3635.03 Subventions pour qualité écologique et du paysage			12,568,200		301,924.00	
320.3635.04 Subventions de projets pour protection des ressources			750,000			
320.3635.05 Subventions cantonales	1,090,561.75				982,684.65	
320.3635.05.(Prestations à caractère écologique	296,525.00					
320.3703.00 Projet pilote contr. qualité paysage FM					6,579.80	
320.3705.00 Subventions fédérales redistribuées	105,158,602.80		1,850,000		106,324,549.75	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
320.3705.01 Subventions fédérales pour contributions d'estivage redistribuées			4,000,000			
320.3705.02 Subventions fédérales pour paiements directs généraux redistribuées			88,000,000			
320.4210.00 Emoluments		19,443.95		43,800		11,767.45
320.4250.00 Ventes				100		
320.4260.00 Remboursements de frais		95,186.90		100,000		98,541.50
320.4610.10 Subventions fédérales A16				10,000		8,816.95
320.4630.00 Subv. féd. pour développement agr.		214,256.49		12,144,800		258,042.08
320.4700.00 Subventions fédérales à redistribuer		105,158,602.80		93,850,000		106,331,129.55

320 SERVICE DE L'ECONOMIE RURALE

Indications de détail

3130.00	Traitement de données au Service romand de vulgarisation agricole	229'800.00
	Lutte contre le feu bactérien	13'825.50
	Téléphone, fax, ports	18'369.85
	Cotisation à des associations	2'641.00
	Frais poursuites et autres prestations	6'638.90
		<u>271'275.25</u>
3132.00	Délégations de tâches (AJAPI et autres) Expertises particulières	35'000.00
		<u>7'793.75</u>
		<u>42'793.75</u>
3170.00	Personnel du service Experts, commissions, contrôles qualité écologique et divers	21'134.90
		<u>9'607.40</u>
		<u>30'742.30</u>

3635.00	Chevaux :	
	Primes individuelles	188'884.00
	Subventions à l'exportation	65'555.20
	Autres primes et divers	98'459.00
	Bovins :	
	Marché du bétail	584'200.00
	Primes individuelles	48'939.60
	Autres primes et divers	13'775.00
	Menu bétail :	
	Primes individuelles	35'060.00
	Frais de concours, mise en valeur, autres primes et divers	1'000.00
		<u>5'825.00</u>
		<u>1'041'697.80</u>
3635.01	Haute Ecole Suisse d'agronomie	315'144.95
	Ecoles diverses et examens de maîtrise	12'025.00
	Cotisations à des associations	19'834.00
	Divers	463.00
		<u>347'466.95</u>

3635.02	Convention IOC	11'000.00
	Bio-Jura (marché bio de Saignelégier)	3'000.00
	Associations des paysannes - aides aux petits marchés et autres	9'500.00
	Labels de provenance	14'500.00
	Fédération Jurassienne d'Apiculture	5'000.00
	Interprofession Tête de moine	20'000.00
	FRI - Journée suisse grandes cultures bio	3'000.00
		<u>66'000.00</u>

3635.05	Réseaux écologiques (10%)	425'140.75
	Qualité écologique et paysage (10%)	617'062.35
	Protection ressources sol-air-eau (20%)	48'358.65
	Prestations à caractère écologique	296'525.00
		<u>1'387'086.75</u>

4630.00	Prestations à caractère écologique	197'522.50
	Divers	16'733.99
		<u>214'256.49</u>

Principales variations par rapport au budget

3132.00	-18'206.25
---------	------------

Une partie des tâches à déléguer ont été réalisées à l'interne.

3170.00	-17'257.70
---------	------------

Frais de personnel moins importants que ceux budgétisés.

3611.00	-60'517.00
---------	------------

Nombre d'élèves moins élevé que celui prévu lors de l'élaboration du budget (nombre inconnu lors de l'élaboration).

3635.03	-12'568'200.00
3635.04	-750'000.00
3635.05	1'387'086.75
4630.00	-11'930'543.51

Par le changement de système comptable, certaines rubriques ont été réaffectées sous de nouvelles dénominations. Réallocation des rubriques (36/46 et 37/47) et des montants y relatifs. La nouvelle imputation de la subvention cantonale se trouve à la rubrique 3635.05. Les montants redistribués figurent aux rubriques 37/47. Ces montants sont conformes à ce qui était prévu au budget de l'ancien plan comptable. La différence est compensée dans la nouvelle réaffectation des comptes.

3705.00	103'308'602.80
3705.01	-4'000'000.00
3705.02	-88'000'000.00
4700.00	11'308'602.80

Globalement les rubriques 37/47 restent équilibrées. Regroupement des subventions fédérales redistribuées sous le 3705.00 (au lieu de 3705.01/02).
Regroupement des subventions fédérales à redistribuer sous le 4700.00.

4610.10	-10'000.00
---------	------------

Les activités dédiées à l'A16 ne permettent plus d'atteindre le montant minimal pour obtenir une participation de la Confédération.

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
320 Service de l'économie rurale	7,454,766.00	4,375,219.00	7,336,000	4,271,000	7,797,568.00	4,517,521.00
320.5440.00 Prêts pour l'aide aux exploitations paysannes	50,000.00		50,000		150,000.00	
320.5450.00 Prêts de développement rural	150,000.00		150,000		100,000.00	
320.5650.00 Subventions à des tiers pour des améliorations foncières	3,040,000.00		3,056,000		3,200,000.00	
320.5650.01 Dépenses à charge fds amél. foncières	27,488.00		20,000		26,173.00	
320.5750.00 Subventions fédérales pour améliorations foncières redistribuées	4,121,805.00		4,000,000		4,256,851.00	
320.5870.00 Attribution au fonds d'améliorations foncières	65,473.00		60,000		64,544.00	
320.6310.00 Subventions d'investissements des cantons						17,500.00
320.6450.00 Remboursement de prêts de développement rural		160,453.00		191,000		152,453.00
320.6450.01 Remboursement prêts pour améliorations foncières		40,000.00		40,000		40,000.00
320.6650.00 Recettes en faveur du fonds d'améliorations foncières		52,961.00		40,000		50,717.00
320.6700.00 Subventions fédérales pour améliorations foncières à redistribuer		4,121,805.00		4,000,000		4,256,851.00

320 SERVICE DE L'ÉCONOMIE RURALE

Indications de détail

5450.00	Quatre prêts pour la diversification agricole	
5650.00	Constructions rurales	1'040'000.00
	Dessertes rurales	971'550.00
	Remaniements parcellaires	837'927.00
	Adductions d'eau	<u>190'523.00</u>
		<u><u>3'040'000.00</u></u>

5650.01 Restitution à la Confédération de subsides accordés à des améliorations foncières suite à des désaffectations

6450.01 Remboursements de prêts pour des projets de développement rural octroyés par le fonds d'améliorations foncières

6650.00 Restitutions de subsides accordés à des améliorations foncières, suite à des désaffectations ou à des ventes avec gain

Principale variation par rapport au budget

6450.00 - 30'547.00
Remboursements des prêts de développement rural moins importants que prévu.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
720	Service de la population	2,981,177.34	2,611,220.59	3,006,700	2,367,300	2,893,755.65	2,474,540.66
720.3000.00	Jetons de présence	1,495.00		3,000		1,360.00	
720.3010.00	Traitements du personnel	1,333,368.95		1,392,200		1,346,601.60	
720.3050.00	Assurances sociales	82,958.70		88,300		83,227.85	
720.3051.00	Caisse de pensions	106,654.70		116,600		108,887.55	
720.3053.00	Assurance-accidents	2,424.65		2,600		2,463.05	
720.3054.00	Cotisations allocations familiales	37,283.70		39,700		37,390.10	
720.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	12,248.15		13,100		11,897.75	
720.3090.00	Formation du personnel	2,034.30		3,000		1,253.90	
720.3100.00	Fournitures de bureau	11,611.90		18,500		18,406.40	
720.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	492.15		1,000		435.35	
720.3130.00	Prestations de tiers	177,334.96		237,100		153,043.35	
720.3130.01	Programme d'intégration cantonal (PIC)	609,000.00		609,000		608,002.95	
720.3153.00	Entretien de matériel informatique	18,718.73		16,700		8,341.10	
720.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	13,087.15		15,900		12,492.90	
720.3199.00	Cotisations à des associations					4,135.00	
720.3199.01	Frais de justice et de dépens	3,565.50					
720.3600.10	Part de la Confédération aux émoluments pour passeports	568,898.80		450,000		495,816.80	
720.4210.00	Emoluments de la police des étrangers		459,999.95		500,000		470,728.65
720.4210.01	Emoluments de l'état civil		473,946.21		450,000		475,681.26
720.4210.02	Emoluments passeports, légalisations		983,935.08		793,000		864,385.85
720.4210.03	Emoluments divers						1,000.00
720.4260.00	Remboursements de frais		58,525.05		78,500		64,844.35
720.4260.01	Débours		87,504.30		87,000		77,391.55
720.4630.00	Subventions fédérales		547,310.00		458,800		520,509.00

720 SERVICE DE LA POPULATION

Indications de détail

3130.00	Frais de refoulements d'étrangers	21'724.00
	Frais de traductions et auditions requérants	1'542.50
	Frais de poursuites	473.95
	Authentification de documents étrangers	9'277.80
	Frais de ports	19'282.15
	Frais de téléphones	5'752.35
	Etablissement des cartes de séjour	29'804.33
	Commissions sur encaissements cartes	6'579.28
	Accueil des ressortissants ouïgours	77'417.85
	Cotisations	4'756.00
	Divers	724.75
		<u>177'334.96</u>

3130.01	Programme d'intégration cantonal (PIC; imposé par la Confédération)	
	[financement au minimum paritaire entre le Canton et la Confédération]	
	Prime information	80'523.10
	Centre de compétence	71.50
	Lutte contre le racisme	39'939.34
	Programme COMMUNICA	350'000.00
	Encouragement préscolaire	23'828.85
	Employabilité	10'000.00
	Interprétariat	20'000.00
	Intégration sociale	36'095.10
	Solde financement SEM	48'542.11
		<u>609'000.00</u>

3600.10	Police des étrangers	80'212.00
	Passeports	488'686.80
		<u>568'898.80</u>

4630.00	Bureau d'aide au retour (CVR)	45'662.00
	Remboursements de la Confédération dans le domaine de l'asile	171'819.00
	Programme d'intégration cantonal (PIC)	318'829.00
	Autres subventions	11'000.00
		<u>547'310.00</u>

Principales variations par rapport au budget

3010.00	-58'831.05
	- 0,36 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel").
3130.00	-59'765.04

Diminution des frais de renvoi des étrangers notamment dans le domaine de l'asile. Archivage électronique des documents de l'état civil reporté à une date ultérieure.

3600.10	118'898.80
4210.02	190'935.08

Emoluments encaissés pour la délivrance des passeports supérieurs aux prévisions, ce qui engendre également une augmentation des émoluments rétrocédés à la Confédération (rubr. 3600.10).

4210.00	-40'000.05
---------	------------

Emoluments encaissés inférieurs aux prévisions lors de la délivrance des différentes autorisations.

4630.00	88'510.00
---------	-----------

Subventions supérieures aux prévisions pour les frais administratifs dans le domaine de l'asile (81'809 francs). Diverses subventions supplémentaires obtenues (et non budgétisées) dans le domaine de l'intégration.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
790 Service de la coopération	1,033,974.74	168,141.87	1,035,200	200,000	1,265,816.82	349,738.93
790.3010.00 Traitements du personnel	502,217.25		426,400		512,185.70	
790.3050.00 Assurances sociales	31,248.70		26,900		31,695.90	
790.3051.00 Caisse de pensions	47,742.00		38,200		46,530.55	
790.3053.00 Assurance-accidents	906.90		800		906.75	
790.3054.00 Cotisations allocations familiales	14,066.15		12,100		14,276.25	
790.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,678.85		3,800		4,483.65	
790.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	3,055.00					
790.3100.00 Fournitures de bureau	813.90		1,500		1,121.75	
790.3130.00 Prestations de service	4,643.20		8,500		5,461.50	
790.3170.00 Frais de déplacements, réceptions	11,393.05		17,000		15,624.25	
790.3635.01 Dépenses projet Interreg IVc	27.30				83,411.65	
790.3638.00 Aide au tiers-monde	413,182.44		500,000		550,118.87	
790.4611.00 Remboursements de frais		10,914.50				28,959.30
790.4630.00 Subventions fédérales		636.15				70,567.70
790.4630.01 Subventions fédérales - projet Cameroun		156,591.22		200,000		250,211.93

790 SERVICE DE LA COOPERATION

Indications de détail

3638.00	Coopération avec le Cameroun, soins de santé primaire et de développement rural	313'182.44
	Fédération interjurassienne de coopération et de développement	<u>100'000.00</u>
		<u><u>413'182.44</u></u>

4630.01 Part de la Confédération aux projets de coopération au Cameroun

Principales variations par rapport au budget

3010.00 75'817.25

A considérer globalement avec la rubrique 791.3010.00 en diminution de - 65'800.00 francs, car le personnel n'y a pas été ventilé, comme aux comptes 2013 et 2014.

3638.00 -86'817.56

4630.01 -43'408.78

La libération des fonds à destination des projets au Cameroun s'effectue selon un calendrier qui s'écarte parfois du calendrier initial. Mais sur la durée, les recettes (4630.01) couvrent totalement les dépenses.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
791 Fonds de la coopération	1,014,539.08	1,014,539.08	738,000	738,000	1,206,542.01	1,206,542.01
791.3010.00 Traitements du personnel			65,800			
791.3050.00 Assurances sociales	12.00		4,200			
791.3051.00 Caisse de pensions			5,900			
791.3053.00 Assurance-accidents	.40		100			
791.3054.00 Cotisations allocations familiales	5.40		1,900			
791.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1.80		600			
791.3102.00 Imprimés, publications	10.50		500			
791.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	388.40		500		393.60	
791.3109.00 Autres charges de matériel et de marchandises	563.60		500		642.50	
791.3130.00 Prestations de services de tiers	40,000.00		40,000		162,654.70	
791.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	22,478.90		43,000		38,811.65	
791.3501.00 Attributions aux fonds des capitaux de tiers	32,400.00		82,000		62,400.00	
791.3635.00 Dépenses à charge Fonds coopération - Interreg	294,409.20		101,000		265,867.16	
791.3636.00 Subventions aux organisations privées à but non lucratif	180,450.78		206,000		201,465.00	
791.3637.00 Subventions aux personnes privées	180,000.00		180,000		180,000.00	
791.3638.00 Subventions à l'étranger	263,818.10		6,000		294,307.40	
791.4260.00 Recettes Fds coopération - Interreg		12,460.00				77,392.64
791.4260.01 Recettes en faveur du Fds coopération						2,966.55-
791.4510.00 Prélèvement sur Fonds de la coopération		1,002,079.08		738,000		1,132,115.92

791 FONDS DE LA COOPERATION

Indications de détail

3130.00 Projet intercantonal de santé mentale
en Bosnie-Herzégovine

3501.00 Coopération de proximité (Fonds de
coop. culturel RCJU - Territoire de Belfort)

3635.00 Interreg IV

3636.00 Arcjurassien.ch	80'000.00
Rhin Supérieur	54'407.38
Québec	12'020.00
Fédération Wallonie-Bruxelles	11'523.40
Aide au développement	2'500.00
Divers (Cours des miracles)	20'000.00
	<hr/>
	180'450.78
	<hr/> <hr/>

3637.00 Stages (Eurodyssée, Leonardo, Pass'Jeunes, Québec,
Belgique, etc.).

Principales variations par rapport au budget

3010.00 -65'800.00

Cf. commentaire de la rubrique 790.3010.00.

3501.00 -49'600.00

Suppression de l'accord Bâle-Jura.

3635.00 193'409.20

Les paiements pour les projets Interreg s'échelonnent sur plusieurs années. Le dépassement s'explique par les paiements finaux lors de la clôture du programme Interreg IV.

3638.00

257'818.10

Ligne Delle-Belfort: ce surcoût est directement prélevé sur le Fonds de la coopération (cf. commentaires rubr. 4510.00).

4510.00

264'079.08

Prélèvement correspond à la part à l'impôt des frontaliers (cf. rubrique 613.3510.01). Différence entre les recettes et les charges du fonds.

Toutefois, conformément à la décision du Parlement, un montant de 258'572.90 francs est directement prélevé sur le fonds au titre de l'aménagement de la ligne ferroviaire Delle-Belfort (rubrique 3638.00).

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Département de l'environnement et de l'équipement	79,303,730.00	49,486,619.29	81,227,300	50,486,500	75,248,918.34	46,746,820.12

Compte des investissements		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Département de l'environnement et de l'équipement	34,592,496.28	5,012,409.37	39,171,300	5,576,600	40,603,482.20	8,921,123.25

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
400	Service du développement territorial	17,030,028.32	10,497,277.80	17,970,600	10,593,200	3,759,420.29	1,302,006.40
400.3000.00	Jetons de présence de commissions	7,525.00		9,000		7,874.00	
400.3010.00	Traitements du personnel	3,211,332.50		3,243,700		2,102,802.90	
400.3050.00	Assurances sociales	195,200.45		205,600		132,482.45	
400.3051.00	Caisse de pensions	281,930.20		293,900		187,225.40	
400.3053.00	Assurance-accidents	28,549.20		13,400		12,553.10	
400.3054.00	Cotisations allocations familiales	87,792.55		92,400		59,561.55	
400.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	29,015.80		30,000		18,856.50	
400.3090.00	Formation du personnel	3,648.60		11,000		3,650.30	
400.3100.00	Fournitures de bureau	20,963.70		24,000		13,050.70	
400.3102.00	Imprimés, publications			2,000			
400.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	2,914.72		3,500		882.85	
400.3118.00	Licences informatiques	4,520.45		7,500		1,595.60	
400.3130.00	Prestations de service					234,160.34	
400.3130.01	Prestations de services de tiers	655,345.50		1,046,700			
400.3130.02	Cotisations à des associations	88,072.55		95,400			
400.3132.00	Honoraires conseillers externes	11,698.80		11,000		4,036.05	
400.3150.00	Entretien d'objets mobiliers					632.65	
400.3151.00	Entretien machines et vélos	201.00		500		254.00	
400.3158.00	Maintenance du SIT	15,349.95		17,000		19,948.85	
400.3170.00	Dédommagements, frais de déplacement	37,249.50		40,000		17,029.85	
400.3199.00	Frais divers	19,162.65				30,367.65	
400.3632.00	Subventions en faveur des communes	553,752.70		649,000		199,596.60	
400.3632.01	Subventions de la Section aménagement					145,402.50	
400.3632.02	Subventions aux communes (PNRD et agglomération de Delémont)					115,000.00	
400.3634.00	Subventions d'exploitation aux entr. de transports publics	9,819,632.85		10,586,000			
400.3634.02	Participation aux communautés tarifaires	667,053.50		663,100			
400.3634.03	Subventions aux transports nocturnes	181,864.00		181,000			
400.3702.00	Subv. féd.redistribuées pour mens. cadastrales	306,352.15		450,000		157,556.45	
400.3702.01	Subv. féd. pour Parc régional du Doubs	800,900.00		294,900		294,900.00	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
400.4210.00 Emoluments		745,742.70		643,200		601,614.40
400.4250.00 Ventes		210.00		1,000		329.10
400.4260.00 Remboursements de frais		44,913.55		32,600		31,834.40
400.4600.00 Redevance poids lourds		6,932,077.00		7,350,000		
400.4610.10 Subventions fédérales A16		30,064.00		30,000		35,776.35
400.4611.00 Contributions des cantons et concordats		90,913.50		87,800		
400.4612.00 Parts des communes aux transports publics		1,334,680.00		1,585,000		
400.4630.00 Subventions féd. pour mens. cadastrales				200		400.00
400.4630.02 Subventions fédérales RDPPF		146,000.00		77,000		169,000.00
400.4630.03 Subventions fédérales pour zones AIC		35,424.90		41,500		10,595.70
400.4630.04 Subventions fédérales énergie (LPR)		30,000.00				
400.4700.00 Subv. féd. pour mens.cadastrales à redistribuer		306,352.15		450,000		157,556.45
400.4700.01 Subv. féd. pour Parc régional du Doubs à redistribuer		800,900.00		294,900		294,900.00

400 SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL (FUSION ANCIENS 400 et 440)**Indications de détail**

3130.01	Développement territorial	
	Révision des surfaces d'assolement	24'564.80
	Révision du plan directeur cantonal	186'551.35
	Guides, LCAT	202.70
	Etudes juridiques et sectorielles	18'445.15
	Evolution site Web et mandats divers	1'574.25
		<hr/>
	Sous-total	231'338.25
	 Aménagement du territoire	
	Plans sectoriels (paysage, décharges, etc.)	37'615.30
		<hr/>
	Sous-total	37'615.30
	 Permis de construire	
	Divers	337.90
		<hr/>
	Sous-total	337.90
	 Subtotal à reporter	 269'291.45

Subtotal à reporter**269'291.45****Cadastre et géoinformation**

Mapfish	15'184.00
Restrictions de droit public	144.00
Geoshop	8'100.00
	<hr/>
Sous-total	23'428.00

Mobilité et transports

Concordat intercantonal sur les téléskis	3'723.60
Aide à la planif. horaire Rail 2030 / ZEB / concept Romandie	24'148.80
Communauté tarifaire intégrale	30'000.00
Conception directrice des transports publics	8'985.45
Etude infrastructure CFF cantons de NWCH	29'995.90
Contribution à la liaison directe	8'863.00
Plan sectoriel itinéraires cyclables (PSIC)	20'087.95
Microrecensement mobilité et transports	15'000.00
Prodes	-200.00
Campagne communication H 2016	24'999.85
Divers	216.00
	<hr/>

Sous-total

165'820.55

Subtotal à reporter**458'540.00**

	Subtotal à reporter	458'540.00		
3130.01	Energie		3632.00	Mensuration
	Mandat de prestations pour la mise en œuvre de la politique énergétique (EDJ)			145'244.10
	dont 30'000 francs sont payés par la LPR	80'000.00		144'582.00
	Conception cantonale de l'énergie, approfondissement et consolidation	65'610.00		75'000.00
	Société jurassienne d'électricité	1'280.35		20'000.00
	Actions de promotion et d'information	4'298.40		48'000.00
	Externalisation dossiers			117'926.60
	Programme "Bâtiment"	640.00		<u>3'000.00</u>
	Externalisation dossiers Minergie	11'426.40		
	Loi cantonale sur l'approvisionnement en électricité (LCaPEI)	9'072.00	3634.02	Participation cantonale vagabond
	Divers	<u>48.20</u>		Frais de gestion vagabond
	Sous-total	<u>172'375.35</u>		39'319.35
				Participation aux frais d'horaire
				115'812.00
				Participation cantonale à la promotion de la Communauté tarifaire Jura
				3'858.00
				Participation Libero
				Participation à la Communauté tarifaire de la Suisse du Nord-Ouest
				<u>3'004.15</u>
				<u>667'053.50</u>
	Unité du développement durable			
	Actions de promotion et mise en œuvre de projets	<u>468.50</u>		
	Sous-total	<u>468.50</u>		
	Affranchissements, téléphones	<u>23'961.65</u>		
	Total rubrique 3130.01	<u><u>655'345.50</u></u>		

Principales variations par rapport au budget

3102.00 -2'000.00

Aucune publication sous cette rubrique.

3118.00 -2'979.55

Moins d'acquisition et maintenance de logiciels que planifié.

3130.01 -391'354.50

Au budget, l'effet OPTI-MA n'était pas réparti. Toutefois, on peut tout de même affirmer que c'est le domaine des transports (- 0,2 mio) et celui du développement territorial (- 0,1 mio) qui présentent les plus fortes sous-utilisations. Les comptes 2015 sont au niveau de ceux de 2014. Quelques projets n'ont pas pu être réalisés, certains mandats se sont avérés moins onéreux que prévu (ou ont été réalisés en interne).

3199.00 19'162.65

Indemnités à verser selon décision de justice suite à des décisions administratives rendues.

3632.00 -95'247.30

La variation concerne essentiellement le soutien aux transports publics. Toutefois, le soutien s'inscrit en hausse par rapport à 2014.

3634.00 -766'367.15
4612.00 -250'320.00

Négociations toujours complexes et difficiles, mais dont le résultat financier est favorable également pour les communes. Mesure OPTI-MA 069.

3702.00 -143'647.85
3702.01 506'000.00
4700.00 -143'647.85
4700.01 506'000.00

Recettes fédérales identiques correspondantes aux rubriques 4700.00 et 4700.01.

Forte volatilité des montants en matière de mensuration (rubr. 3702.00).

Le projet d'agglomération de Delémont est considéré pour la variation des rubriques 3702.01/4700.01 (pas budgétisé).

4210.00 102'542.70

Il n'y a guère que le domaine de l'énergie qui ne participe pas à la hausse.
Vérifications de nouvelles mensurations en baisse.
L'utilisation des données géographiques pour + 62'099.70 francs au lieu
de 50'000 francs.

4600.00 -417'923.00

Confirmation de la stagnation des comptes 2013 et 2014.

4630.02 69'000.00

Contribution supplémentaire unique de la Confédération de 57'000
pour l'exploitation du cadastre RDPPF (Cadastre des restrictions
de droit public à la propriété foncière).
Contribution fédérale pour un projet prioritaire financé par la Confédération,
12'000 fr. en 2015, 36'000fr./an en 2016-2019.

4630.04 30'000.00

Soutien fédéral équivalent à celui du canton au fonctionnement d'Energie du Jura.

Compte des investissements		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
400	Service du développement territorial	3,898,710.00	2,203,598.00	2,392,500	900,500	38,500.00	
400.5620.00	Subventions aux communes pour infrastructures des transports publics	528,940.00		562,000			
400.5640.01	Subventions pour les projets CJ	530,500.00		530,500			
400.5640.02	Subventions d'infrastructures CFF	396,000.00					
400.5670.00	Subventions pour la réhabilitation de l'habitat	19,000.00				38,500.00	
400.5670.01	Subventions d'assainissement et d'encouragement énergétiques	1,166,360.00		1,300,000			
400.5770.00	Subventions fédérales redistribuées	1,257,910.00					
400.6300.00	Subventions fédérales		565,158.00		520,000		
400.6440.00	Remboursement prêts pour amélioration technique CJ		380,530.00		380,500		
400.6700.00	Subventions fédérales à redistribuer		1,257,910.00				

400 SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indications de détail

5620.00 Subvention pour la gare routière de Delémont

5640.02 Subvention pour la pose de traverses trois voies
entre Delémont et Courtételle

5670.00 Dossiers pour la réhabilitation du patrimoine bâti

5670.01 Programme cantonal d'encouragement des
investissements dans le domaine de l'énergie

6300.00 Contributions de la Confédération au programme
d'encouragement des investissements dans le domaine
de l'énergie selon l'art. 15 de la loi fédérale sur l'énergie

6440.00 Remboursement (3 % par an) des prêts sans intérêt
accordés aux CJ pour les améliorations techniques
(matériel roulant)

Principale variation par rapport au budget

5620.00 - 33'060.00
Décalage temporel.

5640.02 + 396'000.00
Opportunité de pouvoir bénéficier de synergies, avec des travaux
CFF. Crédit supplémentaire voté par le Parlement.

5670.00 + 19'000.00
Décalage temporel.

5670.01 - 133'640.00
6300.00 + 45'158.00
Décalages temporels.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410 Office de l'environnement	12,042,543.55	6,306,131.94	12,720,400	6,148,600	11,983,460.35	6,119,581.65
410.3000.00 Jetons de présence	4,620.00		6,000		5,875.00	
410.3010.00 Traitement du personnel	4,096,431.78		4,038,700		4,263,783.90	
410.3049.00 Autres indemnités	7,146.15		7,200		7,523.00	
410.3050.00 Assurances sociales	260,173.45		261,600		269,996.95	
410.3051.00 Caisse de pensions	392,118.05		376,100		387,280.65	
410.3053.00 Assurance-accidents	48,068.10		38,300		34,043.45	
410.3054.00 Cotisations allocations familiales	117,239.00		117,700		121,643.90	
410.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	38,198.80		37,900		38,045.75	
410.3090.00 Formation du personnel	4,690.00		10,000		3,005.00	
410.3100.00 Fournitures de bureau	14,558.45		21,000		13,276.20	
410.3101.00 Carburant et matériel	40,239.35		85,900		38,407.55	
410.3102.07 Imprimés, publications à charge du fonds gestion déchets	1,349.00		4,600		3,077.00	
410.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	15,912.85		19,700		15,236.45	
410.3111.00 Appareils et équipements de service	8,009.00		19,100		17,641.50	
410.3120.00 Eau, énergie, combustibles	2,641.80		6,500		2,758.85	
410.3120.07 Traitement des déchets à charge du fonds gestion déchets	158,400.80		180,000		144,279.40	
410.3120.08 Energie à charge fds fourniture eau potable	34,922.20		43,000		42,540.65	
410.3130.00 Rétrib. gardes et prestations de service	178,581.74		247,700		120,746.05	
410.3130.01 Exécution de travaux par des tiers	11,663.53		14,000		11,936.05	
410.3130.07 Divers mandats à charge fonds gestion déchets	638,909.04		1,200,000		934,182.25	
410.3132.00 Etudes et mandats	770,675.24		987,500		968,568.65	
410.3134.00 Primes d'assurances de choses	2,244.50		2,800		2,244.70	
410.3137.00 Impôts et taxes	15,231.96		22,000		14,598.00	
410.3140.08 Entretien terrains à charge fonds fourniture eau potable	200.00		200		200.00	
410.3142.00 Entretien cours d'eau, étangs et bassins	133,389.37		196,000		115,691.50	
410.3151.00 Entretien d'objets mobiliers & véhicules	64,075.20		78,100		60,397.25	
410.3151.08 Entretien machines à ch. fds fourniture eau potable	34,802.25		54,200		37,599.95	
410.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	48,746.25		52,800		50,318.65	
410.3190.00 Prestations en dommages et intérêts	240,280.10		277,000		201,527.80	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410.3190.39 Dépenses à charge fds dommages éléments			10,000		14,340.00	
410.3199.00 Indemnités pour dommages et cotisations	182,515.30		62,000		168,142.95	
410.3510.00 Alimentation du fonds de la pêche	198,523.83		194,800		160,719.15	
410.3510.08 Attribution fonds fourniture eau potable	46,149.15		10,600		36,551.60	
410.3510.39 Attribution au fds pour dommages élément	17,912.10		7,000		3,572.10	
410.3611.00 Participation à études intercantionales	44,296.75		69,600		55,557.80	
410.3612.00 Dédommagements aux triages forestiers	694,421.55		700,000		692,776.10	
410.3612.23 Dépenses à charge fonds projets de reboisement A16	10,460.00		10,000		12,350.00	
410.3632.00 Subventions aux communes pour la protection de la nature	513,703.30		517,000		418,095.80	
410.3632.07 Subventions d'assainissements à charge du fonds gestion déchets	719,273.00		625,000		562,282.00	
410.3632.31 Dépenses à charge du fonds pour la conservation de la forêt	23,000.00		10,000			
410.3635.00 Subventions pour la promotion du bois	25,000.00		25,000		25,000.00	
410.3636.00 Subventions pêche, protection nature, chasse	52,425.00		62,000		53,425.00	
410.3636.01 Contribution Etat formation personnel forestier	10,424.55		34,300		26,161.15	
410.3636.02 Contribution Etat - formation diverse	1,532.00		9,300		15,446.00	
410.3702.00 Subventions fédérales redistribuées liées à des conventions-programmes	2,069,389.06		1,918,200		1,762,614.65	
410.3910.07 Imputation interne à charge du Fonds pour la gestion des déchets	50,000.00		50,000		50,000.00	
410.4100.00 Permis de chasse		525,716.28		497,000		540,587.00
410.4120.00 Droits d'eau et concessions hydrauliques		423,570.30		405,700		427,348.20
410.4120.07 Recettes en faveur du fonds pour la gestion des déchets		798,636.25		600,000		925,142.55
410.4120.39 Recettes en faveur du fonds des dommages causés par les éléments		17,912.10		17,000		17,912.10
410.4210.00 Emoluments		426,666.89		280,000		352,385.50
410.4250.00 Ventes imprimés et autre matériel		1,405.50		2,000		986.75
410.4250.01 Ventes de gibier		5,888.00		12,000		7,549.00
410.4250.08 Recettes en faveur du fonds pour la fourniture d'eau potable de secours		116,073.60		108,000		116,892.20
410.4260.00 Remboursements de frais		402,748.81		255,000		369,067.35
410.4470.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA						865.00

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410.4510.07 Prélèvement sur le fonds pour la gestion des déchets		769,295.59		1,459,600		768,678.10
410.4510.23 Prélèvement sur le fonds pour projets de reboisements A16		10,460.00		10,000		12,350.00
410.4510.31 Prélèvement sur le fonds pour reboisements		23,000.00		10,000		
410.4610.10 Subventions fédérales A16		24,679.60		22,000		36,633.80
410.4630.00 Subventions fédérales		531,426.96		389,100		623,747.45
410.4630.01 Subventions fédérales pour la formation professionnelle		9,000.00		10,000		9,900.00
410.4631.00 Subventions des cantons						9,843.70
410.4634.00 Part ECA au cadastre des dangers		45,074.00		45,000		29,078.30
410.4700.00 Subventions fédérales à redistribuer liées à des conventions-programmes		2,069,389.06		1,918,200		1,762,614.65
410.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		50,000.00		50,000		50,000.00
410.4920.00 Imputations internes pour fermages, loyers, frais d'utilisation		15,500.00		15,500		15,500.00
410.4930.00 Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation		34,500.00		34,500		34,500.00
410.4950.00 Imputations internes pour amortissements planifiés et non planifiés		8,000.00		8,000		8,000.00

410 OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indications de détail

3101.00	Signalisation des réserves naturelles	5'790.00	3142.00	Entretien Etang Gruère	20'154.12
	Maïs répulsif	10'823.40		Entretien d'autres réserves naturelles	82'332.75
	Carburant	16'214.85		Lutte contre les néophytes	17'441.10
	Marques à gibier, munition et divers	7'411.10		Entretien des cours d'eau	209.40
		<u>40'239.35</u>		Biodiversité en forêt - Rives boisées etc.	13'252.00
					<u>133'389.37</u>
3130.00	Gardes auxiliaires chasse	115'350.85	3151.00	Entretien des appareils de mesure	33'713.50
	Téléphones	16'946.34		Entretien stations hydrologiques	6'512.25
	Divers	19'682.95		Entretien des véhicules	4'987.55
	Redevance hydraulique	3'943.00		Entretien limnigraphe et matériel de chasse	583.20
	Prestations experts pour dommage	-930.80		Participation aux centres de renfort	18'278.70
	Cotisations diverses	23'589.40			<u>64'075.20</u>
		<u>178'581.74</u>			

3132.00 Voir le détail à la page suivante.

3132.00	Domaine Nature		Report	182'610.49
	Contrôles hydrologiques (surveillance de la qualité biologique des cours d'eau)	13'378.74	Etudes OPAM - Rapports OPAM des entreprises à évaluer, plus contre-expertises	4'502.95
	Plans de gestion des sites de reproduction de batraciens (subv. féd. 65%)	27'037.05	Analyses des eaux	9'881.15
	Etudes du patrimoine naturel (subv féd. 40%)	15'000.00	Examen de géothermie profonde	4'556.50
	Inventaire sites batraciens (sub. féd. 40%)	7'746.55	Volet Pseaux eau usée assainissement	169'262.70
	Espace à réserver au cours d'eau et plans d'eau - Délimitation de l'espace cours d'eau	10'011.60	Plan sectoriel (atlas de l'eau)	8'993.95
	Plan de gestion zones alluviales d'importance nationale - (subv. féd. 65%)	10'500.00	Divers	<u>1'285.20</u>
	Plan d'action Lièvre	5'164.55		253'802.45
	Planification stratégique Eclusée	30'817.00	Domaine Forêt	
	Divers	<u>7'635.00</u>	Politique cantonale des pâturages boisés : élaboration du plan de mesures pour GVT	12'970.95
		127'290.49	Santé des forêts : plan d'action et communication sur insectes dangereux - collabo. avec CABI	15'000.00
	Domaine Eaux et environnement		Gestion boisements en bordure des routes	<u>32'702.00</u>
	Contrôle des chauffages industriels par le Canton de Neuchâtel	6'320.00		60'672.95
	PCB Birse	49'000.00		
	Total à reporter Domaine eaux et env.	55'320.00	Subtotal à reporter	441'765.89
	Subtotal à reporter	182'610.49		

3132.00	Subtotal reporté	441'765.89	3611.00	Ecole intercantonale de Lyss	30'442.50
(suite)				Ozone, Cercl'air	335.00
	Direction - unités transversales			Fonds pour la recherche bois - OFEV	500.00
	Expertises cartes des dangers et divers	67'591.60		Etude "Ressources en eau des marais"	5'000.00
	Cartographie des hauteurs d'eau	36'418.15		Mesures de la qualité de l'air -	
	Autres bases de données en DN : CADEVE			collaboration intercantonale	2'500.00
	et cadastre des ouvrages	36'990.00		Projet "Photos aériennes et carte couvrante	5'519.25
	Plan d'alerte crues	66'882.45		de l'état des peuplements forestiers"	
	Forêts protectrices - plan d'action cantonal				<u>44'296.75</u>
	et priorités - vue d'ensemble	121'027.15			
		<u>328'909.35</u>			
	Total global rubrique 3132.00	<u>770'675.24</u>	3632.00	Nature - hors conventions-programmes (CP)	1'595.25
				Forêts - hors conventions-programmes (CP)	10'800.00
				Forêts - CP/base de planification forestière	26'175.00
				Forêts - CP/soins aux jeunes peuplements	255'484.10
				Forêts - CP/protection durable massif forestier	56'320.80
				Forêts - valorisation biotopes	86'420.00
				Nature - CP/Relations publiques	25'000.00
				Nature - CP/Biotopes d'importance régionale	20'307.70
				Nature -CP/Espèces	19'125.45
				Nature - CP/Réseaux OQE	12'475.00
					<u>513'703.30</u>
3199.00	Accidents hydrocarbures	182'215.30			
	Dégâts non imputables au gibier	300.00			
		<u>182'515.30</u>			

3632.07	Stands de tir	9'719.00
	Aires exploitation	<u>709'554.00</u>
		<u><u>719'273.00</u></u>

3636.00	Chasse	35'000.00
	Diverses associations	<u>17'425.00</u>
		<u><u>52'425.00</u></u>

3702.00	Economie forestière	
	- gestion optimale (triages)	94'019.00
	- logistique bois	33'910.40
	- outils de planification	149'104.45
	- soins cultureux	462'840.00
	- ouvrages de protection	636'399.20

	Biodiversité en forêt	
	- valorisation biotopes	121'289.70
	- pâturages boisés	85'265.00

	Nature et paysage	
	- relation publique (Cerlatez, signalisation)	76'447.50
	- biotopes, espèces	339'616.41
	- réseaux	3'285.00

	Ouvrages de protection eaux	
	- données de base sur les dangers	<u>67'212.40</u>

2'069'389.06

4260.00	Décharge de Bonfol	130'596.70
	Accidents hydrocarbures	185'901.20
	Indemnité forfaitaire relative aux composés organiques volatils	29'000.00
	Plan de gestion forestière	25'855.00
	Cours formation minimale et apprentis forestiers	28'023.46
	Autres remboursements de frais	3'372.45
		<u>402'748.81</u>

4630.00	Cadastre des dangers	80'168.45
	Domaine nature - mesure 14a LPN	45'735.10
	Biotopes, espèces	142'627.26
	Dégâts non imputables au gibier	1'032.00
	Biodiversité en forêt	86'556.00
	Base de planification forestière	171'178.15
	Atlas de l'EAU	4'130.00
		<u>531'426.96</u>

Principales variations par rapport au budget

3010.00	57'731.78
---------	-----------

+ 1,05 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel"). Mais 1,0 EPT est réimputé au 415 Fonds de la pêche. L'effectif est donc stable au 410.

3090.00	-5'310.00
---------	-----------

3100.00	-6441.55
---------	----------

3101.00	-45'660.65
---------	------------

Confirmation des comptes passés. Le montant est légèrement supérieur à 2014.

3111.00	-11'091.00
---------	------------

Charges moins élevées sur 2015 car achat d'une nouvelle chambre froide en 2014 (CHF 9'612.00).

3120.00	-3'858.20
---------	-----------

Niveau équivalent à 2014.

3102.07	-3'251.00
3120.07	-21'599.20
3130.07	-561'090.96
3632.07	94'273.00
3910.07	0.00
4120.07	198'636.25
4510.07	-690'304.41

Vue globale des flux en lien avec le Fonds des déchets.
Dépenses en baisse par rapport au budget (- 491'668.16 francs)
et par rapport aux comptes 2014 (- 125'888.81 francs).
Plus de subventions (156'991.00 francs), moins de mandats (- 295'273.21 francs).
Les revenus 2015 sont inférieurs à 2014 (- 126'506.30 fr.) car sur l'année 2014
le 3e trimestre 2013 a été facturé.

A noter la comptabilisation sur 2015 d'une subv. assainissement pour le site
Onivia (583'355 fr.) et les reports de diverses dépenses (investigations) liées à la
canicule en 2015 (impossibilité de prélèvements d'eau).

3120.08	-8'077.80
3140.08	0.00
3151.08	-19'397.75
3510.08	35'549.15
4250.08	8'073.60

Vue globale des flux en lien avec le Fonds de fourniture en eau
potable.
Des recettes un peu plus importantes et des charges moindres
augmentent l'attribution. Situation proche de 2014.

3130.00	-69'118.26
3130.01	-2'336.47

La rétribution des gardes faunes explique l'essentiel de la variation avec
les comptes 2014 (39'655.00 francs).

3132.00	-216'824.76
---------	-------------

Priorisation des mandats en fonction des ressources internes.
Certains mandats ne sont pas terminés en 2015 ou ont été réalisés
en interne.
Mandat cadastre des ouvrages (40'000 francs) réalisé en interne
en 2015.
Prestations PSeau (env. 60'000) réalisées en interne
En attente de prise de décision au niveau de la Confédération pour
les mandats "zones alluviales" et "espace court d'eau", 2 x 40'000 francs.

3137.00	-6'768.04
---------	-----------

TVA due de niveau équivalent à 2014.

3142.00	-62'610.63
---------	------------

Sous-utilisation par rapport au budget, mais augmentation des coûts en
2015 pour l'entretien "autres réserves naturelles" avec + 16'075 francs
alors que l'augmentation totale de la rubrique est de + 17'697 francs
par rapport à 2014.

3190.00 -36'719.90

Nouvelle imputation directe par nature des dépenses découlant de la faune sauvage, vu la dissolution du fonds ad hoc.
Augmentation des dégâts liés à la faune sauvage.

3190.39 -10'000.00
3510.39 10'912.10
4120.39 912.10

Vue globale des flux en lien avec le Fonds de protection contre les dommages des éléments. Dépenses variables en fonction des dommages.

3199.00 120'515.30
4260.00 147'748.81

Plus de dédommagements suite à des accidents impliquant des hydrocarbures (- 182'215 francs). Refacturation à la rubr. 4260.00. (+180'041 francs).

3510.00 3'723.83

Augmentation de la charge (coût) de la pêche pour le canton.
Cf. centre d'imputation 415.

3611.00 -25'303.25

Différentes études n'ont pu être effectuées :
- commission Birse (10'000 francs);
- mesure de qualité de l'air uniquement 2'500 francs par rapport aux 10'000 francs prévus au budget;
- fonds pour la recherche bois uniquement 500 francs par rapport aux 6'600 francs prévus au budget.

3632.31 13'000.00
4250.31 0.00
4510.31 13'000.00

Même problématique que pour le Fonds de reboisement A16.
Cf. commentaires xxxx.23. Prélèvement augmente des dépenses.

3636.00 -9'575.00

Dépenses en ligne avec le budget et pratiquement identiques à celles de 2014

3636.01 -23'875.45

Cinq formations effectuées sur 2015.

3636.02	-7'768.00	4250.00	-3'405.50
Pas de contribution financière au cours cantonal de formation des sapeurs-pompiers payée en 2015 (facture 2014 de 13'921 francs)		Différence comptable de 2'715.75 francs sur les transitoires. Ventes de 31 livres "Chasse en Suisse" prévues mais non réalisées sur 2015.	
3702.00	151'189.06		
4700.00	151'189.06	4250.01	-6'112.00
Augmentation des moyens en faveur des mesures pour la biodiversité en forêt (+ 447'042 francs par rapport à 2014).		Baisse des ventes liée à l'interdiction de vendre le gibier tombé déjà mort.	
4100.00	28'716.28		
Augmentation du produit des permis par rapport au budget (liée au nombre et aux prix) mais en comparaison à 2014, baisse liée au nombre de permis demandés.		4260.00 Cf. variation de la rubrique 3199.00.	
		4630.00	142'326.96
4210.00	146'666.89	A l'image de la variation de la rubrique 3702.00, c'est le domaine forestier qui connaît la plus forte augmentation. La légère baisse en comparaison avec 2014 est liée à deux subventions acquises en 2014 pour la participation fédérale "mesures de la charge PCB" (+ 67'000 fr.) et au mesurage de l'air OPAir 2014 (+ 22'599 fr.). Ces subventions fédérales acquises contribuent au financement de mandats et de prestations propres de l'Office de l'environnement.	
La forte augmentation est liée à la facturation de 3 dossiers exceptionnels : Carrière Lachat (56'995 fr.) / Géo Energie (41'568 fr.) et OFROU OPAir (22'599 fr.), sans la facturation de ces 3 dossiers, la rubrique serait inférieure au résultat obtenu en 2014.			

Compte des investissements		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410	Office de l'environnement	5,020,876.91	1,835,099.77	6,822,800	3,835,100	7,229,953.70	4,326,293.25
410.5020.00	Acquisition de terrains et aménagement de berges	620,520.40		685,000		344,451.15	
410.5060.00	Véhicules et appareils			30,000		132,770.90	
410.5620.00	Subventions aux communes	2,722,969.10		2,970,000		2,688,760.15	
410.5720.00	Subv. féd. redistribuées liées aux conventions-programme	1,496,437.41		3,137,800		3,411,021.50	
410.5720.02	Crédits d'investissement fédéraux redistribués	180,950.00				652,950.00	
410.6160.00	Remboursements de tiers pour des investissements en mobilier, appareils						49,676.00
410.6300.00	Subventions fédérales		157,712.36		697,300		176,412.35
410.6320.00	Contributions des communes						36,233.40
410.6700.00	Subv. féd. à redistribuer liées aux conventions-programme		1,486,352.41		3,137,800		3,382,146.50
410.6700.02	Crédits d'investissement fédéraux à redistribuer		180,950.00				652,950.00
410.6750.00	Subventions d'investissements des entreprises privées à redistribuer		10,085.00				28,875.00

410 OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indications de détail

5020.00	Régénération des hauts et bas marais	129'169.75
	Actions pour le Doubs	489'695.45
	Régénération prés et pâturages secs	1'655.20
		<u>620'520.40</u>
5620.00	Épuration des eaux usées	1'158'897.00
	Alimentation en eau potable	835'035.00
	Dessertes hors forêts protectrices	312'929.00
	Soins aux forêts protectrices	169'754.00
	Dessertes forestières (infrastructures)	163'029.00
	Offre de base dangers naturels (LACE)	48'660.00
	Cours d'eau projets mixtes	15'078.00
	Protection des forêts (dégâts)	14'279.80
	Offre de base (LFO)	5'307.30
		<u>2'722'969.10</u>
6300.00	Subventions fédérales pour :	
	Station Doubs Ocourt	119'181.70
	Plan de soutien (mesure no 11b, protection contre les crues - ajustement)	34'520.35
	Régénération des hauts et bas marais d'importance nationale	4'010.31
		<u>157'712.36</u>

Principales variations par rapport au budget

5020.00	- 64'479.60
	Non réalisation de la passe à poisson à St-Ursanne.
5060.00	- 30'000.00
	Report d'un remplacement de véhicule.
5620.00	- 247'030.90
	Moins de subventions à verser que prévu.
6300.00	- 539'587.64
	Moins de subventions pour les soins aux forêts protectrices et la revitalisation du Doubs que prévu et pas de réalisation de la passe à poissons à St-Ursanne.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
411 Forêts domaniales	1,341,419.55	1,085,148.50	846,300	738,000	824,488.50	747,000.30
411.3010.00 Traitements du personnel	261,570.20		382,100		328,915.60	
411.3050.00 Assurances sociales	16,349.20		24,300		20,768.20	
411.3051.00 Caisse de pensions	22,903.00		29,900		22,610.45	
411.3053.00 Assurance-accidents	10,868.25		28,300		17,655.45	
411.3054.00 Cotisations allocations familiales	7,334.15		10,900		9,316.75	
411.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	2,418.85		3,600		2,925.75	
411.3090.00 Formation du personnel et des apprentis			300			
411.3100.00 Fournitures de bureau	115.65		200		181.85	
411.3101.00 Carburant, pneus et matériel forestier	8,502.10		30,000		24,565.50	
411.3103.00 Littérature spécialisée, magazines			200		40.00	
411.3111.00 Appareils et outillage	223.05		7,000		3,310.30	
411.3120.00 Eau, énergie, combustibles	1,508.55		1,500		1,284.95	
411.3130.00 Honoraires et prestations de service	8,129.70		15,100		2,201.35	
411.3130.47 Dépenses à charge du fonds de réserve forestier (exploitation)					8,496.00	
411.3130.48 Dépenses à charge du fonds de réserve forestier (anticipation)					65,932.70	
411.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts	7,101.00		30,000		18,620.00	
411.3134.00 Primes d'assurances de choses	832.70		1,600		1,628.20	
411.3137.00 Impôts et taxes	12,902.10		12,500		10,311.55	
411.3145.00 Entretien immeubles / routes forestières	69,873.70		95,000		67,787.95	
411.3145.01 Frais d'exploitation et soins aux forêts	279,841.15		130,000		139,773.60	
411.3151.00 Entretien d'objets mobiliers	6,685.55		21,000		16,542.15	
411.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	8,337.95		22,800		12,652.00	
411.3199.00 Cotisations à des associations					7,264.20	
411.3510.47 Attribution au fonds de réserve forestier (exploitation)					41,704.00	
411.3510.48 Attribution au fonds de réserve forestier (anticipation)	615,922.70					
411.4250.00 Ventes de bois		317,899.55		500,000		402,262.55
411.4250.01 Vente de bois d'énergie		22,778.45		60,000		54,491.25
411.4250.47 Recettes en faveur du fonds de réserve forestier (exploitation)						50,200.00

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
411.4250.48 Recettes en faveur du fonds de réserve forestier (anticipation)		615,922.70				54,091.10
411.4260.00 Remboursements pour travaux et d'APG		19,844.05		50,000		72,439.40
411.4470.00 Loyers et fermages		25,421.15		20,000		20,299.15
411.4510.48 Prélèvement sur fonds de réserve forestier (anticipation)						11,841.60
411.4610.00 Remboursement de droits de douane sur l'essence		5,538.20		7,500		6,498.30
411.4630.00 Subventions fédérales pour dommages et mesures sylvicoles		75,244.40		100,000		69,836.95
411.4630.01 Subventions fédérales plans aménagement				500		540.00
411.4635.00 Subventions des entreprises privées		2,500.00				4,500.00

411 FORETS DOMANIALES

Indication de détail

3101.00 Carburant	6'908.35
Petit matériel et câbles de débardage	<u>1'593.75</u>
	<u><u>8'502.10</u></u>

3101.00	-21'497.90
3111.00	-6'776.95

Baisse des consommables, petit (rubr. 3101.00) et gros matériel (rubr. 3111.00) en lien avec l'externalisation des forêts domaniales.

3130.00 Téléphones, divers et renouvellement cotisations

3145.00 Entretien des chemins forestiers	59'873.70
Entretien des centres forestiers et refuges	<u>10'000.00</u>
	<u><u>69'873.70</u></u>

3130.00	-6'970.30
3132.00	-22'899.00

7'746.60 des 8'129.70 francs (de la rubr. 3130.00) concernent la cotisation à l'Association jurassienne d'économie forestière (AJEF). Les mandats (rubr. 3132.00) concernent des travaux forestiers effectués par des tiers.

3145.01 Prestations d'entreprises et locations d'engins forestiers

3510.48	615'922.70
4250.48	615'922.70

Principales variations par rapport au budget

3010.00 -120'529.80

- 1,84 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel").

En 2015, aucune charge. L'attribution est égale aux recettes. Multiples projets de mise en réserve et avec émoluments correspondants.

3145.00	-25'126.30	4260.00	-30'155.95
3145.01	149'841.15	4630.00	-24'755.60
3151.00	-14'314.45		

En lien avec l'externalisation des prestations, c'est logiquement la rubrique 3145.01 qui compense les diminutions très marqués des autres rubriques usuelles dont l'Etat était complètement maître d'œuvre. Effet de l'augmentation des frais lié à l'externalisation.

Les remboursements suivent la tendance générale. Moins de prestations suite à la réduction des effectifs. Absence de dommages. Moins d'hectares de soins réalisés en automne suite à la réduction d'effectifs. Les subventions fédérales sont un des rares postes qui augmente légèrement, mais cette augmentation est uniquement liée à la subvention reçue en 2015 pour les dégâts aux forêts + 8'101 francs.

3170.00	-14'462.05		
---------	------------	--	--

Diminution du personnel, remise de tâches, moins de remboursement de frais.

4635.00	2'500.00
---------	----------

Restitution pour forêts protectrices.

4250.00	-182'100.45
4250.01	-37'221.55

Le produit des ventes de bois continue de diminuer très largement. Causes : La situation du franc fort et la réduction du volume de coupe en relation à la diminution de personnel (effectué nouvellement par des tiers). Les coupes effectuées par le transfert à des privés ont été faites sur du bois moins noble donc de plus faible valeur à la vente.

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
411 Forêts domaniales	49,006.00					
411.5010.00 Construction pistes à machines	34,006.00					
411.5060.00 Véhicules et appareils	15,000.00					

411 FORÊTS DOMANIALES

Principales variations par rapport au budget

5010.00	+ 34'006.00
Participation des forêts domaniales au SAF Courtételle pour la réfection d'une desserte	

5060.00	+ 15'000.00
Remplacement véhicule	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
415 Fonds cantonal de la pêche	349,513.19	349,513.19	349,300	349,300	305,031.32	305,031.32
415.3000.00 Commission de la pêche			300		350.00	
415.3010.00 Traitements du personnel	86,173.92		92,200		88,931.65	
415.3049.00 Inconvénients de service	663.85		700		287.00	
415.3050.00 Assurances sociales	5,310.70		5,600		5,539.05	
415.3051.00 Caisse de pensions	8,435.30		8,400		7,945.65	
415.3053.00 Assurance-accidents	1,034.50		700		804.45	
415.3054.00 Cotisations allocations familiales	2,390.70		2,600		2,495.45	
415.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	787.20		600		788.05	
415.3090.00 Formation du personnel			1,000			
415.3100.00 Matériel de bureau	1,015.20		1,500		1,520.15	
415.3101.00 Autres marchandises	2,459.50		3,000		3,363.15	
415.3101.01 Matériel d'exploitation, fournitures	464.70				2,250.00	
415.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	96.00		100		96.00	
415.3111.00 Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	16,113.10		1,500		5,182.50	
415.3120.00 Alimentation (électricité pisciculture)	419.40		300		211.75	
415.3130.00 Prestations de services de tiers	5,913.77		8,500		3,072.92	
415.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	8,224.20		15,000		7,128.00	
415.3142.00 Entretien des piscicultures			2,000			
415.3151.00 Entretien de machines, appareils	732.30		6,000		1,303.05	
415.3160.00 Loyers	1,291.50		1,300		1,291.50	
415.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	2,254.35		2,000		3,533.00	
415.3199.00 Indemnités pour dommages et cotisations					1,200.00	
415.3611.00 Participation à des études intercantionales	21,000.00		13,000			
415.3636.00 Subventions aux sociétés de pêche	126,733.00		125,000		109,738.00	
415.3920.00 Imputations internes pour fermages, loyers, frais d'utilisation	15,500.00		15,500		15,500.00	
415.3930.00 Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	34,500.00		34,500		34,500.00	
415.3950.00 Imputations internes pour amortissements planifiés et non planifiés	8,000.00		8,000		8,000.00	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
415.4100.01 Permis de pêche et autres patentes		132,357.06		124,500		124,426.62
415.4210.00 Emoluments administratifs		3,902.40		4,000		5,094.00
415.4260.00 Remboursements de tiers		11,597.90		20,000		11,940.35
415.4510.00 Prélèvement du Fonds de la pêche		198,523.83		194,800		160,719.15
415.4630.00 Subventions de la Confédération		3,132.00		6,000		2,851.20

415 FONDS CANTONAL DE LA PECHE

Indication de détail

4510.00 Résultante entre les dépenses plus importantes que les revenus.

4100.01 7'857.06

Par rapport aux comptes 2014, la hausse est également de + 7'930.44 francs.

Principales variations par rapport au budget

3111.00 14'613.10

Achat d'un nouveau matériel de pêche électrique suite à la casse définitive de l'ancien (15'600 francs) et divers accessoires (510 frs.).

4260.00 -8'402.10

Pêche électrique.

3132.00 -6'775.80

Etude sur la faune aquatique - étude toxostome (petit poisson) a été remplacée par une étude sur les écrevisses à pattes blanches.

4510.00 3'723.83

Augmentation du coût total net de la pêche à charge de l'Etat (cf. 410.3510.00). + 37'804.68 francs par rapport aux comptes 2014.

3142.00 -2'000.00

Pas d'entretien de pisciculture effectué en 2015.

4630.00 -2'868.00

Subvention fédérale unique liée à l'étude sur l'écrevisse à pattes blanches.

3151.00 -5'267.70

Moindre entretien du matériel de pêche et du véhicule.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
420 SIN Constructions routières	13,209,434.35	12,880,429.26	13,165,700	12,503,500	11,889,494.75	12,159,532.90
420.3010.00 Traitements du personnel	5,829,866.30		6,151,900		6,061,268.45	
420.3049.00 Prestations en nature, habillement	21,460.40		25,000		27,504.45	
420.3050.00 Assurances sociales	361,335.05		390,800		372,710.80	
420.3051.00 Caisse de pensions	544,926.05		523,900		570,889.85	
420.3053.00 Assurance-accidents	112,509.15		101,600		94,449.10	
420.3054.00 Cotisations allocations familiales	162,274.55		175,300		167,264.70	
420.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	53,389.55		58,300		52,961.45	
420.3090.00 Formation du personnel	15,910.75		23,000		16,003.50	
420.3099.00 Autres charges de personnel	1,271.65					
420.3100.00 Fournitures de bureau	5,654.00		5,000		3,564.40	
420.3101.00 Signalisation	170,035.55		165,000		163,111.00	
420.3101.01 Matériaux et matériel d'entretien	820,138.60		930,000		807,323.75	
420.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	3,707.65		3,500		3,410.60	
420.3111.00 Appareils et outillage	24,199.55		27,000		21,413.85	
420.3120.00 Eau, énergie, combustibles	14,715.85		18,000		18,406.40	
420.3130.00 Marquages routiers	291,651.85		290,000		269,276.00	
420.3130.01 Mandats et prestations de service	1,035,828.10		551,200		334,305.60	
420.3130.02 Cotisations à des associations	17,619.30		8,200			
420.3133.00 Logiciels informatiques	36,498.05					
420.3134.00 Primes d'assurance des véhicules	24,599.60		26,000		25,194.50	
420.3137.00 Taxes poids lourds	88,520.75		78,000		64,469.65	
420.3141.00 Entretien hivernal	419,356.10		425,000		154,904.00	
420.3141.01 Entretien des routes	2,925,549.95		2,913,000		2,384,699.35	
420.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	13,337.25		13,000		12,551.10	
420.3151.00 Entretien machines, appareils, véhicules	97,543.75		140,000		129,982.55	
420.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	28,851.00		33,000		26,725.85	
420.3199.00 Cotisations à des associations					17,549.20	
420.3632.00 Subventions aux communes pour entretien des routes	88,684.00		90,000		89,554.65	
420.4210.00 Emoluments		56,300.00		40,000		45,487.00
420.4250.00 Ventes		68,115.70		70,000		20,057.20

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
420.4260.00 Remboursements de frais		458,795.70		411,000		249,568.10
420.4260.10 Restitution de l'Unité territoriale IXb		1,360,687.94		990,000		745,346.35
420.4600.05 Part à l'impôt sur les huiles minérales		6,226,931.67		6,540,000		6,481,334.45
420.4610.10 Subventions fédérales A16		11,990.05		35,000		22,609.85
420.4630.00 Subventions fédérales		4,697,608.20		4,417,500		4,595,129.95

420 SIN - CONSTRUCTIONS ROUTIERES

Indications de détail

3099.00	Frais médicaux		3141.00	Acquisition de fondants chimiques	419'356.10
				Transports de sel	<u>0.00</u>
3101.01	Fournitures remise en état des revêtements	67'009.30			<u>419'356.10</u>
	Pneus	31'302.45			
	Carburant	324'276.95			
	Pièces détachées pour réparations	283'910.30			
	Matériel pour l'entretien des routes, béton, sable, huile, produits de nettoyage et matériel divers	68'904.30	3141.01	Entretien des canalisations, vidange et curage de dépotoirs	217'283.40
	Lames d'usure pour chasse-neige et divers	<u>44'735.30</u>		Taxes pour élimination des déchets	183'066.55
		<u>820'138.60</u>		Transports des déchets des balayeuses	0.00
				Entretien des revêtements, travaux d'infrastructure et de renforcement	1'065'945.20
3130.00	Travaux de marquages (dont pistes cycl.)	289'008.65		Travaux ponctuels de gravillonnage et rebouchage des nids de poules	420'742.35
	Peinture pour pré-marquage et divers	<u>2'643.20</u>		Auscultation des chaussées et banque de données routières	33'127.60
		<u>291'651.85</u>		Déblaiement de la neige	600'873.10
				Entretien routes communales	98'523.75
				Entretien divers	38'388.90
3130.01	Réseau cantonal radio Polycom	404'688.60		Protection des batraciens et divers	12'156.70
	Ouvrages d'art, vérifications structurelles	46'939.65		Route internationale Lucelle-Kloesterli	17'520.80
	Affranchissement et communications	19'473.65		Entretien des itinéraires cyclables	14'164.00
	Etudes particulières	38'117.50		Travaux confiés à des tiers et divers	214'365.90
	Prestations UTIX et divers	<u>526'608.70</u>		Auscultation des chaussées	7'912.00
		<u>1'035'828.10</u>		Frais assurance RC (dommages à des tiers)	<u>1'479.70</u>
					<u>2'925'549.95</u>

3151.00	Véhicules et machines	60'344.05
	Appareils de mesures La Roche	<u>37'199.70</u>
		<u>97'543.75</u>
4260.00	Dédommagements accidents :	
	Glissières de sécurité	47'622.85
	Signalisation et balises	14'124.00
	Remboursement ECA et H-JU pour le réseau cantonal radio	138'406.75
	Salage	13'123.80
	Prestations pour UTIX	221'356.00
	Autres prestations	<u>24'162.30</u>
		<u>458'795.70</u>

Principales variations par rapport au budget

3010.00	-322'033.70
	- 2,71 postes (cf. 3e partie "Effectif personnel").
3090.00	-7'089.25
	Nettement moins de charges pour les cours Mistra (syst. gestion des routes) et KUBA (banque de données).

3101.01	-109'861.40
	Moins d'utilisation de carburant et moins de pannes.
3130.01	484'628.10
	Plus d'utilisation de prestations de l'UTIX.
3130.02	9'419.30
	Affiliation à EKAS AS SUD.
3133.00	36'498.05
	Part cantonale pour le logiciel de comptabilité analytique.
3137.00	10'520.75
	Plus de kilomètres parcourus.
3151.00	-42'456.25
	Réparations d'équipements moins élevées qu'attendu.

3170.00	-4'149.00	4600.05	-313'068.33
Moins de déplacements que prévu.		4630.00	280'108.20
			La part à l'impôt fédéral aux huiles minérales (rubr. 4600.05) baisse fortement.
4210.00	16'300.00		Augmentation des subventions fédérales liées aux routes cantonales, assainissement du bruit routier et dangers naturels.
Augmentation liée à un effet volume.			
		4610.10	-23'009.95
4260.00	47'795.70		Prestations fournies pour l'A16 moins importantes que prévu.
Décompte des prestations fournies à l'Unité territoriale plus important que prévu pour le personnel.			
4260.10	370'687.94		
Décompte des prestations fournies à l'Unité territoriale plus important que prévu.			

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
420 SIN Constructions routières	7,106,399.90	660,573.60	8,676,000	581,000	11,131,904.50	1,017,590.00
420.5010.00 Aménagement du réseau routier	2,636,901.40		4,796,000		3,624,733.75	
420.5010.01 Maintenance du réseau routier	3,289,047.90		2,480,000		5,738,031.75	
420.5010.03 Assainissement du bruit routier	294,631.00		340,000		196,228.75	
420.5060.00 Equipements et véhicules	234,244.70		400,000		616,703.70	
420.5620.00 Subventions aux communes pour l'aménagement de routes	540,127.00		540,000		560,336.00	
420.5620.01 Subventions pour tiers bénéficiaires	77,490.00		80,000		47,426.00	
420.5680.00 Subventions route internationale Lucelle	10,000.00		10,000		39,121.00	
420.5720.00 Subventions fédérales pour l'aménagement de routes redistribuées	23,957.90		30,000		309,323.55	
420.6300.00 Subventions fédérales pour l'aménagement de routes		460,667.30		401,000		708,266.45
420.6320.00 Part des communes à l'aménagement du réseau routier		175,948.40		150,000		
420.6700.00 Subventions fédérales pour l'aménagement des routes principales à redistribuer		23,957.90		30,000		309,323.55

420 SECTION DES CONSTRUCTIONS ROUTIÈRES

Indications de détail

5010.00	Aménagement du réseau routier :	
	Le Noirmont, traversée	1'556'891.55
	St-Ursanne, pont Saint-Jean	512'631.85
	Fontenais, traversée	196'954.30
	Le Noirmont - Le Boéchet	108'316.80
	Itinéraires cyclables	87'046.70
	Muriaux - Les Emibois - Le Noirmont	81'476.40
	Etude, divers	64'261.60
	Mesures écologiques	25'147.95
	Courtételle - Courtemelon	4'174.25
		<u>2'636'901.40</u>

5010.01	Maintenance du réseau routier :	
	Choindez, mur le long de la Birse	1'061'643.95
	Courrendlin - Vicques	347'149.25
	Delémont - Soyhières, réfection	319'885.50
	Bourrignon - Le Sommet	310'791.30
	Danger naturel, chutes de pierres	281'448.00
	Saint-Ursanne - Les Enfers	265'425.70
	Maintenance du réseau routier	235'128.65
	Seleute, affaissement	117'725.40
	Delémont, route de Rossemaison	110'523.00
	Réparation de ponts	64'535.80
	Courtételle - Courtemelon, reprofilage	57'565.65
	Rebeuvelier, évacuation des eaux de	57'000.00
	Les Breuleux - Cerneux-Veusil	33'372.35
	Alle, secteur Raiffeisen - Centre Ajoie	13'435.65
	Develier-Dessus, affaissement	9'634.85
	Buix, centre	2'666.30
	Les Breuleux - Peuchapatte	1'116.55
		<u>3'289'047.90</u>

5060.00	Lames à neige	76'709.00
	Véhicule	17'598.00
	Epareuse	99'366.10
	Broyeur à branches	34'560.00
	Installation d'humectage	10'011.60
		<u>238'244.70</u>

5620.00	Subventions aux communes pour :	
	- Aménagement routes	277'000.00
	- Eclairage public	177'750.00
	- Trottoirs	<u>85'377.00</u>
		<u><u>540'127.00</u></u>

6300.00	Subventions fédérales pour :	
	St-Ursanne, pont Saint-Jean	270'000.00
	Protection contre les chutes de pierres	89'696.05
	Assainissement du bruit routier	64'068.25
	Piste cyclable Courrendlin - Châtillon	25'000.00
	Mesures écologiques	<u>11'903.00</u>
		<u><u>460'667.30</u></u>

6320.00	Subventions fédérales pour :	
	Traversée du Noirmont	47'182.30
	Traversée de Fontenais	<u>128'766.10</u>
		<u><u>175'948.40</u></u>

Principales variations par rapport au budget

5010.00 - 2'159'098.60
Divers décalages temporels (Le Noirmont - Le Boéchet, OPAM
Porrentruy - Alle, agglomération Delémont, pont Saint-Jean

5010.01 + 809'047.90
Travaux Choindez, mur le long de la Birse

5010.03 - 45'369.00
Décalage temporel.

5060.00 - 165'755.30
Décalages temporels.

6300.00 + 59'667.30
Plus de chantiers subventionnés que prévu.

6320.00 + 25'948.40
Décalages temporels.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
421 SIN route nationale A16	2,270,964.95	2,239,620.30	2,714,800	2,698,000	2,825,828.70	2,555,219.65
421.3010.00 Traitements du personnel	1,748,268.15		2,065,700		2,176,485.20	
421.3049.00 Prestations en nature, habillement			500			
421.3050.00 Assurances sociales	110,979.05		130,900		136,049.70	
421.3051.00 Caisse de pensions	165,310.85		188,700		219,615.55	
421.3053.00 Assurance-accidents	13,315.95		29,900		12,593.15	
421.3054.00 Cotisations allocations familiales	50,672.35		58,900		61,289.75	
421.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	15,753.90		19,200		19,308.30	
421.3090.00 Formation du personnel	3,020.70		10,500		5,108.90	
421.3100.00 Fournitures de bureau	2,222.00		10,000		8,883.55	
421.3101.00 Carburant, pneus et matériel	21,810.85		30,500		23,170.20	
421.3102.00 Imprimés pour information	16,797.60		26,000		42,213.85	
421.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	6,554.00				345.60	
421.3111.00 Mobilier, machines	118.15		2,000		1,524.90	
421.3120.00 Eau, énergie, combustible	15,750.00		19,000		15,565.55	
421.3130.00 Prestations de service	20,756.55		19,500		18,715.20	
421.3134.00 Primes d'assurances de choses	3,853.20		8,000		4,235.10	
421.3151.00 Entretien d'objets mobiliers	9,940.65		14,500		9,454.35	
421.3161.00 Loyers	56,118.30		59,000		58,874.30	
421.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	9,722.70		22,000		12,395.55	
421.4250.00 Ventes		28,455.05		80,000		132,823.15
421.4260.00 Remboursements de frais A16		449,459.00		18,000		3,850.00
421.4470.00 Fermages		18.00				
421.4610.10 Subventions fédérales A16		1,761,688.25		2,600,000		2,418,546.50

421 SIN - ROUTE NATIONALE A16

Indications de détail

3101.00	Carburant	11'817.80
	Pneus	938.30
	Pièces de rechange et divers	<u>9'054.75</u>
		<u><u>21'810.85</u></u>

3120.00 Chauffage et énergie des locaux à la rue
Saint-Maurice à Delémont

3130.00	Affranchissement du courrier	5'765.35
	Téléphones	<u>14'991.20</u>
		<u><u>20'756.55</u></u>

3161.00 Location rue Saint-Maurice

Principales variations par rapport au budget

3010.00 -317'431.85
- 3,55 postes (cf. 3e partie "Effectif personnel").

3090.00	-7'479.30
3100.00	-7'778.00
3101.00	-8'689.15
3102.00	-9'202.40
3103.00	6'554.00
3111.00	-1'881.85
3120.00	-3'250.00
3151.00	-4'559.35
3161.00	-2'881.70
3170.00	-12'277.30

Moins de frais que prévu. La répartition des charges est différente sur les comptes 421.3102.00 et 421.3103.00 que ce qui était prévu au budget.

3134.00 -4'146.80

Assurance pour station de mesure de la qualité de l'air résiliée.

4250.00 -51'544.95

Restitution des surfaces louées à Swisscom, Orange et Sunrise à l'OFROU.

4260.00 431'459.00

Prestations A16 fournies à UTIX.

4610.10 -838'311.75

En fonction des charges salariales qui servent de base au calcul du subventionnement.
Ajustements et corrections sur années antérieures des subventions accordées sur les décomptes salaires 2014 et 2013.

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
421 SIN route nationale A16	3,573,266.29		3,950,000		4,791,851.90	
421.5010.00 Participation cantonale construction A16	3,573,266.29		3,950,000		4,791,851.90	

421 SECTION DE LA ROUTE NATIONALE A16

Indications de détail

5010.00 Le montant total des travaux se répartit ainsi :

- Section 1 (Plate-forme douanière de Boncourt)	25'669.35
- Section 2 (frontière française - Porrentruy Ouest)	12'108'816.55
- Section 3 (évitement de Porrentruy)	420'303.75
- Section 4 (Porrentruy Est - Courgenay)	1'222.00
- Section 5 (Courgenay - Glovelier, y c. évitement de St-Ursanne)	252'884.75
- Section 6 (Glovelier - Delémont Ouest)	5'565'582.40
- Section 7 (évitement de Delémont)	4'279.75
- Section 8 (Delémont Est - frontière bernoise)	<u>58'524'661.15</u>
	<u>76'903'419.70</u>

Dont :	- Prestations de tiers	71'491'011.70
	- Frais de personnel	5'412'408.00

La part nette cantonale s'élève donc à CHF3'573'266.29 soit 5 % des prestations de tiers pour la construction de l'autoroute A16.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
422	SIN centre d'entretien A16	11,599,431.08	11,676,807.45	11,704,800	12,696,000	9,971,184.55	10,922,877.85
422.3010.00	Traitements du personnel	3,099,296.70		3,040,700		2,697,494.10	
422.3049.00	Prestations en nature, habillement	18,023.70		19,000		19,321.15	
422.3050.00	Assurances sociales	192,167.40		192,600		165,824.40	
422.3051.00	Caisse de pensions	255,730.20		261,000		230,885.70	
422.3053.00	Assurance-accidents	62,645.25		30,700		41,978.85	
422.3054.00	Cotisations allocations familiales	86,314.55		86,700		74,464.40	
422.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	28,423.75		27,900		23,455.10	
422.3090.00	Formation du personnel	26,754.40		14,200		7,064.00	
422.3100.00	Fournitures de bureau	2,491.95		1,500		2,604.65	
422.3101.00	Matériel service hivernal	146,225.55		160,000		32,398.65	
422.3101.01	Matériel pour nettoyages			16,000			
422.3101.02	Matériel entretien électromécanique	58,060.35		160,000		72,705.45	
422.3101.03	Matériel pour service technique	56,421.00		60,000		70,026.60	
422.3101.04	Matériel de signalisation	11,627.55		15,000		8,213.75	
422.3101.05	Matériel de signalisation lors accidents	54,704.05		60,000		21,182.10	
422.3103.00	Abonnement	1,008.20		700		824.15	
422.3111.00	Appareils, machines et outillage	42,258.70		45,000		28,679.50	
422.3113.00	Matériel informatique	1,182.40		2,900			
422.3120.00	Eau, énergie, combustibles	173,552.60		195,000		171,281.10	
422.3120.01	Energie A16	1,468,472.35		1,500,000		1,200,245.10	
422.3130.00	Prestations de service	123,586.69		26,500		36,281.75	
422.3130.01	Prestations de services de tiers à UTIX	496,247.30		64,000		37,184.70	
422.3130.02	Cotisations à des associations			400			
422.3133.00	Logiciels informatiques	108,965.60		144,000		38,047.10	
422.3137.00	Impôts et taxes	466,353.75		453,000		443,690.60	
422.3141.00	Travaux de tiers pour service hivernal	35,345.35		100,000		45,030.05	
422.3141.01	Travaux de tiers pour nettoyages	620,567.30		761,000		610,130.50	
422.3141.02	Travaux de tiers pour l'entretien des surfaces vertes	3,026.90		28,000		2,209.80	
422.3141.03	Travaux de tiers pour électromécanique	1,086,734.10		1,200,000		959,575.80	
422.3141.04	Travaux de tiers pour service technique	126,442.50		135,000		94,725.35	
422.3141.05	Travaux de tiers pour compensations écologiques	248,460.80		280,000		251,035.30	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
422.3141.06 MI - mesures individuelles	852,498.00		950,000		1,405,969.50	
422.3141.07 RP - réparations	249,081.70		170,000		168,935.60	
422.3141.08 SV - services, sécurité, police constr., plaintes, demandes F1	26,436.20		10,000		26,474.00	
422.3141.09 CP - commandes de prestations de F1	69,933.15		380,000		117,702.95	
422.3144.00 Entretien technique du Centre A16	73,144.50		80,000		84,331.80	
422.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	3,652.80		7,000		3,411.00	
422.3151.00 Entretien outillage et appareils	237.60		2,000			
422.3161.00 Coût d'utilisation des véhicules UTIX	1,192,756.84		990,000		745,346.35	
422.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	30,599.35		35,000		32,453.65	
422.4260.00 Remboursements pour dégâts		152,035.10		140,000		104,413.20
422.4260.01 Prestations du personnel UTIX aux chantiers A16		232,897.60		50,000		119,305.80
422.4310.00 Recettes diverses		28,569.80		20,000		16,172.60
422.4610.10 Offre entretien A16		9,398,021.70		10,751,000		8,484,656.90
422.4610.11 MI - mesures individuelles		951,847.95		1,000,000		1,578,161.75
422.4610.12 RP - réparations		339,839.05		210,000		205,208.35
422.4610.13 SV - services		82,141.60		120,000		149,790.20
422.4610.14 CP - commandes prestations de F1		492,727.45		400,000		259,690.15
422.4610.15 UT divers tiers		1,272.80-		5,000		5,478.90

422 SIN - CENTRE D'ENTRETIEN A 16

Travaillant sous un contrat de prestations pour financer ses multiples tâches dont certaines sont très apériodiques et difficilement prévisibles, la section peut rencontrer d'importantes variations favorables comme défavorables. Les écarts les plus importants seront expliqués.

Indications de détail

3120.00 Eau, énergie et combustible du Centre d'entretien

3120.01 Energie pour les installations A16

3141.01	Canalisations, vidanges	81'048.60
	Lavage	183'604.80
	Curage et vidanges chaussées	186'596.45
	Curage et vidanges sous-sol des tunnels	39'030.65
	Nettoyage des déshuileurs	103'539.60
	Taxes de recyclage boues et déchets	26'747.20
		<hr/>
		620'567.30
		<hr/> <hr/>

Principales variations par rapport au budget

3010.00 58'596.70

+ 1,42 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel").

3090.00 12'554.40

Cours formation obligatoire sur la sécurité au travail.

3101.00 -13'774.45

Dépenses directement en lien avec la météo hivernale.

3101.01 -16'000.00

Matériel de nettoyage imputé dans 422.3144.00.

3101.02 -101'939.65

3101.04 -3'372.45

3111.00 -2'741.30

Moins d'acquisitions qu'envisagé.

3101.05	-5'295.95	3137.00	13'353.75
4260.00	12'035.10		
Dépenses en lien avec la fréquence et l'intensité des accidents. Remboursement à la rubrique 4260.00, dans laquelle figurent en plus les prestations de personnel.		TVA à payer selon recettes effectives.	
		3141.00	-64'654.65
		3141.01	-140'432.70
		3141.02	-24'973.10
3120.00	-21'447.40	3141.03	-113'265.90
Frais d'énergie moins élevés que prévu.		3141.04	-8'557.50
		3141.05	-31'539.20
		Charges liées à l'entretien moins élevées que prévu.	
3130.00	97'086.69	3141.06	-97'502.00
Part jurassienne au mandat portant sur la réorganisation de l'UTIX et frais de télécommunications.		4610.11	-48'152.05
		Refacturation via le contrat de prestations.	
3130.01	432'247.30		
Facturations prestations RCJU.		3141.07	79'081.70
		4610.12	129'839.05
		Refacturation via le contrat de prestations, y compris prestations de personnel.	
3133.00	-35'034.40		
Budget 2014 surestimé.			

3141.08	16'436.20	4260.01	182'897.60
4610.13	-37'858.40		
Refacturation via le contrat de prestations, y compris prestations de personnel. Refacturation des franchises plus admise en 2015.		Travaux refacturés plus importants que prévu. Prestations du personnel UTIX effectuées pour les routes cantonales.	
3141.09	-310'066.85	4610.10	-1'352'978.30
4610.14	92'727.45		
Refacturation via le contrat de prestations. Peu de prestations de tiers. Refacturation des travaux effectués par le personnel de l'UTIX.		Revenus en correspondance des charges; selon contrat de prestations et neutralisation du bénéfice sur ce contrat (bénéfice mis en transitoire).	
3161.00	202'756.84		
Plus d'utilisation des véhicules de l'Etat pour la route nationale. Recettes équivalentes à la rubrique 420.4260.10.			
3170.00	-4'400.65		
Moins de déplacements effectués.			

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
422 SIN centre d'entretien A16	60,643.75		400,000		730,204.35	
422.5060.00 Equipements et véhicules	60,643.75		400,000		730,204.35	

422 SECTION DU CENTRE D'ENTRETIEN A16

Indications de détail

5060.00 Véhicules	51'158.75
Divers équipements	<u>9'485.00</u>
	<u><u>60'643.75</u></u>

Principale variation par rapport au budget

5060.00	- 339'356.25
Décalages temporels.	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430 SIN Bâtiments et domaines	11,859,836.75	2,755,891.40	12,438,600	2,864,000	12,394,705.05	2,579,772.85
430.3010.00 Traitements du personnel	906,552.05		904,300		888,590.35	
430.3010.01 Traitements des concierges	2,894,335.60		3,259,600		3,208,227.40	
430.3043.00 Indemnités de logement	18,000.00		18,000		18,000.00	
430.3050.00 Assurances sociales	257,915.20		267,200		249,824.95	
430.3051.00 Caisse de pensions	325,027.85		281,100		320,843.45	
430.3053.00 Assurance-accidents	15,101.65		9,700		11,760.30	
430.3054.00 Cotisations allocations familiales	117,642.10		118,700		112,111.05	
430.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	35,246.10		38,500		35,568.85	
430.3090.00 Formation du personnel	8,215.00		10,000		10,060.05	
430.3100.00 Fournitures de bureau	4,597.15		5,000		3,601.10	
430.3101.00 Produits de nettoyage et matériel	175,263.40		175,000		188,675.25	
430.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	2,579.15		3,000		2,225.30	
430.3111.00 Appareils et équipements	50,262.25		55,000		57,806.00	
430.3120.00 Eau, énergie, combustibles	1,800,921.30		1,985,000		1,985,259.80	
430.3130.00 Prestations de service	27,832.50		28,000		15,963.25	
430.3132.00 Honoraires conseillers externes, experts	67,226.95		61,500		58,273.80	
430.3134.00 Assurance immobilière	226,623.60		255,000		226,035.40	
430.3137.00 Taxes communales	139,456.65		140,000		151,478.00	
430.3144.00 Entretien des bâtiments de l'Etat	2,233,721.70		2,250,000		2,386,543.10	
430.3151.00 Entretien des appareils	14,999.95		12,000		13,567.80	
430.3160.00 Loyers	2,509,873.60		2,535,000		2,412,175.30	
430.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	15,843.70		15,000		18,750.45	
430.3199.00 Cotisations à des associations					9,496.55	
430.3431.00 Entretien courant, biens-fonds PF	3,061.95		1,000		797.35	
430.3439.00 Autres charges des biens-fonds PF	9,537.35		11,000		9,070.20	
430.4250.00 Ventes		11,419.75		10,000		9,271.55
430.4260.00 Remboursements de frais		87,071.45		90,000		187,792.65
430.4430.00 Loyers et fermages, biens-fonds PF		21,475.55		19,000		19,785.45
430.4463.00 Participation ECA		300,000.00		480,000		300,000.00
430.4470.00 Loyers (PA)		2,335,924.65		2,265,000		2,062,923.20

430 SIN - BATIMENTS ET DOMAINES

Indications de détail

3101.00	Achats de petit matériel et de produits d'entretien et de nettoyage pour tous les bâtiments administratifs ou scolaires de l'Etat	
3111.00	Machines et appareils de conciergerie	
3120.00	Ce poste regroupe les frais de l'ensemble des bâtiments de l'Etat à l'exception du Centre sportif de Porrentruy et des routes nationales	
	- chauffage	719'714.95
	- eau	96'808.45
	- électricité	710'858.20
	- charges dans bâtiments de tiers	<u>273'539.70</u>
		<u>1'800'921.30</u>
3130.00	Nettoyages par des tiers	338.80
	Ports, téléphones, divers	12'887.35
	Cotisations et divers	<u>14'606.35</u>
		<u>27'832.50</u>

3144.00	Chantiers dans les bâtiments de l'Etat	948'973.20
	Réparations et entretiens divers	774'596.15
	Contrats de maintenance d'installations	355'668.90
	Aménagements extérieurs, fleurs, révisions	<u>154'483.45</u>
		<u>2'233'721.70</u>
3160.00	Beau-Site, Porrentruy	389'884.00
	Morépont E, Delémont	330'450.80
	Rue des Moulins, Delémont	294'468.00
	St-Maurice, Delémont (SIN)	23'797.15
	St-Michel, Delémont	235'846.80
	Personnes morales, Les Breuleux	160'056.00
	Rue de l'Avenir, Delémont	167'138.20
	Office des véhicules, Porrentruy	129'062.50
	Office des véhicules, Saignelégier	24'360.00
	Police judiciaire, Delémont	132'000.00
	Service de l'informatique, Le Noirmont	196'992.00
	Route de Moutier, Delémont	200'764.80
	Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte	71'740.00
	Ecoles, salles de classe	42'500.00
	Poste police, La Poste, Delémont	8'124.00
	Ateliers de formation, rue St-Randoald	72'000.00
	Autres locations, arrondi	<u>30'689.35</u>
		<u>2'509'873.60</u>

3431.00 Rubriques comptables MCH2 montrant le détail des
 3439.00 objets liés au patrimoine financier.

3120.00 -184'078.70

Frais de chauffage moins élevés que ces dernières années.

4470.00	Fondation rurale interjurassienne	880'000.00
	HEP-BEJUNE	510'000.00
	Résidence les Cerisiers	250'000.00
	Foyer Décours, Chevenez	170'280.00
	Salles Ecoles du CEJEF	79'385.20
	Autres loyers	328'011.95
	Fermages	118'247.50
		<hr/>
		2'335'924.65
		<hr/> <hr/>

3132.00 5'726.95

Etude pour nouvelle halle d'expertise automobile à Delémont.

3134.00 -28'376.40

Rabais octroyé pour l'assurance immobilière.

Principales variations par rapport au budget

3010.01 -365'264.40

+ 0,29 postes (cf. 3e partie "Effectif personnel").

4463.00 -180'000.00

Mesure OPTI-MA 128 réalisable dès les comptes 2015 de l'ECA et donc comptabilisée dès le résultat 2016 de l'Etat.

3111.00 -4'737.75

Acquisitions moins élevées que prévu.

4470.00 70'924.65

Location supplémentaire pour la Résidence les Cerisiers (mesure OPTI-MA calculée à 90 % lors de l'établissement du budget), fermages et autres loyers plus élevés.

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430 SIN Bâtiments et domaines	11,160,311.75	313,138.00	13,030,000	260,000	7,855,677.25	160,611.00
430.5040.00 Constructions et transformations de bâtiments	11,160,311.75		13,030,000		7,855,677.25	
430.6300.00 Subventions fédérales		148,138.00		260,000		160,611.00
430.6804.00 Recettes investissement extraordinaires pour les terrains bâtis		165,000.00				

Principales variations par rapport au budget

5040.00 - 1'869'688.25
Décalage temporel de travaux (chantier de l'Avenir 33
principalement).

6300.00 - 111'862.00
Subventions fédérales moins élevées qu'attendues.

6804.00 + 165'000.00
Transfert pas planifié en 2015 lors de l'établissement du budget.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440 SDT transports et énergie					12,420,601.55	8,569,522.50
440.3000.00 Jetons de présence					1,755.00	
440.3010.00 Traitements du personnel					934,290.35	
440.3050.00 Assurances sociales					57,157.85	
440.3051.00 Caisse de pensions					85,084.50	
440.3053.00 Assurance-accidents					5,284.20	
440.3054.00 Cotisations allocations familiales					25,782.50	
440.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie					8,200.40	
440.3090.00 Formation continue					2,550.00	
440.3100.00 Fournitures de bureau					4,870.80	
440.3103.00 Littérature spécialisée, magazines					1,467.15	
440.3130.00 Expertises et prestations de service					454,601.90	
440.3130.01 Promotion des transports publics et de la communauté tarifaire jurassienne					115,812.00	
440.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements					14,162.00	
440.3199.00 Cotisations à des associations					44,735.35	
440.3632.00 Subventions aux communes pour transports publics					107,257.00	
440.3634.00 Subventions expl. aux transports publics					9,830,954.65	
440.3634.01 Participation à communauté tarifaire TNW					2,664.60	
440.3634.02 Participation à la communauté tarifaire Jura					542,173.10	
440.3634.03 Subventions aux transports nocturnes					178,640.00	
440.3635.00 Subventions gestion de la mobilité					3,158.20	
440.4210.00 Emoluments						86,410.00
440.4260.00 Remboursements de frais						19,624.00
440.4600.00 Redevance poids lourds						7,035,528.00
440.4611.00 Contributions d'autres régions						90,913.50
440.4612.00 Parts des communes aux transports publics						1,337,047.00

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440 SDT transports et énergie					4,741,926.00	3,375,949.00
440.5540.00 Participation à des sociétés d'économie mixte					200,000.00	
440.5620.00 Subventions aux communes pour infrastructures des transports publics					164,951.00	
440.5640.00 Subventions pour les projets CJ					1,030,500.00	
440.5670.00 Subventions d'assainissement et d'encouragement énergétiques					1,261,690.00	
440.5770.00 Subventions fédérales redistribuées					2,084,785.00	
440.6300.00 Subventions fédérales						700,419.00
440.6440.00 Remboursement prêts pour amélioration technique CJ						390,745.00
440.6700.00 Subventions fédérales à redistribuer						2,084,785.00
440.6870.00 Prélèvement sur financements spéciaux						200,000.00

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
770 Service de l'informatique	9,600,558.26	1,695,799.45	9,316,800	1,895,900	8,874,703.28	1,486,274.70
770.3010.00 Traitements du personnel	3,720,470.00		3,502,400		3,396,824.05	
770.3050.00 Assurances sociales	229,625.90		222,200		211,885.75	
770.3051.00 Caisse de pensions	315,637.65		313,200		303,135.60	
770.3053.00 Assurance-accidents	35,883.50		19,500		20,543.30	
770.3054.00 Cotisations allocations familiales	103,258.50		99,800		95,182.45	
770.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	34,223.80		32,800		30,373.85	
770.3090.00 Formation continue	25,696.30		25,000		49,881.72	
770.3100.00 Fournitures de bureau	56,055.70		54,500		55,258.92	
770.3101.00 Achats de matériel pour tiers	332,989.60		215,000		164,023.90	
770.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	3,130.85		3,000		2,560.65	
770.3130.00 Prestations de services de tiers	446,714.58		513,600		473,908.16	
770.3130.01 Frais de la téléphonie	292,490.45		274,500		307,726.95	
770.3130.02 Prestations de service pour tiers	32,647.75		5,000		52,088.25	
770.3130.03 Lignes de communications	133,115.65		145,000		132,525.55	
770.3134.00 Primes d'assurances de choses	423.60		500		469.40	
770.3137.00 Impôts et taxes (TVA)	57,265.00		67,800		54,527.41	
770.3151.00 Entretien de machines, appareils, véhicules de service	2,332.90		3,500		2,075.15	
770.3153.00 Entretien et maintenance matériel informatique	727,782.12		714,300		672,411.83	
770.3158.00 Maintenance de logiciels	2,773,227.01		2,810,000		2,587,687.56	
770.3158.01 Maintenance de la téléphonie et du réseau	223,964.10		238,200		215,819.05	
770.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	53,623.30		57,000		35,175.63	
770.3199.00 Cotisations à des associations					10,618.15	
770.4250.00 Ventes de matériel à des tiers		356,951.40		247,000		198,636.30
770.4260.00 Prestations de service à des tiers		919,065.15		1,134,200		853,989.30
770.4260.01 Prestations téléphoniques réparties		408,782.90		503,700		422,649.10
770.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		11,000.00		11,000		11,000.00

770 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Indications de détail

3130.00 Projets de développement confiés à

Artionet Sàrl	130'348.75
Bedag Informatik AG	109'893.50
Gartner Switzerland GmbH	28'981.80
SPIE ICS SA	24'505.20
SAP (Suisse) SA	21'578.40
AWK Group AG	19'931.40
AZ Informatique Sàrl	18'365.75
Reber Informatik + Engineering	13'063.70
INDC Sàrl	9'774.00
Conférence suisse sur l'informatique	6'945.00
Tribuna Allianz	6'600.00
Abraxas Informatik AG	6'220.80
DL Groupe GMG SA	5'875.20
Autres mandats et prestations	25'108.50
Téléphones	19'114.28
Ports et divers	408.30
	<hr/>
	446'714.58
	<hr/> <hr/>

3130.03 Lignes de communications

Connexions Internet	53'798.65
	<hr/>
	79'317.00
	<hr/> <hr/>
	133'115.65

3153.00 Entretien informatique (matériel)

Bedag Informatik SA	458'411.35
CDROM SA	47'476.80
ITRIS Maintenance AG	34'188.40
ARP Suisse SA	26'596.00
SPIE ICS SA	22'000.45
EMC Computer Systems AG	20'336.40
Office fédéral de l'Informatique	16'488.90
AZ Informatique Sàrl	15'858.55
KERN AG	13'329.45
Atos SA / Bull Suisse SA	11'105.60
AAC Infotray AG	9'701.65
Swisscom (Suisse) SA	8'876.70
Comrec GmbH	7'268.40
Steria Suisse SA	6'883.92
Dell Computer SA	5'929.35
Canton de Neuchâtel	5'293.80
Matériel et prestations divers	18'036.40
	<hr/>
	727'782.12
	<hr/> <hr/>

3158.00	Maintenance des logiciels		
	TI Technologies Informatiques	578'309.90	Report
	Comsoft Direct SA	512'487.55	
	Epsilon SA	231'652.35	Abraxas Informatik AG
	Canton de Neuchâtel	169'000.00	SCOPE Solutions AG
	Bedag Informatik AG	160'867.75	SiTaDeL Sàrl
	IBM Suisse	154'275.84	TeamSpirit AG
	Intendance des impôts du canton de Berne	87'510.00	Fondation pour la collaboration confédérale
	DV Bern AG	69'678.30	Cross Systems SA
	Insentia SA	63'697.00	ATPIware
	E-Worker AG	53'485.92	Sharegate Groupe Inc.
	SAP (Suisse) SA	53'263.28	Open Text
	Topomat Technologies SA	48'604.75	Monzoon Networks AG
	CA IT Solutions Management AG	44'326.44	CDS Engineering SA
	SCRT Sàrl	41'143.68	Flexcom Sàrl
	GERES-Community	40'028.35	DBI Services SA
	Novative SA	37'336.95	KYOS IT Security
	OFISA Informatique	34'622.65	Proactive Partners SA
	Artionet Sàrl	34'443.60	Adon Production AG
	DL Groupe GMG SA	27'734.40	Autres mandats de maintenance
	Delta Logic AG	24'818.40	
	Practeo SA	20'629.25	
	Office fédéraux	19'626.00	
	Powerneting SA	19'580.40	
	Aspediens Sàrl	18'774.55	
	Oracle Software Schweiz GmbH	17'596.91	
	Conférence des autorités suisses	16'037.00	
		<hr/>	
	Sous-total à reporter	2'579'531.22	Total
		<hr/> <hr/>	2'773'227.01
			<hr/> <hr/>

Principales variations par rapport au budget

3010.00	218'070.00	3130.03	-11'884.35
+ 2,24 postes (cf. 3e partie "Effectif personnel").		Stabilisation des dépenses au niveau de 2013 et 2014.	
3101.00	117'989.60		
4250.00	109'951.40	3137.00	-10'535.00
Plus de ventes de matériel refacturé que prévu.		Charges de TVA en fonction du chiffre d'affaires réel.	
3130.00	-66'885.42	3153.00	13'482.12
Moins de prestations de services dues à des reports de projet.		Augmentation des serveurs liés aux projets.	
3130.01	17'990.45	3158.00	-36'772.99
4260.01	-94'917.10	3158.01	-14'235.90
Frais de téléphonie de l'Etat en hausse et diminution des recettes due à des ristournes accordées à des tiers, pour des prestations déjà facturées à la rubrique 770.4260.00.		Moins de charges dues à des reports de projet.	
3130.02	27'647.75	4260.00	-215'134.85
Prestations entièrement refacturées à des tiers plus importantes que prévu.		Moins de prestations à facturer à des tiers.	

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
770 Service de l'informatique	3,723,281.68		3,900,000		4,083,464.50	40,680.00
770.5060.00 Equipements & applications informatiques	3,723,281.68		3,900,000		4,083,464.50	
770.6300.00 Subventions fédérales						40,680.00

770 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Indications de détail

5060.00	Applications du Service des contributions	1'444'283.91
	Maintien du service requis	1'305'605.49
	Modernisation de l'administration	531'478.83
	Cyberadministration	441'913.45
		<u>3'723'281.68</u>

Principale variation par rapport au budget

5060.00	- 176'718.32
Décalages temporels.	

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Département de la formation, de la culture et des sports	226,432,783.97	91,221,647.44	230,161,400	93,043,100	231,571,429.00	92,509,670.75

Compte des investissements		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Département de la formation, de la culture et des sports	3,079,433.75	1,287,292.04	3,541,300	996,000	4,439,316.08	1,980,013.75

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
500	Service de l'enseignement	21,517,153.42	10,820,391.10	20,323,300	10,797,700	20,896,963.83	9,960,000.50
500.3000.00	Jetons de présence	9,015.00		13,000			
500.3010.00	Traitements du personnel	2,089,170.90		1,814,900		1,900,460.90	
500.3050.00	Assurances sociales	127,763.50		114,900		124,955.20	
500.3051.00	Caisse de pensions	167,739.95		156,800		165,852.45	
500.3053.00	Assurance-accidents	3,787.70		3,300		3,341.20	
500.3054.00	Cotisations allocations familiales	57,570.85		51,700		54,481.40	
500.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	19,099.45		16,600		17,235.00	
500.3090.00	Formation du personnel	7,252.00		5,000		2,860.00	
500.3090.01	Recherche et développement	59,015.10		69,000		44,244.35	
500.3100.00	Fournitures bureau	3,583.70		9,000		7,227.20	
500.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1,039.20		1,000		1,175.50	
500.3130.00	Honoraires et prestations de service	134,429.50		146,000		133,284.01	
500.3130.01	Mesures pédagothérapeutiques	4,685,294.17		3,497,000		4,227,111.20	
500.3130.02	Prestations activités scolaires particulières	9,296.90		10,000		8,785.55	
500.3130.03	Prestations Centre de compétence Delta	440,079.80		800,000		537,692.45	
500.3132.00	Honoraires de conseillers externes, experts	504.20				2,764.80	
500.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	8,862.70		12,000		10,344.95	
500.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	54,270.80		65,000		46,719.15	
500.3631.00	Subventions à des institutions intercantionales	298,137.00		298,100		273,260.00	
500.3632.00	Subventions aux bibliothèques	57,455.00		57,000		57,522.00	
500.3635.00	Subventions d'exploitation aux écoles privées	2,183,722.80		2,418,000		2,374,687.00	
500.3636.00	Subventions aux institutions JU	9,850,000.00		9,865,000		10,000,000.00	
500.3636.01	Subventions aux institutions scolaires extracantoniales	1,250,063.20		900,000		902,959.52	
500.4210.00	Emoluments pour actes administratifs		2,250.00		2,000		3,250.00
500.4260.00	Remboursements de frais		1,084.95		2,000		2,142.10
500.4612.00	Part des communes		10,817,056.15		10,793,700		9,954,608.40

500 SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indications de détail

3090.01	CEVES cellule évaluation et statistique	23'360.85	3130.01	Prestations du CETL	130'040.00
	PISA 2015	6'213.00		Prestations en logopédie	3'849'023.15
	Ateliers scientifiques et techniques EPFL	10'000.00		Prestations en psychomotricité	217'513.90
	Autres projets	19'441.25		Autres prestations (traitements)	131'503.27
		<u>59'015.10</u>		Indemnités transport (Hôpital de jour/parents)	324'734.10
				Autres frais divers (y c. informatiques)	32'479.75
					<u>4'685'294.17</u>
3130.00	Affranchissement du courrier	19'665.25			
	Téléphones (SEN et psychomotricité)	17'005.30			
	Adaptations informatiques gestion personnel	12'852.00	3170.00	Conseillers pédagogiques et employés	40'297.90
	Fondation Les Cerlatez, visites de terrain et animation en classe	7'680.00		Membres des commissions	4968.05
	Serveur suisse en éducation	11'400.00		Frais de déplacements d'élèves, frais de réception et divers	9'004.85
	Projet SIEF	59'912.65			<u>54'270.80</u>
	Autres projets et divers	5'914.30			
		<u>134'429.50</u>			
			3631.00	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin	197'840.00
				Contribution spéciale pour nouvelle unité des moyens d'enseignement	100'297.00
					<u>298'137.00</u>

3635.00	Collège Saint-Charles, Porrentruy	1'119'344.00
	Ecole Sainte-Ursule, Porrentruy	901'134.00
	Ecole Saint-Paul, Porrentruy	158'458.00
	Subventions pour placements d'élèves	4'786.80
		<u>2'183'722.80</u>
3636.00	Fondation Pérène	
3636.01	Centre régional d'apprentissages spécialisés, La Chaux-de-Fonds	859'327.10
	Fondation Perceval, Saint-Prex	137'834.40
	Institut St-Joseph, Villars-Sur-Glâne	104'885.75
	Centre de pédagogie curative du Jura bernois	132'414.70
	Transports liés aux placements	15'601.25
		<u>1'250'063.20</u>

3130.01 1'188'294.17

La logopédie augmente de + 422'251.15 francs et celles de psychomotricité de + 80'987.50 par rapport à 2014 qui dépassait déjà le budget. Augmentation des charges de logopédie et de psychothérapie déjà perceptible au bouclage 2014. Une étude est en cours pour limiter une telle progression.

3130.03 -359'920.20

Abandon dès la rentrée 2014 d'un projet pilote au niveau secondaire et transfert du personnel pour répondre à des besoins en soutien ambulatoires dans les écoles secondaires.

3635.00 -234'277.20

En fonction de l'évolution du nombre d'élèves et du coût de l'élève public.

Principales variations par rapport au budget

3010.00 274'270.90

+ 2,58 postes (cf. 3e partie "Effectif personnel").

3636.01 350'063.20

En fonction du nombre d'enfants placés, le montant est fortement variable d'une année à l'autre. Augmentation au CERAS à La Chaux-de-Fonds (+ 374'066.80 francs par rapport à 2014). Décalage dans les décomptes annuels et un élève supplémentaire en 2015.

4612.00

23'356.15

63,5 % des montants des postes 3130.01, 3130.02, 3130.03, 3636.00 et 3636.01.

Dès 2015, la rubrique centralise également la neutralisation des effets OPTI-MA du domaine de l'enseignant à reporter sur les communes.

Un premier décompte provisoire prend en compte 508'000 francs.

Les chiffres effectifs seront intégrés au décompte des charges de l'enseignement 2016 qui sera établi en février 2017, qui lui-même incorporera une estimation des effets OPTI-MA (n° 125) de l'année 2016.

La neutralisation des effets des autres mesures OPTI-MA pour les communes se trouve à la rubrique 613.3602.11.

La procédure de prise en compte (acompte-décompte) est la même.

Compte des investissements		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
500	Service de l'enseignement	800,185.00		800,000		800,299.60	
500.5620.00	Subventions aux communes pour construction et transformation d'écoles	800,185.00		800,000		800,299.60	

500 SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indications de détail

5620.00	Montfaucon, rénovation du complexe scolaire	356'914.00
	Delémont, extension du collège	337'000.00
	Ecole secondaire du Val-Terbi, rénovation	86'704.00
	Grandfontaine, mobilier scolaire	8'069.00
	Courrendlin, stores	7'866.00
	Boncourt, aménagement d'une place de jeux	<u>3'632.00</u>
		<u><u>800'185.00</u></u>

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
501 Ecoles enfantines	9,849,233.35	6,155,319.35	10,600,000	6,731,000	10,305,050.55	6,423,341.65
501.3020.00 Traitements du corps enseignant	8,291,177.80		8,855,100		8,652,582.40	
501.3050.00 Assurances sociales	511,077.55		574,600		538,549.15	
501.3051.00 Caisse de pensions	723,499.30		801,800		764,898.80	
501.3053.00 Assurance-accidents	15,001.95		16,600		16,116.85	
501.3054.00 Cotisations allocations familiales	229,300.75		258,600		241,598.95	
501.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	76,318.30		83,300		76,528.90	
501.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	2,857.70		10,000		14,775.50	
501.4612.00 Part des communes aux dépenses générales		6,155,319.35		6,731,000		6,423,341.65

501 ECOLES ENFANTINES

Principales variations par rapport au budget

3020.00 -563'922.20

- 1,81 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

Cf. commentaires figurant dans la partie D) charges de personnel.

Estimation globale du budget sur la base des mois d'août 2013 et 2014, dont l'intégration de l'introduction de la nouvelle échelle unique de rémunération (+ 1,6%).

Par rapport au budget, hors mesures touchant la grille horaire, ce sont les importants départs à la retraite et donc le remplacement par des personnes plus jeunes dans les premières annuités qui expliquent l'amélioration sensible constatée.

3170.00 -7'142.30

Dès 2015, suppression du remboursement des frais de déplacement aux remplaçants.

4612.00 -575'680.65

Part des communes (63,5%) dépend largement de l'évolution des charges de personnel. - 268'022.30 francs par rapport aux comptes 2014.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
502 Ecoles primaires	46,887,933.10	29,237,952.00	47,319,600	29,901,300	46,931,490.35	28,996,934.80
502.3020.00 Traitements du corps enseignant	37,208,416.05		37,468,700		37,234,152.70	
502.3050.00 Assurances sociales	2,257,165.50		2,431,300		2,304,220.35	
502.3051.00 Caisse de pensions	3,063,115.30		3,392,600		3,234,203.95	
502.3053.00 Assurance-accidents	65,973.45		70,400		67,887.85	
502.3054.00 Cotisations allocations familiales	1,011,003.90		1,094,000		1,034,016.85	
502.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	336,743.30		352,600		326,006.55	
502.3104.00 Centre d'émulation et de compétences bilingues	11,664.85		30,000		12,932.85	
502.3130.00 Projet SIEF	186,582.15		202,000		186,687.40	
502.3130.01 Sessions bilingues	59,136.05		60,000		113,458.15	
502.3161.00 Locations	46,335.05		47,000		45,468.00	
502.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	47,661.55		100,000		88,150.05	
502.3632.00 Participation aux communes pour transports d'élèves	2,424,656.95		1,900,000		2,110,874.55	
502.3632.01 Subventions aux communes pour moyens d'enseignement	168,289.00		165,000		169,081.00	
502.3632.02 Contributions aux écoles pour activités culturelles et sociales	1,190.00		6,000		4,350.10	
502.4612.00 Part des communes aux dépenses générales		29,237,952.00		29,901,300		28,996,934.80

502 ECOLES PRIMAIRES

Principales variations par rapport au budget

3020.00	-260'283.95
3051.00	-329'484.70

+ 3,77 postes (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

Cf. commentaires figurant dans la partie D) charges de personnel.
Cf. commentaire introductif de la rubrique 501.3020.00.

Les importants départs en retraite ont pleinement compensés les quelques postes en plus, car le rajeunissement s'opère à des niveaux de rémunération des premières annuités.

Les cotisations à la caisse de pension (rubr. 3051.00) dépendent essentiellement de l'âge (moyen) du personnel et, avec le rajeunissement, l'effet est particulièrement important, surtout que le budget s'appuyait également sur un taux de cotisation moyen.

3170.00	-52'338.45
---------	------------

Dès 2015, suppression du remboursement des frais de déplacement aux remplaçants.

3632.00	524'656.95
---------	------------

Augmentation de + 313'782.40 francs par rapport à 2014. Montants effectifs connus que lors du décompte en février de l'année suivante (admis à la répartition des charges). Factures de 216'000 francs adressées par Car Postal pour les années 2013 et 2014.

4612.00	-663'348.00
---------	-------------

Part des communes (63,5%) dépend largement de l'évolution des charges de personnel.
+ 241'017.20 francs par rapport aux comptes 2014.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
503 Ecoles secondaires	35,774,402.75	22,374,905.25	36,989,600	23,461,100	36,409,758.17	22,700,150.20
503.3020.00 Traitements du corps enseignant	28,416,929.70		29,144,400		28,862,022.70	
503.3050.00 Assurances sociales	1,796,194.75		1,891,200		1,815,603.80	
503.3051.00 Caisse de pensions	2,546,032.20		2,638,900		2,653,634.85	
503.3053.00 Assurance-accidents	52,325.50		54,800		52,744.60	
503.3054.00 Cotisations allocations familiales	807,215.60		851,000		817,643.05	
503.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	266,620.20		274,300		257,980.95	
503.3130.00 Projet SIEF	69,001.75		75,000		69,040.67	
503.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	10,414.40		25,000		32,133.25	
503.3170.01 Dédommagements Sports-Arts-Etude	5,940.00		25,000		11,262.00	
503.3611.00 Ecolages des élèves versés à d'autres cantons	683,945.60		740,000		621,314.65	
503.3632.00 Participation aux communes pour transports des élèves	1,053,540.45		1,200,000		1,147,005.45	
503.3632.01 Subventions aux communes pour moyens d'enseignement	64,569.00		66,000		65,801.00	
503.3632.02 Contributions aux écoles pour activités culturelles et sociales	1,673.60		4,000		3,571.20	
503.4230.00 Ecolages et frais Sports-Arts-Etudes		40,130.00		45,000		22,200.00
503.4230.01 Ecolages des élèves hors canton		8,650.00		2,000		650.00-
503.4612.00 Part des communes aux dépenses		22,326,125.25		23,414,100		22,678,600.20

503 ECOLES SECONDAIRES

Indication de détail

3611.00	Elèves de Lajoux et Les Genevez à Bellelay	594'095.60
	Elèves à Bâle-Campagne	49'350.00
	Elèves SAE à l'extérieur	3'000.00
	Elèves à Laufon (prolongation scolarité)	37'500.00
		<hr/>
		683'945.60
		<hr/> <hr/>

Principales variations par rapport au budget

3020.00 -727'470.30

- 4,90 postes.

Cf. 3^e partie "Effectif personnel" .

Les remarques des rubriques 3020.00 des centres d'imputations 501 et 502 restent pleinement valables.

3170.00 -14'585.60

Dès 2015, suppression du remboursement des frais de déplacement aux remplaçants.

3611.00 -56'054.40

L'écart provient essentiellement d'un nombre moins élevé d'élèves à la Courtine et du coût annuel d'un élève.

Décalage dans les décomptes et les montants avec le canton de Berne.

3632.00 -146'459.55

Montants effectifs ne sont complètement connus que lors du décompte en février de l'année suivante (admis à la répartition des charges).

4230.00 -4'870.00

4230.01 6'650.00

Selon l'effectif des élèves. Variation provient également du décalage entre année civile et scolaire (facturation).

4612.00 -1'087'974.75

Les communes financent le 63,5% des charges admises. En lien avec l'évolution des charges de personnel.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
504 Centre d'émulation informatique du Jura	490,888.45	279,043.30	503,100	279,800	492,970.70	272,429.00
504.3010.00 Traitements du personnel	25,267.45		25,400		25,142.00	
504.3020.00 Traitements du corps enseignant	367,337.95		369,000		361,930.85	
504.3050.00 Assurances sociales	24,760.05		25,000		24,436.10	
504.3051.00 Caisse de pensions	36,920.00		35,800		35,887.45	
504.3053.00 Assurance-accidents	724.25		700		708.85	
504.3054.00 Cotisations allocations familiales	11,125.40		11,200		10,988.95	
504.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	3,541.10		3,800		3,505.80	
504.3100.00 Fournitures de bureau	75.55		1,000		339.55	
504.3102.00 Imprimés, publications			500			
504.3103.00 Littérature spécialisée, magazines			200			
504.3110.00 Machines et appareils de bureau			4,000			
504.3113.00 Matériel informatique	307.95		1,500		664.45	
504.3130.00 Honoraires et prestations de service	15,986.95		20,000		24,997.15	
504.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	4,841.80		5,000		4,369.55	
504.4612.00 Part des communes aux dépenses générales		279,043.30		279,800		272,429.00

504 CENTRE D'EMULATION INFORMATIQUE DU JURA

Indication de détail

3130.00	Prestations du Centre MITIC interjurassien	8'576.10	4612.00	-756.70
	Prestations diverses	5'874.05		
	Frais de ports, photocopies et divers	<u>1'536.80</u>		
		<u>15'986.95</u>		

Part des communes suit l'évolution des coûts effectifs (cf. rubr. 3020.00 et les charges sociales 3050-55).

Principales variations par rapport au budget

3110.00 -4'000.00

Aucune acquisition.

3130.00 -4'013.05

Décalage dans la facturation par le Canton de Berne qui engage la majorité des coûts de fonctionnement et d'acquisition du CMIJ (Centre Mitic InterJurassien).

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
505	Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire	1,950,135.20	219,505.70	1,908,000	205,800	1,920,129.21	241,952.50
505.3010.00	Traitements du personnel	1,565,808.85		1,511,700		1,543,031.30	
505.3050.00	Assurances sociales	97,832.75		96,000		96,805.10	
505.3051.00	Caisse de pensions	133,791.95		132,200		127,711.50	
505.3053.00	Assurance-accidents	2,892.35		2,800		2,882.45	
505.3054.00	Cotisations allocations familiales	43,917.05		43,100		43,455.55	
505.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	14,484.85		14,300		13,821.55	
505.3090.00	Formation du personnel et supervision	14,628.45		18,400		13,471.00	
505.3100.00	Fournitures bureau	8,946.80		9,000		9,479.36	
505.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	19,898.00		23,500		20,502.90	
505.3111.00	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils					1,199.00	
505.3130.00	Prestations de service	12,617.25		11,500		12,975.10	
505.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	35,316.90		43,900		33,124.40	
505.3199.00	Cotisations à des associations			1,600		1,670.00	
505.4240.00	Redevances d'utilisation		40,950.00		38,000		40,430.00
505.4250.00	Ventes d'imprimés				200		25.00
505.4260.00	Remboursements de frais		118,892.70		111,600		88,513.50
505.4630.00	Subv. fédérales projet case management		59,663.00		56,000		112,984.00

505 CENTRE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE ET DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Principales variations par rapport au budget

3010.00	54'108.85
---------	-----------

+ 0,4 poste (cf. 3^e parti personnel).

3130.00	1'117.25
---------	----------

3199.00	-1'600.00
---------	-----------

Cotisations de 1'670 francs ne sont plus imputées à la rubrique 3199.00 mais 3130.00.

3170.00	-8'583.10
---------	-----------

Déplacements très variables en fonction du lieu de provenance des demandes. Suppression de la structure "Accompagnement de projets formation professionnelle".

4240.00	2'950.00
---------	----------

Honoraires de rédaction facturés à la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) pour la rédaction de travaux documentaires.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510	Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire	45,646,136.73	3,208,890.30	47,250,000	3,062,100	47,621,241.42	3,080,564.35
510.3000.00	Jetons de présence membres de commission	14,593.75		20,000		15,602.50	
510.3000.01	Cours pour formateur en entreprise	18,428.50		18,000		22,982.80	
510.3010.00	Traitements du personnel	1,696,102.70		1,663,400		1,753,485.35	
510.3050.00	Assurances sociales	116,707.00		105,300		120,650.35	
510.3051.00	Caisse de pensions	162,572.00		152,500		167,893.25	
510.3053.00	Assurance-accidents	3,729.10		3,100		3,636.65	
510.3054.00	Cotisations allocations familiales	52,650.40		47,400		54,361.40	
510.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	15,823.05		15,400		15,563.65	
510.3090.01	Formation du personnel	1,075.00		1,000			
510.3100.00	Fournitures de bureau	18,006.80		20,000		19,334.80	
510.3102.00	Imprimés, publications	5,641.45		16,000		13,834.75	
510.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	345.60		300		345.60	
510.3130.00	Prestations de service	278,003.75		380,000		364,192.95	
510.3130.01	Manifestations, expositions, comptoirs	21,692.60		28,000		33,700.70	
510.3139.00	Frais de procédures de qualification	999,421.45		920,000		1,021,350.45	
510.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	40,984.40		40,000		38,984.10	
510.3199.00	Cotisations à des associations					22,105.00	
510.3611.01	Mesures de transition (10e année)	36,550.00		58,000		252,130.00	
510.3611.02	Formation prof. initiale BEJUNE	2,847,738.00		2,630,000		3,118,672.80	
510.3611.03	Formation prof. initiale autres cantons	942,890.00		829,400		838,650.00	
510.3611.04	Formation prof. supérieure BEJUNE	611,162.00		631,200		517,400.00	
510.3611.05	Formation prof. supérieure autres cantons	461,442.00		520,000		423,715.00	
510.3611.06	Formation générale Secondaire II, BEJUNE	796,620.00		1,022,400		879,595.00	
510.3611.07	Formation générale Secondaire II (CH)	497,880.00		492,600		529,350.00	
510.3611.08	Filières préparatoires	102,654.45		99,000		103,910.00	
510.3611.09	Filières HE-ARC	11,078,023.80		12,000,000		11,359,952.50	
510.3611.10	Filière adhésion au concordat HES-SO	262,851.45		236,000		270,243.40	
510.3611.11	Filière HEP-BEJUNE	5,963,553.53		6,215,000		6,158,857.62	
510.3611.13	Filières HES + HEP, Suisse	723,767.65		800,000		849,650.55	
510.3611.14	Universités cantonales	9,278,725.50		8,600,000		9,513,366.65	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510.3611.15 Frais de formation hors convention	276,473.00		150,000		304,271.00	
510.3631.00 Subventions institutions intercantionales	186,018.00		167,000		166,308.00	
510.3635.00 Subventions écoles privées (EJCM)	1,600,000.00		1,648,000		1,680,000.00	
510.3635.01 Subventions au Bibliobus	430,000.00		431,000		420,475.00	
510.3635.02 Subventions cours interentreprises	957,260.00		1,000,000		866,105.00	
510.3635.03 Subventions cours formation continue	136,114.90		171,000		152,822.30	
510.3637.00 Bourses d'études et d'apprentissages	4,777,420.00		5,900,000		5,398,825.00	
510.3637.01 Bourses pour cas de rigueur	79,000.00		90,000		84,100.00	
510.3637.02 Aides diverses aux apprentis et élèves	16,214.90		29,000		19,442.00	
510.3705.00 Subventions fédérales redistribuées	138,000.00		100,000		45,375.30	
510.4210.00 Emoluments				100		500.00
510.4230.00 Contributions aux examens		154,878.00		170,000		157,576.00
510.4250.00 Ventes d'imprimés		1,515.20		1,000		1,398.90
510.4260.00 Remboursements de frais		246,195.10		145,000		366,685.80
510.4260.01 Remboursements de bourses		70,202.30		100,000		12,393.00
510.4401.00 Intérêts de prêts d'études		11,915.70		12,000		23,505.35
510.4630.00 Subventions fédérales aux bourses		224,447.00		223,000		223,868.00
510.4630.01 Subventions fédérales en faveur de la formation prof. (système forfaits)		2,361,737.00		2,311,000		2,249,262.00
510.4700.00 Subventions fédérales à redistribuer		138,000.00		100,000		45,375.30

510 SERVICE DE LA FORMATION DES NIVEAUX SECONDAIRES II ET TERTIAIRE

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	21'417.20
	Cours de robotique EPFL	40'000.00
	Ateliers scientifiques	10'000.00
	Mandat filières de formation école supérieure	3'960.00
	Mandat filières de formation hautes écoles	2'431.10
	Mandat plateforme formation-emploi-économie	15'776.70
	Mandat CABI	30'000.00
	Nouvelle formation postgrade CABI/UniNE	100'000.00
	Institut de géoscience / Jurassica	19'840.00
	Divers mandats	7'067.50
	Téléphones et divers	11'525.25
	Cotisations diverses	15'986.00
		<u>278'003.75</u>
		<u><u>278'003.75</u></u>
3139.00	Indemnités journalières, frais de déplacements et cours pour expert-e-s	488'111.25
	Frais de matériel	89'546.95
	Frais d'examens hors canton	411'398.20
	Validation des acquis	10'365.05
		<u>999'421.45</u>
		<u><u>999'421.45</u></u>

3611.02	Berne, Bienne et Lyss	297'060.00
	ceff Artisanat Moutier	760'305.00
	ceff Industrie St-Imier	321'505.00
	ceff Santé-Social St-Imier	62'690.00
	ceff Commerce Tramelan	221'820.00
	La Chaux-de-Fonds et Le Locle	492'760.00
	Neuchâtel, Cernier et Colombier	691'598.00
		<u>2'847'738.00</u>
		<u><u>2'847'738.00</u></u>
3611.03	Fribourg	109'950.00
	Genève	61'500.00
	Valais	12'400.00
	Vaud	712'340.00
	Bâle-Campagne	20'500.00
	Lucerne	7'300.00
	St-Gall	18'900.00
		<u>942'890.00</u>
		<u><u>942'890.00</u></u>
3611.05	Genève	91'000.00
	Fribourg	27'125.00
	Valais	18'000.00
	Vaud	276'250.00
	Zürich, Soleure, Lucerne, Bâle-Ville	20'160.00
	Bâle-Campagne	15'507.00
	Tessin	13'400.00
		<u>461'442.00</u>
		<u><u>461'442.00</u></u>

3611.07	Bâle-Ville	13'800.00	3631.00	Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique	113'814.00
	Bâle-Campagne	6'900.00		Centre suisse de services Formation professionnelle	66'730.00
	Laufon (maturité gymnasiale bilingue)	353'800.00		Conseil suisse d'accréditation	2'215.00
	Berne	1'420.00		Autres conférences	3'259.00
	Fribourg	73'500.00			
	Tessin	13'500.00			
	Vaud	34'960.00			
		<u>497'880.00</u>			<u>186'018.00</u>
3611.09	Contributions HES (y compris HE-ARC)	8'642'462.15	3637.02	Apprenti-e-s et étudiant-e-s méritant-e-s	9'500.00
	CLP - Excédent charges ARC	1'897'930.98		Echange avec Bâle (frais de transports)	767.80
	Mandat modules complémentaires et maturité spécialisée santé	486'000.00		Tremplin / Appui scolaire aux apprenti-e-s	5'900.00
	Indemnités étudiants Santé	51'630.67		Divers	47.10
		<u>11'078'023.80</u>			<u>16'214.90</u>
3611.10	Hautes écoles spécialisées du Canton de Berne				
3611.13	Argovie	225'031.25			
	Grisons	21'250.00			
	Berne	21'887.50			
	Vaud	131'650.00			
	Lucerne	98'621.30			
	Tessin	29'000.00			
	Zurich	196'327.60			
		<u>723'767.65</u>			

Principales variations par rapport au budget

3102.00 -10'358.55

Besoin en imprimés moins important que prévu. Dépenses limitées pour les ordonnances de formation et les guides méthodiques, ces documents sont de plus en plus téléchargeables sur le site internet de la Confédération ou des associations.

3130.00 -101'996.25

Plusieurs mandats différés dans le temps ou moins élevés que prévu, notamment CABI, Institut de géoscience / Jurassica et filières ES.

3139.00 79'421.45

Légère hausse du nombre de candidats et augmentation des frais d'examens hors canton (- 21'929 francs par rapport à 2014).

3611.01 -21'450.00
 3611.02 217'738.00
 3611.03 113'490.00
 3611.04 -20'038.00
 3611.05 -58'558.00

Suite à côté.

3611.06 -225'780.00
 3611.07 5'280.00
 3611.08 3'654.45
 3611.09 -921'976.20
 3611.10 26'851.45
 3611.11 -251'446.47
 3611.13 -76'232.35
 3611.14 678'725.50
 3611.15 126'473.00

Les prévisions d'effectifs sont très difficiles, notamment la réalité des choix des personnes diffère d'une année à l'autre. L'année 2015 est marquée par une diminution globale de - 403'268.62 francs par rapport au budget, mais de - 1'239'433.14 francs par rapport à 2014. Le total est même plus bas qu'en 2013 : 33,9 contre 34,4 mios. Les universités (rubr. 3611.14) reviennent à leur valeur de long terme : 9,3 à 9,5 mios. L'exception 2013 a faussé les budgets 2014 et 2015. C'est la baisse sur le montant de la HE-Arc (rubr. 3611.09), avec -0,9 mio qui explique principalement la variation globale. Le comité stratégique et cette institution poursuivent leur gestion rigoureuse des ressources. Tout comme la HEP-BEJUNE (rubr. 3611.11) qui apporte à nouveau une économie de - 0,3 mio.

3631.00 19'018.00

Augmentation des contributions à divers projets approuvés par l'Assemblée plénière de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP).

3635.00 -48'000.00
Contribution forfaitaire équivalente à un taux de couverture des charges de l'EJCM par l'Etat de l'ordre de 60%. Mise en œuvre de la mesure OPTI-MA 108 pour la réduction de l'aide financière sur le compte de fonctionnement.

3635.02 -42'740.00
Subvention en rapport avec le nombre de jours de cours (en lien avec les ordonnances de formation) et le montant forfaitaire journalier fixé dans les différentes professions.
Moins que le budget, mais + 91'155.00 francs par rapport à 2014.

3635.03 -34'885.10
Et - 16'707.40 francs par rapport à 2014.

3637.00 -1'122'580.00
Malgré les modifications légales introduites relevant les minimas accordés, le montant total diminue encore largement.

3705.00 38'000.00
4700.00 38'000.00

Participation du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) à la 1^{ère} étape du projet "PROentreprises".

4260.00 101'195.10

Part LPR attribuée au projet plate-forme "formation-emploi-économie" pour 43'551.35 francs. Refacturation de contributions relatives à des formations suivies hors canton pour 33'180.00 francs.
Le solde représente une augmentation des remboursements de frais de procédure de qualification à charge des candidat-e-s ou d'autres cantons.

4260.01 -29'797.70

Montant dépend des abandons de formation. L'effet comptable des transitoires est important.

4630.01 50'737.00

Forfait fédéral pour la formation à plein temps plus élevé que prévu. La contribution forfaitaire versée à la RCJU en 2015 par le SEFRI se monte à 9'279'836 francs. Ce montant est réparti à raison de 6'368'765 francs au CEJEF, de 389'193 francs à la FRI et de 8'171 francs à ECR. Restent ici les forfaits des élèves fréquentant d'autres écoles que celles des divisions du CEJEF ou de la FRI, ainsi que la part des subventions attribuées pour l'organisation des cours interentreprises (3,0%), pour l'organisation des examens (3,1%), pour la formation continue à des fins professionnelles (4,1%) et pour les prestations particulières (0,9%).

Compte des investissements		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510	Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire	739,545.00	773,281.04	1,015,000	650,000	1,263,025.00	753,816.75
510.5470.00	Prêts d'études transformables	487,015.00		500,000		554,905.00	
510.5470.01	Prêts d'études remboursables	72,530.00		150,000		123,120.00	
510.5660.00	Subvention en faveur de l'EJCM	180,000.00		365,000		585,000.00	
510.6470.00	Transformations de prêts d'études		515,745.00		500,000		574,520.00
510.6470.01	Remboursements de prêts d'études		257,536.04		150,000		179,296.75

510 SERVICE DE LA FORMATION DES NIVEAUX SECONDAIRE II ET TERTIAIRE

Principales variations par rapport au budget

5470.00 - 12'985.00

5470.01 - 77'470.00

6470.00 + 15'745.00

6470.01 + 107'536.04

Evaluation délicate lors de l'établissement du budget (obligation légale dépendante des demandes et des situations fiscales et familiales).

5660.00 - 185'000.00

Versement plus important que prévu en 2014 diminuant le solde à payer en 2015.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
511	Fonds pour le soutien aux formations professionnelles	1,133,828.40	1,133,828.40	955,800	955,800	1,026,933.45	1,026,933.45
511.3010.00	Traitements du personnel	55,636.10		56,600		55,558.75	
511.3050.00	Assurances sociales	4,213.70		3,600		3,950.35	
511.3051.00	Caisse de pensions	4,090.80		5,200		4,029.35	
511.3053.00	Assurance-accidents	132.85		100		147.25	
511.3054.00	Cotisations allocations familiales	1,890.75		1,600		1,772.00	
511.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	522.80		500		499.95	
511.3100.00	Matériel de bureau			5,000			
511.3130.00	Frais d'administration	3,257.25				3,670.15	
511.3130.01	Frais de perception	29,399.65		35,000		29,942.70	
511.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	319.50				107.50	
511.3635.00	Subventions cours interentreprises	601,860.00		600,000		628,810.00	
511.3635.01	Subventions procédures de qualification	111,162.00		100,000		110,874.65	
511.3635.03	Subventions cours pour formateurs en entreprise	13,300.00		20,000		11,200.00	
511.3635.04	Subventions AFP & CFC sans apprentissage	4,000.00		20,000		24,000.00	
511.3635.05	Subventions validation des acquis de l'expérience	78,025.00		20,000		1,800.00	
511.3635.07	Subventions projets particuliers sur requêtes	176,360.00		33,200		100,450.00	
511.3635.08	Subventions stages domaine santé-social	36,458.00		40,000		36,620.80	
511.3637.00	Subventions indemnités pour chefs experts	13,200.00		15,000		13,500.00	
511.4240.00	Contributions au fonds		1,007,382.45		955,000		1,003,832.28
511.4309.00	Recettes diverses		400.00		800		400.00
511.4500.50	Prélèvement sur le fonds pour le soutien aux formations professionnelles		126,045.95				22,701.17

511 FONDS POUR LE SOUTIEN AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Principales variations par rapport au budget

3635.05	58'025.00
3635.07	143'160.00

Les subventions pour la validation des acquis et de l'expérience (rubr. 3635.05) et pour les projets particuliers sur requêtes (rubr. 3635.07) ont été importantes.

4240.00	52'382.45
---------	-----------

Les revenus (rubr. 4240.00) sont supérieurs au budget.

4500.50	126'045.95
---------	------------

Les charges surpassent les recettes totales. Le solde constitue donc un prélèvement au fonds.

La rubrique 4500.50 est utilisée car il s'agit de fonds de tiers et non de capitaux propres comme au budget.

Tous les détails peuvent être obtenus à l'adresse suivante :
<http://www.jura.ch/fonds>

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
520	Office de la culture	5,476,763.77	606,278.95	5,589,500	637,900	5,926,036.42	731,566.55
520.3000.00	Jetons de présence	6,220.00		11,000		6,370.00	
520.3010.00	Traitements du personnel	1,288,156.95		1,238,600		1,421,679.80	
520.3050.00	Assurances sociales	79,515.45		78,400		87,512.35	
520.3051.00	Caisse de pensions	122,104.55		111,200		141,384.35	
520.3053.00	Assurance-accidents	2,324.45		2,300		2,610.75	
520.3054.00	Cotisations allocations familiales	35,801.35		35,300		40,505.10	
520.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	11,861.25		11,400		13,084.40	
520.3090.00	Formation du personnel	200.00		2,000		2,971.55	
520.3100.00	Fournitures de bureau	8,526.45		9,000		7,736.45	
520.3102.00	Impression Jurassica et CAJ	26,112.90		27,500		53,329.10	
520.3103.00	Documentation professionnelle Acquisition pour ArCJ	2,893.15		4,000		4,034.20	
520.3109.00	Autres charges de matériel	19,065.85		19,000		14,973.50	
520.3110.00	Appareils et matériel	11,994.00		11,000		6,715.65	
520.3130.00	Mandats et prestations de service	148,515.64		163,800		115,897.45	
520.3130.01	Mandats pour archéologie cantonale	655,725.50		600,000		767,905.95	
520.3130.02	Jurassica - fonctionnement - gestion	424,860.85		450,000		425,644.85	
520.3132.00	Mandats d'experts	125,359.85		203,000		83,165.05	
520.3151.00	Entretien véhicules	4,133.68		3,000		4,930.90	
520.3159.00	Entretien d'oeuvres d'art, reliures, restaurations	51,861.45		27,000		21,310.45	
520.3160.01	Loyer ateliers d'artistes de la RCJU	815.48					
520.3160.02	Loyer centre gestion collections archéo	54,000.00		54,000		54,000.00	
520.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	29,217.75		32,000		28,144.20	
520.3199.00	Contributions diverses pour DAC	675.00		3,000		1,985.00	
520.3499.00	Autres charges financières					274.15	
520.3636.00	Subventions aux associations culturelles	853,357.00		812,000		890,948.00	
520.3636.01	Subventions aux musées	596,000.00		601,000		628,000.00	
520.3636.02	Subventions allouées par commissions spécifiques	97,863.35		99,000		115,000.00	
520.3636.03	Subventions aux associations de protection	21,000.00		16,000		33,000.00	
520.3636.04	Cours de Miracles	75,847.10		76,000		80,000.00	
520.3636.05	Archives de l'Ancien Evêché de Bâle	165,000.00		151,000		165,000.00	
520.3636.07	Jurassica - subventions à des tiers	440,888.77		620,000		592,761.22	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
520.3636.08 Subventions supra-cantoniales pour DAC	107,866.00		109,000		106,162.00	
520.3637.00 Bourses pour ateliers artistiques	9,000.00		9,000		9,000.00	
520.4250.00 Ventes d'imprimés		2,218.00		2,500		2,429.20
520.4260.00 Remboursements de frais		672.70		400		1,485.55
520.4260.01 Jurassica - recettes						17,270.50
520.4600.90 Part aux revenus de la Confédération		451,838.25		500,000		478,171.30
520.4630.00 Subventions fédérales		60,000.00		35,000		
520.4630.11 Subventions fédérales pour fouilles archéologiques		91,550.00		100,000		232,210.00

520 OFFICE DE LA CULTURE

Indications de détail

3102.00	Impression Jurassica	4'843.10
	Impression Cahiers d'archéologie (4 volumes) et autres publications archéologiques	<u>21'269.80</u>
		<u>26'112.90</u>
3130.00	ArCJ	52'992.55
	Délégué à la culture, offre culturelle scolaire	61'600.00
	Mandats CJBA et Sentinelle Les Rangiers, Cotisation Archéologues suisses	10'940.20
	CMH : organisation journées euro patrimoine	527.25
	Téléphones, ports	15'212.94
	Divers	<u>7'242.70</u>
		<u>148'515.64</u>
3130.01	Personnel temporaire pour trav. archéol.	545'195.55
	Fouille Courtételle, St-Maurice	89'316.80
	Frais sondages et petites interventions	11'907.70
	Mandats d'études	4'599.70
	Base de données	<u>4'705.75</u>
		<u>655'725.50</u>

3132.00 Cf. page suivante

3636.00	Université populaire jurassienne	118'042.00
	Société jurassienne d'émulation	63'080.00
	Fédération ass. cult. Franches-Montagnes	21'850.00
	Scène animation théâtre Delémont	6'080.00
	Fédération jur. sociétés de théâtre amateur	5'700.00
	Orchestre de Chambre jurassien, Delémont	4'750.00
	Orchestre de la ville de Delémont	4'750.00
	Crescendo	23'750.00
	Ass. des écrivains neuchâtelois et jurassiens	950.00
	Fédération jurassienne de musique	24'700.00
	Fédérations des patoisants	2'850.00
	Association des costumes et coutumes	950.00
	Union des chanteurs jurassiens	1'280.00
	Centre culturel régional Delémont (CCRD)	110'000.00
	Centre culturel du district Porrentruy (CCDP)	95'000.00
	Espace d'art contemporain (les halles)	23'750.00
	Espace culturel Café du Soleil, Saignelégier	71'250.00
	Centre jeunesse et de la culture, Delémont	49'750.00
	Atelier de gravure, Moutier	57'000.00
	Espace culturel La Nef, Le Noirmont	11'400.00
	Coordination Jeune Public	71'250.00
	Institut jurassien sciences, lettres et arts	7'125.00
	Ensemble de cuivres jurassien	14'250.00
	Musique des Lumières	19'000.00
	AICC- Fest'hiver et éviDanse	27'750.00
	Extrapol	<u>17'100.00</u>
		<u>853'357.00</u>

3132.00	Mandats ArCJ	36'353.15
	Microfilmage et scannage	18'632.05
	Chef de projet SIGMA	12'430.00
	Numérisation documents AGORA	22'944.65
	Désinfection et désacidification documents	30'000.00
	Médailleur	5'000.00
		<u>125'359.85</u>

3636.01	Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont	228'000.00
	Musée de l'Hôtel-Dieu, Porrentruy	181'000.00
	Musée rural jurassien, Les Genevez	29'000.00
	Musée jurassien des arts, Moutier	85'000.00
	Musée Chappuis-Fähndrich	33'000.00
	Musée suisse de la distillation	28'000.00
	Musées d'importance régionale	12'000.00
		<u>596'000.00</u>

3636.02 Subventions allouées par la commission culturelle interjurassienne et les commissions spécifiques aux affaires culturelles

3636.03	Centre jurassien d'archives et de recherches économiques	13'000.00
	Autres associations	8'000.00
		<u>21'000.00</u>

4600.90 Part à l'impôt du Casino

Principales variations par rapport au budget

3130.00 -15'284.36

Le projet pilote "murs de pierres sèches" a été reporté en 2016.

3130.01 55'725.50

4630.11 -8'450.00

L'activité réelle des chantiers peut largement différer des prévisions car sujette à de multiples impondérables. Découvertes plus importantes. Obligation fédérale et cantonale de continuer les investigations. Obtention partielle de subventions fédérales, avec un certain décalage temporel.

3130.02 -25'139.15

3636.07 -179'111.23

Charge globale est en baisse de - 204'250.35 francs par rapport au budget. La fondation Jules Thurmann (rubr. 3636.07) continue sa mise en place.

3132.00 -77'640.15
Le projet de numérisation AGORA avec la Phonothèque nationale
a coûté moins cher qu'annoncé.

3159.00 24'861.45
Restauration urgente du Bréviaire de Besançon (début 14e siècle).

3199.00 -2'325.00
Journées de Soleure.
Contributions en relation avec recommandations KBK
(Conférence des délégué-e-s aux aff. culturelles CH).

3636.00 41'357.00
Solde de la subvention de l'Université populaire 2015.

3636.05 14'000.00
Effet OPTI-MA dès 2016.

4600.90 -48'161.75
Confirmation de la diminution des recettes en provenance du casino.

4630.00 25'000.00
Report partiel en 2015 de la subvention fédérale pour numérisation
(via Memoriav).

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
520 Office de la culture	821,005.15	442,011.00	880,500	346,000	1,586,464.85	1,226,197.00
520.5040.00 CREA - Centre des arts et de la scène	45,138.00		50,000		39,544.20	
520.5060.00 Mobilier, équipement	33,856.15		34,500		20,723.65	
520.5560.01 Participation à Fondation Thurmann			150,000			
520.5620.00 Subventions cant. pour rénovations des monuments	300,000.00		300,000		300,000.00	
520.5720.00 Subventions fédérales redistribuées pour monuments & archéologie	442,011.00		346,000		1,226,197.00	
520.6700.00 Subventions fédérales pour monuments et archéologie à redistribuer		442,011.00		346,000		1,226,197.00

520 OFFICE DE LA CULTURE

Indications de détail

5040.00	Études pour CREA	
5060.00	Acquisition d'un système GPS/GNSS pour la topographie et la réalisation de plans	
5620.00	Delémont, église St Marcel	114'000.00
	Porrentruy, salle de l'Inter	60'000.00
	Bourrignon, église	40'000.00
	Porrentruy, maison Turberg	30'000.00
	St-Ursanne, collégiale	20'000.00
	Damphreux, église	10'000.00
	Porrentruy, école Ste-Ursule	9'000.00
	Bressaucourt, bâtiment Au Village 45	5'000.00
	Courgenay, moulin Paplemont	5'000.00
	Porrentruy, cure	4'000.00
	Beurnevésin, cure	3'000.00
		<hr/>
		300'000.00
		<hr/> <hr/>

Principales variations par rapport au budget

5560.01	- 150'000.00
	Pas de versement de montant dans l'attente d'une décision parlementaire.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
521 Bibliothèque cantonale (OCC)	623,572.49	40,228.85	620,200	45,000	668,548.82	42,423.15
521.3000.00 Jetons de présence des commissions	915.00		1,200		690.00	
521.3010.00 Traitements du personnel	324,386.00		306,700		338,362.80	
521.3050.00 Assurances sociales	20,749.20		19,500		21,159.45	
521.3051.00 Caisse de pensions	29,814.90		26,300		30,072.60	
521.3053.00 Assurance-accidents	600.05		600		630.80	
521.3054.00 Cotisations allocations familiales	9,048.10		8,700		9,492.65	
521.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	2,979.90		2,900		3,045.35	
521.3090.00 Formation du personnel	760.00		1,200		1,815.00	
521.3100.00 Fournitures de bureau	7,800.95		9,000		4,673.65	
521.3103.00 Achats d'ouvrages	55,055.90		55,000		71,511.67	
521.3109.00 Autres charges de matériel	2,963.35		3,000		2,251.50	
521.3110.00 Appareils et matériel	498.00		600		431.45	
521.3130.00 Honoraires et prestations de service	145,255.89		160,000		156,065.50	
521.3130.01 Vignettes BBS, prêt interbibliothécaire	377.20		500		1,012.65	
521.3130.02 Evénements			1,000		4,583.20	
521.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	1,019.25		2,000		1,506.60	
521.3159.00 Matériel de conservation	14,238.65		15,000		14,607.55	
521.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	7,110.15		7,000		6,116.65	
521.3499.00 Autres charges financières					519.75	
521.4260.00 Remboursements de frais		40,228.85		45,000		40,255.15
521.4630.00 Subventions fédérales						2,168.00

521 BIBLIOTHEQUE CANTONALE

Indications de détail

3103.00	Abonnements à des périodiques	9'150.95
	Acquisitions de publications	45'394.95
	Achats livres, fonds anciens	510.00
		<u>55'055.90</u>
3130.00	Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)	53'233.00
	Réseau des bibliothèques NE et JU	30'198.20
	Mandats divers	20'030.60
	Microfilmage et numérisation de documents	37'398.15
	Manifestations : né pour lire, vernissages, prix suisses de littérature, etc.	3'588.80
	Droits d'auteur, ports et divers	807.15
		<u>145'255.90</u>
3159.00	Reliure d'ouvrages et de périodiques	8'962.85
	Restauration d'ouvrages anciens	5'275.80
		<u>14'238.65</u>

Principales variations par rapport au budget

3010.00	17'686.00
+ 0,23 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel"). Remplacement maternité.	
3130.00	-14'744.11
Deux-tiers de cet effet proviennent de moindres dépenses en matière de microfilmage.	
3130.02	-1'000.00
Aucun coût pour le suivi du site du Graduel de Bellelay.	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
522 Musée des sciences naturelles (OCC)	669,999.87	15,727.90	699,700	14,900	741,355.85	6,200.05
522.3000.00 Jetons de présence	35.00		500		75.20-	
522.3010.00 Traitements du personnel	468,461.65		476,300		516,857.20	
522.3050.00 Assurances sociales	28,846.95		30,300		29,434.30	
522.3051.00 Caisse de pensions	33,822.00		38,100		34,903.60	
522.3053.00 Assurance-accidents	854.20		900		889.35	
522.3054.00 Cotisations allocations familiales	12,947.20		13,600		13,210.45	
522.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,270.45		4,500		4,255.15	
522.3090.00 Formation continue du personnel			3,000			
522.3100.00 Fournitures de bureau	3,407.80		4,000		5,615.35	
522.3101.00 Plantes, entretien des plantes et matériel	26,366.61		27,000		26,033.55	
522.3102.00 Imprimés, publications	700.00		3,000		2,554.40	
522.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	3,737.75		4,000		5,939.70	
522.3109.00 Marchandises destinées à la revente	2,075.15		2,000		3,983.20	
522.3111.00 Animaux (taxidermie) et appareils	13,003.65		13,000		11,047.60	
522.3112.00 Vêtements de travail	4,370.10		5,000		6,995.30	
522.3119.00 Achats pour collection MJSN	12,245.25		13,000		13,003.50	
522.3130.00 Prestations de service et honoraires	45,322.26		47,000		54,343.90	
522.3134.00 Primes d'assurances	964.20		1,500		1,069.20	
522.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	2,096.15		2,000		1,462.55	
522.3159.00 Entretien, reliure	330.00		1,000		610.00	
522.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	6,143.50		10,000		8,043.65	
522.3199.00 Cotisations à des associations					1,179.10	
522.4240.00 Produits des entrées du Musée		10,874.45		9,400		3,210.30
522.4250.00 Ventes de marchandises		4,853.45		5,000		2,989.75
522.4260.00 Remboursements de frais				500		

522 MUSEE DES SCIENCES NATURELLES

Indication de détail

3130.00	Evénements muséographiques, mandats	41'010.65
	Téléphones, taxes et divers	<u>4'311.61</u>
		<u><u>45'322.26</u></u>

Principale variation par rapport au budget

3170.00 -3'856.50

Tou-te-s les apprenti-e-s en place au Jardin botanique ont l'obligation en fin de 2e année - début 3e année d'effectuer un stage en vente et production à Courtemelon
Montant des déplacements peut donc varier selon l'année, le nombre de personnes concernées et également leurs domiciles.

4240.00 1'474.45

Augmentation de la fréquentation de JURASSICA Museum.

4250.00 -146.55

Ventes quelque peu moins importantes que prévu.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
523 Section archéologie et paléontologie (OCC)	4,251,817.23	4,100,599.35	4,581,000	3,910,000	6,054,305.95	6,171,477.55
523.3000.00 Jetons de présence A16	200.00		1,000			
523.3010.00 Traitements du personnel	3,094,589.65		3,450,000		4,562,632.70	
523.3050.00 Assurances sociales	200,970.60		230,000		288,765.95	
523.3051.00 Caisse de pensions	266,177.40		340,000		377,101.75	
523.3053.00 Assurance-accidents	5,628.00		5,000		8,449.05	
523.3054.00 Cotisations allocations familiales	90,707.50		105,000		129,774.60	
523.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	29,170.75		25,000		40,673.05	
523.3090.00 Formation du personnel	1,665.00		10,000		2,001.20	
523.3100.00 Matériel de bureau	3,577.70		5,000		5,217.10	
523.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	3,744.40		5,000		2,982.35	
523.3110.00 Mobilier et matériel A16	49,257.15		20,000		63,455.30	
523.3130.00 Prestations de services de tiers	329,506.55		200,000		349,666.75	
523.3134.00 Assurances	847.20		1,000		938.80	
523.3151.00 Entretien de machines, appareils, véhicules	6,153.08		14,000		11,773.45	
523.3159.00 Restauration A16	13,711.50		20,000		44,647.25	
523.3160.00 Loyers A16	149,685.20		140,000		154,282.25	
523.3170.00 Frais de déplacement A16	6,225.55		10,000		11,944.40	
523.4260.00 Remboursements de tiers		59,279.15		50,000		106,259.65
523.4610.10 Subventions fédérales A16		4,041,320.20		3,860,000		6,065,217.90

523 SECTION ARCHEOLOGIE ET PALEONTOLOGIE

3130.00

129'506.55

Indications de détail

Le financement est régi par une convention avec la Confédération portant sur les années 2011-18.

Les montants peuvent largement varier par nature, mais globalement, le volume des charges doit rester dans l'enveloppe pour l'ensemble de la période. A fin 2015, il existe une avance cumulée de 278'938.10 francs de subventions au lieu de 62'017.90 francs à fin 2014.

La variation la plus importante, toujours dans le cadre de l'enveloppe, concerne le recours, dans cette phase des travaux, à des mandats à des spécialistes externes.

3160.00

9'685.20

Prolongation de la location du rez au 13 Rue de Chaumont à Porrentruy.

Principales variations par rapport au budget

3xxx.xx -329'182.77

4xxx.xx 190'599.35

Globalement, les charges sont moindres qu'estimées et les recettes supérieures.

La diminution concerne essentiellement les charges de personnel (- 467'756.10 francs par rapport au budget et - 1,7 mio par rapport à 2014). Comme prévu en diminution, l'effectif moyen a été de 30,50 EPT pour l'année 2015, contre 48,33 aux comptes 2014.

4260.00

9'279.15

Variation expliquée principalement par les 53'380.00 francs de reprise de matériel par la Fondation Jules Thurmann.

3110.00

29'257.15

Software informatique, équipement/mobilier.

4610.10

181'320.20

Les recettes comprennent, outre la part annuelle, le report de l'année précédente et la détermination du renchérissement non connu au moment de l'établissement du budget.

La part annuelle correspond à l'année définie par le budget de l'Office fédéral des routes sur la période 2011-18.

L'ensemble de ces éléments expliquent la variation annuelle et la non-adéquation entre les charges et revenus annuels.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
530 Office des sports	2,524,277.10	1,742,279.20	2,630,800	1,810,500	2,679,925.45	1,867,181.40
530.3010.00 Traitements du personnel	479,024.95		493,300		493,910.40	
530.3050.00 Assurances sociales	35,111.00		33,900		36,747.30	
530.3051.00 Caisse de pensions	42,702.60		42,000		40,440.70	
530.3053.00 Assurance-accidents	1,064.30		1,000		1,097.45	
530.3054.00 Cotisations allocations familiales	15,762.10		15,200		16,492.40	
530.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,789.05		5,100		4,667.80	
530.3100.00 Fournitures de bureau	3,462.25		6,000		4,784.55	
530.3101.00 Carburant et pneus	2,531.20		4,000		3,639.00	
530.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	172.80				172.80	
530.3110.00 Matériel de sport et appareils	3,265.85		5,000		14,287.45	
530.3130.00 Prestations de service	22,652.15		35,000		21,660.40	
530.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts J+S					800.00	
530.3134.00 Assurances	211.80		300		234.70	
530.3138.00 Formation des moniteurs et des cadres	153,421.85		183,000		170,943.55	
530.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	1,768.40		2,000		948.20	
530.3160.00 Loyers	7,000.00		7,000		7,000.00	
530.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	7,845.15		12,000		6,308.50	
530.3171.00 Camps de sport	305,358.65		370,000		317,462.15	
530.3171.01 Journées de sport scolaire	90,676.60		90,000		78,126.30	
530.3171.02 Sport et santé	27,797.35		18,000		26,399.95	
530.3171.03 Eveil corporel et Ça me dit sport	500.00				13,845.60	
530.3171.04 Sports - arts - études	7,684.75		8,000		7,407.50	
530.3199.00 Cotisations à des associations					3,236.00	
530.3636.22 Dépenses à charge fonds promotion du sport	1,311,474.30		1,300,000		1,409,312.75	
530.4231.00 Finances de cours		252,922.55		300,000		266,605.00
530.4260.00 Remboursements de frais		50,583.40		52,000		50,285.00
530.4500.22 Prélèvement s/fds de promotion du sport		29,494.79				82,535.16
530.4600.22 Recettes en faveur du fonds pour la promotion du sport		1,281,979.51		1,300,000		1,326,777.59
530.4611.00 Dédommagements versés par autres cantons		25,728.50		45,000		33,552.90

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
530.4630.00 Subventions fédérales		101,570.45		113,500		107,425.75

530 OFFICE DES SPORTS

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	7'486.70	3171.00	Ski alpin et snowboard	156'455.75
	Téléphones	3'193.95		Canoë-kayak	17'818.15
	Prestations pour matériel	8'000.00		Equitation	33'089.05
	Cotisations	3'418.00		Football	10'857.50
	Divers	553.50		Basketball et volleyball	7'958.95
		<u>22'652.15</u>		Cours polysportifs	8'313.15
				Cours inter-régions et divers	989.10
				Aides aux écoles selon loi s/sport	64'877.00
				Convention RCJU-Municipalité Delémont	5'000.00
3138.00	Cours de formation de base	97'167.35			<u>305'358.65</u>
	Modules de perfectionnement	27'622.90			
	Cours centraux et divers modules	16'384.30			
	Cours organisés par d'autres cantons	7'247.30			
	Convention RCJU-Municipalité Delémont	5'000.00			
		<u>153'421.85</u>	3636.22	Sport d'élite et promotion de la relève	607'000.00
				Manifestations sportives (organisation)	166'100.00
				Activités des entités sportives	223'509.00
				Projets d'aménagement (constructions)	101'936.00
				Divers (dont forfait gestion 50'000 frs.)	133'682.80
				Soutiens extraordinaires	79'246.50
					<u>1'311'474.30</u>

4600.22 Loterie suisse romande	830141.26
Impôt sur les maisons de jeu	<u>451'838.25</u>
	<u>1'281'979.51</u>

3171.02	9797.35
3171.03	500.00

Imputation de la mesure OPTI-MA 095 (- 23'000 francs) aurait dû être sur la rubrique 530.3171.00 Camps de sports.
Globalement, les charges sont moindres et la mesure réalisée.

Principales variations par rapport au budget

3130.00 -12'347.85

Diminution des affranchissements et des téléphones.
Recours aux envois par courriel et informations par le site internet.
Distribution par le biais des établissements scolaires.

3636.22	11'474.30
4600.22	-18'020.49
4500.22	29'494.79

Les charges sont conformes au budget. La baisse des revenus intervenue dès 2013 se confirme. Elle induit un prélèvement (rubr. 4510.00) sur la fortune du fonds (1,05 mio de francs).

3138.00 -29'578.15

Quatre modules annulés par manque d'inscriptions.

4611.00	-19'271.50
4630.00	-11'929.55

Diminution des participants des autres cantons (rubr. 4611.00).
Cinq cours/camps annulés impliquent moins de subventions fédérales.

3171.00 -64'641.35
4231.00 -47'077.45

Un camp ski-snowboard annulé par manque d'inscriptions.
Camp Jurafoot : sans nuitées donc moins de charges.
Camp polysport : s'est déroulé à l'Eau-Vive à Goumois à la place du Centre de Loisirs des FM (coûts moindres).

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
530 Office des sports	25,000.00		110,800		140,911.00	
530.5620.00 Subventions aux installations sportives	25,000.00		110,800		140,911.00	

530 OFFICE DES SPORTS

Indication de détail

5620.00 Aménagements et améliorations au
Centre de loisirs des Franches-
Montagnes

Principale variation par rapport au budget

5620.00 - 85'800.00
Aucune subvention pour les stands de tirs à verser.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
531	Centre sportif Porrentruy	1,053,597.71	668,876.46	1,078,300	694,700	1,071,193.05	679,575.95
531.3010.00	Traitements du personnel	587,637.55		560,000		572,815.70	
531.3043.00	Indemnités de logement			3,700		3,600.00	
531.3050.00	Assurances sociales	39,242.45		33,000		33,693.90	
531.3051.00	Caisse de pensions	52,206.60		42,700		50,311.60	
531.3053.00	Assurance-accidents	1,005.30		1,000		1,002.30	
531.3054.00	Cotisations allocations familiales	15,169.35		14,800		15,115.45	
531.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	5,003.50		4,900		4,772.60	
531.3090.00	Formation du personnel	270.00		1,400		350.00	
531.3100.00	Fournitures de bureau	935.50		6,000		12,801.75	
531.3101.00	Produits et matériel d'entretien	37,831.75		40,000		40,778.95	
531.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	527.60				345.60	
531.3110.00	Matériel de sport et appareils	14,005.70		15,000		13,115.05	
531.3120.00	Eau, énergie, combustibles	202,333.00		240,000		208,401.00	
531.3130.00	Prestations de services de tiers	3,881.21		8,500		5,378.40	
531.3134.00	Assurances et taxes	24,641.60		28,000		24,989.65	
531.3137.00	Impôts et taxes	5,305.90		11,000		6,117.90	
531.3144.00	Entretien des immeubles	36,191.55		40,000		46,495.70	
531.3151.00	Entretien d'objets mobiliers	15,689.15		16,000		19,002.50	
531.3161.00	Redevance d'utilisation	11,670.00		12,000		11,715.00	
531.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	50.00		300			
531.3199.00	Cotisations à des associations					390.00	
531.4240.00	Recettes entrées piscine		192,846.80		220,000		191,670.50
531.4260.00	Remboursements de frais		4,194.56		6,000		4,655.95
531.4472.00	Loyers de tiers		87,113.85		85,000		91,632.35
531.4632.00	Part de la Commune de Porrentruy		384,721.25		383,700		391,617.15

531 CENTRE SPORTIF PORRENTROY

4240.00 -27'153.20

Rentrées stables par rapport à 2014 (+ 1'176.30 francs).

Indication de détail

3010.00 Y compris imputation d'un montant de 40'000 francs pour travaux fournis par l'Office des sports.

4632.00 1'021.25

Au final, une très légère augmentation de la participation de la commune de Porrentruy.

Principales variations par rapport au budget

3010.00 27'637.55

+ 0,08 poste de plus qu'au budget (cf. 3e partie "Effectif personnel").
Suite à des arrêts maladie/accident, recours à du personnel auxiliaire.

3120.00 -37'667.00

6'068.00 francs par rapport à 2014. Stabilité.
Problème de facturation du Service des eaux de Porrentruy.

3137.00 -5'694.10

Important écart par rapport au budget, mais proche des comptes 2014 (- 812.00 francs).

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
540 Centre Jurassien d'enseignement et de formation	614,565.20	19,450.00	525,200	19,000	625,520.12	19,450.00
540.3000.00 Jetons de présence de commission			200			
540.3010.00 Traitements du personnel	443,844.75		350,500		463,166.20	
540.3050.00 Assurances sociales	28,961.40		22,000		28,512.80	
540.3051.00 Caisse de pensions	37,017.95		32,600		35,504.90	
540.3053.00 Assurance-accidents	711.15		600		762.35	
540.3054.00 Cotisations allocations familiales	13,229.00		10,000		12,925.45	
540.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,360.65		2,900		4,107.00	
540.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel			3,000		730.00	
540.3090.01 Frais formation et cours IFFP	17,000.00		13,700		6,950.00	
540.3091.00 Recrutement du personnel			4,000		3,238.30	
540.3100.00 Fournitures de bureau	1,766.70		2,300		1,666.60	
540.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	342.80		900		696.50	
540.3130.00 Prestations de service	64,420.15		79,000		65,510.92	
540.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	2,910.65		3,500		1,749.10	
540.4230.00 Contributions élèves SAE		9,450.00		9,000		9,450.00
540.4260.00 Remboursements de tiers		10,000.00		10,000		10,000.00

540 CENTRE JURASSIEN D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

Indications de détail

3130.00	Projet assurance qualité (plateforme informatique et certification)	7'206.00
	Base de données CLOEE	54'399.25
	Affranchissement du courrier, téléphones et divers	<u>2'814.90</u>
		<u><u>64'420.15</u></u>

3130.00 -14'579.85

Le développement tant du logiciel CLOEE 2 que du système de management de la qualité ont coûté finalement moins cher. La semaine des enseignants n'a pas eu lieu.

Principales variations par rapport au budget

3010.00 93'344.75

+ 0,56 poste de plus qu'au budget (cf. 3e partie "Effectif personnel"). Mesures OPTI-MA imputées centralement. Personnel temporaire et en remplacement de la cheffe d'unité en fin d'année.

3090.01 3'300.00

Hausse du nombre de modules suivis et des crédits obtenus par les personnes en formation auprès de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). Rattrapage de 2014.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
541 Division Lycéenne	12,029,628.19	401,111.93	12,210,600	380,000	12,180,896.80	224,094.10
541.3000.00 Jetons de présence			500			
541.3010.00 Traitements du personnel administratif	571,247.35		555,600		548,675.60	
541.3020.00 Traitements du personnel enseignant	9,086,976.05		9,180,700		9,161,102.05	
541.3050.00 Assurances sociales	606,126.75		615,700		611,280.75	
541.3051.00 Caisse de pensions	907,364.20		906,700		927,488.20	
541.3053.00 Assurance-accidents	16,801.70		17,500		16,798.80	
541.3054.00 Cotisations allocations familiales	273,770.30		277,400		276,374.70	
541.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	89,929.50		89,700		87,006.40	
541.3090.00 Formation du personnel			500		161.50	
541.3100.00 Fournitures de bureau	1,798.15		5,000		9,599.10	
541.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	863.60		5,000		1,324.50	
541.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	12,671.80		15,000		13,668.76	
541.3104.00 Matériel didactique	20,411.11		76,000		57,345.04	
541.3106.00 Matériel médical et sanitaire	160.50		200		17.30	
541.3110.00 Mobilier et équipement	45,338.72		65,000		67,848.70	
541.3130.00 Honoraires et prestations de service	84,552.86		88,100		90,901.15	
541.3132.00 Honoraires, conseillers externes, experts	68,275.00		76,800		75,875.15	
541.3133.00 Travaux informatiques	39,358.75		27,200		26,937.90	
541.3150.00 Entretien mobilier scolaire			1,000		349.75	
541.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	19,206.10		31,000		19,182.30	
541.3160.00 Locations	26,340.25		14,000		18,229.05	
541.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	23,919.65		30,000		31,126.80	
541.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	126,151.15		132,000		139,097.00	
541.3199.00 Autres charges d'exploitation	8,364.70				506.30	
541.4250.00 Ventes d'imprimés et de matériel		33,840.00		34,800		34,940.00
541.4260.00 Remboursements de frais		4,232.98		4,000		7,624.80
541.4270.00 Contributions spéciales des élèves				1,500		1,135.80
541.4472.00 Locations de salles		30,252.95		16,300		21,307.50
541.4610.00 Subventions fédérales		13,286.00		10,000		12,526.00

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
541.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		319,500.00		313,400		146,560.00

541 DIVISION LYCEENNE

Indications de détail

3104.00	Matériel d'enseignement, logiciels	19'457.11
	Matières premières et matériel divers	<u>954.00</u>
		<u><u>20'411.11</u></u>

4472.00	Locations nettes (Aula des Jésuites et salle de conférence)	2'980.00
	Appartements assistant-e-s langues	<u>27'272.95</u>
		<u><u>30'252.95</u></u>

3110.00 Mobilier et équipements pour l'enseignement uniquement.

3130.00	Restaurant scolaire (participation aux frais d'exploitation et d'intendance)	70'373.00
	Affranchissement du courrier, téléphones et divers	13'705.86
	Cotisations à diverses conférences	<u>474.00</u>
		<u><u>84'552.86</u></u>

3160.00 Refacturation à la rubrique 4472.00

Principales variations par rapport au budget

3020.00 -93'723.95

- 0,33 poste d'enseignant-e-s (cf. 3e partie "Effectif du personnel"),
Gestion très serrée des effectifs par classe, avec notamment une
une moyenne de plus de 20 élèves et réorganisation des cours.
Mise en œuvre de la mesure OPTI-MA 082, révision des décharges pour
certaines prestations dès le 1^{er} août 2015.

3100.00	-3'201.85
3102.00	-4'136.40
3103.00	-2'328.20
3104.00	-55'588.89

Besoin en matériel, en ouvrages et en fournitures moins important
que prévu. Une rentrée exceptionnelle de 28'121.15 fr. a été enregistrée.
Dépenses limitées en licences informatiques dans l'attente de la
de la finalisation du projet informatique CEJEF.

3110.00 -19'661.28
Moins de matériel de manière générale et aucune charge pour le restaurant.

3132.00 -8'525.00
Diminution des indemnités pour experts aux examens de maturité et des intervenants externes dans l'enseignement de la musique (orgue et divers cours d'instrument).

3133.00 12'158.75
Augmentation des frais de maintenance informatique suite à la hausse du nombre de pannes.

3150.00 -1'000.00
3151.00 -11'793.90
Dépend de l'utilisation, des pannes et réparations.

3160.00 12'340.25
4472.00 13'952.95

Les loyers des appartements mis à la disposition des assistant-e-s de langue sont un peu plus élevés que prévu. La ventilation des coûts de ces derniers est faite sur plusieurs divisions. Ils sont complètement financés par les locataires.

3199.00 8'364.70
Indemnité hors couverture suite à un accident et une hospitalisation.

4270.00 -1'500.00
Aucune amende perçue pour les retards de la médiathèque.

4610.00 3'286.00
Subventions BASPO pour les camps de sport.

4611.00 6'100.00
Contributions encaissées en fonction de la provenance des élèves et des conventions en vigueur (VD + 1 élève, NE - 0,5 élève).

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
541 Division Lycéenne	49,386.50		49,000		81,065.80	
541.5060.00 Equipement de salles	49,386.50		49,000		81,065.80	

541 DIVISION LYCÉENNE

Indication de détail

5060.00 Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques et multimédias)

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
542 Division Technique	11,776,518.41	3,540,065.40	11,939,300	3,537,400	11,798,003.96	3,434,080.05
542.3000.00 Jetons de présence			500		375.00	
542.3010.00 Traitements du personnel administratif	455,858.70		412,500		416,369.75	
542.3020.00 Traitements du personnel enseignant	8,374,467.70		8,491,500		8,378,110.05	
542.3050.00 Assurances sociales	551,649.30		564,700		548,571.25	
542.3051.00 Caisse de pensions	822,793.95		816,800		826,240.20	
542.3053.00 Assurance-accidents	46,558.75		34,500		31,399.15	
542.3054.00 Cotisations allocations familiales	248,796.00		253,800		247,469.95	
542.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	82,094.20		84,600		78,092.85	
542.3090.00 Formation du personnel			1,000		1,149.00	
542.3100.00 Fournitures de bureau	7,095.67		10,000		10,106.60	
542.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	3,181.85		8,000		5,183.40	
542.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	517.50		3,000		2,095.65	
542.3104.00 Matériel didactique	829,860.16		870,500		849,878.69	
542.3106.00 Matériel médical et sanitaire	211.20		500		337.90	
542.3110.00 Mobilier et équipement	52,791.80		55,000		74,751.65	
542.3130.00 Honoraires et prestations de service	128,679.18		122,200		121,463.65	
542.3132.00 Honoraires conseillers externes, experts	17,663.00		30,000		23,401.00	
542.3134.00 Primes d'assurances	72,151.55		80,000		71,798.60	
542.3150.00 Entretien du mobilier et de l'équipement	2,054.75		4,000		3,622.25	
542.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	18,450.05		17,000		27,193.65	
542.3160.00 Locations	6,871.50		14,200		11,712.20	
542.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	32,980.05		40,000		45,236.85	
542.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	21,791.55		25,000		20,469.67	
542.3199.00 Cotisations à des associations					2,975.00	
542.4230.00 Ecolages		131,109.00		121,500		136,605.00
542.4240.00 Produits du travail		4,959.60		5,000		44.00
542.4250.00 Ventes imprimés, matériel, outils		415,212.90		491,000		508,658.65
542.4260.00 Remboursements de frais		137,416.00		218,300		181,957.85
542.4309.00 Recettes diverses						62.15

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
542.4390.00 Autres revenus		3,000.00		3,000		3,358.40
542.4472.00 Locations de salles		11,668.90		19,500		18,195.00
542.4610.00 Subventions fédérales		2,283,946.00		2,189,500		1,983,420.00
542.4610.01 Subventions cours interentreprises et examens		222,690.00		230,300		217,855.00
542.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		330,063.00		259,300		383,924.00

542 DIVISION TECHNIQUE

Indications de détail

3104.00	Moyens d'enseignement, logiciels	472'616.63
	Matériel scolaire pour revente	352'617.93
	Matériel pour produits du travail	<u>4'625.60</u>
		<u><u>829'860.16</u></u>

3110.00	Mobilier et équipements pour l'enseignement	40'361.65
	Mobilier et équipements pour l'administration et le restaurant scolaire	<u>12'430.15</u>
		<u><u>52'791.80</u></u>

3130.00	Restaurant scolaire, participation aux frais d'exploitation et d'intendance	96'088.55
	Affranchissement du courrier, téléphones et divers	29'480.63
	Cotisations à des associations/conférences	<u>3'110.00</u>
		<u><u>128'679.18</u></u>

4472.00	Locations nettes encaissées pour la mise à disposition de salles de cours et laboratoires	5'175.35
	Appartements assistant-e-s de langue	<u>6'493.55</u>
		<u><u>11'668.90</u></u>

Principales variations par rapport au budget

3020.00 -117'032.30

+ 1,57 poste d'enseignant (cf. 3e partie "Effectif personnel"),
Poursuite de l'ouverture de classes suite à l'accueil de nouvelles filières,
opérateur-trice sur machines automatisées 3e année, praticien-ne en
mécanique 2e année, opérateur-trice en horlogerie 2e année.
Engagement par la division de deux enseignantes payées auparavant
par le groupe de pilotage dans les formations laborantin-e-s.

3100.00	-2'904.33
3102.00	-4'818.15
3103.00	-2'482.50
3104.00	-40'639.84

Besoin en matériel, en fournitures et en marchandises moins élevé que prévu.

3132.00 -12'337.00
Dépenses moins élevées que celles prévues. Frais d'expert-e-s et frais d'examens (- 7'637 francs), intervenant-e-s externes (- 4'700 francs).

3134.00 -7'848.45
Primes moins élevées que prévu (système de calcul en fonction du nombre d'élèves en formation dans les ateliers).

3160.00 -7'328.50
4472.00 -7'831.10
Les loyers des appartements mis à la disposition des assistant-e-s de langue sont moins élevés que prévu. La ventilation des coûts de ces derniers est faite sur plusieurs divisions. Ils sont complètement financés par les locataires.

4230.00 9'609.00
Ecolages à l'école supérieure technique plus élevés que prévu.

4250.00 -75'787.10
Diminution de la revente d'ouvrages, de matériel scolaire et d'outillage, ainsi que de la refacturation des primes d'assurances aux élèves en formation à plein temps (voir rubriques 3104 et 3134).

4260.00 -80'884.00
Prestations facturées pour les cours interentreprises (CIE) moins élevées que prévu (en lien avec les jours de cours suivis par les élèves en formation duale).

4610.00 94'446.00
Forfaits fédéraux un peu plus élevés que prévu pour les formations à plein temps et augmentation du nombre d'apprenti-e-s en formations en emploi (+ 13).

4611.00 70'763.00
Plus d'élèves en provenance d'autres cantons, notamment en formation à plein temps (1 BE + 1 SO + 1 OW + 2 personnes en reconversion AI). Diminution de - 53'861.00 francs par rapport à 2014.

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
542 Division Technique	416,006.75	72,000.00	420,000		338,307.63	
542.5060.00 Equipement de salles	416,006.75		420,000		338,307.63	
542.6360.00 Subventions d'investissements d' organisations privées à but non lucratif		72,000.00				

542 DIVISION TECHNIQUE

Indication de détail

5060.00 Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. outillages et mouvements d'exercices)

Principale variation par rapport au budget

6360.00 + 72'000.00
Participation non planifiée du fonds de soutien aux formations professionnelles pour l'achat de matériel lors de la mise en place de cours interentreprises.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
543 Division Artisanale	4,817,906.40	2,361,889.95	5,034,500	2,538,500	4,830,695.45	2,432,008.95
543.3000.00 Jetons de présence	505.00		500		225.00	
543.3010.00 Traitements du personnel administratif	311,682.15		316,900		305,829.15	
543.3020.00 Traitements du personnel enseignant	3,429,215.80		3,569,100		3,419,042.00	
543.3050.00 Assurances sociales	234,252.30		246,400		233,115.80	
543.3051.00 Caisse de pensions	348,502.35		349,400		349,234.90	
543.3053.00 Assurance-accidents	22,039.75		18,200		18,938.85	
543.3054.00 Cotisations allocations familiales	105,467.25		110,700		104,960.50	
543.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	34,882.35		36,900		33,122.10	
543.3090.00 Formation du personnel			500			
543.3100.00 Fournitures de bureau	764.05		2,000		2,925.90	
543.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	663.55		800		793.95	
543.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	1,654.60		3,000		3,591.40	
543.3104.00 Matériel didactique	136,988.30		156,000		124,794.40	
543.3106.00 Matériel médical et sanitaire	36.00		300		169.50	
543.3110.00 Mobilier et équipement	7,610.50		8,000		29,676.85	
543.3130.00 Honoraires et prestations de service	58,677.80		58,700		60,126.70	
543.3132.00 Honoraires, conseillers externes, experts	48,982.40		72,200		59,824.00	
543.3133.00 Travaux informatiques	30,384.70		30,500		30,390.10	
543.3134.00 Primes d'assurances de choses	321.40		400		356.40	
543.3150.00 Entretien du mobilier et de l'équipement	1,093.65		1,500		2,437.30	
543.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	7,004.65		9,000		7,689.00	
543.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	23,723.10		25,500		23,643.70	
543.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	13,454.75		18,000		18,507.95	
543.3199.00 Cotisations à des associations					1,300.00	
543.4230.00 Ecolages		48,680.00		40,000		48,172.50
543.4250.00 Ventes imprimés, matériel, outils		84,547.60		86,300		72,678.20
543.4260.00 Remboursements de frais						62,100.00
543.4472.00 Locations de salles		27,207.35		20,000		37,575.25
543.4610.00 Subventions fédérales		994,555.00		1,128,800		966,678.00

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
543.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		1,206,900.00		1,263,400		1,244,805.00

543 DIVISION ARTISANALE

Indications de détail

3104.00	Matériel d'enseignement, logiciels	47'698.10
	Matériel scolaire pour revente	63'978.15
	Marchandises consommables pour les laboratoires et les branches techniques	8'722.75
	Matériel pour les ateliers de formation pratique	15'135.95
	Frais pour produits du travail	1'453.35
		<hr/>
		136'988.30
		<hr/> <hr/>
3110.00	Mobilier et équipements pour l'enseignement	6'832.90
	Mobilier et équipements pour l'administration et le restaurant scolaire	777.60
		<hr/>
		7'610.50
		<hr/> <hr/>
3130.00	Restaurant scolaire, participation aux frais d'exploitation et d'intendance	42'000.00
	Affranchissement du courrier, taxes, téléphones et divers	15'377.80
	Cotisations à des associations/conférences	1'300.00
		<hr/>
		58'677.80
		<hr/> <hr/>

Principales variations par rapport au budget

3020.00	-139'884.20
	- 1,16 poste d'enseignant (cf. 3e partie Effectif personnel). L'économie réalisée s'explique par la gestion plus serrée des effectifs, le regroupement de leçons et la fermeture d'une classe de préapprentissage. Mise en œuvre de la mesure OPTI-MA 082, révision des décharges pour certaines prestations dès le 1er août 2015.
3104.00	-19'011.70
	Besoin en matériel, en fournitures et en marchandises consommables moins élevé que prévu, notamment en informatique et pour la revente. + 12'193.90 francs par rapport à 2014.
3132.00	-23'217.60
	Moins d'intervenant-e-s externes dans la structure Option projet professionnel (augmentation du nombre de semaines de stage pour les jeunes).

3171.00

-4'545.25

Subvention par élève moins élevée que prévu. La mesure OPTI-MA 083 n'est pas applicable pour cette division en 2015.

4611.00

-56'500.00

Contributions encaissées en fonction de la provenance des élèves et des accords/conventions en vigueur (BEJUNE - 12 élèves).

4230.00

8'680.00

Ecolages encaissés en fonction du nombre d'élèves qui est plus élevé que prévu (OPP +17) et encaissement d'un émolument de 5'130 francs pour un auditeur en provenance de Bâle-Ville.

4472.00

7'207.35

Mise à disposition de locaux en fonction des salles disponibles et des demandes de réservation des associations.

4610.00

-134'245.00

Subvention relative à l'effectif des apprenti-e-s/étudiant-e-s jurassien-ne-s qui est plus bas que prévu (- 50 élèves).
Montant supérieur à 2014 de 27'877.00 francs.

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
543 Division Artisanale	99,788.85		84,000		69,559.65	
543.5060.00 Equipement de salles	99,788.85		84,000		69,559.65	

543 DIVISION ARTISANALE

Indications de détail

5060.00	Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques et multimédias)	76'450.00
	Renouvellement des équipements des laboratoires	7'138.85
	Remplacement d'un véhicule	<u>16'200.00</u>
		<u><u>99'788.85</u></u>

Principale variation par rapport au budget

5060.00	+ 15'788.85
	Remplacement urgent d'un véhicule.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
544 Division Commerciale	9,280,595.08	2,657,829.40	9,136,300	2,469,900	9,131,984.55	2,545,978.70
544.3000.00 Jetons de présence			500		225.00	
544.3010.00 Traitements du personnel administratif	533,138.70		458,100		481,305.50	
544.3020.00 Traitements du personnel enseignant	6,835,972.10		6,766,400		6,745,299.15	
544.3050.00 Assurances sociales	459,232.80		458,300		449,554.80	
544.3051.00 Caisse de pensions	667,511.80		658,200		663,347.70	
544.3053.00 Assurance-accidents	13,252.35		13,400		12,889.25	
544.3054.00 Cotisations allocations familiales	207,025.10		205,900		202,637.60	
544.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	68,499.50		68,900		63,941.85	
544.3090.00 Formation du personnel	40.00		600		28.50	
544.3100.00 Fournitures de bureau	11,599.75		12,000		16,325.75	
544.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	6,334.25		6,000		2,872.10	
544.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	11,116.85		10,000		11,738.20	
544.3104.00 Matériel didactique	85,002.85		100,500		97,974.15	
544.3106.00 Matériel médical et sanitaire	420.10		400		183.65	
544.3110.00 Mobilier et équipement	42,543.08		43,000		39,986.65	
544.3130.00 Honoraires et prestations de service	49,093.40		45,100		42,735.00	
544.3132.00 Honoraires, conseillers externes, experts	93,935.70		102,500		114,380.30	
544.3133.00 Travaux informatiques	51,053.40		55,000		53,549.10	
544.3150.00 Entretien du mobilier et de l'équipement			500		83.05	
544.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	777.80		5,000		2,578.15	
544.3160.00 Locations	30,103.10		20,000		21,672.70	
544.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	55,069.90		54,000		43,416.05	
544.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	58,872.55		52,000		62,680.35	
544.3199.00 Cotisations à des associations					2,580.00	
544.4230.00 Ecolages		66,200.00		62,300		69,990.00
544.4250.00 Ventes d'imprimés et de matériel		8,154.80		8,000		12,174.20
544.4260.00 Remboursements de frais		18,675.30		12,000		26,001.35
544.4472.00 Locations de salles		62,454.30		55,000		60,210.15
544.4610.00 Subventions fédérales		2,349,250.00		2,231,200		2,261,088.00

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
544.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		153,095.00		101,400		116,515.00

544 DIVISION COMMERCIALE

Indications de détail

3104.00	Il s'agit de matériel d'enseignement et de logiciels.	
3110.00	Mobilier et équipements pour l'enseignement	36'519.58
	Mobilier et équipements pour l'administration et la bibliothèque	<u>6'023.50</u>
		<u><u>42'543.08</u></u>
3130.00	Restaurant scolaire, participation aux frais d'exploitation et d'intendance	13'635.75
	Participation aux frais d'exploitation de la cafétéria DIVCOM Delémont	6'000.00
	Affranchissement du courrier, téléphones et divers	25'427.65
	Cotisations à des associations/conférences	<u>4'030.00</u>
		<u><u>49'093.40</u></u>

Principales variations par rapport au budget

3010.00	75'038.70
	- 0,05 poste d'enseignant (cf. 3e partie Effectif personnel). Annuités beaucoup trop basses au budget expliquent l'écart en francs.
3020.00	69'572.10
	+ 0,35 poste d'enseignant (cf. 3e partie Effectif personnel). Réorganisation de la filière CFC avec un renforcement au niveau des cours en 1 ^{ère} et en 2 ^e année.
3104.00	-15'497.15
	Besoin en matériel, en ouvrages et en fournitures moins important que prévu. Dépenses limitées en licences informatiques dans l'attente de la finalisation du projet informatique CEJEF. Il s'agit d'une plate-forme commune qui améliorera la coordination, la gestion tout en limitant les charges (mutualisation et simplification des besoins, par exemple).

3130.00 3'993.40
Augmentation des prestations du restaurant scolaire de la DIVLYC en lien avec la fréquentation du lieu par les élèves de la DIVCOM site de Porrentruy.

3132.00 -8'564.30
Dépenses en frais d'examens et en tests de langues moins élevées que prévu. Une baisse de 20'444.60 francs est enregistrée par rapport à 2014.

3150.00 -500.00
3151.00 -4'222.20
Dépend de l'utilisation, des pannes et des réparations.

3160.00 10'103.10
4472.00 7'454.30
Les locations nettes des salles de cours/informatiques sont en diminution (env. -3'700 francs).
Les loyers des appartements mis à la disposition des assistant-e-s de langue sont plus élevés que prévu. La ventilation des coûts de ces derniers est faite sur plusieurs divisions. Ils sont complètement financés par les locataires.

3171.00 6'872.55
La mesure OPTI-MA 083 n'est pas applicable en 2015. La décision définitive du Parlement est tombée tardivement pour pouvoir procéder à des annulations de voyages d'étude, de camps de ski ou autres activités.

4260.00 6'675.30
Participation de 7'860 francs du Fonds de soutien aux formations professionnelles à la prise en charge des cours interentreprises pour les élèves MPC en stage en Allemagne.

4610.00 118'050.00
Forfaits fédéraux un peu plus élevés que prévu pour les formations à plein temps et légère augmentation du nombre d'élèves dans cette filière (+ 17).

4611.00 51'695.00
Augmentation du nombre d'élèves en provenance d'autres cantons à l'ESIG (NE +3 et VS +2).

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
544 Division Commerciale	91,528.10		133,000		119,283.30	
544.5060.00 Equipement de salles	91,528.10		133,000		119,283.30	

544 DIVISION COMMERCIALE

Indication de détail

5060.00 Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques et multimédias)

Principale variation par rapport au budget

5060.00 - 41'471.90
Report du besoin en matériel dans l'attente du redéploiement des locaux de la division.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
545 Division Santé-Social-Arts	9,753,324.02	1,580,434.65	9,951,600	1,535,500	9,919,726.30	1,593,007.85
545.3000.00 Jetons de présence	3,915.00		5,000		3,472.50	
545.3010.00 Traitements du personnel administratif	679,666.85		696,700		662,963.45	
545.3010.01 Traitements servis aux élèves	528,820.00		595,000		623,726.00	
545.3020.00 Traitements du personnel enseignant	6,582,631.90		6,594,300		6,576,472.75	
545.3050.00 Assurances sociales	475,880.90		500,000		501,837.30	
545.3051.00 Caisse de pensions	687,347.15		738,700		688,204.60	
545.3053.00 Assurance-accidents	22,671.50		14,600		14,287.10	
545.3054.00 Cotisations allocations familiales	214,231.25		224,700		221,494.55	
545.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	71,287.10		74,600		70,343.30	
545.3090.00 Formation du personnel	570.00		500			
545.3100.00 Fournitures de bureau	8,858.20		11,000		5,876.80	
545.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	738.55		3,000		6,513.45	
545.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	17,949.70		18,000		19,956.05	
545.3104.00 Matières premières, produits pour l'enseignement	45,512.48		50,000		43,212.50	
545.3105.00 Marchandises pour restaurant scolaire	101,123.55		100,000		106,242.60	
545.3110.00 Mobilier et équipement	48,180.75		51,000		52,763.20	
545.3130.00 Honoraires et prestations de service	15,253.15		16,900		15,315.50	
545.3132.00 Honoraires, conseillers externes, experts	66,965.00		83,000		132,652.35	
545.3133.00 Travaux informatiques	12,283.40		20,000		20,044.00	
545.3137.00 TVA restaurant scolaire	11,042.05		10,000		10,503.10	
545.3150.00 Entretien du mobilier et de l'équipement	3,458.90		1,000		190.30	
545.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	10,950.70		10,000		9,541.50	
545.3160.00 Locations	12,931.50		12,000		13,457.00	
545.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	51,811.05		51,000		49,232.40	
545.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	79,243.39		70,600		70,244.00	
545.3199.00 Cotisations à des associations					1,180.00	
545.4220.00 Recettes du restaurant scolaire		161,189.35		150,000		154,804.95
545.4230.00 Ecolages		3,522.00		2,600		13,844.00
545.4250.00 Ventes d'imprimés et de matériel		5,440.60				9,303.85

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
545.4260.00 Rétributions de stages et remboursements de frais		438,132.70		496,500		533,581.05
545.4472.00 Locations de salles		5,775.00				360.00
545.4610.00 Subventions fédérales		750,080.00		693,500		723,152.00
545.4610.01 Subventions pour cours interentreprises et examens		28,163.00		52,600		20,117.00
545.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		188,132.00		140,300		137,845.00

545 DIVISION SANTE-SOCIAL-ARTS

Indications de détail

3110.00 Mobilier et équipements pour l'enseignement uniquement.

3020.00 -11'668.10

3132.00 Experts, droits d'auteur, examens 22'302.00
Honoraires intervenants externes 44'663.00

+ 2,41 postes d'enseignant (cf. 3e partie Effectif du personnel).
Variation expliquée par l'ouverture de deux classes à l'Ecole de culture générale, ainsi que du transfert de la maturité professionnelle santé-social post CFC de Porrentruy à Delémont.

66'965.00

3105.00 1'123.55
3137.00 1'042.05
4220.00 11'189.35

Principales variations par rapport au budget

3010.01 -66'180.00

En lien avec la baisse de l'effectif des élèves en formation à plein temps à l'école des métiers de la santé et du social, ainsi qu'une légère diminution des prestations reçues des caisses de chômage (-14'000 francs).

Augmentation des dépenses et des recettes en lien avec la fréquentation du restaurant scolaire et la vente de repas au Collège de Delémont.

3132.00 -16'035.00

Dépenses moins élevées que celles prévues en intervenant-e-s externes.
La rubrique est la moitié de ce qu'elle était en 2014.

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
545 Division Santé-Social-Arts	36,988.40		49,000		40,399.25	
545.5060.00 Equipement de salles	36,988.40		49,000		40,399.25	

545 DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

Indication de détail

5060.00 Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques et multimédias)

Principale variation par rapport au budget

5060.00 - 12'011.60
Report du besoin en matériel dans l'attente du redéploiement des locaux de la division.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
760	Bureau de l'égalité entre femmes et hommes	310,507.10	57,040.00	315,000	55,200	338,698.60	60,320.00
760.3000.00	Jetons de présence	920.00		1,500		1,465.00	
760.3000.01	Conseil de la famille	100.00		1,500		215.00	
760.3010.00	Traitements du personnel	207,090.80		198,900		224,140.05	
760.3050.00	Assurances sociales	13,173.05		12,600		13,981.50	
760.3051.00	Caisse de pensions	17,864.25		18,000		19,185.80	
760.3053.00	Assurance-accidents	391.85		400		416.30	
760.3054.00	Cotisations allocations familiales	5,909.65		5,700		6,272.50	
760.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,946.70		1,900		1,980.20	
760.3090.00	Formation du personnel					540.00	
760.3100.00	Fournitures bureau	822.00		1,500		1,006.10	
760.3102.00	Publications, impression, campagne, publicité	15,111.70		15,000		16,727.25	
760.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1,174.40		1,000		1,264.65	
760.3130.00	Etudes et prestations de service	34,065.85		45,000		37,865.40	
760.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	6,936.85		6,000		4,150.85	
760.3199.00	Cotisations à des associations					4,488.00	
760.3636.00	Subventions aux associations	5,000.00		5,000		5,000.00	
760.3637.00	Prix Egalité			1,000			
760.4250.00	Ventes				200		
760.4260.00	Remboursements de frais		27,040.00		25,000		30,320.00
760.4611.00	Dédommagements d'autres cantons - Antenne interju de l'égalité		30,000.00		30,000		30,000.00

760 BUREAU DE L'EGALITE ENTRE FEMMES ET HOMMES

Indications de détail

3102.00 Publications, impressions, campagnes	8'132.25
Actions de sensibilisation	<u>6'979.45</u>
	<u>15'111.70</u>

3130.00 Mandats de rédaction et de graphisme	2'100.00
Actions du groupe Violence	101.00
Affranchissement du courrier et téléphones	2'976.85
Projet "Les métiers techniques au féminin"	25'000.00
Cotisations	<u>3'888.00</u>
	<u>34'065.85</u>

3636.00 Subvention à Sibir'elles 5'000.00

3637.00 Prix Egalité tous les deux ans

Principale variation par rapport au budget

3010.00 8'190.80

+ 0,08 poste de plus qu'au budget (cf. 3e partie "Effectif personnel").

3130.00 -10'934.15

Proche du montant 2014 (37'865.40 francs).

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Département des finances, de la justice et de la police	159,382,419.19	570,655,509.08	142,498,000	548,875,700	141,259,478.96	549,106,158.26

Compte des investissements		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Département des finances, de la justice et de la police	647,206.00	96,368.15	820,000	120,000	459,634.20	143,733.20

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600	Trésorerie générale	70,988,304.52	191,115,036.49	54,672,800	180,987,100	56,905,971.29	178,976,816.52
600.3010.00	Traitements du personnel	938,136.00		987,200		881,928.10	
600.3050.00	Assurances sociales	58,339.50		62,400		54,744.15	
600.3051.00	Caisse de pensions	83,208.65		90,900		76,708.55	
600.3053.00	Assurance-accidents	1,629.35		1,800		1,526.05	
600.3054.00	Cotisations allocations familiales	26,338.70		28,100		24,718.90	
600.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	8,687.45		8,900		7,806.35	
600.3090.00	Formation du personnel			1,000		150.00	
600.3100.00	Fournitures de bureau	2,781.80		3,200		2,710.20	
600.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	921.00		900		910.00	
600.3130.00	Taxes postales	16,749.35		21,900		20,305.62	
600.3130.01	Frais de banque	15,192.19		81,300		49,157.35	
600.3130.02	Cotisations à des associations	11,296.60		12,200			
600.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	4,165.40		4,000		3,943.10	
600.3181.00	Pertes sur créances (éliminations)	5,157,289.51		5,263,000		4,977,351.81	
600.3199.00	Cotisations à des associations					11,706.80	
600.3300.00	Amortissements immobilisations corporelles PA	16,981,653.00		17,095,000		16,782,386.00	
600.3400.00	Intérêts passifs des engagements courants	8,261.96		14,700		11,076.53	
600.3401.00	Intérêts passifs engagements financiers à court terme	41,885.95		114,600		76,150.13	
600.3406.00	Intérêts passifs engagements financiers à long terme	6,490,955.18		7,106,000		6,410,152.85	
600.3420.00	Commissions & droits garde dépôts titres	2,810.45		3,200		53,192.50	
600.3499.00	Autres charges financières	360,923.88					
600.3621.40	Péréquation intercantonale, part à la compensation des cas de rigueur	1,119,935.00		1,120,000		1,119,935.00	
600.3636.00	Subventions aux Eglises	3,792,147.60		3,768,500		3,914,068.30	
600.3650.00	Réévaluations - participations PA					11,112.00	
600.3660.00	Amortissements subventions d'investissements	18,864,996.00		18,884,000		19,914,231.00	
600.3894.00	Attribution à la réserve pour risques conjoncturels	17,000,000.00				2,500,000.00	
600.4100.00	Recettes provenant de la régie des sels		11,929.85		28,000		15,931.45
600.4110.00	Part au bénéfice de la BNS		11,758,677.00		2,700,000		
600.4260.00	Remboursements de frais		39,466.14		26,000		43,156.71

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600.4400.00 Intérêts des liquidités		6,782.99		29,000		52,070.06
600.4401.00 Intérêts des créances		2,639,917.72		2,903,000		2,983,239.56
600.4402.00 Intérêts des placements financiers à court terme		17,420.09		30,000		24,057.24
600.4411.00 Gains comptables patrimoine financier		1,200.00		50,000		203,028.00
600.4420.00 Dividendes d'actions et parts sociales du patrimoine financier		269,802.00		278,800		277,412.00
600.4451.00 Revenus provenant des participations du patrimoine administratif		2,802,670.00		2,861,000		2,887,040.00
600.4463.00 Rémunération de la garantie BCJ		760,000.00		700,000		687,500.00
600.4464.00 Dividende Banque Nationale Suisse		7,260.00		7,300		
600.4499.00 Autres revenus financiers		167,666.70				
600.4600.10 Part à l'impôt anticipé		5,758,801.00		4,500,000		4,923,417.00
600.4620.00 Péréquation financière Confédération / cantons		166,817,443.00		166,818,000		166,819,687.00
600.4690.00 Dons, legs						4,277.50
600.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		56,000.00		56,000		56,000.00

600 TRESORERIE GENERALE

Indications de détail

3130.00	Taxes CCP	15'175.06
	Téléphones et affranchissement	<u>1'574.29</u>
		<u>16'749.35</u>
3130.01	BAK, mandat FkF RPT, part JU	284.40
	Courtages sur emprunts	10'896.55
	Frais de banque	<u>4'011.24</u>
		<u>15'192.19</u>
3181.00	Impôts ordinaires (2003-2012)	4'388'802.55
	Taxations spéciales	52'123.90
	Impôts sur les gains de fortune	528.90
	Jugements, amendes et émoluments	421'270.05
	Autres éliminations de créances	226'798.21
	Impôt à la source	<u>67'765.90</u>
		<u>5'157'289.51</u>

3300.00 Considérer également la rubrique 3660.00 (amort. des subventions d'investissements) pour connaître la valeur totale des amortissements.

Terrains non bâtis (2,5 %)	113'840.00
Ouvrages de génie civil (2,5 %)	4'860'010.00
Terrains bâtis (3 %)	5'129'103.00
Mobilier, machines, véhicules (20,0 %)	3'706'934.00
Mobilier (10 %)	43'803.00
Véhicules (12,5%)	491'171.00
Informatique (25%)	<u>2'636'792.00</u>
	<u>16'981'653.00</u>

3400.00 Rémunération des dépôts en consignation au taux d'épargne de la BCJ

3401.00	Intérêts sur les fonds	920.35
	Intérêts comptes courants bancaires	4'728.90
	Intérêts sur les autres dettes à court terme	<u>36'236.70</u>
		<u>41'885.95</u>

3406.00 Globalement et en moyenne: 230 mois à 2,03 % (hors swap).
La durée pondérée passe de 13,6 à 12,4 ans.

3636.00	Église catholique-romaine	3'108'055.20
	Église réformée	668'731.10
	Frais diocésains	<u>15'361.30</u>
		<u><u>3'792'147.60</u></u>

3660.00	Subventions d'investissements CH (2,5 %)	1'487'660.00
	Subv. invest. autres cantons (10,0 %)	32'067.00
	Subv. invest. aux communes (10,0 %)	6'361'253.00
	Subv. invest. aux stés éco. mixte (10,0 %)	5'069'946.00
	Subv. invest. aux inst. privées (10,0 %)	5'480'347.00
	Subv. invest. org. privés sans but lucr. (10%)	72'000.00
	Subv. invest. aux personnes phys. (10,0 %)	332'030.00
	Subv. invest. à l'étranger (10,0 %)	<u>29'693.00</u>
		<u><u>18'864'996.00</u></u>

4401.00	Intérêts sur arrérages d'impôts	2'510'052.00
	Intérêts encaissés auprès des communes	118'542.05
	Intérêts encaissés auprès autres débiteurs	<u>11'323.67</u>
		<u><u>2'639'917.72</u></u>

4402.00 Emprunt swap uniquement

4420.00 Essentiellement le produit des actions BCJ dont le nombre dépasse les 51 % à détenir au minimum selon la loi.

4451.00	Banque cantonale du Jura	2'754'000.00
	Autres dividendes sur titres	<u>48'670.00</u>
		<u><u>2'802'670.00</u></u>

4464.00 Dividende ordinaire des actions BNS.

4620.00	Péréquation des ressources	142'443'445.10
	Charges sociodémographiques	531'565.90
	Charges géotopographiques	4'454'878.00
	Compensation des cas de rigueur	<u>19'387'554.00</u>
		<u><u>166'817'443.00</u></u>

4910.00
Valeur du travail du secrétariat de la Commission de gestion et des finances qui œuvre pour le Parlement.
Cf. commentaire de la rubrique 110.3910.00.

Principales variations par rapport au budget

3130.01 -66'107.81
Renouvellement d'emprunts en diminution et donc commissions très limitées.

3181.00 -105'710.49
Augmentation par rapport à 2014 (+ 3,6%).
+ 0,6 mio sur les impôts et - 0,4 mio en jugements.

3300.00 -113'347.00
3660.00 -19'004.00
A considérer globalement avec la rubrique 3660.00.
Cf. points 4.4 et 4.7 de la première partie : Commentaires généraux.

3400.00 -6'438.04
3401.00 -72'714.05
3406.00 -615'044.82
Les conditions d'emprunt sont restées particulièrement favorables.

3499.00 360'923.88
4499.00 167'666.70

Nouvelle présentation des intérêts négatifs en charge et revenus selon recommandation du Conseil suisse pour la présentation des comptes publics.

3636.00 23'647.60
En fonction des charges subventionnées reconnues.

3894.00 17'000'000.00
Attribution à la réserve pour risques conjoncturels.

4100.00 -16'070.15
Concerne uniquement la Régie des sels. Variation en fonction du volume des ventes de sel communiqué par les Salines Suisses SA.

4110.00 9'058'677.00
Après l'absence de versement en 2014, versement double au titre de l'exercice 2014.

4260.00	13'466.14
Rentrées supplémentaires au titre de la gestion des salaires pour des tiers.	
4400.00	-22'217.01
4402.00	-12'579.91
Les placements à court terme ont été favorisés, ce à des conditions d'intérêts très basses.	
4401.00	-263'082.28
- 341'321.84 francs par rapport aux comptes 2014. Diminution des arrérages d'impôts et des intérêts auprès des communes.	
4411.00	-48'800.00
Une vente de terrain. Budget établi sur la base d'un montant moyen.	

4420.00	-8'998.00
4451.00	-58'330.00
Distinction entre les revenus du patrimoine financier (rubr. 4420.00) et ceux du patrimoine administratif (rubr. 4451.00). Dividende des Salines du Rhin plus bas (rubr. 4451.00).	
4463.00	60'000.00
Passage de 0,67 à 0,70 % des fonds propres exigibles, soit une augmentation d'environ 5%.	
4600.10	1'258'801.00
Montant volatil et prévision aléatoire. Les écarts entre la communication de la Confédération pour le budget et le résultat des comptes sont toujours importants.	
4620.00	-557.00
Concordance parfaite entre la consultation et la décision du Conseil fédéral. Montant identique à 2014. En diminution pour 2016 et certainement pour les années suivantes. La solidarité confédérale est mise à rude épreuve. Depuis fin 2014, les paiements n'assurent plus la couverture des charges.	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610 Service des contributions - administration générale	2,479,957.40	10,587,520.65	2,659,200	2,077,000	2,496,810.05	9,364,923.60
610.3000.00 Jetons de présence de commission	25,059.90		21,000		19,702.30	
610.3010.00 Traitements du personnel	2,021,455.70		2,145,000		2,022,523.05	
610.3050.00 Assurances sociales	125,363.35		135,800		122,844.85	
610.3051.00 Caisse de pensions	161,604.50		193,600		179,743.50	
610.3053.00 Assurance-accidents	3,636.60		3,900		3,528.35	
610.3054.00 Cotisations allocations familiales	56,398.40		61,100		55,315.80	
610.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	18,624.30		19,700		17,397.20	
610.3090.00 Formation du personnel	26,097.40		22,000		23,894.00	
610.3100.00 Fournitures de bureau	6,222.60		7,500		5,407.75	
610.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	7,183.80		6,600		8,496.70	
610.3130.00 Honoraires et prestations de service	14,122.90		23,000		18,671.10	
610.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	14,187.95		20,000		19,285.45	
610.4009.00 Amendes fiscales		10,582,398.55		2,070,000		9,358,669.65
610.4210.00 Emoluments		4,650.00		6,000		6,150.00
610.4260.00 Remboursements de frais		472.10		1,000		103.95

610 SERVICE DES CONTRIBUTIONS, ADMINISTRATION GENERALE

Indications de détail

3090.00 Cours et séminaires pour toutes les sections du Service des contributions

3010.00 -123'544.30

- 0,57 poste (cf. 3e partie Effectif du personnel).

3130.00 Mandats informatiques	2'057.95
Téléphones	6'048.30
Affranchissement du courrier	6'016.65
	<hr/>
	14'122.90
	<hr/> <hr/>

3130.00 -8'877.10

Essentiellement moins de mandats informatiques.

4009.00 Rappels d'impôts	1'524'619.45
Amnistie, procédure simplifiée	8'667'778.30
Amnistie, procédure ordinaire	390'000.80
	<hr/>
	10'582'398.55
	<hr/> <hr/>

4009.00 8'512'398.55

La procédure d'amnistie (simplifiée et ordinaire) apporte une contribution extraordinaire de 9'057'779.10 francs au lieu du million de francs budgétisé. Il s'agit des derniers dossiers 2014 traités en 2015. Sur 530 mios de francs de fortune déclarée sur les 5 ans d'amnistie, environ 100 mios de francs ont été déclarés en novembre et décembre 2014.

Les rappels d'impôts sont également supérieurs (1,52 mio contre 1,1 au budget et 0,3 aux comptes 2014).

Principale variation par rapport au budget

3000.00 4'059.90

Frais de la commission cantonale des recours (CCR). En fonction du nombre de dossiers.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
611	Service des contributions - Section gestion et coordination	1,437,667.09	500.00	1,537,400		1,767,499.52	
611.3010.00	Traitements du personnel	863,357.85		858,900		1,047,641.95	
611.3050.00	Assurances sociales	54,700.80		54,500		64,995.05	
611.3051.00	Caisse de pensions	82,329.45		72,200		99,489.25	
611.3053.00	Assurance-accidents	1,606.25		1,600		1,914.00	
611.3054.00	Cotisations allocations familiales	24,571.65		24,500		29,188.15	
611.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	8,104.45		8,000		9,217.35	
611.3100.00	Fournitures de bureau	19,516.55		28,200		28,983.13	
611.3130.00	Prestations de service	382,702.49		488,000		485,243.04	
611.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	777.60		1,500		827.60	
611.4260.00	Remboursements de frais		500.00				

611 SERVICE DES CONTRIBUTIONS, SECTION DE GESTION ET DE COORDINATION

Indication de détail

3130.00	Taxes postales (bulletins de versement)	233'834.09
	Affranchissement du courrier	146'559.55
	Téléphones	1'689.95
	PostLogistics	618.90
	Frais de numérisation	
		<hr/>
		<u>382'702.49</u>

Principale variation par rapport au budget

3130.00 -105'297.51

Les charges d'affranchissement diminuent de - 82'108.60 francs par rapport à 2014.
Globalement, les valeurs s'inscrivent toujours en baisse par rapport au budget et également de - 102'540.55 francs par rapport aux comptes 2014.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
612	Service des contributions - Section des personnes physiques	4,460,552.30	202,279,674.15	4,756,900	195,203,000	4,388,315.55	198,727,715.60
612.3010.00	Traitements du personnel	3,588,156.80		3,800,000		3,554,752.50	
612.3050.00	Assurances sociales	225,227.10		241,200		222,288.85	
612.3051.00	Caisse de pensions	320,798.55		331,000		321,906.30	
612.3053.00	Assurance-accidents	6,683.15		7,100		6,610.10	
612.3054.00	Cotisations allocations familiales	101,120.00		108,300		99,794.55	
612.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	33,524.90		35,800		31,726.50	
612.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel					450.00	
612.3100.00	Fournitures de bureau	8,354.10		13,500		11,071.65	
612.3102.00	Imprimés	55,759.05		70,000		53,951.60	
612.3130.00	Prestations de service	54,605.90		90,000		50,124.65	
612.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	13,362.55		10,000		7,143.10	
612.3181.00	Remises d'impôt des PPH	52,960.20		50,000		28,495.75	
612.4000.00	Impôt sur le revenu des PPH		173,469,589.65		170,240,000		170,436,589.40
612.4000.01	Variations d'impôt sur le revenu des PPH		3,563,511.95		5,125,000		6,407,689.80
612.4001.00	Impôt sur la fortune		14,986,064.85		13,000,000		13,882,423.90
612.4001.01	Variations d'impôt sur la fortune des PPH		2,243,231.45		400,000		1,463,323.45
612.4009.00	Amendes fiscales		2,147,500.00		1,300,000		1,779,271.00
612.4022.00	Impositions spéciales PPH		5,316,180.05		4,800,000		4,566,913.35
612.4022.01	Impôt sur les gains de loterie		484,796.40		300,000		156,539.10
612.4250.00	Vente d'imprimés		4,492.80		3,000		3,114.60
612.4260.00	Remboursements de frais		15,083.00		15,000		12,000.00
612.4613.00	Dédommagements des caisses de compensation		49,224.00		20,000		19,851.00

612 SERVICE DES CONTRIBUTIONS, SECTION DES PERSONNES PHYSIQUES

Indications de détail

3102.00 Impression des déclarations d'impôt, des
formules intercalaires et des guides

3130.00 -35'394.10

Baisse généralisée des charges par rapport au budget. Niveau 2014.

3130.00	Affranchissement du courrier	12'552.50
	Téléphones	19'318.45
	Mandat(s) architecte(s) analyse dossiers	3'077.05
	Frais de transmission des données	10'288.00
	Elimination des documents	4'335.90
	Honoraires d'avocats	5'000.00
	Divers	34.00
		<hr/>
		54'605.90
		<hr/> <hr/>

4000.00 3'229'589.65

Amélioration sensible de + 1,9 % par rapport au budget. En progression de 1,78 % par rapport aux comptes 2014. Cette évolution résulte essentiellement du report de la baisse linéaire de 1 % du barème (mesure OPTI-MA 120) et de la progression démographique.

S'agissant des autres paramètres et sur une plus longue période la tendance demeure à une certaine stagnation.

Principales variations par rapport au budget

3010.00 -211'843.20

- 1,44 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel").

4000.01 -1'561'488.05

A considérer globalement avec la rubrique 4000.00.

La moyenne de long terme est de + 5,0 mios.

3102.00 -14'240.95

L'année 2013 avait présenté une valeur particulièrement faible (2,2 mios) et 2014 particulièrement haute (6,4 mios).

Diminution de frais d'impression du guide et des formules. Niveau 2014.

4001.00	1'986'064.85
4001.01	1'843'231.45

Le rôle 2015 de l'impôt sur la fortune est supérieur de + 15,28 % par rapport au budget et de + 7,95 % par rapport à l'exercice 2014.

Les variations intervenues sur les années antérieures (rubr. 4001.01) améliorent encore cette progression.

La conjoncture économique et boursière, ainsi que les résultats issus de la procédure d'amnistie exercent une influence positive sur ces résultats.

4009.00	847'500.00
---------	------------

Augmentation également due à la mesure OPTI-MA 119 réalisée en 2015 (augmentation +300'000 francs).

4022.00	516'180.05
4022.01	184'796.40

Ces deux positions sont difficilement prévisibles.

Elles affichent une progression marquée en 2015.

Les gains de loteries (rubr. 4022.01), par définition très aléatoires, affichent une valeur supérieure à la moyenne.

4613.00	29'224.00
---------	-----------

Remontée des rentrées en provenance de la Caisse de compensation avec l'informatisation de la transmission électronique des informations AVS.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
613	Service des contributions - Section des personnes morales et autres impôts	25,084,351.58	104,879,295.92	25,082,500	109,722,700	24,292,170.58	103,602,812.58
613.3010.00	Traitements du personnel	1,567,390.10		1,600,400		1,548,743.65	
613.3050.00	Assurances sociales	104,862.65		101,500		102,688.30	
613.3051.00	Caisse de pensions	135,714.70		134,500		140,429.75	
613.3053.00	Assurance-accidents	3,222.50		3,000		3,118.75	
613.3054.00	Cotisations allocations familiales	47,041.95		45,600		46,066.75	
613.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	15,764.60		15,000		14,714.05	
613.3100.00	Fournitures de bureau	8,342.70		9,500		6,994.95	
613.3102.00	Imprimés	11,191.55		12,000		4,930.20	
613.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	9,106.30		12,000		7,952.40	
613.3130.00	Prestations de service	81,943.68		124,500		92,962.37	
613.3130.01	Commission perception impôt à la source	205,860.57		189,100		199,667.99	
613.3132.00	Honoraires des experts pour les valeurs officielles	103,366.60		100,000		103,118.65	
613.3133.00	Location de lignes informatiques	67,392.00		67,400		67,392.00	
613.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	8,268.25		12,000		7,309.60	
613.3510.00	Attribution au fonds de la coopération	743,506.18		738,000		843,096.67	
613.3510.01	Attribution au fonds de la péréquation	6,405,911.55		6,372,000		5,936,839.10	
613.3601.00	Parts IFD destinées aux autres cantons	458,798.70		380,000		431,702.15	
613.3602.10	Successions - parts communales	525,613.00		660,000		881,818.25	
613.3602.11	Part des communes à l'impôt des frontaliers	14,581,054.00		14,506,000		13,852,625.00	
613.4002.00	Impôt à la source		6,698,242.64		6,100,000		6,588,912.70
613.4002.01	Impôt des frontaliers		23,725,598.30		23,600,000		21,988,293.00
613.4010.00	Impôt sur le bénéfice des SA et SARL		43,366,203.35		48,500,000		44,002,691.80
613.4010.01	Impôt sur le bénéfice des sociétés coopératives		1,217,678.60		1,200,000		1,156,906.90
613.4010.02	Impôt des sociétés holding		185,958.15		200,000		183,514.35
613.4010.03	Impôt sur le bénéfice des autres personnes morales		186,361.70		320,000		200,242.85
613.4011.00	Impôt sur le capital des SA et SARL		6,099,724.85		6,450,000		5,875,221.15
613.4011.01	Impôt sur le capital des sociétés coopératives		369,117.00		380,000		375,645.10
613.4011.02	Impôt sur le capital des autres personnes morales		135,931.10		170,000		137,155.40
613.4019.00	Amendes fiscales		146,922.41		160,000		139,746.85

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
613.4022.00 Impôt sur les gains immobiliers		4,254,745.90		3,700,000		3,933,829.70
613.4024.00 Impôt sur les successions et donations		2,628,064.90		3,300,000		4,409,090.45
613.4210.00 Emoluments		2,188.00		4,000		3,000.00
613.4250.00 Vente d'imprimés		190.90		200		43.00
613.4260.00 Remboursements de frais d'expertises		17,455.00		12,000		15,575.00
613.4600.00 Part à l'impôt fédéral direct		15,722,563.32		15,500,000		14,476,093.88
613.4610.10 Subvention fédérale A16		7,105.15		9,500		8,576.30
613.4612.00 Dédommagements des communes		115,244.65		117,000		108,274.15

613 SERVICE DES CONTRIBUTIONS, SECTION DES PERSONNES MORALES ET AUTRES IMPOTS

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	26'539.45
	Taxes BVR	41'269.63
	Téléphones	3'002.25
	Prestations informatiques	9'247.75
	Honoraires, frais d'expertises, indemnités de dépens et divers	<u>1'884.60</u>
		<u><u>81'943.68</u></u>

3130.01 3,0 % de la rubrique 4002.00

3133.00 Location ordinateur à Globaz S.A.

3602.10 20% de la rubrique 4024.00.

4002.01	Rentrées brutes (4,5 % masse salariale)	23'856'434.75
	Part restituée à la France	<u>-130'836.45</u>
		<u><u>23'725'598.30</u></u>

4010.00	Décompte intermédiaire 2015	40'020'741.75
	Décision sur les années antérieures	<u>3'345'461.60</u>
		<u><u>43'366'203.35</u></u>

4011.00	Décompte intermédiaire 2015	5'708'102.05
	Décision sur les années antérieures	<u>391'622.80</u>

6'099'724.85

Principales variations par rapport au budget

3130.00 -42'556.32

Diminution par rapport au budget et aux derniers comptes (-11,9 %).
Projets informatiques non réalisés ou reportés.

3130.01 16'760.57

Commission de perception de l'impôt à la source liée à l'augmentation
de l'impôt facturé (rubr. 613.4002.00).

3510.00 5'506.18

Coordination avec la rubrique 791.4510.00 qui équilibre les dépenses du Fonds cantonal de la coopération.
Les dépenses en lien avec la Ligne Delle-Belfort sont prélevées directement sur la fortune du Fonds de la coopération.

3510.01 33'911.55

Part versée au Fonds de péréquation de 27 % de l'impôt des frontaliers.

3601.00 78'798.70

Ce montant dépend de l'activité entre les diverses filiales établies dans les cantons. Il s'agit essentiellement des cantons de Vaud et du Valais.

3602.10 -134'387.00

Difficilement prévisible. Selon le nombre et l'importance des successions et donations et du lien de parenté des héritiers.

3602.11 75'054.00

63% de l'impôt des frontaliers sont reversés aux communes.
Mesure OPTI-MA 125 estimée pour 291'000 francs, décompte définitif aux comptes 2016. Même pratique que pour la partie "enseignement" (cf. 500.4612.00).

4002.00 598'242.64

Forte amélioration de 9,8 %, mais + 1,7 % par rapport à 2014.

4002.01 125'598.30

Basé sur une masse salariale 2014 de 530,1 mios (494,0 en 2013).
Progression de + 7,3 %.

4010.00 -5'133'796.65

Contrairement aux dernières années, le montant ne dépasse pas le budget. Effet direct de la décision du 15 janvier 2015 de la BNS et de la conjoncture. Très proche de 2014 (44,0 mios).

4010.03 -133'638.30

-41,8 %, mais - 6,9 % par rapport à 2014.
Non concrétisation de projets liés à des sociétés internationales.

4011.00 -350'275.15

En baisse par rapport au budget, le montant progresse de + 3,8% par rapport à 2014.
Les rattrapages des années antérieures et le rôle de l'année courante sont en amélioration.

4011.02 -34'068.90

En baisse par rapport au budget, le montant est stable par rapport à 2014.

4019.00 -13'077.59

- 8,2% par rapport au budget et + 5,1% par rapport à 2014.
Montant dépend du nombre de taxations d'office et des amendes y relatives.

4022.00 554'745.90

Respectivement + 15,0% et + 8,2% par rapport à 2014 qui était jusque-là la meilleure année.
Bonne tenue du marché immobilier dont la progression s'est maintenue en 2015.

4024.00 -671'935.10

Autant 2014 avait été une excellente année, autant 2015 ne l'est pas.
Diminution de - 20,4% (par rapport au budget) ou - 40,4% par rapport à 2014. Cf. remarque rubrique 3602.10.

4600.00 222'563.32

Historiquement, il existe un décalage temporel avec le produit cantonal de l'impôt. Pourtant, pour 2015, le produit effectif rejoint complètement la prévision. + 8,6% par rapport à 2014.

4612.00 -1'755.35

Selon les partages intercommunaux et le partage des estimations de valeurs officielles.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
614 Recettes et administrations de district	2,410,328.62	1,836,198.40	2,454,700	1,833,200	2,290,402.11	1,873,147.40
614.3010.00 Traitements du personnel	1,112,983.60		1,137,800		1,089,602.80	
614.3050.00 Assurances sociales	69,061.40		72,300		68,597.90	
614.3051.00 Caisse de pensions	95,782.60		95,300		96,393.70	
614.3053.00 Assurance-accidents	2,074.85		2,200		2,048.40	
614.3054.00 Cotisations allocations familiales	30,982.70		32,400		30,773.70	
614.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	10,323.55		10,800		9,753.55	
614.3100.00 Fournitures de bureau	5,816.10		7,000		6,051.47	
614.3130.00 Frais de poursuites	969,718.89		975,000		872,429.82	
614.3130.01 Autres taxes (ccp, ports)	91,213.53		103,000		97,827.22	
614.3132.00 Service de renseignements juridiques	17,725.60		16,200		15,100.80	
614.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	618.10		700		602.95	
614.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	4,027.70		2,000		1,219.80	
614.4210.00 Emoluments sur inventaires des successions		92,691.00		95,000		110,435.00
614.4210.01 Emoluments réquisitions de poursuite		78,961.95		76,500		79,329.45
614.4260.00 Remboursements de frais				200		17.00
614.4260.01 Remboursements de frais renseignements juridiques		11,060.00		10,000		10,290.00
614.4260.02 Remboursements de frais de poursuites		541,129.20		591,500		561,386.30
614.4270.00 Ordonnances pénales Confédération en faveur RCJU		33,950.00				
614.4800.00 Rachats d'actes de défaut de biens		1,078,406.25		1,060,000		1,111,689.65

614 RECETTES ET ADMINISTRATIONS DE DISTRICT

Indication de détail

3132.00 Il est compté 548 consultations.

4800.00

18'406.25

Principales variations par rapport au budget

4260.02 -50'370.80

Le remboursement de frais de poursuites se calcule en fonction de l'engagement des frais de poursuites. Il y a ici également un décalage. - 3,6% par rapport à 2014.

Les rachats d'actes de défaut de biens progressent de + 1,7 % par rapport au budget, mais diminuent légèrement de - 3,0% par rapport à 2014. Globalement stable entre 2014 et 2015.

538'814.35 francs concernent les encaissements nets des rachats suivis par la nouvelle cellule créée fin 2012 et dont les recettes estimées étaient de 520'000 francs (400'000 en 2014).

A côté de cela, 539'814.35 francs concernent les rachats effectués dans les recettes (540'000 francs au budget).

4270.00 33'950.00

Produit (non prévisible) de l'encaissement des ordonnances pénales de la Confédération en faveur du canton.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
620 Contrôle des finances	943,568.00	103,899.85	1,047,300	98,500	1,029,377.50	118,069.65
620.3000.00 Traitements du magistrat	172,384.10		174,600		171,912.15	
620.3010.00 Traitements du personnel	605,319.55		681,600		673,837.60	
620.3050.00 Assurances sociales	42,218.05		54,100		49,450.95	
620.3051.00 Caisse de pensions	78,729.30		79,600		84,775.75	
620.3053.00 Assurance-accidents	1,177.00		1,500		1,395.90	
620.3054.00 Cotisations allocations familiales	19,063.60		24,400		22,302.45	
620.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	6,383.20		7,700		7,106.60	
620.3090.00 Formation du personnel	7,793.40		9,700		6,405.10	
620.3100.00 Fournitures de bureau	1,028.10		800		762.20	
620.3130.00 Prestations de service	3,858.30		4,400		1,518.70	
620.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	1,373.05		1,500		1,307.80	
620.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	4,240.35		7,400		5,962.30	
620.3199.00 Cotisations à des associations					2,640.00	
620.4260.00 Remboursements de frais		50,955.00		33,500		49,900.00
620.4610.10 Subventions fédérales A16		52,944.85		65,000		68,169.65

620 CONTRÔLE DES FINANCES

Principales variations par rapport au budget

3010.00 -76'280.45

- 0,17 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel").
Intervalle entre le départ et l'arrivée d'un réviseur.

4260.00 17'455.00

Refacturation des jours d'analyse de la comptabilité analytique et premier exercice comptable avec le logiciel FAMC du Centre A16 pour les années 2014 et 2015 (21'275.00 francs).

4610.10 -12'055.15

Baisse des subventions fédérales avec la construction de l'autoroute
Egalement moins d'heures de contrôles CFI suite à une incapacité de travail de longue durée d'un réviseur spécialisé sur les travaux A16.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
630 Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte	1,746,120.11	93,371.82	1,633,200	140,000	1,611,019.80	114,468.99
630.3000.00 Salaires, indemnités journalières et jetons de présence membres d'autorités et de commissions	2,899.20		10,000		840.00	
630.3010.00 Traitements du personnel	1,228,135.55		1,186,100		1,170,158.30	
630.3050.00 Assurances sociales	76,754.15		75,100		72,527.05	
630.3051.00 Caisse de pensions	99,892.65		106,100		96,482.90	
630.3053.00 Assurance-accidents	2,215.50		2,200		2,086.30	
630.3054.00 Cotisations allocations familiales	34,539.05		33,800		32,640.05	
630.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	11,384.65		10,900		10,277.35	
630.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	2,810.00		10,000		5,965.00	
630.3100.00 Matériel de bureau	824.45		8,000		2,718.90	
630.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	2,224.00		4,000		1,791.05	
630.3130.00 Prestations de services de tiers	236,925.31		147,000		160,695.30	
630.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	8,937.30		10,000		6,036.20	
630.3199.00 Autres charges d'exploitation	38,578.30		30,000		48,801.40	
630.4210.00 Emoluments administratifs		90,337.45		110,000		99,096.89
630.4260.00 Remboursements de tiers		5,858.00				
630.4612.00 Dédommagements des communes		2,823.63-		30,000		15,372.10

630 AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE

Indication de détail

3130.00	Curateurs, mandats, mesures	196'805.80	3130.00	89'925.31
	Frais de ports, téléphones, copies, autres	40'119.51	4210.00	-19'662.55
		<u>236'925.31</u>	4260.00	5'858.00
			4612.00	-32'823.63

Principales variations par rapport au budget

3000.00 -7'100.80

En fonction du volume et des affaires à traiter.

3010.00 42'035.55

+ 0,56 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel").

3100.00 -7'175.55

3103.00 -1'776.00

Fortes variations dues largement à la difficulté des premiers exercices.
Une première adaptation a été opérée au budget 2016 (- 5'000 francs).

Difficulté d'estimation des frais de curateurs (+72'925.70 fr.), mandats et autres mesures à charges de l'Etat (rubr. 3130.00), ainsi que des émoluments (rubr. 4210.00) ou des remboursements (rubr. 4260.00).
Mise à répartition des frais de curatelles à charges de l'Etat via la répartition des charges de l'action sociale (28% à charge des communes par l'intégration à la répartition des charges de l'action sociale; cf. rubr. 4612.00).

3199.00 8'578.30

Augmentation par rapport au budget, mais cette rubrique comprenant l'assistance judiciaire gratuite, les enquêtes sociales et les expertises s'inscrit en diminution par rapport aux comptes 2014.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
700	Service juridique	4,864,889.85	299,220.31	3,148,700	381,500	3,697,708.05	264,676.22
700.3000.00	Commission foncière rurale	3,586.00		3,800		3,011.40	
700.3010.00	Traitements du personnel	1,112,063.55		1,096,800		1,109,539.75	
700.3050.00	Assurances sociales	65,845.45		69,400		69,861.35	
700.3051.00	Caisse de pensions	85,619.35		100,300		84,456.00	
700.3053.00	Assurance-accidents	1,407.70		2,000		2,000.85	
700.3054.00	Cotisations allocations familiales	29,657.50		31,300		31,451.60	
700.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	10,373.25		10,000		9,888.65	
700.3090.00	Formation du personnel	392.00		1,500		1,998.00	
700.3100.00	Fournitures de bureau	4,139.40		5,000		2,379.80	
700.3102.00	Imprimés, publications	178.20		2,000		517.40	
700.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	5,726.65		8,000		6,091.85	
700.3130.00	Emoluments ECR, SDT, téléphones	33,183.70		26,500		23,590.55	
700.3130.01	Chambre des avocats	573.90		1,000			
700.3130.02	Conseil du notariat	40.50				300.00-	
700.3130.03	Cotisations à des associations	49,915.95		45,000			
700.3134.00	Primes d'assurances de choses	54,600.00		54,600		46,410.00	
700.3135.00	Frais de détention des détenus	3,401,910.55		1,685,500		2,242,289.70	
700.3150.00	Entretien d'objets mobiliers					1,611.10	
700.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	5,676.20		6,000		12,541.20	
700.3199.00	Cotisations à des associations					50,368.85	
700.4210.00	Emoluments		72,653.15		100,000		66,927.75
700.4220.00	Remboursements des frais de détention		151,623.00		140,000		99,934.65
700.4250.00	Ventes d'imprimés		2,430.00		3,500		2,339.40
700.4260.00	Remboursements de frais		70.00				
700.4260.02	Divers						100.00
700.4270.00	Amendes jugements militaires		5,300.00		10,000		12,586.45
700.4301.00	Produits de confiscations		201.90		8,000		8,269.06
700.4612.00	Dédommagements des communes		66,942.26		120,000		74,518.91

700 SERVICE JURIDIQUE

Indications de détail

3100.00	Frais de reprographie et cartouches d'impression	
3130.00	Téléphones	5'169.25
	Affranchissements	7'535.60
	Expertises en matière de droit foncier rural	8'100.95
	Assistance judiciaire gratuite, poursuites, datarec, divers	12'377.90
		<u>33'183.70</u>

3130.03	Conférence latine des chefs des départements de justice et police	34'794.00
	Conférence suisse des directeurs cantonaux de justice et police	10'693.65
	Autres cotisations (5)	4'428.30
		<u>49'915.95</u>

3135.00	Frais de pension	2'514'639.10
	Frais médicaux et hospitaliers	100'477.85
	Frais dentaires des détenus	1'986.55
	Frais de transports des détenus	13'187.80
	Travaux d'intérêt général	670.00
	Mesures thérapeutiques	756'445.05
	Frais de formation des détenus	2'380.00
	Frais de certificats et de rapports	12'124.20
	Frais de détérioration imputables aux détenus	0.00
		<u>3'401'910.55</u>

Principales variations par rapport au budget

3100.00	-860.60
3102.00	-1'821.80
3103.00	-2'273.35

Baisse par rapport au budget, mais stabilisation par rapport à 2014.

3130.00	6'683.70
---------	----------

Assistance judiciaire gratuite - Mandat d'office non prévu.

3130.03 4'915.95

La variation provient d'une cotisation calculée en fonction des nuitées des détenus.

Dépassement par rapport au budget, mais stable par rapport aux comptes 2014.

3135.00 1'716'410.55

Le doublement par rapport au budget est à relativiser par le résultat 2014 déjà à 2,2 mios de francs.

Cela reste une augmentation de + 1,2 mio francs, dont + 0,8 mio de frais de pension et + 0,2 mio de mesures thérapeutiques.

La réouverture de la prison de Delémont a contribué à limiter cette hausse, les tarifs jurassiens étant plus favorables.

La problématique est nationale et pas nouvelle.

4210.00 -27'346.85

Moins de rentrées par rapport au budget, mais plus par rapport à 2014, notamment dans le domaine de la surveillance des fondations.

4612.00 -53'057.74

Dépenses admises à la répartition des charges de l'action sociale.

Dépend fortement de la population carcérale et de ses besoins.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
701 Etablissements de détention	1,913,878.75	366,475.75	2,133,200	233,500	1,352,637.34	170,353.80
701.3010.00 Traitements du personnel	1,426,620.65		1,480,100		991,980.60	
701.3049.00 Inconvénients de service			17,000			
701.3050.00 Assurances sociales	87,458.35		90,900		59,353.60	
701.3051.00 Caisse de pensions	109,173.60		122,600		82,103.95	
701.3053.00 Assurance-accidents	2,601.80		3,000		1,766.00	
701.3054.00 Cotisations allocations familiales	39,234.55		42,200		26,626.90	
701.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	12,904.30		9,200		8,153.05	
701.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	350.00		1,000		435.00	
701.3100.00 Fournitures de bureau	2,694.50		2,000		695.00	
701.3101.00 Frais de repas, matériel et nettoyages	132,523.10		160,000		121,282.45	
701.3110.00 Mobilier, appareils et matériel	27,358.30		27,700		7,552.10	
701.3130.00 Téléphonie, participations à des concordats, divers	47,151.45		60,000		12,667.30	
701.3132.00 Honoraires et prestations de service			40,000			
701.3134.00 Assurances			700			
701.3135.00 Prestations de services pour personnes en garde			45,000		10,713.75	
701.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	966.55		800			
701.3151.00 Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	790.50		1,000		3,834.19	
701.3161.00 Locations					302.60	
701.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	24,051.10		30,000		5,938.95	
701.3199.00 Participation à des concordats					19,231.90	
701.4220.00 Journées détention		365,989.05		205,000		170,233.80
701.4260.00 Remboursements de tiers		486.70		28,500		120.00

701 ETABLISSEMENTS DE DETENTION (anc. PRISONS DE PORRENTRUY)

Principales variations par rapport au budget

3010.00	-53'479.35	3135.00	-45'000.00
- 2,08 postes (cf. 3e partie "Effectif personnel"). Décalage temporel dans les engagements.		S'opère via le bilan et partiellement la rubrique 3130.00. Dès 2016, pécule des détenus pris sur le 701.3135.00 et plus sur le 701.3130.00.	
3049.00	-17'000.00	4220.00	160'989.05
Pas de droit aux indemnités prévues.		Frais de pension facturés aux autres cantons. Réouverture complète des deux sites à fin 2015. Placement de détenus jurassiens dans d'autres établissements (risque de collusion) compensé par le placement de détenus d'autres cantons dans nos établissements.	
3101.00	-27'476.90		
Réouverture des établissements de détention retardée en raison des travaux. Moins de nuitées que prévu au budget, donc moins de frais de repas et augmentation des frais de détention à l'extérieur (700.3135.00) Frais pharmaceutiques inclus.			
3130.00	-12'848.55		
Le retard dans la réouverture des prisons a engendré une baisse du versement des pécules aux détenus. Participation aux concordats moins élevée car réouverture retardée.			

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
705 Ministère public	5,240,208.53	1,814,495.25	5,139,500	1,502,000	5,007,119.48	1,754,030.25
705.3000.00 Traitements des juges et magistrats	978,914.35		1,028,100		1,015,599.45	
705.3010.00 Traitements du personnel	1,060,786.00		1,010,500		901,267.25	
705.3050.00 Assurances sociales	128,085.10		127,900		119,171.00	
705.3051.00 Caisse de pensions	171,187.25		187,600		159,380.35	
705.3053.00 Assurance-accidents	3,471.10		3,400		3,120.00	
705.3054.00 Cotisations allocations familiales	58,067.10		58,100		54,160.10	
705.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	19,051.70		16,900		16,834.80	
705.3090.00 Formation du personnel	17,201.20		20,000		3,670.00	
705.3100.00 Fournitures de bureau	7,248.35		10,000		11,143.73	
705.3102.00 Reliures, abonnements	4,496.75		4,000		2,643.95	
705.3103.00 Achats d'ouvrages	2,642.25		6,000		5,299.90	
705.3130.00 Prestations de service	2,542,099.21		2,450,000		2,566,532.20	
705.3135.00 Frais médicaux des détenus	30,747.15		55,000		54,825.75	
705.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	13,040.20		12,000		10,176.80	
705.3199.00 Cotisations à des associations					230.00	
705.3199.01 Assistance judiciaire gratuite	203,170.82		150,000		83,064.20	
705.4210.00 Emoluments		722,554.00		600,000		632,086.35
705.4260.00 Remboursements de frais		1,853.75		2,000		1,841.80
705.4270.00 Amendes judiciaires		1,090,087.50		900,000		1,120,102.10

705 MINISTERE PUBLIC

Indication de détail

3130.00	Frais Police cantonale (interventions, transports, etc.)	922'351.20
	Analyses, hôpitaux et médecins	420'833.15
	Autres moyens d'enquête	144'536.21
	Frais de détention	882'977.05
	Indemnités de dépens et frais d'interprètes	171'401.60
		<u>2'542'099.21</u>

3130.00	92'099.21
3135.00	-24'252.85
4210.00	122'554.00
4270.00	190'087.50

Les charges sont tributaires du volume d'affaires ainsi que de la nature des procédures (rubr. 3130.00). Ainsi, les frais de détention augmentent alors que ceux de police diminuent entre 2014 et 2015. Après avoir atteint un pic en 2013 avec 2,7 mios de francs, les charges (rubr. 3130.00) restent au niveau 2014. Les recettes, elles, continuent d'afficher une hausse globale. La couverture générale des charges est meilleure qu'en 2014.

3199.01 Rappel : transfert du Tribunal de première instance

3199.01	53'170.82
---------	-----------

Principales variations par rapport au budget

3000.00	-49'185.65
	Renouvellement de magistrat (vacance et annuités différentes).
3010.00	50'286.00
	+ 0,21 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel").

Forte progression et volatilité ces dernières années. Les honoraires des mandataires désignés d'office pour les justiciables sans ressources sont de plus en plus élevés.

Après une année 2014 moitié moins importante que 2013 (172'011.90 francs), 2015 est encore supérieure. La variation s'explique par trois gros dossiers.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
706	Tribunal cantonal	2,265,976.70	148,446.85	2,344,000	214,000	2,328,214.69	161,812.35
706.3000.00	Traitements des magistrats	901,208.75		912,400		902,336.45	
706.3001.00	Indemnités aux juges non permanents et membres de commissions	30,120.80		44,000		32,490.00	
706.3010.00	Traitements du personnel	703,800.80		699,400		764,448.75	
706.3050.00	Assurances sociales	101,380.50		101,100		105,434.85	
706.3051.00	Caisse de pensions	159,101.55		155,300		167,552.85	
706.3053.00	Assurance-accidents	2,565.60		2,600		2,727.85	
706.3054.00	Cotisations allocations familiales	46,225.25		45,900		47,936.50	
706.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	15,160.20		13,200		15,002.80	
706.3090.00	Formation du personnel	3,720.00		7,000		4,190.00	
706.3090.01	Cours aux avocats et notaires stagiaires	11,960.00		8,000		4,550.00	
706.3100.00	Fournitures de bureau	5,796.10		6,500		5,757.80	
706.3102.00	Imprimés, publications	7,378.55		9,500		5,355.20	
706.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	34,370.15		36,000		37,899.79	
706.3130.00	Prestations de services, taxes et frais de procédure	97,548.65		123,100		87,640.25	
706.3130.01	Ports, téléphones, taxes ccp	23,590.30		20,000		22,349.50	
706.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	8,978.75		10,000		9,918.35	
706.3199.00	Cotisations à des associations					110.00	
706.3199.01	Assistance judiciaire gratuite	113,070.75		150,000		112,513.75	
706.4210.00	Emoluments, frais judiciaires prononcés		108,332.45		150,000		117,626.20
706.4250.00	Abonnements revue de jurisprudence		4,313.30		5,000		5,622.00
706.4250.02	Publicité revue de jurisprudence		1,000.00		1,000		1,000.00
706.4260.00	Remboursements de frais		28,501.10		50,000		25,704.15
706.4260.01	Contributions pour cours aux avocats et notaires stagiaires		2,000.00		2,000		2,000.00
706.4270.00	Amendes judiciaires		4,300.00		6,000		9,860.00

706 TRIBUNAL CANTONAL

Indications de détail

3130.00	Affaires pénales et criminelles	63'330.25
	Affaires civiles	5'018.65
	Affaires administratives	26'652.00
	Cotisations	2'547.75
		<hr/>
		97'548.65
		<hr/> <hr/>
3199.01	Affaires civiles	18'914.35
	Affaires pénales et criminelles	55'227.40
	Affaires administratives	38'929.00
		<hr/>
		113'070.75
		<hr/> <hr/>

Principales variations par rapport au budget

3001.00 -13'879.20

Moins de recours à des juges suppléants.
Toutefois, le niveau de leur rémunération dépend de leur statut.
Pas de session d'examen de notaire au printemps 2015 ; la session d'automne 2015 ne concernait que la première partie des examens.

3090.01 3'960.00

Une partie des rétributions ne respectait pas le principe d'échéance et aurait dû concerner l'exercice 2014.

3130.00	-25'551.35
3130.01	3'590.30
3199.01	-36'929.25
4210.00	-41'667.55
4260.00	-21'498.90
4270.00	-1'700.00

Globalement et historiquement, le résultat comptable reste largement tributaire de l'importance des affaires.

Le volume d'affaires, par nature imprévisible, est dans la lignée des années 2013 et 2014, du moins comptablement.

Que ce soit les frais (rubr. 3130.00), l'assistance judiciaire (rubr. 3199.00) ou même les recettes, l'année 2015 ressemble très fortement à 2014.

Il n'y a guère que les amendes, moitié moindres (rubr. 4270.00), qui présentent une variation relative notoire.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
707	Tribunal des mineurs	1,331,955.30	137,000.35	1,404,000	225,200	1,264,239.52	191,826.73
707.3000.00	Traitements des juges et magistrats	85,362.55		80,300		84,035.90	
707.3001.00	Jetons de présence aux juges, suppléants	3,120.00		1,500		2,800.00	
707.3010.00	Traitements du personnel	372,324.95		394,100		372,685.70	
707.3050.00	Assurances sociales	28,627.75		30,100		29,140.00	
707.3051.00	Caisse de pensions	48,837.30		42,900		49,606.70	
707.3053.00	Assurance-accidents	939.10		900		866.35	
707.3054.00	Cotisations allocations familiales	12,929.00		13,500		13,061.00	
707.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,282.70		4,500		4,114.80	
707.3090.00	Formation du personnel	560.00		3,000		1,600.00	
707.3100.00	Fournitures de bureau	891.65		1,500		973.47	
707.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	532.05		1,400		807.40	
707.3130.00	Frais d'enquêtes	417,606.40		150,000		104,344.50	
707.3130.01	Prestations de service	6,606.90		9,300		6,133.85	
707.3135.00	Placements dans les établissements spécialisés	345,837.70		665,000		585,390.10	
707.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	3,497.25		6,000		8,434.75	
707.3199.00	Cotisations à des associations					245.00	
707.4210.00	Emoluments, frais judiciaires prononcés		2,890.00		7,000		5,908.00
707.4250.00	Ventes		202.00		400		175.00
707.4260.00	Participation parents et remboursements de frais		45,400.30		35,000		22,229.60
707.4270.00	Amendes judiciaires		2,560.00		5,000		4,250.00
707.4612.00	Part des communes aux frais d'exécution		85,948.05		177,800		159,264.13

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
708 Tribunal de première instance	5,489,955.10	1,514,225.05	4,640,200	1,150,000	4,767,240.81	1,037,346.80
708.3000.00 Traitements des juges et magistrats	941,305.25		962,800		958,808.00	
708.3001.00 Jetons de présence aux juges, suppléants	44,574.90		8,000		23,566.60	
708.3001.01 Conseil de prud'hommes	4,520.00		2,500		2,720.00	
708.3001.02 Tribunal des baux à loyer et à ferme	1,240.00		3,500		3,500.00	
708.3010.00 Traitements du personnel	1,416,624.85		1,409,900		1,396,648.65	
708.3050.00 Assurances sociales	149,256.95		149,400		147,393.20	
708.3051.00 Caisse de pensions	209,666.95		218,000		211,473.75	
708.3053.00 Assurance-accidents	4,109.45		4,100		4,018.35	
708.3054.00 Cotisations allocations familiales	67,536.55		67,600		66,893.05	
708.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	22,242.20		20,400		21,230.05	
708.3090.00 Formation du personnel	2,010.00		6,000		2,125.00	
708.3100.00 Fournitures de bureau	8,657.20		13,000		8,891.21	
708.3102.00 Imprimés, publications	1,156.20		2,500		1,798.40	
708.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	16,061.70		18,500		17,154.75	
708.3130.00 Honoraires et prestations de service	80,658.10		73,000		81,843.70	
708.3130.01 Frais en affaires civiles et administratives	78,047.20		40,000		37,130.95	
708.3130.02 Frais en matière pénale	485,199.95		250,000		325,745.45	
708.3135.00 Charges de prestations de services pour personnes en garde			40,000			
708.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	8,315.65		6,000		6,220.00	
708.3199.00 Assistance judiciaire gratuite	1,948,772.00		1,345,000		1,450,079.70	
708.4210.00 Emoluments, frais judiciaires prononcés		1,375,666.10		1,000,000		916,905.20
708.4260.00 Remboursements de frais		90,768.95		100,000		85,031.60
708.4270.00 Amendes judiciaires		47,790.00		50,000		35,410.00

708 TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

Indications de détail

3103.00	Abonnements dont Swisslex	14'215.10
	Documentation professionnelle	<u>1'846.60</u>
		<u>16'061.70</u>
3130.00	Affranchissement du courrier	75'054.85
	Téléphones et divers	<u>5'603.25</u>
		<u>80'658.10</u>
3130.02	Expertises comptables, moyens d'enquête et autres expertises	
	Analyses médicales et soins médicaux	
	Frais de police (transports, interventions)	
	Frais de détention	
	Indemnités (dépens, témoins, interprètes)	
3199.00	Affaires civiles	1'081'447.35
	Affaires pénales	866'918.80
	Affaires administratives	<u>405.85</u>
		<u>1'948'772.00</u>

Principales variations par rapport au budget

3001.00	36'574.90
---------	-----------

Nécessité de mandater des juges suppléants pour le tribunal pénal, ainsi que la désignation de juges extraordinaires dans le domaine pénal.

3130.00	7'658.10
3130.01	38'047.20
3130.02	235'199.95

Les charges sont largement tributaires de la complexité des procédures. Globalement, les charges pour les affaires pénales (rubr. 3130.02) et civiles et administratives (rubr. 3130.01) augmentent de 47,2% en 2015.

3199.00	603'772.00
---------	------------

La hausse concerne les domaines civil et pénal
Mesures OPTI-MA 138, 139 et 140.

4210.00	375'666.10
4260.00	-9'231.05
4270.00	-2'210.00

Les revenus, comme les dépenses auxquelles ils sont liés, sont imprévisibles.

Par rapport à 2014, l'augmentation des recettes (rubr. 42; + 0,5 mio) couvre les frais d'affaires (rubr. 3130.0X; + 0,2 mio), mais pas la variation en matière d'assistance judiciaire gratuite (+ 0,5 mio).

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
710	Service du registre foncier et du registre du commerce	899,511.55	12,302,626.35	911,200	12,284,000	922,259.04	10,763,017.75
710.3010.00	Traitements du personnel	699,459.20		704,800		720,026.10	
710.3050.00	Assurances sociales	44,263.35		44,600		45,538.60	
710.3051.00	Caisse de pensions	66,489.60		62,300		65,025.85	
710.3053.00	Assurance-accidents	1,267.45		1,300		1,291.25	
710.3054.00	Cotisations allocations familiales	19,934.50		20,100		20,520.70	
710.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	6,574.90		6,400		6,456.05	
710.3090.00	Formation du personnel			500			
710.3100.00	Fournitures de bureau	5,120.05		4,000		6,059.89	
710.3130.00	Prestations de service	9,713.70		10,000		10,579.50	
710.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	2,167.85		2,700		2,090.80	
710.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	3,652.40		3,500		1,368.40	
710.3199.00	Cotisations à des associations					200.00	
710.3600.00	Parts de la Confédération aux émoluments RC	40,868.55		51,000		43,101.90	
710.4023.00	Droits de mutation et gages immobiliers		10,363,132.90		10,300,000		8,979,612.75
710.4210.00	Emoluments du Registre foncier		1,525,327.95		1,500,000		1,358,859.30
710.4210.01	Emoluments du Registre du commerce		356,225.50		415,000		373,026.00
710.4260.00	Remboursements de frais		57,940.00		69,000		51,519.70

710 SERVICE DU REGISTRE FONCIER ET DU REGISTRE DU COMMERCE

Indication de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	5'778.15
	Téléphones	1'317.90
	Frais informatiques	1'907.25
	Destruction de documents	410.40
	Cotisations	300.00
		<hr/>
		9'713.70
		<hr/> <hr/>

4210.01 -58'774.50

Prévisions 2015 trop optimistes par rapport à 2014.
Diminution des réquisitions de 8.4% par rapport à 2014.

4260.00 -11'060.00

Principales variations par rapport au budget

3600.00 -10'131.45

15% des émoluments fédéraux doivent être reversés à la Confédération
(art. 23 al. 1 Ord. sur les émoluments en matière de RC : RS 221.411.1)

4023.00 63'132.90

4210.00 25'327.95

Après une forte diminution, les comptes 2015 montrent à nouveau une stabilisation. Les droits de mutations et de gages immobiliers se situent au niveau de la 2^e meilleure année après 2013. Il en va de même pour les émoluments du Registre foncier (rubr. 4210.00).

Consultations du Registre foncier par les notaires et les banques : un problème informatique du mandataire en charge du Guichet virtuel a induit une perte de recettes de deux mois (environ 4'000 à 6'000 francs).
Facturation des photocopies conformément au décret sur les émoluments (réduction de plus de 50%, estimée entre 2000 et 3000 francs).

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
715 Office des poursuites et faillites Delémont	1,804,692.78	2,661,108.75	1,845,400	2,500,000	1,804,155.55	2,781,450.32
715.3000.00 Traitement du préposé	164,961.55		166,900		164,457.15	
715.3010.00 Traitements du personnel	983,539.40		955,000		948,740.90	
715.3050.00 Assurances sociales	69,339.75		71,000		68,643.70	
715.3051.00 Caisse de pensions	96,652.00		94,500		91,911.80	
715.3053.00 Assurance-accidents	2,004.05		2,000		1,997.05	
715.3054.00 Cotisations allocations familiales	31,211.10		32,000		30,897.55	
715.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	10,333.40		10,300		9,856.10	
715.3090.00 Formation du personnel	1,135.00		4,000		330.00	
715.3100.00 Fournitures de bureau	3,127.65		7,000		4,591.00	
715.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,936.85		2,000		1,201.75	
715.3130.00 Prestations de service	421,274.93		485,200		467,381.25	
715.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	6,500.00					
715.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	10,468.25		12,000		10,827.50	
715.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	2,208.85		3,500		3,319.80	
715.4210.00 Emoluments		2,660,858.75		2,500,000		2,781,200.32
715.4260.00 Remboursements de frais		250.00				250.00

715 OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES DELEMONT

Indication de détail

3130.00	Prestations de services	1'137.00
	Frais de ports	368'559.65
	Frais de police et justice	26'530.00
	Divers (Datarec, téléphones, etc.):	<u>25'048.28</u>
		<u><u>421'274.93</u></u>

Principales variations par rapport au budget

3130.00	-63'925.07
4210.00	160'858.75

Amélioration sensible des recettes par rapport au charges qui leur sont liées.
Non adéquation complète de la facturation avec les charges.
Décalage temporel et charges aux dépens de l'Etat sont possibles.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
716 Office des poursuites et faillites Porrentruy	1,174,498.01	1,782,123.13	1,044,100	1,550,000	984,440.80	1,483,875.85
716.3000.00 Traitement du préposé			140,100		53,561.95	
716.3010.00 Traitements du personnel	704,501.20		494,500		533,892.15	
716.3050.00 Assurances sociales	44,521.95		40,200		36,352.25	
716.3051.00 Caisse de pensions	62,382.95		53,300		50,345.40	
716.3053.00 Assurance-accidents	1,324.00		1,200		1,082.45	
716.3054.00 Cotisations allocations familiales	19,972.85		18,100		16,339.10	
716.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	6,584.30		5,900		5,258.70	
716.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	61.80		800			
716.3100.00 Fournitures de bureau	8,886.05		8,000		7,925.80	
716.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	597.60		1,500		415.60	
716.3130.00 Prestations de service	301,697.71		277,500		271,846.00	
716.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	10,935.00					
716.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	13,032.60		3,000		7,421.40	
716.4210.00 Emoluments		1,782,123.13		1,550,000		1,483,875.85

716 OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES PORRENTROY

Indication de détail

3130.00	Frais de ports	262'660.85
	Frais de police et justice	30'590.00
	Téléphone	2'865.05
	Divers (frais CCP, etc.):	5'581.81
		<hr/>
		301'697.71
		<hr/> <hr/>

Principales variations par rapport au budget

3000.00	-140'100.00
3010.00	210'001.20
3170.00	10'032.60

Vacance du poste de préposé. Le préposé des Franches-Montagnes s'occupe également du district de Porrentruy. Plus de frais de déplacement.

3130.00	24'197.71
4210.00	232'123.13

Frais de ports en hausse en 2015 (rubr. 3130.00), dont une partie se reporte aux notifications des actes de poursuite (refacturation).
Amélioration sensible des recettes par rapport au charges qui leur sont liées.
Non adéquation complète de la facturation avec les charges.
Décalage temporel et charges aux dépens de l'Etat sont possibles.

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
717	Office des poursuites et faillites des Franches-Montagnes	467,385.55	416,054.60	496,900	480,000	450,268.64	514,511.29
717.3000.00	Traitement du préposé	164,961.55		163,100		160,685.85	
717.3010.00	Traitements du personnel	148,607.20		167,300		149,275.40	
717.3050.00	Assurances sociales	19,653.75		20,800		19,483.60	
717.3051.00	Caisse de pensions	33,777.00		29,800		32,415.20	
717.3053.00	Assurance-accidents	518.70		600		520.35	
717.3054.00	Cotisations allocations familiales	8,920.35		9,400		8,834.00	
717.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	2,942.05		2,800		2,789.60	
717.3090.00	Formation du personnel			800		330.00	
717.3100.00	Fournitures de bureau	842.75		900		1,143.39	
717.3102.00	Imprimés, publications	250.00		300		250.00	
717.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	345.60		300		345.60	
717.3130.00	Prestations de service	84,940.25		97,500		72,133.35	
717.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	144.30		300		126.45	
717.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	1,482.05		3,000		1,935.85	
717.4210.00	Emoluments		416,054.60		480,000		514,511.29

717 OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES DES FRANCHES-MONTAGNES

Indication de détail

3130.00	Frais de ports	79'673.20
	Frais de police et justice	4'824.00
	Divers (téléphones, etc.):	<u>443.05</u>
		<u><u>84'940.25</u></u>

Principales variations par rapport au budget

3130.00	-12'559.75
4210.00	-63'945.40

Décalage temporel et charges aux dépens de l'Etat sont possibles.
Faillites de l'année 2013, bouclées en 2014, émoluments portés en compte sur 2014.
L'effet ne se retrouve pas en 2015.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
730 Police cantonale	18,972,689.13	2,797,032.32	19,847,500	3,032,000	18,248,381.29	2,449,931.65
730.3010.00 Traitements du personnel	13,957,181.40		14,389,100		13,565,982.15	
730.3043.00 Ind. logements, déménagements, chiens			11,000			
730.3049.00 Indemnités, chiens de police	490,143.15		490,000		482,066.65	
730.3050.00 Assurances sociales	897,395.10		944,100		862,834.40	
730.3051.00 Caisse de pensions	1,291,960.70		1,442,300		1,265,134.45	
730.3053.00 Assurance-accidents	26,474.65		27,500		25,320.75	
730.3054.00 Cotisations allocations familiales	402,925.45		424,500		387,644.10	
730.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	132,924.65		138,200		122,413.25	
730.3090.00 Formation personnel et aspirants	351,260.40		343,000		263,309.00	
730.3091.00 Recrutement personnel et aspirants	8,163.25		44,000		12,987.50	
730.3099.00 Visites médicales			1,500		1,485.00	
730.3100.00 Fournitures de bureau	28,680.90		32,000		31,380.55	
730.3101.00 Carburant, pneus et matériel	190,790.42		238,000		197,132.48	
730.3103.00 Documentation professionnelle	4,670.80		5,000		5,040.10	
730.3105.00 Frais de détention "garde à vue"	18,316.35		17,000		17,677.70	
730.3110.00 Equipements et appareils	80,793.55		100,000		71,841.39	
730.3112.00 Uniformes	237,937.63		260,000		174,257.20	
730.3113.00 Matériel informatique	22,157.90		32,100		4,117.70	
730.3130.00 Prestations de service	303,890.96		305,600		185,511.12	
730.3133.00 Taxes programme amendes	14,881.20		48,000		7,708.00	
730.3134.00 Assurances véhicules	13,990.15		13,000		12,550.15	
730.3138.00 Formation personnel désincarcération	7,000.00		6,500		6,700.00	
730.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	15,991.01		15,000		14,789.45	
730.3151.00 Entretien machines, appareils, véhicules	182,268.90		208,000		153,793.30	
730.3160.00 Entreposage des véhicules de désincarcération	4,000.00		4,000		4,000.00	
730.3169.00 Locations	12,659.10		28,000		11,077.80	
730.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	232,280.91		228,000		197,390.95	
730.3199.00 Cotisations à des associations					127,222.75	
730.3632.00 Subventions aux communes pour mesures de radioactivité			1,100			
730.3635.00 Subvention institutions privées	22,850.00		23,500		15,010.00	

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
730.3636.00 Subvention propres établissements	21,100.60		27,500		22,003.40	
730.4120.00 Permis d'armes et d'explosifs		49,965.00		50,000		47,090.00
730.4210.00 Emoluments interventions de police		862,094.88		1,093,000		928,390.90
730.4210.01 Emoluments dossiers alarme		193,235.00		200,000		191,125.00
730.4210.02 Emoluments prestations en faveur de tiers		247,188.45		235,000		258,854.70
730.4210.03 Emoluments prestations en faveur des communes		126,460.25		150,000		106,237.90
730.4250.00 Ventes				2,000		1,420.60
730.4260.00 Remboursements de frais		113,237.80		182,000		170,529.15
730.4270.00 Amendes d'ordre		727,450.49		790,000		608,257.40
730.4630.00 Subventions fédérales		477,400.45		330,000		138,026.00

730 POLICE CANTONALE

Indications de détail

3043.00	L'indemnité pour les chiens de police figure au 3049.00		3130.00	Téléphones	47'803.01
				Affranchissement du courrier et taxes	21'468.65
				Remboursement frais de téléphone agents	36'365.00
3090.00	Formation continue personnel POC	86'275.00		Transports de détenus	52'789.05
	Formation des aspirants	<u>264'985.40</u>		Prestations diverses	48'062.94
				Traductions	267.00
		<u>351'260.40</u>		Cotisations	<u>97'135.31</u>
					<u>303'890.96</u>
3101.00	Carburant	109'044.22	3151.00	Entretien et maintenance des radios	31'340.70
	Pneus	20'364.75		Entretien des véhicules	93'206.10
	Munition	43'666.55		Désincarcération	6'400.00
	Matériel photographique, groupe accidents et Service d'identité judiciaire	16'910.20		Entretien équipement A16	<u>51'322.10</u>
	Matériel divers	<u>804.70</u>			<u>182'268.90</u>
		<u>190'790.42</u>			
3110.00	Mobilier, machines	67'124.45	3169.00	Concessions radios	1'170.00
	Matériel de désincarcération	<u>13'669.10</u>		Locations à Armasuisse	7'884.90
		<u>80'793.55</u>		Autres locations	1'422.90
				Destruction de documents	<u>2'181.30</u>
					<u>12'659.10</u>

3635.00	Centre de renfort (CR) de La Chaux-de-Fonds pour interventions de secours routiers sur la commune des Bois	11'850.00
	CR Tramelan pour les Franches-Montagnes	7'500.00
	Spéléo-secours suisse	3'500.00
		<hr/>
		22'850.00
		<hr/> <hr/>
3636.00	Indemnité à la fanfare de la Police	20'100.60
	Divers	1'000.00
		<hr/>
		21'100.60
		<hr/> <hr/>

Principales variations par rapport au budget

3010.00	-431'918.60
3051.00	-150'339.30

+ 1,96 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel").

Vu la taille de son effectif, la police cantonale a bénéficié à plein des renouvellements, mais surtout de meilleures conditions effectives qu'escomptées dans les hypothèses budgétaires moyennes.
La remarque est particulièrement vraie en matière de caisse de pensions.

3101.00 -47'209.58

Baisse généralisée des charges, majoritairement de matériel.

3110.00 -19'206.45

Moins que le budget, mais plus qu'en 2014. Dans la moyenne historique.

3112.00 -22'062.37

Moindre utilisation pour l'ensemble du corps de police.
Dépendant également du nombre d'aspirants engagés.

3133.00 -33'118.80

Pas d'achat du programme prévu au budget (- 33'000 francs).

3151.00 -25'731.10

Moins de frais d'entretien de l'équipement A16.
Confirmation de l'augmentation des frais d'entretien des véhicules.

3169.00	-15'340.90	4250.00	-2'000.00
Diminution généralisée des charges.		Aucun produit des ventes en 2015.	
3632.00	-1'100.00	4260.00	-68'762.20
Aucun versement en 2015.		Refacturation prestations diverses.	
3636.00	-6'399.40	4270.00	-62'549.51
Intégration des indemnités kilométriques de la fanfare, uniformes et salaire du directeur. Moins de dépenses en 2015.		Affectation du personnel selon les priorités.	
4210.00	-230'905.12	4630.00	147'400.45
4210.01	-6'765.00	Variation dans les transitoires.	
4210.02	12'188.45		
4210.03	-23'539.75		
Moindres rentrées qu'escompté (- 249'021.42 francs). Emoluments en baisse dans l'identification.			

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
730 Police cantonale	598,837.85	48,000.00	700,000		140,954.51	16,079.40
730.5060.00 Véhicules, équipements et appareils	598,837.85		700,000		120,643.11	
730.5060.01 Réseau radio Polycom					20,311.40	
730.6060.00 Mobilier, machines, véhicules						16,079.40
730.6160.00 Remboursements de tiers		48,000.00				

730 POLICE CANTONALE

Indications de détail

5060.00	Radars	301'598.05
	Véhicules	143'584.50
	Caméra LAPI	53'476.40
	Appareils de communication	67'197.60
	Divers	22'133.20
	SAGA	<u>10'848.10</u>
		<u>598'837.85</u>

6160.00 Prestation d'assurance

Principales variations par rapport au budget

5060.00	- 101'162.15
Décalages temporels.	
6160.00	+ 48'000.00
Prestation d'assurances non prévisible.	

Compte de résultats		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
735	Section de la protection de la population et de la sécurité	1,610,540.20	1,383,969.89	1,789,000	1,404,000	1,760,355.11	1,534,248.17
735.3000.00	Jetons de présence et soldes	46,915.25		73,000		33,078.85	
735.3010.00	Traitements du personnel	514,386.25		538,200		532,741.05	
735.3049.00	Autres allocations	4,982.40				4,428.80	
735.3050.00	Assurances sociales	31,396.80		34,200		32,329.65	
735.3051.00	Caisse de pensions	41,600.55		55,000		52,347.60	
735.3053.00	Assurance-accidents	922.90		1,000		952.80	
735.3054.00	Cotisations allocations familiales	14,102.50		15,300		14,517.15	
735.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,620.45		5,100		4,582.10	
735.3090.00	Cours de formation	85,310.50		116,500		72,070.90	
735.3100.00	Fournitures de bureau	4,532.55		7,200		5,644.25	
735.3101.00	Autres marchandises	11,891.00		45,000		16,890.45	
735.3110.00	Mobilier, machines	28,210.95		32,000		31,309.75	
735.3130.00	Prestations de service	73,765.12		99,000		72,850.26	
735.3133.00	Charges d'utilisation informatique	9,826.40		12,000		9,290.20	
735.3134.00	Primes d'assurances de choses	5,648.70		9,500		1,299.55	
735.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	363.60		3,000		640.45	
735.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	7,608.60		10,000		11,940.95	
735.3160.00	Loyers	4,329.85		5,000		3,733.40	
735.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	9,824.70		10,000		9,649.80	
735.3199.00	Cotisations à des associations					7,437.20	
735.3510.00	Attribution au Fonds des contributions de remplacement	521,074.95		440,000		574,322.20	
735.3614.00	Dédommagements aux entreprises publiques	50,000.00		50,000		50,000.00	
735.3632.00	Subventions aux communes à charge du Fonds des contributions de remplacement	43,485.03		160,000		120,967.80	
735.3636.00	Subventions à des sociétés de tir	6,454.00		8,000		6,608.00	
735.3702.00	Subventions fédérales redistribuées aux communes PCI	89,287.15		60,000		90,721.95	
735.4200.00	Taxes exemption constructions abris en faveur fonds des contr. de remplacement		564,560.00		600,000		695,290.00

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
735.4210.00 Emoluments		26,550.00		30,000		25,430.00
735.4260.00 Remboursements de frais		33,794.00		31,000		28,353.00
735.4270.00 Amendes		16,340.00		25,000		12,800.00
735.4600.00 Part du Canton à la taxe militaire		448,513.49		445,000		487,121.62
735.4612.00 Contributions communales PCI		204,925.25		213,000		194,531.60
735.4700.20 Subventions fédérales à redistribuer aux communes PCI		89,287.15		60,000		90,721.95

735 SECTION DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DE LA SECURITE

Indications de détail

3000.00 Séances et Exercices EMCC	1'873.15
Cours de répétition Pci et compléments de soldes Pci	35'097.05
Indemnités membres EM et chefs matériel	<u>9'945.05</u>
	<u>46'915.25</u>

3090.00 Formation de base et de cadres PCi	85'010.50
Cours PPS	<u>300.00</u>
	<u>85'310.50</u>

3130.00 Affranchissement du courrier	15'998.40
Avances de frais de poursuites pour la taxe d'exemption	30'340.00
Alarme automatique feu (matériel)	2'672.10
Frais BVR et téléphones	9'420.12
Prestations diverses PCI	4'705.00
Cotisations	<u>10'629.50</u>
	<u>73'765.12</u>

3170.00 Frais de libération des obligations militaires, frais de séance PPS

3614.00 Financement des centres de renfort avec l'Etablissement cantonal d'assurance.

Principales variations par rapport au budget

3000.00 -26'084.75

Montants entre 2013 (55'361.80 francs) et 2014 (33'078.85).
Tout comme les charges en général, on se trouve dans une certaine moyenne.

3049.00 4'982.40

Allocation(s) peuvent varier en fonction des remplacements et des droits.

3090.00 -31'189.50

Formation de base moins dispensée que prévu.
De manière générale, malgré les variations parfois contraires, le niveau des charges 2015 est équivalent à celui de 2014.

3101.00 -33'109.00
Baisses sensibles par rapport au budget. Moitié par rapport à 2013.

3130.00 -25'234.88
Niveau 2014. La diminution générale des charges a permis d'intégrer nouvellement les cotisations.

3632.00 -116'514.97
4200.00 -35'440.00
3510.00 81'074.97
Attribution au fonds (rubr. 3510.00) résulte de la différence entre les recettes (rubr. 4200.00) et les charges (rubr. 3632.00).
Augmentation de l'attribution car les charges baissent plus rapidement que les recettes.

3702.00 29'287.15
4700.20 29'287.15

Entretiens d'abris non prévus.

4210.00 -3'450.00
4260.00 2'794.00

Emoluments s'inscrivent en baisse par rapport au budget, mais sont plus importants qu'aux comptes 2014.

4270.00 -8'660.00

Différence porte sur le nombre de tireurs ayant effectué ou pas leur tir obligatoire.

4612.00 -8'074.75

Contribution de trois francs par habitant.

Compte des investissements		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
735	Section de la protection de la population et de la sécurité	48,368.15	48,368.15	120,000	120,000	146,778.40	127,653.80
735.5060.00	Mobilier, machines, véhicules	38,643.95		120,000		138,944.60	
735.5720.00	Subventions d'investissements redistribuées aux communes et syndicats intercommunaux	9,724.20				7,833.80	
735.6700.00	Subventions fédérales à redistribuer		9,724.20				7,833.80
735.6870.00	Prélèvement sur Fonds des contributions de remplacement		38,643.95		120,000		119,820.00

735 SECTION DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DE LA SÉCURITÉ

Indications de détail

5060.00 Nouveau matériel d'intervention Pci

Principales variations par rapport au budget

5060.00 - 81'356.05

6870.00 - 81'356.05

Moins d'acquisitions que prévu.

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
740 Office des véhicules	3,795,388.12	34,137,233.20	3,910,300	33,858,000	3,890,892.24	33,221,122.74
740.3010.00 Traitements du personnel	2,576,204.45		2,674,700		2,645,157.80	
740.3050.00 Assurances sociales	160,432.55		169,700		165,287.00	
740.3051.00 Caisse de pensions	236,191.05		230,800		235,976.40	
740.3053.00 Assurance-accidents	4,737.45		5,000		4,884.75	
740.3054.00 Cotisations allocations familiales	72,072.10		76,200		74,212.45	
740.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	23,889.10		25,000		23,501.65	
740.3090.00 Formation du personnel	6,960.85		20,000		16,014.00	
740.3100.00 Fournitures de bureau	43,286.00		52,000		41,305.15	
740.3101.00 Matériel d'exploitation, fournitures	25,022.95		27,000		31,670.47	
740.3101.01 Achats de plaques et autres march.	52,176.55		50,000		47,066.95	
740.3101.02 Matériel d'exploitation, fournitures	4,010.60		8,000		11,678.20	
740.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	2,672.90		3,700		1,636.80	
740.3110.00 Appareils	1,616.80		9,000		16,279.15	
740.3111.00 Machines, appareils et véhicules	7,018.85		4,000		2,364.85	
740.3112.00 Prestations en nature, habillement	4,087.65		4,000		3,812.15	
740.3130.00 Prestations de service	285,259.68		299,100		279,051.92	
740.3132.00 Assurance qualité	4,574.09		16,100		20,455.20	
740.3134.00 Primes d'assurances	98,436.60		73,800		69,794.15	
740.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	2,472.35		2,900		2,483.85	
740.3151.00 Appareils techniques	29,375.30		19,000		9,775.75	
740.3158.00 Entretien des immobilisations incorporel les	14,730.65		18,300		52,834.80	
740.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	13,897.90		15,000		13,355.45	
740.3190.00 Prestations en dommages et intérêts	1,569.45					
740.3199.00 Cotisations et frais divers					656.50	
740.3600.21 Part Confédération aux vignettes auto.	21,054.20		17,000		18,647.05	
740.3600.22 Part Confédération autorisation spéciale	4,465.00		3,000		5,695.00	
740.3600.23 Part Confédération DGD/RPLP forfaitaire	94,673.05		80,000		89,794.80	
740.3611.00 Dédommagement au canton de Neuchâtel	4,500.00		7,000		7,500.00	
740.4030.00 Taxes des véhicules à moteur		28,918,139.10		28,850,000		28,420,319.00
740.4031.00 Taxes bateaux		3,796.00		5,000		5,603.00

Compte de résultats	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
740.4210.00 Emoluments		5,207,226.00		5,002,000		4,787,836.64
740.4803.00 Impôts extraordinaires sur la propriété		8,072.10		1,000		7,364.10

740 OFFICE DES VEHICULES

Indications de détail

3130.00	Téléphones	12'229.25	4030.00	Taxes automobiles	28'631'328.90
	Taxes postales	222'068.13		Taxes cyclomoteurs (à la rubr. 4210.00)	
	Honoraires	2'000.00		Assurances cyclomoteurs (à la rubr. 4210.00)	
	Frais de poursuites	47'200.20		Vignettes autoroutières	79'940.70
	Elimination de documents et divers	1'486.10		Redevances poids lourds	193'603.05
	Cotisations	276.00		Divers	13'266.45
		<u>285'259.68</u>			<u>28'918'139.10</u>
3134.00	Assurances cyclomoteurs	44'141.55	4031.00	Taxes bateaux (uniquement)	
	Assurances RC	54'295.05			
		<u>98'436.60</u>			
3150.00	Considérer également le détail des rubriques 3151.00 et 3158.00.		4210.00	Expertises	1'570'437.50
				Permis de circulation, plaques et autorisations diverses	2'293'111.00
				Plaques aux enchères	29'970.00
				Permis de conduire	803'350.00
				Mesures administratives	284'477.10
				Débours, rappels, poursuites, divers	198'510.40
				Autorisations manifestations	27'370.00
					<u>5'207'226.00</u>

Principales variations par rapport au budget

3010.00 -98'495.55

- 0,36 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel").

3090.00 -13'039.15

Moins de cours.

3101.02 -3'989.40

Action de prévention pour 2'286.35 francs en 2015. Essence pour le solde.

3110.00 -7'383.20

3151.00 10'375.30

L'appareillage quotidien a généré nettement moins de coûts qu'escompté.
Par contre, l'entretien est en augmentation avec l'âge du matériel.
Réparations sur les sites de Porrentruy et Delémont.

3111.00 3'018.85

Par contre, le réfrigérateur a été victime d'une panne irréparable.

3130.00 -13'840.32

Par rapport au budget, ce sont les frais de poursuite qui expliquent cette diminution.

3132.00 -11'525.91

L'audit prévu n'a pas eu lieu et généré les coûts (12'000 frs) prévus.

3134.00 24'636.60

Primes assurances RC.

3190.00 1'569.45

Deux cas hors couverture et franchise assurances.

3600.21 4'054.20

3600.22 1'465.00

3600.23 14'673.05

Obligation légale de rétrocession en fonction de l'évolution du parc véhicules.

3611.00 -2'500.00

Nouvelle convention avec le canton de Neuchâtel revue à la baisse.

4030.00 68'139.10

Totalement dans le budget. L'augmentation du parc ne se dément pas.

4210.00 205'226.00

Augmentation des recettes dans les secteurs des expertises et des immatriculations.

Compte des investissements	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
740 Office des véhicules					171,901.29	
740.5060.00 Véhicules et appareils					171,901.29	

TROISIEME PARTIE

I. RECAPITULATION PAR GENRE DE COMPTES

Compte de résultats		Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
3	CHARGES	912'685'934.68	900'752'800.00	889'650'825.16
30	CHARGES DE PERSONNEL	258'439'223.48	263'646'800.00	259'259'109.59
300	Autorités et commissions	5'788'327.50	6'092'300.00	5'955'780.00
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	100'474'038.28	101'605'500.00	100'158'264.77
302	Salaires des enseignants	108'593'125.05	110'439'200.00	109'390'714.65
303	Travailleurs temporaires	638'948.80	654'900.00	641'954.60
304	Allocations	561'769.65	593'500.00	564'081.05
305	Cotisations patronales	41'266'787.45	42'862'600.00	41'489'809.95
309	Autres charges de personnel	1'116'226.75	1'398'800.00	1'058'504.57
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	75'114'123.62	75'598'100.00	71'302'875.47
310	Charges de matériel et de marchandises	6'229'340.41	6'857'500.00	6'107'404.24
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	1'384'989.68	1'339'400.00	1'419'299.05
312	Eau, énergie, combustible	3'944'953.45	4'252'400.00	3'860'954.25
313	Prestations de services et honoraires	34'274'037.81	33'294'400.00	31'829'858.07
314	Travaux de gros entretien	9'510'616.57	10'158'200.00	9'313'228.20
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	4'774'433.37	5'043'800.00	4'565'351.79
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	4'627'348.82	4'450'100.00	4'071'319.75
317	Dédommagements	2'343'844.08	2'762'400.00	2'383'982.47
318	Réévaluations sur créances	5'225'870.71	5'323'000.00	5'066'823.81
319	Diverses charges d'exploitation	2'798'688.72	2'116'900.00	2'684'653.84
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	16'981'653.00	17'095'000.00	16'782'386.00
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	16'981'653.00	17'095'000.00	16'782'386.00
34	CHARGES FINANCIERES	6'952'341.52	7'294'700.00	6'597'209.36
340	Charges d'intérêts	6'541'103.09	7'235'300.00	6'497'379.51
341	Pertes de change réalisées	0.00	0.00	0.00
342	Frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs	2'810.45	3'200.00	53'192.50
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	47'504.10	56'200.00	45'843.45
349	Différentes charges financières	360'923.88	0.00	793.90

Compte de résultats		Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	11'376'114.09	10'336'400.00	11'065'665.00
350	Attributions aux fonds et financements spéciaux (capitaux de tiers)	32'400.00	82'000.00	62'400.00
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux (capital propre)	11'343'714.09	10'254'400.00	11'003'265.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	415'915'397.31	427'382'700.00	410'933'588.14
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	16'298'760.40	16'150'500.00	15'822'496.25
361	Dédommagements à des collectivités publiques	73'060'080.74	69'455'000.00	69'559'102.44
362	Péréquation financière et compensation des charges	12'468'751.00	12'950'000.00	12'735'659.00
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	295'213'075.12	309'933'200.00	292'881'252.30
365	Réévaluations, participations (patrimoine administratif)	0.00	0.00	11'112.00
366	Amortissements, subventions d'investissements	18'864'996.00	18'884'000.00	19'914'231.00
369	Différentes charges de transfert	9'734.05	10'000.00	9'735.15
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	110'572'581.66	99'064'600.00	110'912'991.60
370	Subventions redistribuées	110'572'581.66	99'064'600.00	110'912'991.60
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	17'000'000.00	0.00	2'500'000.00
389	Attribution au capital propre	17'000'000.00	0.00	2'500'000.00
39	IMPUTATIONS INTERNES	334'500.00	334'500.00	297'000.00
391	Prestations de services	276'500.00	276'500.00	239'000.00
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'500.00	15'500.00	15'500.00
393	Frais administratifs et d'exploitation	34'500.00	34'500.00	34'500.00
394	Intérêts et charges financières théoriques	0.00	0.00	0.00
395	Amortissements planifiés et non planifiés	8'000.00	8'000.00	8'000.00

Compte de résultats		Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
4	REVENUS	913'688'903.76	896'680'500.00	890'157'863.30
40	REVENUS FISCAUX	341'092'889.80	330'470'000.00	334'448'204.65
400	Impôts directs, personnes physiques	237'416'137.39	221'835'000.00	231'905'172.90
401	Impôts directs, personnes morales	51'707'897.16	57'380'000.00	52'071'124.40
402	Autres impôts directs	23'046'920.15	22'400'000.00	22'045'985.35
403	Impôts sur la possession et sur la dépense	28'921'935.10	28'855'000.00	28'425'922.00
41	REVENUS REGALIENS ET DE CONCESSIONS	13'891'184.09	4'604'200.00	2'288'709.92
410	Revenus régaliens	670'303.19	651'500.00	692'606.57
411	Banque Nationale Suisse	11'758'677.00	2'700'000.00	0.00
412	Revenus de concessions	1'462'203.90	1'252'700.00	1'596'103.35
42	TAXES	42'717'772.16	39'552'600.00	38'856'352.32
420	Taxes d'exemption	564'560.00	600'000.00	695'290.00
421	Emoluments administratifs	20'263'392.44	19'088'100.00	18'774'143.90
422	Recettes hospitalières et établissements, pensions	702'556.90	537'000.00	436'579.65
423	Ecolages et taxes de cours	1'323'991.45	1'068'100.00	1'384'098.45
424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	1'415'510.15	1'392'400.00	1'408'769.68
425	Recettes sur ventes	3'066'787.15	2'682'100.00	2'706'776.02
426	Remboursements	13'407'693.08	12'376'400.00	11'602'502.87
427	Amendes	1'973'280.99	1'808'500.00	1'848'191.75
43	REVENUS DIVERS	138'351.15	151'800.00	132'377.01
430	Revenus d'exploitation divers	106'781.35	128'800.00	112'846.01
431	Activation de prestations propres à l'actif	28'569.80	20'000.00	16'172.60
439	Autres revenus	3'000.00	3'000.00	3'358.40

Compte de résultats		Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
44	REVENUS FINANCIERS	9'595'606.90	9'853'900.00	9'774'005.26
440	Revenus des intérêts	2'676'036.50	2'974'000.00	3'082'872.21
441	Gains réalisés du patrimoine financier	1'200.00	50'000.00	203'028.00
442	Revenus de participations du patrimoine financier	269'802.00	278'800.00	277'412.00
443	Produit des biens-fonds du patrimoine financier	25'135.55	22'000.00	22'785.45
445	Revenus financiers de prêts et de participations du patrimoine administratif	2'802'670.00	2'861'000.00	2'887'040.00
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	1'067'260.00	1'187'300.00	987'500.00
447	Produit des biens-fonds du patrimoine administratif	2'585'836.15	2'480'800.00	2'313'367.60
449	Autres revenus financiers	167'666.70	0.00	0.00
45	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	10'233'556.24	10'697'400.00	10'458'570.79
450	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (capitaux de tiers)	155'540.74	0.00	105'236.33
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (capital propre)	10'078'015.50	10'697'400.00	10'353'334.46
46	REVENUS DE TRANSFERT	384'025'983.41	400'890'500.00	381'870'598.00
460	Quotes-parts à des revenus	38'192'934.04	37'604'000.00	36'645'162.95
461	Dédommagements de collectivités publiques	101'619'599.52	106'254'200.00	102'970'503.19
462	Péréquation financière et compensation des charges	173'028'742.00	173'511'000.00	173'012'382.00
463	Subventions des collectivités publiques	71'009'527.20	83'464'300.00	69'090'050.51
469	Différents revenus de transferts	175'180.65	57'000.00	152'499.35
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	110'572'581.66	99'064'600.00	110'912'991.60
470	Subventions à redistribuer	110'572'581.66	99'064'600.00	110'912'991.60
48	REVENUS EXTRAORDINAIRES	1'086'478.35	1'061'000.00	1'119'053.75
480	Revenus fiscaux extraordinaires	1'086'478.35	1'061'000.00	1'119'053.75
49	IMPUTATIONS INTERNES	334'500.00	334'500.00	297'000.00
491	Prestations de services	276'500.00	276'500.00	239'000.00
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'500.00	15'500.00	15'500.00
493	Frais administratifs et d'exploitation	34'500.00	34'500.00	34'500.00
494	Intérêts et charges financières théoriques	0.00	0.00	0.00
495	Amortissements planifiés et non planifiés	8'000.00	8'000.00	8'000.00

Compte des investissements		Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
5	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	45'978'395.28	51'565'300.00	53'572'493.83
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27'171'710.92	31'750'500.00	29'438'295.23
501	Routes / voies de communication	9'827'852.59	11'566'000.00	14'350'846.15
502	Aménagement des cours d'eau	620'520.40	685'000.00	344'451.15
504	Terrains bâtis	11'205'449.75	13'080'000.00	7'895'221.45
506	Biens meubles	5'517'888.18	6'419'500.00	6'847'776.48
54	PRETS	759'545.00	1'396'000.00	928'025.00
542	Communes et syndicats intercommunaux	0.00	259'000.00	0.00
544	Entreprises publiques	50'000.00	50'000.00	150'000.00
545	Entreprises privées	150'000.00	437'000.00	100'000.00
547	Ménages	559'545.00	650'000.00	678'025.00
55	PARTICIPATIONS ET CAPITAL SOCIAL	0.00	150'000.00	200'000.00
554	Entreprises publiques	0.00	0.00	200'000.00
555	Entreprises privées	0.00	0.00	0.00
556	Organisations privées à but non lucratif	0.00	150'000.00	0.00
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	10'448'870.85	10'695'000.00	10'992'667.75
561	Cantons et concordats	0.00	0.00	0.00
562	Communes et syndicats intercommunaux	5'003'867.10	5'372'500.00	4'702'683.75
564	Entreprises publiques	1'002'155.75	571'500.00	1'139'500.00
565	Entreprises privées	3'067'488.00	3'076'000.00	3'226'173.00
566	Organisations privées à but non lucratif	180'000.00	365'000.00	585'000.00
567	Ménages	1'185'360.00	1'300'000.00	1'300'190.00
568	Etranger	10'000.00	10'000.00	39'121.00
57	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS REDISTRIBUEES	7'532'795.51	7'513'800.00	11'948'961.85
572	Communes et syndicats intercommunaux	2'153'080.51	3'513'800.00	5'607'325.85
575	Entreprises privées	4'121'805.00	4'000'000.00	4'256'851.00
577	Ménages	1'257'910.00	0.00	2'084'785.00
58	INVESTISSEMENTS EXTRAORDINAIRES	65'473.00	60'000.00	64'544.00

Compte des investissements		Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
6	RECETTES D'INVESTISSEMENTS	11'944'233.56	12'076'600.00	16'653'506.20
60	TRANSFERT D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES DANS LE PATRIMOINE FINANCIER	0.00	0.00	16'079.40
606	Transfert de biens meubles	0.00	0.00	16'079.40
61	REMBOURSEMENTS	48'000.00	0.00	49'676.00
616	Biens meubles	48'000.00	0.00	49'676.00
63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES	1'579'624.06	2'028'300.00	1'840'122.20
630	Confédération	1'331'675.66	1'878'300.00	1'786'388.80
631	Cantons et concordats	0.00	0.00	17'500.00
632	Communes et syndicats intercommunaux	175'948.40	150'000.00	36'233.40
634	Entreprises publiques	0.00	0.00	0.00
636	Organisations privées à but non lucratif	72'000.00	0.00	0.00
64	REMBOURSEMENT DE PRETS	2'366'109.04	2'374'500.00	2'428'129.75
642	Communes et syndicats intercommunaux	464'145.00	510'000.00	495'815.00
644	Entreprises publiques	703'530.00	703'500.00	713'745.00
645	Entreprises privées	425'153.00	511'000.00	464'753.00
647	Ménages	773'281.04	650'000.00	753'816.75
66	REMBOURSEMENT SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	214'061.00	40'000.00	50'717.00
665	Entreprises privées	214'061.00	40'000.00	50'717.00
67	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS A REDISTRIBUER	7'532'795.51	7'513'800.00	11'948'961.85
670	Confédération	7'522'710.51	7'513'800.00	11'920'086.85
675	Entreprises privées	10'085.00	0.00	28'875.00
68	RECETTES INVESTISSEMENT EXTRAORDINAIRES	203'643.95	120'000.00	319'820.00
680	Recettes investissement extraordinaires pour les immobilisations corporelles	165'000.00	0.00	0.00
687	Prélèvements sur financements spéciaux	38'643.95	120'000.00	319'820.00

TROISIEME PARTIE

II. EFFECTIF DU PERSONNEL

Effectifs du personnel de l'administration cantonale																		
Tableau de bord															Ecart budget		Répartition des temporaires (sit. 31 décembre)	
Situation 2015	Janvier 2015	Février 2015	Mars 2015	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	Juillet 2015	Août 2015	Septembre 2015	Octobre 2015	Novembre 2015	Décembre 2015	Budget 2015	Moyenne	Ecart budget	temporaires	total	
1. Récapitulation pour l'Administration cantonale :																		
TOTAL GENERAL...	923.74	912.15	918.15	926.82	929.12	932.81	936.81	932.02	933.52	938.77	935.57	930.17	921.04	929.14	8.10	28.15	930.17	
2. Récapitulation par Département :																		
1. CHANCELLERIE D'ETAT	18.91	18.91	18.91	18.91	18.91	18.81	18.81	19.81	19.81	19.81	19.81	19.81	18.96	19.27	0.31	0.20	19.81	
2. SANTE, AFFAIRES SOCIALES, PERSONNEL ET COMMUNES	67.05	69.95	72.55	72.35	71.85	71.90	73.50	70.25	71.20	71.80	72.40	72.30	68.19	71.43	3.24	11.50	72.30	
3. ECONOMIE, COOPERATION ET COMMUNES	51.55	51.65	51.65	51.65	52.05	52.55	54.15	53.65	51.35	52.15	51.65	51.65	52.05	52.14	0.09	1.00	51.65	
4. ENVIRONNEMENT ET EQUIPEMENT	271.56	266.02	265.02	267.69	265.39	262.83	261.93	261.74	264.74	264.79	263.69	263.49	268.61	264.91	-3.70	3.45	263.49	
5. FORMATION, CULTURE ET SPORTS	113.42	110.52	111.42	114.22	115.42	115.42	114.72	113.47	112.02	115.52	113.72	111.82	104.26	113.47	9.21	5.40	111.82	
6. FINANCES, JUSTICE ET POLICE	396.25	390.10	393.60	397.00	400.50	406.30	408.70	408.10	409.40	409.70	409.30	406.10	403.97	402.92	-1.05	6.60	406.10	
TOTAL...	918.74	907.15	913.15	921.82	924.12	927.81	931.81	927.02	928.52	933.77	930.57	925.17	916.04	924.14	8.10	28.15	925.17	
dont Temporaires (< 6 mois pool de réserve)																	12.50	
dont Temporaires (< 6 mois autres)																	6.85	
+ Ministres	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	0.00	0.00	5.00	
Total...	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	0.00	19.35	5.00	
3. Détail par service																		
100 Secrétariat Chancellerie	6.50	6.50	6.50	6.50	6.50	6.50	6.50	6.70	6.70	6.70	6.70	6.70	6.50	6.58	0.08	0.20	6.70	
110 Secrétariat du Parlement	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	0.00		2.05	
115 Protection des données	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	0.00		1.60	
120 Economat	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76	0.00		4.76	
130 Information et communication	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	3.90	3.90	4.70	4.70	4.70	4.70	4.70	4.05	4.28	0.23		4.70	
CHANCELLERIE D'ETAT...	18.91	18.91	18.91	18.91	18.91	18.81	18.81	19.81	19.81	19.81	19.81	19.81	18.96	19.27	0.31	0.20	19.81	
101 Gouvernement	1.00	1.50	1.80	1.80	1.80	1.80	1.80	1.80	2.30	1.50	1.50	1.00	1.00	1.63	0.63		1.00	
200 Santé publique	10.75	11.95	11.95	12.25	12.05	11.05	11.05	11.85	11.35	11.05	10.95	10.95	10.84	11.43	0.59	0.30	10.95	
201 - Clinique dentaire scolaire	1.65	1.65	1.65	1.65	1.65	1.65	1.65	0.90	1.65	1.65	1.65	1.65	1.65	1.59	-0.06		1.65	
202 - Service de santé scolaire	5.20	5.20	4.80	5.20	4.80	4.80	4.80	4.80	4.80	4.80	4.80	4.80	4.80	4.90	0.10		4.80	
210 Service de l'action sociale	14.90	14.90	15.10	15.10	15.70	15.70	15.70	15.70	15.50	15.50	16.00	15.90	14.70	15.48	0.78	1.70	15.90	
211 - Pensions alimentaires	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.50	1.00	-0.50		1.00	
230 - Consommation et affaires vétérinaires	12.55	12.55	12.85	12.95	12.45	12.45	12.45	12.45	12.45	12.45	12.45	11.95	12.55	12.50	-0.05	0.50	11.95	
750 Service des communes	2.50	2.50	2.50	2.50	2.50	2.50	2.50	2.50	2.50	2.50	2.50	2.50	2.50	2.50	0.00		2.50	
780 Service des ressources humaines	12.40	12.70	12.70	12.70	12.70	13.50	13.75	13.75	13.75	13.75	13.75	13.75	12.65	13.27	0.62	0.20	13.75	
781 SRH - Pool de réserve	5.10	6.00	8.20	7.20	7.20	7.45	8.80	5.50	5.90	7.60	7.80	8.80	6.00	7.13	1.13	8.80	8.80	
SANTE, AFFAIRES SOCIALES, PERSONNEL ET COMMUNES	67.05	69.95	72.55	72.35	71.85	71.90	73.50	70.25	71.20	71.80	72.40	72.30	68.19	71.43	3.24	11.50	72.30	
101 Gouvernement	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	0.00		1.00	
300 SEE - Economie	10.80	10.80	10.80	10.80	10.80	11.30	11.80	11.30	11.30	11.30	11.30	11.30	10.70	11.13	0.43		11.30	
310 SEE - Emploi (Arts et métiers et travail)	10.70	10.30	10.30	10.30	11.20	11.20	10.30	10.30	10.30	10.30	10.30	10.30	10.70	10.48	-0.22		10.30	
320 Economie rurale	11.95	11.95	11.95	11.95	11.95	11.95	12.95	12.45	12.45	12.45	11.95	11.95	11.95	12.16	0.21		11.95	
720 Population	13.40	13.40	13.40	13.40	13.40	13.40	14.40	14.90	12.60	13.40	13.40	13.40	13.90	13.54	-0.36	1.00	13.40	
790 Coopération	3.70	4.20	4.20	4.20	3.70	3.70	3.70	3.70	3.70	3.70	3.70	3.70	3.20	3.83	0.63		3.70	
791 Fonds de la Coopération	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.60	0.00	-0.60		0.00	
ECONOMIE ET COOPERATION...	51.55	51.65	51.65	51.65	52.05	52.55	54.15	53.65	51.35	52.15	51.65	51.65	52.05	52.14	0.09	1.00	51.65	

Effectifs du personnel de l'administration cantonale																											
Tableau de bord														Ecart budget		Répartition des temporaires (sit. 31 décembre)											
Situation 2015	Janvier 2015	Février 2015	Mars 2015	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	Juillet 2015	Août 2015	Septembre 2015	Octobre 2015	Novembre 2015	Décembre 2015	Budget 2015	Moyenne	Ecart budget	temporaires	total										
101 Gouvernement	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	0.00		1.00										
400 SDT - Aménagement du territoire	21.30	27.80	27.80	29.10	29.10	27.90	29.10	29.10	29.35	29.15	28.85	28.85	28.47	28.12	-0.35	1.45	28.85										
410 Environnement	37.05	36.05	36.05	35.05	35.05	34.80	34.80	37.05	37.05	37.05	37.10	37.10	35.13	36.18	1.05	1.00	37.10										
411 - Forêts domaniales	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	2.75	2.75	1.75	1.75	1.70	1.70	4.75	2.91	-1.84		1.70										
415 - Fonds de la pêche	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	-1.00		0.00										
420 SIN - Constructions routières	65.95	64.25	64.25	65.15	64.15	64.15	63.65	63.65	63.65	62.65	62.65	63.15	66.65	63.94	-2.71		63.15										
421 - SIN - Routes nationales A16	17.59	17.29	16.29	15.29	15.29	14.69	14.39	12.39	12.89	13.29	13.29	12.79	18.17	14.62	-3.55		12.79										
422 - SIN - Centre d'entretien A16	33.77	33.77	33.77	34.77	33.51	34.15	34.41	34.41	37.41	37.41	37.41	37.41	33.76	35.18	1.42		37.41										
430 - SIN - Bâtiments et domaines	8.90	8.90	8.90	8.90	8.90	8.75	8.25	8.25	8.50	8.50	8.50	8.50	8.50	8.65	0.15		8.50										
- Conciergerie	43.55	42.61	42.61	42.58	42.54	41.54	41.48	41.24	41.24	41.09	41.09	40.89	41.58	41.87	0.29		40.89										
440 - SDT - Transports et énergie	7.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.59	0.59		0.00										
770 Informatique	31.60	30.60	30.60	32.10	32.10	32.10	32.10	31.90	31.90	32.90	32.10	32.10	29.60	31.84	2.24	1.00	32.10										
ENVIRONNEMENT ET EQUIPEMENT...	271.56	266.02	265.02	267.69	265.39	262.83	261.93	261.74	264.74	264.79	263.69	263.49	268.61	264.91	-3.70	3.45	263.49										
101 Gouvernement	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	0.00		1.00										
500 Enseignement	18.60	17.60	18.30	19.30	19.20	19.20	19.20	18.75	18.40	21.20	20.20	20.20	16.60	19.18	2.58	1.80	20.20										
503 - Ecoles secondaires	1.20	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.00	0.56	0.56		0.50										
504 - Centre d'émulation informatique	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.00		0.30										
505 Orientation scolaire et professionnelle	15.20	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00	14.00	14.00	14.00	14.00	14.20	13.60	14.10	14.50	0.40	0.20	13.60										
510 Service de la formation (SFO)	13.90	13.90	13.90	13.90	13.69	13.69	13.69	12.25	12.25	12.75	12.75	12.75	13.58	13.29	-0.29	0.20	12.75										
511 Fonds formation professionnelle	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.00		0.50										
520 Office de la culture	10.70	10.10	10.30	10.30	10.10	10.10	11.20	11.20	10.60	10.60	10.60	10.10	10.56	10.49	-0.07	0.40	10.10										
521 - Bibliothèque cantonale (OCC)	2.80	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	3.03	3.26	0.23	0.50	3.30										
522 - Musée des sciences naturelles (OCC)	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	4.40	0.00		4.40										
524 - PaléoJura (OCC)	3.70	3.70	3.70	3.70	3.70	3.70	3.70	3.70	3.70	3.70	3.70	3.70	3.70	3.70	0.00	1.00	3.70										
525 - Fouilles archéo. cantonales (OCC)	2.60	3.10	3.10	4.90	6.70	6.70	5.90	6.50	6.50	5.70	4.70	3.70		5.01	5.01	0.60	3.70										
530 Office des sports	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	0.00		4.60										
531 - Centres sportifs Porrentruy (OCS)	7.48	6.48	6.48	6.48	6.48	6.48	6.48	6.48	6.48	6.48	6.48	6.48	6.48	6.56	0.08		6.48										
540 CEJEF	3.10	3.10	3.10	3.10	3.10	3.10	3.10	3.10	3.10	3.10	3.10	3.80	2.60	3.16	0.56	0.20	3.80										
541 - Division lycéenne	4.73	4.66	4.66	4.66	4.66	4.66	4.66	4.66	4.66	4.66	4.66	4.66	4.65	4.67	0.02		4.66										
542 - Division technique	3.20	3.20	3.20	3.20	3.20	3.20	3.20	3.20	2.70	3.70	3.70	3.70	3.20	3.28	0.08	0.50	3.70										
543 - Division artisanale	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.90	2.90	2.90	2.90	2.40	2.53	2.57	0.04		2.40										
544 - Division commerciale	3.98	4.05	4.05	4.05	3.96	3.96	3.96	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.05	4.00	-0.05		4.00										
545 - Division santé - social - arts	6.73	6.83	6.83	6.83	6.83	6.83	6.83	6.83	6.83	6.83	6.83	6.83	6.83	6.82	-0.01		6.83										
760 Bureau de l'égalité	2.30	1.80	1.80	1.80	1.80	1.80	1.80	1.30	1.30	1.30	1.30	1.30	1.55	1.63	0.08		1.30										
FORMATION, CULTURE ET SPORTS...	113.42	110.52	111.42	114.22	115.42	115.42	114.72	113.47	112.02	115.52	113.72	111.82	104.26	113.47	9.21	5.40	111.82										
101 Gouvernement	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	0.00		1.00										
600 Trésorerie générale	7.90	7.90	7.90	7.90	7.90	7.90	7.90	7.90	7.90	7.90	7.90	7.90	8.40	7.90	-0.50		7.90										
610 Service des contributions	18.05	17.00	17.00	17.00	16.20	16.70	19.70	18.70	18.70	18.70	18.70	18.70	18.50	17.93	-0.57	1.00	18.70										
611 - Gestion et coordination	12.70	10.50	10.50	10.50	10.50	10.50	10.50	9.70	9.70	9.20	9.20	9.20	10.00	10.23	0.23		9.20										
612 - Section personnes physiques	35.30	36.00	37.00	37.00	37.00	38.00	37.50	37.60	36.60	38.10	37.10	35.10	38.30	36.86	-1.44	0.60	35.10										
613 - Bureau des personnes morales	15.20	15.00	15.00	15.00	15.00	15.80	16.00	16.00	16.00	16.00	16.00	16.00	15.50	15.58	0.08		16.00										
614 - Recettes de district	11.40	11.40	12.40	12.40	12.40	11.90	11.90	11.90	11.90	11.90	11.90	11.90	12.00	11.94	-0.06		11.90										
620 Contrôle des finances	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	6.00	6.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	6.83	-0.17		7.00										
630 Autorité de protection enfant et adulte	10.70	11.00	11.00	11.00	11.00	12.00	12.00	12.00	12.30	11.30	11.00	11.00	10.80	11.36	0.56		11.00										
700 Service juridique	9.90	9.90	9.90	9.90	9.90	9.90	9.90	9.90	9.90	9.40	9.70	10.50	9.61	9.89	0.28	0.80	10.50										
701 - Etablissements de détention	13.00	13.00	13.00	13.00	15.00	16.00	18.00	18.00	18.00	18.00	18.00	18.00	18.00	15.92	-2.08		18.00										
705 Ministère public	15.70	15.70	15.70	15.70	15.70	15.70	15.70	16.20	16.20	16.20	16.20	16.20	15.70	15.91	0.21	0.50	16.20										
706 Tribunal cantonal	10.90	10.80	10.80	10.80	10.80	10.80	10.80	11.40	11.40	11.40	11.80	11.80	10.90	11.13	0.23	1.00	11.80										
707 Tribunal des mineurs	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.83	3.50	-0.33		3.50										
708 Tribunal première instance	18.70	18.70	18.70	19.70	20.50	21.70	19.90	19.90	20.90	20.70	20.90	19.70	19.38	20.00	0.62	0.50	19.70										
710 Registre foncier et commerce	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	0.00		7.00										
715 Off. poursuites Delémont	11.50	11.50	11.50	11.50	11.50	11.50	11.50	11.50	11.50	11.50	11.50	11.50	11.50	11.50	0.00		11.50										
716 Off. poursuites Porrentruy	6.20	6.20	7.20	7.20	8.20	8.20	8.20	8.20	7.20	7.20	7.20	7.70	6.40	7.41	1.01	0.50	7.70										
717 Off. poursuites Saignelégier	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	0.00		2.30										
730 Police cantonale	144.80	142.70	143.70	145.90	145.90	146.90	147.40	147.40	147.40	148.40	148.40	147.10	144.37	146.33	1.96	1.70	147.10										
735 Sécurité et protection	5.70	4.20	4.20	4.20	4.70	4.70	4.70	4.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	4.99	-0.71		5.70										
740 Office des véhicules	27.80	27.80	27.30	27.50	27.50	27.30	27.30	27.30	27.30	27.30	27.30	27.30	27.78	27.42	-0.36		27.30										
FINANCES, JUSTICE ET POLICE...	396.25	390.10	393.60	397.00	400.50	406.30	408.70	408.10	409.40	409.70	409.30	406.10	403.97	402.92	-1.05	6.60	406.10										

EFFECTIF DES ENSEIGNANTS (en postes équivalents plein temps)

ECOLES	RENTREE SCOLAIRE 2010-2011	RENTREE SCOLAIRE 2011-2012	RENTREE SCOLAIRE 2012-2013	RENTREE SCOLAIRE 2013-2014	RENTREE SCOLAIRE 2014-2015	RENTREE SCOLAIRE 2015-2016	VARIATION 2015-2016/ 2014-2015
501 Ecoles enfantines ¹	86.95	85.66	87.56	88.34	86.04	84.23	-1.81
502 Ecoles primaires ²	362.54	362.28	361.96	357.24	371.10	374.87	3.77
503 Ecoles secondaires	228.93	239.77	245.08	244.09	237.06	232.16	-4.90
504 Centre d'émulation informatique	2.98	3.00	3.25	3.25	3.25	3.27	0.02
500.3130.03 Centre Delta *		4.79	4.79	4.50	4.68	2.50	-2.18
541 Division lycéenne	64.53	65.76	65.51	64.42	64.90	64.57	-0.33
542 Division technique	54.89	58.98	59.64	62.98	65.11	66.68	1.57
543 Division artisanale	26.95	27.28	26.84	27.88	27.78	26.62	-1.16
544 Division commerciale	50.65	48.33	48.29	51.01	49.30	49.65	0.35
545 Division santé-social-arts	44.92	47.28	49.05	49.28	48.52	50.93	2.41
TOTAL	923.34	943.13	951.97	952.99	957.74	955.48	-2.26

Cf. remarque

¹ Ecole primaire - cycle 1.1

² Ecole primaire - cycles 1.2 et 2

* Transfert de charges de Pèrene dès 01.01.12

EFFECTIF DES ELEVES

	RENTREE SCOLAIRE 2010-2011	RENTREE SCOLAIRE 2011-2012	RENTREE SCOLAIRE 2012-2013	RENTREE SCOLAIRE 2013-2014	RENTREE SCOLAIRE 2014-2015	RENTREE SCOLAIRE 2015-2016	VARIATION 2015-2016/ 2014-2015
501 Ecoles enfantines ¹	1'453	1'422	1'473	1'490	1'406	1'419	13
502 Ecoles primaires ²	4'664	4'621	4'548	4'401	4'499	4'482	-17
503 Ecoles secondaires	2'343	2'337	2'343	2'401	2'354	2'209	-145
ECOLES OBLIGATOIRES	8'460	8'380	8'364	8'292	8'259	8'110	-149
541 Division lycéenne	575	566	587	571	576	579	3
542 Division technique	570	594	647	659	751	733	-18
543 Division artisanale	779	769	737	734	731	716	-15
544 Division commerciale ³	765	716	652	662	654	707	53
545 Division santé-social-arts	437	517	522	518	543	603	60
ECOLES CANTONALES	3'126	3'162	3'145	3'144	3'255	3'338	83
TOTAL	11'586	11'542	11'509	11'436	11'514	11'448	-66

¹ Ecole primaire - cycle 1.1

² Ecole primaire - cycles 1.2 et 2

³ Rentrée scolaire 2015-2016 / Division commerciale - prise en compte des élèves en filière MPC3+1 à l'Ecole de commerce

TROISIEME PARTIE

**III. CREDITS D'ENGAGEMENT
ET
CREDITS-CADRES UTILISES
ET ENCORE DISPONIBLES**

DEPARTEMENTS / SERVICES	MONTANT DU CREDIT	UTILISATION	SOLDE A DISPOSITION
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE ET DE LA COOPERATION			
Service de la coopération			
financement du programme d'aide au développement Jura-Cameroun, période 2011-2015 (GVT 16.12.2011)	1 000 000.00	636 803.00	363 197.00

DEPARTEMENTS / SERVICES	MONTANT DU CREDIT	UTILISATION	SOLDE A DISPOSITION
DEPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EQUIPEMENT			
Section de l'aménagement du territoire			
études de base du plan directeur cantonal (GVT 07.11.2006)	155 000.00	147 102.00	7 898.00
réhabilitation de l'habitat (PLT 25.06.08)	477 000.00	345 857.00	131 143.00
Réouverture du tronçon ferroviaire Delle-Belfort	3 200 000.00 €	639 640.60 €	2 560 359.40 €
Office de l'environnement			
crédit-cadre sylviculture 2012 - 2015 (PLT 23.05.2012)	2 472 000.00	2 472 000.00	0.00
Section des constructions routières			
Aménagement de la route H18			
Muriaux - Les Emibois - Le Noirmont (PLT 25.06.2008)	15 815 000.00	14 955 829.30	859 170.70
Peupéguignot-Creux des biches, étude pour l'établissement de la notice d'impact sur l'environnement et du projet de défrichement (GVT 18.08.2009)	80 000.00	41 020.40	38 979.60
Le Noirmont, traversée, étude (GVT 17.02.2009)	200 000.00	152 832.65	47 167.35
Le Noirmont, traversée (PLT 26.10.2011)	6 518 000.00	6 136 014.15	381 985.85
Le Noirmont - Le Boéchet, études (GVT 12.11.2013)	150 000.00	177 965.30	-27 965.30
tunnel de la roche, études (DEE 13.11.2015)	70 000.00	0.00	70 000.00
Routes cantonales / Autres			
études PGEE des routes cantonales (GVT 24.02.2015)	400 000.00	44 928.00	355 072.00
réalisation du réseau cyclable cantonal (PLT 21.12.1994)	6 500 000.00	6 265 359.85	234 640.15
Delémont, étude d'un avant-projet d'accélération des bus à l'entrée sud-est de Delémont (GVT 02.06.2009)	165 000.00	67 222.65	97 777.35
Courroux, étude d'un avant-projet de traversée (GVT 02.06.2009)	280 000.00	0.00	280 000.00
Bure, traversée (PLT 24.06.2009)	1 732 000.00	1 797 483.50	-65 483.50
assainissement du bruit routier (PLT 28.05.2003)	6 000 000.00	1 763 071.20	4 236 928.80
Fontenais, études pour l'aménagement de la traversée (DEE 13.01.2004) (GVT 08.11.2005)	17 000.00 125 000.00	133 585.80	8 414.20
Saignelégier - la Gruère, étude préliminaire d'un avant-projet (GVT 15.09.2009)	100 000.00	72 237.90	27 762.10
Choindez, réfection du mur le long de la Birse (GVT 21.09.2010) (GVT 08.12.2015)	2 300 000.00 80 000.00	2 338 295.75	41 704.25
études Delémont - Bâle (PLT 22.09.2010)	1 700 000.00	268 344.35	1 431 655.65
Fontenais, traversée (PLT 15.12.2010) (PLT 16.06.2015)	2 673 000.00 163 000.00	2 979 795.90	-143 795.90
Courroux, traversée, étude (GVT 20.02.2013)	250 000.00	17 618.10	232 381.90

CREDITS D'ENGAGEMENT ET CREDITS-CADRES UTILISES ET ENCORE DISPONIBLES (RSJU 611, ART. 24 AL.1)
 (Les subventions ne sont pas incorporées à ce tableau, mais figurent dans le tableau "Etat des subventions encore à verser au 31.12.2015")

DEPARTEMENTS / SERVICES	MONTANT DU CREDIT	UTILISATION	SOLDE A DISPOSITION
Courtételle-Courtemelon, aménagement (GVT 02.07.2013)	275 000.00	273 309.40	1 690.60
Saint-Ursanne, Pont Saint-Jean, études (DEE 12.09.2013)	75 000.00	58 163.65	16 836.35
Saint-Ursanne, Pont Saint-Jean, réalisation (PLT 01.10.2014)	1 548 000.00	617 107.80	930 892.20
Section des bâtiments et des domaines			
CARTO 23, aménagement et nouveaux locaux pour les divisions santé-social-arts et commerciale (PLT 22.06.2011) (PLT 19.06.2013)	3 400 000.00 19 300 000.00	15 678 486.00	7 021 514.00
réouverture de la prison de Delémont (PLT 21.05.2014)	1 980 000.00	1 881 574.40	98 425.60
assainissement de façades à la Division technique, Porrentruy (GVT 30.06.2015)	1 500 000.00	76 912.15	1 423 087.85
réaménagement du rez-de-chaussée à Morépont 2, Delémont (GVT 30.06.2015)	400 000.00	357 007.85	42 992.15
création de deux bureaux à la Police cantonale, Delémont (GVT 22.09.2015)	185 000.00	158 461.85	26 538.15
réaménagement de locaux au château de Porrentruy (GVT 03.11.2015)	150 000.00	145 046.60	4 953.40
réfection d'un mur de soutènement à la HEP - BEJUNE (DEE 08.07.2015)	70 000.00	53 579.00	16 421.00
Service de l'informatique			
cyberadministration (GVT 09.12.2014) (GVT 30.06.2015) (GVT 22.10.2015)	151 000.00 15 831.00 35 290.00	147 984.00 12 830.00 12 485.00	3 016.00 3 001.00 22 805.00
application du Service des contributions (GVT 25.02.2014) (SDI 29.10.2014) (SDI 21.01.2015) (SDI 31.07.2015)	3 700 000.00 6 664.00 26 500.00 32 573.00	1 725 121.00 0.00 16 569.00 16 848.00	1 974 879.00 6 664.00 9 931.00 15 725.00
modernisation de l'administration (GVT 13.09.2011) (DEE 12.12.2011) (DEE 04.04.2013) (SDI 08.08.2013) (GVT 27.05.2014) (SDI 01.07.2014) (GVT 09.09.2014) (GVT 30.09.2014) (GVT 25.11.2014) (SDI 01.10.2015)	215 570.00 75 000.00 79 034.00 22 809.00 22 680.00 12 442.00 47 000.00 1 700 000.00 19 010.00 20 000.00	170 254.00 55 620.00 72 717.00 13 686.00 0.00 7 390.00 39 168.00 616 757.00 12 852.00 9 403.00	45 316.00 19 380.00 6 317.00 9 123.00 22 680.00 5 052.00 7 832.00 1 083 243.00 6 158.00 10 597.00
maintien du service requis (SDI 14.05.2013) (GVT 13.05.2014) (GVT 10.06.2014) (SDI 08.09.2014) (GVT 26.05.2015) (GVT 26.05.2015) (SDI 01.07.2015, 25.11.2015 et 10.12.2015) (SDI 27.08.2015) (GVT 13.08.2015) (DEE 07.09.2015) (SDI 28.10.2015)	9 457.00 364 000.00 650 500.00 18 000.00 270 000.00 267 065.00 24 842.00 30 768.00 219 710.00 40 500.00 15 303.00	5 674.00 354 151.00 630 071.00 16 718.00 186 646.00 256 182.00 11 194.00 15 384.00 214 215.00 33 824.00 5 935.00	3 783.00 9 849.00 20 429.00 1 282.00 83 354.00 10 883.00 13 648.00 15 384.00 5 495.00 6 676.00 9 368.00
prestations de service (DEE 27.01.2015) (DEE 11.03.2015)	20 000.00 14 000.00	18 366.00 4 330.00	1 634.00 9 670.00

DEPARTEMENTS / SERVICES	MONTANT DU CREDIT	UTILISATION	SOLDE A DISPOSITION
DEPARTEMENT DES FINANCES, DE LA JUSTICE ET DE LA POLICE			
Police cantonale			
véhicules			
(POC 30.09.2015)	33 400.00		33 400.00
(POC 30.09.2015)	33 400.00		33 400.00
(POC 09.12.2015)	43 000.00		43 000.00
(POC 09.12.2015)	43 000.00		43 000.00
(POC 17.12.2015)	33 990.00		33 990.00
(POC 22.12.2015)	33 400.00		33 400.00

TROISIEME PARTIE

**IV. ETAT DES SUBVENTIONS
ENCORE A VERSER AU
31 DECEMBRE 2015**

ETAT DES SUBVENTIONS ENCORE A VERSER AU 31 DECEMBRE 2015

Investissements subventionnés	Nbre de dossiers	Subventions totales décidées CHF	Sommes déjà versées au 31.12.2015	Soldes encore à verser au 31.12.2015
TOTAL	191	35'466'030	17'780'085	17'685'945
Génie rural (remaniements parcellaires, amél. d'eau, chemins, etc.)	32	10'501'800	6'217'458	4'284'342
Constructions rurales (fosses, rationalisations, assainissements, étables, etc.)	41	4'790'425	2'304'432	2'485'993
Aménagements de cours d'eau	5	745'760	255'721	490'039
Alimentation en eau potable	10	2'457'746	1'266'507	1'191'239
Epuration des eaux usées	9	2'938'132	1'436'709	1'501'423
Forêts: améliorations forestières	11	614'508	235'131	379'377
Aménagements de routes	44	3'939'882	474'927	3'464'955
Investissements dans le domaine de l'énergie	5	6'150'000	3'609'104	2'540'896
Construction et transformation d'installations scolaires et de halles de gymnastique	4	1'974'277	1'267'660	706'617
Constructions d'installations sportives régionales	2	250'000	191'436	58'564
Rénovation du patrimoine	28	1'103'500	521'000	582'500

Subventions de fonctionnement	Nbre de dossiers	Subventions totales décidées CHF	Sommes déjà versées au 31.12.2015	Soldes encore à verser au 31.12.2015
TOTAL	101	3'117'723	918'438	2'199'285
ECO : aides au développement économique	51	1'759'651	615'860	1'143'791
COP : projets Interreg	7	219'782	52'760	167'022
SAT : aménagement local et régional	13	532'022	199'818	332'204
ENV : fonds des déchets	3	65'340	0	65'340
ENV : promotion du bois	2	100'000	50'000	50'000
ENV : travaux forestiers	11	52'075	0	52'075
OCS : fonds du Sport-Toto	14	388'853	0	388'853

QUATRIEME PARTIE

**LISTE DES DEPASSEMENTS
PAR RAPPORT AU BUDGET**

CREDITS SUPPLEMENTAIRES, DEPASSEMENTS DE CREDITS ET CREDITS BUDGETAIRES NON UTILISES SELON LA NATURE DES CHARGES

GENRE DE CHARGES DE FONCTIONNEMENT OU DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CREDITS SUPPLEMENTAIRES	DEPASSEMENTS DE CREDIT	DEPASSEMENTS PUREMENT COMPTABLES	CREDITS BUDGETAIRES NON UTILISES	CHARGES TOTALES SUP. OU INF. AU BUDGET
30 Charges de personnel		3'189'778.66		-8'397'355.18	-5'207'576.52
31 Biens et services et autres charges d'exploitation		7'442'953.03		-7'926'929.41	-483'976.38
32 Charges d'armement (rubr. réservée à la Confédération)				0.00	0.00
33 Amortissements du patrimoine administratif				-113'347.00	-113'347.00
34 Charges financières		362'985.83		-705'344.31	-342'358.48
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux			1'089'314.09	-49'600.00	1'039'714.09
36 Charges de transfert		13'477'891.01	292'943.75	-25'238'137.45	-11'467'302.69
37 Subventions redistribuées			104'051'646.81	-92'543'665.15	11'507'981.66
38 Charges extraordinaires			17'000'000.00	0.00	17'000'000.00
39 Imputations internes				0.00	0.00
50 Immobilisations corporelles	850'000.00	84'862.85		-5'513'651.93	-4'578'789.08
54 Prêts				-636'455.00	-636'455.00
55 Participations et capital social				-150'000.00	-150'000.00
56 Subventions d'investissement propres	397'000.00	61'455.75		-704'584.90	-246'129.15
57 Subventions redistribuées			1'666'400.20	-1'647'404.69	18'995.51
58 Investissements extraordinaires			5'473.00	0.00	5'473.00
TOTAUX	1'247'000.00	24'619'927.13	124'105'777.85	-143'626'475.02	6'346'229.96

LISTE DES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

<u>SERVICES</u>	<u>RUBRIQUES</u>	<u>OBJETS</u>	<u>MONTANTS</u>
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	400.5640.02	Crédit financement surcoûts liés à la pose de traverses à 3 files de rails sur le tronçon Delémont-Courtételle	397'000.00
CONSTRUCTIONS ROUTIERES	420.5010.01	Coût supplémentaire des travaux du mur de Choindez	<u>850'000.00</u>
TOTAL			<u><u>1'247'000.00</u></u>

LISTE DES DEPASSEMENTS DE CREDIT

<u>SERVICES</u>	<u>RUBRIQUES</u>	<u>OBJETS ET CAUSES PRINCIPALES</u>	<u>MONTANTS</u>	
ENSEMBLE DES SERVICES	3000.00	Jetons de présence	0.00	
	3000-1.00	Traitements des magistrats et juges	8'376.45	
	3001.00	Indemnités aux juges non permanents	0.00	
	3010.00	Traitements du personnel administratif	2'348'259.91	
	3020.00	Traitements des enseignants	69'572.10	
	3030.00	Service civil (au sein de l'administration)	101'032.30	
	3049.00	Autres indemnités	4'982.40	
	3050.00	Assurances sociales	86'401.00	
	3051.00	Caisse de pensions	270'917.60	
	3053.00	Assurances accidents	113'526.85	
	3054.00	Cotisations allocations familiales	33'987.05	
	3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	35'042.50	
		173 dépassements inférieurs à 1'000 francs	60'041.07	
	SECRÉTARIAT DE LA CHANCELLERIE	100.3100.00	Fournitures de bureau - Elections cantonales et fédérales. Frais d'impression de carnets plus élevés en fonction du nombre de listes	42'624.35
		100.3102.00	Journal officiel - Impression, expédition et administration du Journal Officiel. Volume de pages plus important. Couvert par les recettes	6'750.24
		100.3130.00	Prestations de service - Elections cantonales et fédérales. Gestion et présentation des résultats	13'329.40
	GOUVERNEMENT	101.3099.00	Autres charges de personnel - Décès plus nombreux en 2015	1'643.75
ECONOMAT CANTONAL	120.3104.00	Moyens d'enseignement - Introduction de nouveaux moyens d'enseignement difficilement prévisible	14'324.95	
	120.5060.00	Mobilier, équipements bureautique, véhicules - Achat d'un véhicule de livraison	19'681.50	
INFORMATION ET COMMUNICATION	130.3090.00	Formation du personnel - Cours "Digitale Therapy" organisé par le CREA à Genève entre août 2015 et février 2016	1'407.70	

LISTE DES DEPASSEMENTS DE CREDIT

<u>SERVICES</u>	<u>RUBRIQUES</u>	<u>OBJETS ET CAUSES PRINCIPALES</u>	<u>MONTANTS</u>
SANTÉ PUBLIQUE	200.3101.00	Autres marchandises - Renouvellement des médicaments et du matériel de la remorque CATASAN	1'617.75
	200.3130.00	Prestations de service - Réduction des contrôles sanitaires dans les Centres d'enregistrement fédéraux	10'011.24
	200.3611.01	Hospitalisations extérieures - Participation 55% pour toutes les hospitalisations des patients jurassiens. Augmentation globale du nombre de cas	4'160'187.70
	200.3631.00	Unité d'hospitalisation pour adolescents - Nombre de journées jurassiennes supérieur	37'199.90
	200.3634.01	Hôpital du Jura - Participation cantonale versée à l'Hôpital du Jura (sans UHMP et UHP) : 55% du tarif pour l'hospitalier stationnaire, en fonction de l'activité (en hausse)	1'681'436.70
	200.3634.03	Unité pédopsychiatrique, Porrentruy - Excédent de charges supérieur, car recettes inférieures	222'356.00
	200.3634.07	Centre médico-psychologique - enfants - Excédent de charges supérieur, car recettes inférieures	38'639.32
	200.3634.09	Autres établissements hospitaliers JU répertoriés - Financement (55%) pour les patients jurassiens traités à la Clinique Le Noirmont et à la Maison de naissance Les Cigognes. Nombre de patients en hausse	81'583.60
	200.3637.00	Financement des soins - Paiement du financement résiduel des soins. Budget bouclé avant la fixation du tarif. Compensation via une diminution des enveloppes aux EMS et UVP	909'753.83
	200.5640.00	Subventions d'investissement à l'Hôpital du Jura - Paiement des factures liées à une 2e table pour la CASU 144, décalage temporel lié à la mise en place des prestations informatiques SAGA	34'655.75
ACTION SOCIALE	210.3632.00	Solde dû aux communes répart. Charges - Selon décompte annuel. Progression plus rapide des charges dites communales (créations de places de crèches, augmentation des situations d'aide sociales individuelles)	822'130.12
	210.3636.01	Subventions aux institutions sociales - Placements hors canton de Jurassiens. Haut taux d'occupation des institutions jurassiennes ne permettant pas d'absorber la demande	215'680.06
	210.3636.02	Subventions à l'AJAM - Couverture des déficits liés aux insuffisances de financement de l'ODM	529'332.42
	210.3613.00	Frais administratifs pour tâches cant. - Convention de projet relative à l'échange de données selon l'article 64a LaMal de la CDS et Santésuisse du 1er juillet 2014. Projet pilote de réinsertion d'un bénéficiaire d'aide sociale (transfert de charges d'un programme du Service de l'aide sociale pour 27'500 francs)	45'692.15

LISTE DES DEPASSEMENTS DE CREDIT

<u>SERVICES</u>	<u>RUBRIQUES</u>	<u>OBJETS ET CAUSES PRINCIPALES</u>	<u>MONTANTS</u>
ASSURANCES SOCIALES	220.3637.01	Allocations familiales pour personnes sans activité lucrative - Affiliation rétroactive de demandeurs d'asile	332'843.75
CONSOMMATION ET AFFAIRES VETERINAIRES	230.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements - Déplacement personnel, nouvelle collaboratrice (dont formation) et répartition du programme Mobility	3'850.70
CAISSE DES EPIZOOTIES	231.3137.00	Elimination de déchets carnés (GZM) - Evacuation d'un nombre particulièrement élevé de cadavres d'animaux	27'889.25
RESSOURCES HUMAINES	780.3100.00	Fournitures de bureau - Remplacement de trois téléphones portables	1'417.25
	780.3110.00	Appareils - Timbreuses et machine à mettre sous pli	25'479.70
	780.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements - Séances d'information concernant les évaluations de fonctions et séances pour les correspondants RH	3'958.15
ECONOMIE ET EMPLOI (300)	300.3635.10	Aides au développement économique - Période de forte activité économique et de forte demande de soutien	21'689.16
ECONOMIE ET EMPLOI (310)	310.3181.00	Pertes sur créances (éliminations) - Eliminations de factures	5'621.00
FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	315.3090.01	Formation du personnel - Frais d'exécution de l'assurance-chômage et contribution cantonale obligatoire	3'924.40
	315.3100.01	Matériel de bureau	2'309.10
	315.3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	107'017.30
	315.3102.01	Imprimés, publications	4'139.45
	315.3111.01	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	215'880.45
	315.3113.01	Acquisition de matériel informatique	16'681.25
	315.3118.01	Logiciels et licences	30'348.80
	315.3120.01	Energie et éliminations des déchets	11'059.25
	315.3130.01	Prestations de services de tiers	7'869.20
	315.3132.01	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	11'345.05
	315.3133.00	Charges d'utilisation pour informatique	31'355.50
	315.3144.00	Acquisitions et transformations immobilières	7'822.55
	315.3151.01	Entretien des véhicules	6'535.50
	315.3161.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	27'260.00
	315.3630.01	Subventions à la Confédération	39'324.00

LISTE DES DEPASSEMENTS DE CREDIT

<u>SERVICES</u>	<u>RUBRIQUES</u>	<u>OBJETS ET CAUSES PRINCIPALES</u>	<u>MONTANTS</u>
ECONOMIE RURALE	320.3635.05	Subventions cantonales - Meilleure imputation par nature des subventions cantonales à caractère écologique. Passage à des subventions fédérales en redistribuées (rubr. 37/47). Globalement sous-utilisation de 569.74 francs	1'387'086.75
	320.5650.01	Dépenses à charge fds amél. Foncières - Budget établi sur une prévision moyenne. Selon le nombre et l'importance des demandes effectives aux comptes	7'488.00
POPULATION	720.3153.00	Entretien de matériel informatique - Maintenance des serveurs pour l'établissement des passeports et des cartes d'identité	2'018.73
	720.3199.01	Frais de justice et de dépens - Frais de dépens selon arrêt de la Cour administrative du Tribunal cantonal du 28 octobre 2015	3'565.50
COOPERATION	790.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel - Soutien à la formation dans le cadre de la mise en place de la mesure OPTI-MA 045	3'055.00
FONDS DE LA COOPERATION	791.3635.00	Dépenses à charge Fonds coopération - Interreg - Clôture des différents projets INTERREG IV. Paiements finaux plus élevés. Dans le délai d'établissement du budget, le dépassement est surfait car la mesure OPTI-MA 046 (99'000 francs) a été imputée sur cette unique rubrique alors qu'elle concerne également les rubriques 791.3501.00 et 791.3636.00 qui présentent des sous-utilisations de 49'600 et 25'549.22 francs.	193'409.20
	791.3638.00	Subventions à l'étranger - Selon décision du Parlement du 25 mars 2009, le coût de participation de la République et Canton du Jura à la réouverture du tronçon ferroviaire Delle-Belfort par le solde du Fonds de la coopération. Montant n'est pas budgétisable	257'818.10
SDT - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	400.3199.00	Frais divers - Versement d'une indemnité suite à un recours à la décision du SDT du 04.03.2014 Approbation du plan spécial "Les Murs-Hotel" admis par le Tribunal cantonal selon arrêté du 01.09.2015. Arrêt du Tribunal cantonal. Indemnité à payer suite au recours contre la décision du SDT du 11.12.2014 de modification du plan spécial "Sous la Vie de Cornol"	19'162.65
	400.3634.02	Participation aux communautés tarifaires - Coûts de la gestion effective de la communauté tarifaire Vagabond	3'953.50
	400.5670.00	Subventions pour la réhabilitation de l'habitat - Trois projets à subventionner	19'000.00

LISTE DES DEPASSEMENTS DE CREDIT

<u>SERVICES</u>	<u>RUBRIQUES</u>	<u>OBJETS ET CAUSES PRINCIPALES</u>	<u>MONTANTS</u>
ENVIRONNEMENT	410.3199.00	Indemnités pour dommages et cotisations - Interventions hydrocarbures à charge de l'Etat. Refacturation complète via la rubrique 410.4260.00	120'515.30
	410.3632.07	Subventions d'assainissements à charge du fonds gestion déchets - Subventions d'assainissement des aires d'exploitation. Au budget, une difficulté particulière réside dans le fait de savoir si l'Etat est mandataire (rubr. 410.3130.07) ou pas (rubr. 410.3632.07)	94'273.00
	410.3632.31	Dépenses à charge du fonds pour la conservation de la forêt - Participation cantonale au projet de recherche appliquée et soutenu par les cantons du Tessin et St-Gall également. Financement via la fortune du Fonds pour la conservation de la forêt. Dépenses sont très difficilement prévisibles. Budget prend en compte une moyenne	13'000.00
FORETS DOMANIALES	411.3145.01	Frais d'exploitation et soins aux forêts - Externalisation d'une partie des travaux requis en forêts domaniales (suppression équipe selon première étape mesure OPTI-MA 064)	149'841.15
	411.5010.00	Construction pistes à machines - Participation de l'Etat aux travaux du SAF Courtételle, réfection de la route Courtételle-Les Fouchies-Sur le Mont. Inscrit au plan financier. Multiple reports. Enlevé du budget 2015	34'006.00
	411.5060.00	Véhicules et appareils - Remplacement du Toyota RAV4	15'000.00
FONDS DE LA PECHE	415.3111.00	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils - Achat d'un nouveau matériel de pêche électrique suite à la casse définitive de l'ancien et achat des accessoires	14'613.10
	415.3611.00	Participation à des études intercantionales - Participation cantonale à une étude de l'Université de Berne sur la maladie saprolegnia. Coût total de 176'000 francs, 40% subventions OFEV	8'000.00
	415.3636.00	Subventions aux sociétés de pêche - Prise en charge par l'Etat de la formation SANA des jeunes pêcheurs conformément à l'article 12 du contrat de prestations. Nombre de participants est difficilement prévisible.	1'733.00

LISTE DES DEPASSEMENTS DE CREDIT

<u>SERVICES</u>	<u>RUBRIQUES</u>	<u>OBJETS ET CAUSES PRINCIPALES</u>	<u>MONTANTS</u>
SIN - CONSTRUCTIONS ROUTIERES	420.3099.00	Autres charges de personnel - Prise en charge des visites médicales pour le permis poids lourds par l'employeur	1'271.65
	420.3101.00	Signalisation - Remplacement de la signalisation suite à accident. Refacturation à la rubrique 420.4260.00	5'035.55
	420.3130.00	Marquages routiers - Quelques tronçons supplémentaires ont dû être effectués	1'651.85
	420.3130.01	Mandats et prestations de service - Dès 2015 et selon les exigences de l'OFROU, les prestations internes sont également refacturées (contreparties aux rubriques 420.4260.00 et 420.4260.10)	484'628.10
	420.3130.02	Cotisations à des associations - Cotisations plus élevées, dont celle à la Conférence suisse des directeurs des travaux publics plus haute en raison du groupe de coordination de sécurité du travail (+ 7'000 francs)	9'419.30
	420.3133.00	Logiciels informatiques - Frais de maintenance du logiciel FAMC (20% du coûts d'acquisition) pour la gestion complète du personnel de l'entretien des routes	36'498.05
	420.3137.00	Taxes poids lourds - Plus de kilomètres parcourus (car notamment nouveaux tronçons)	10'520.75
	420.3141.01	Entretien des routes - Déblaiement de la neige confié à des tiers	12'549.95
SIN - ROUTE NATIONALE A16	421.3103.00	Littérature spécialisée, magazines - Budgétisation par erreur sous matériel de bureau. Mise à jour des besoins	6'554.00
	421.3130.00	Prestations de service - Le Service des infrastructures a mandaté l'Unité territoriale IX pour effectuer divers travaux d'entretien selon demande de l'Office fédéral des routes	1'256.55
SIN - CENTRE D'ENTRETIEN A16	422.3090.00	Formation du personnel - Cours de formation obligatoire sur la sécurité au travail dans les espaces confinés imposé suite à un contrôle. Obligation (suite à un contrôle de sécurité de l'OFROU) de former le personnel à l'utilisation de nacelles et autres grues. Mise à niveau obligatoire	12'554.40
	422.3130.00	Prestations de service - Constitution UTIX en tant que société anonyme via un consultant. Berne, Jura et Neuchâtel prennent chacun un tiers à leur charge. Prestations de services plus élevées (téléphonie, natels et frais de ports).	97'086.69

LISTE DES DEPASSEMENTS DE CREDIT

<u>SERVICES</u>	<u>RUBRIQUES</u>	<u>OBJETS ET CAUSES PRINCIPALES</u>	<u>MONTANTS</u>
SIN - CENTRE D'ENTRETIEN A16	422.3130.01	Prestations de services de tiers à UTIX - Dès 2015 et selon les exigences de l'OFROU, les prestations internes sont également refacturées (contreparties aux rubrique 420.4260.10, 420.4260.00 et 421.4260.00). Dépassement tient compte de l'amortissement annuel d'un investissement (65'049.60 francs) et de la valeur de l'engagement du personnel des routes cantonales ou de l'achèvement de l'autoroute (367'197.70 francs).	432'247.30
	422.3137.00	Impôts et taxes - Plus de remboursements dus sur le chiffre d'affaires en augmentation, ainsi que des remboursements supplémentaires de TVA	13'353.75
	422.3141.07	RP - réparations - Réparations petites mais plus nombreuses que prévu. Intégralement couvertes par les recettes à la rubrique 422.4610.12	79'081.70
	422.3141.08	SV - services, sécurité, police constr., plaintes, demandes F1 - Services également plus nombreux que prévu et couverts intégralement par la rubrique 422.4610.13.	16'436.20
	422.3161.00	Coût d'utilisation des véhicules UTIX - Projet de ventilation des tunnels du Mont-Russelin et Mont-Terri a nécessité plus de temps et de moyens cantonaux facturés ici à l'UTIX et couverts globalement par les recettes, notamment en provenance de l'OFROU ou de tiers.	202'756.84
SDT - BATIMENTS ET DOMAINES	430.3132.00	Honoraires conseillers externes, experts - Etude aménagement d'une nouvelle halle d'expertise dans la halle no3 à OVJ	5'726.95
	430.3151.00	Entretien des appareils - Frais de remplacement d'un véhicule plus expertisable par un autre. Préparation et mise à niveau de ce dernier	2'999.95
	430.3431.00	Entretien courant, biens-fonds PF -Travaux urgents de sécurisation d'un mur au-dessus d'une place de parc	2'061.95
INFORMATIQUE	770.3100.00	Fournitures de bureau - Papier	1'555.70
	770.3101.00	Achats de matériel pour tiers - Demandes d'organisations paraétatiques supérieures. Refacturation complète avec marge (rubr. 4260.00)	117'989.60
	770.3130.01	Frais de la téléphonie - La proportion d'appels externes en direction de téléphones mobiles (hors Etat) gonfle de manière significative les coûts globaux	17'990.45
	770.3130.02	Prestations de service pour tiers - Demandes d'organisations paraétatiques supérieures. Refacturation complète avec marge (rubr. 4260.00)	27'647.75
	770.3153.00	Entretien et maintenance matériel informatique - Nombre de pannes en augmentation en fin d'année. Augmentation du nombre de serveurs	13'482.12

LISTE DES DEPASSEMENTS DE CREDIT

<u>SERVICES</u>	<u>RUBRIQUES</u>	<u>OBJETS ET CAUSES PRINCIPALES</u>	<u>MONTANTS</u>
ENSEIGNEMENT	500.3090.00	Formation du personnel - CAS en management de projet	2'252.00
	500.3130.01	Mesures pédagogothérapeutiques - Augmentation des besoins et des prestations (mise à la répartition avec les communes)	1'188'294.17
	500.3636.01	Subventions aux institutions scolaires extracantonales - Augmentation des placements externes. Important décalage dans la facturation	350'063.20
ECOLES PRIMAIRES	502.3632.00	Participation aux communes pour transports d'élèves - Volume et prix en hausse, notamment par la prise en compte d'un solde de 216'000 francs pour les années 2013 et 2014 pour Car postal	524'656.95
	502.3632.01	Subventions aux communes pour moyens d'enseignement - En fonction du nombre d'élèves et de la classification de la commune	3'289.00
ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE ET DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE	505.3130.00	Prestations de service - Meilleure imputation par nature (rubrique 3130.00 au lieu de 3199.00 au budget)	1'117.25
FORMATION	510.3139.00	Frais de procédures de qualification - Hausse du nombre de candidats et augmentation des frais d'examens hors canton	79'421.45
	510.3611.02	Formation prof. initiale BEJUNE - Hausse du nombre d'apprenti-e-s ou d'étudiant-e-s jurassien-ne-s qui fréquentent des écoles situées dans les cantons de Berne et Neuchâtel	217'738.00
	510.3611.03	Formation prof. initiale autres cantons -Hausse du nombre d'apprenti-e-s ou d'étudiant-e-s jurassien-ne-s qui fréquentent des écoles situées hors canton	113'490.00
	510.3611.07	Formation générale Secondaire II (CH) - Hausse du nombre des élèves jurassiens de la structure Sports-Arts-Etudes qui fréquentent des écoles de formation générale situées hors canton	5'280.00
	510.3611.08	Filières préparatoires - Hausse du nombre des élèves jurassiens qui fréquentent une école située hors canton et répartition cantonale différente que prévue au budget	3'654.45
	510.3611.10	Filière adhésion au concordat HES-SO - Hausse du nombre d'étudiant-e-s jurassien-ne-s qui fréquentent une haute école spécialisée du canton de Berne	26'851.45
	510.3611.14	Universités cantonales - Hausse du nombre d'étudiant-e-s jurassien-ne-s en Faculté I et II, ainsi qu'une augmentation des contributions forfaitaires par étudiant-e en Facultés II et III	678'725.50
	510.3611.15	Frais de formation hors convention - Application des dispositions légales selon le nombre d'étudiants	126'473.00
	510.3631.00	Subventions institutions intercantionales - Augmentation des contributions à divers projets approuvés par l'Assemblée plénière de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)	19'018.00

LISTE DES DEPASSEMENTS DE CREDIT

<u>SERVICES</u>	<u>RUBRIQUES</u>	<u>OBJETS ET CAUSES PRINCIPALES</u>	<u>MONTANTS</u>
FONDS POUR LE SOUTIEN AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES	511.3130.00	Frais d'administration - Meilleure imputation par nature (rubrique 3130.00 au lieu de 3100.00 au budget)	3'257.25
	511.3635.00	Subventions cours interentreprises - Versement plus important, selon dispositions légales	1'860.00
	511.3635.01	Subventions procédures de qualification - Versement plus important, selon dispositions légales	11'162.00
	511.3635.05	Subventions validation des acquis de l'expérience - Versement plus important, selon dispositions légales	58'025.00
	511.3635.07	Subventions projets particuliers sur requêtes - Versement plus important, selon dispositions légales	143'160.00
CULTURE	520.3130.01	Mandats pour archéologie cantonale - Mise en activité de la base de données informatique. Suite des fouilles archéologiques sur le site de Courtételle, Dos le Môtie. Fouille archéologique de Courtételle- Saint-Maurice, découvertes plus importantes, couverture via des subventions fédérales également plus importantes	55'725.50
	520.3151.00	Entretien véhicules - Répartition de la carrosserie du véhicule Partner	1'133.68
	520.3159.00	Entretien d'oeuvres d'art, reliures, restaurations - Restauration urgente du Bréviaire de Besançon (début 14e siècle)	24'861.45
	520.3636.00	Subventions aux associations culturelles - Solde de la subvention de l'Université populaire 2015	41'357.00
	520.3636.03	Subventions aux associations de protection - Double imputation de la mesure OPTI-MA 092 pour le montant de la subvention CEJARE	5'000.00
	520.3636.05	Archives de l'Ancien Evêché de Bâle - Application de la mesure OPTI-MA 094 en 2016 et non 2015	14'000.00
ARCHEOLOGIE ET PALEONTOLOGIE (A16)	523.3110.00	Mobilier et matériel A16 - Software informatique, équipement/mobilier. Budget annuel global tenu	29'257.15
	523.3130.00	Prestations de services de tiers - Expertises scientifiques externes. Budget annuel global tenu	129'506.55
	523.3160.00	Loyers A16 - Prolongation de la location du rez au 13 Rue de Chaumont à Porrentruy. Budget annuel global tenu	9'685.20
OFFICE DES SPORTS	530.3171.02	Sport et santé - Imputation de la mesure OPTI-MA 095 aurait dû être sur la rubrique 530.3171.00 Camps de sports. Globalement, les charges sont moindres et la mesure réalisée.	9'797.35
	530.3636.22	Dépenses à charge fonds promotion du sport - Aide aux sportifs, à l'organisation de manifestations et à l'aménagement d'installation en hausse	11'474.30

LISTE DES DEPASSEMENTS DE CREDIT

<u>SERVICES</u>	<u>RUBRIQUES</u>	<u>OBJETS ET CAUSES PRINCIPALES</u>	<u>MONTANTS</u>
CEJEF	540.3090.01	Frais formation et cours IFFP - Hausse du nombre de modules suivis et des crédits obtenus	3'300.00
DIVISION LYCÉENNE	541.3133.00	Travaux informatiques - Augmentation des frais de maintenance. En compensation, la rubrique 3110.00 fait une économie de 19'661.28 francs	12'158.75
	541.3160.00	Locations - Loyers refacturés aux assistants de langues (rubr. 541.4472.00)	12'340.25
	541.3199.00	Autres charges d'exploitation - Indemnité suite à un accident de ski (hors franchise)	8'364.70
DIVISION TECHNIQUE	542.3130.00	Honoraires et prestations de service - Imputation par nature rigoureuse entre la rubrique 3130.00 et 3132.00 (sous-utilisation de 12'337.00 francs)	6'479.18
	542.3151.00	Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement - Imputation par nature rigoureuse entre la rubrique 3151.00 et 3150.00 (sous-utilisation de 1'945.25 francs)	1'450.05
DIVISION ARTISANALE	543.5060.00	Equipement de salles - Aménagement d'une salle de cours interentreprises (opératrices et opérateurs de machines automatisées CFC) avec un soutien financier du Fonds pour le soutien des formations professionnelles. Remplacement véhicule au sein des ateliers de formation pratique	15'788.85
DIVISION COMMERCIALE	544.3103.00	Bibliothèque, médiathèque - Imputation par nature rigoureuse entre la rubrique 3103.0 et 3104.00 (sous-utilisation de 15'497.15 francs)	1'116.85
	544.3130.00	Honoraires et prestations de service - Imputation par nature rigoureuse entre la rubrique 3130.00 et 3132.00 (sous-utilisation de 8'564.30 francs)	3'993.40
	544.3160.00	Locations - Loyers refacturés aux assistant-e-s de langues (rubr. 4472.00)	10'103.10
	544.3170.00	Frais de déplacements, réceptions, manifestations - Augmentation des frais de participation à des manifestations, à des journées d'information ou de prévention parfois imposées	1'069.90
	544.3171.00	Camps de sport, voyages études, visites - Décision sur la mesure OPTI-MA 083 trop tardive n'a pas permis de l'appliquer et d'annuler des camps	6'872.55
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS	545.3105.00	Marchandises pour restaurant scolaire - Augmentation des marchandises utilisées pour les repas et refacturés (rubr. 545.4220.00)	1'123.55
	545.3137.00	TVA restaurant scolaire - Augmentation des redevances	1'042.05
	545.3150.00	Entretien du mobilier et de l'équipement - Réparation urgente du réfrigérateur et de la machine à légumes	2'458.90
	545.3171.00	Camps de sport, voyages études, visites - Décision sur la mesure OPTI-MA 083 trop tardive n'a pas permis de l'appliquer et d'annuler des camps	8'643.39

LISTE DES DEPASSEMENTS DE CREDIT

<u>SERVICES</u>	<u>RUBRIQUES</u>	<u>OBJETS ET CAUSES PRINCIPALES</u>	<u>MONTANTS</u>
TRÉSORERIE GÉNÉRALE	600.3499.00	Autres charges financières - Intérêts LIBOR négatifs selon contrats swap	360'923.88
	600.3636.00	Subventions aux Eglises - La subvention légale est déterminée notamment sur les charges salariales, qui effectivement et malgré l'application d'OPTI-MA sont plus élevées que ce qui était prévu lors de l'établissement du budget 2015 (établi lui-même sur les comptes 2013, derniers connus, à l'époque).	23'647.60
CONTRIBUTIONS ADMINISTRATION GENERALE	610.3000.00	Jetons de présence de commission - Frais de la commission cantonale des recours (CCR). En fonction du nombre de dossiers	4'059.90
	610.3090.00	Formation du personnel - Participation cantonale plus élevée aux cours de la Conférence suisse des impôts	4'097.40
PERSONNES PHYSIQUES	611.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements - Organisation de la conférence annuelle "Impôt anticipé"	3'362.55
	611.3181.00	Remises d'impôt des PPH - Récupération du retard accumulé dans le traitement des demandes	2'960.20
BUREAU DES PERSONNES MORALES	613.3130.01	Commission perception impôt à la source - En fonction du produit de l'impôt, en hausse	16'760.57
	613.3132.00	Honoraires des experts pour les valeurs officielles - Augmentation du nombre de visites (refacturation)	3'366.60
RECETTES DE DISTRICT	614.3132.00	Service de renseignements juridiques - Nombre de demandes plus important	1'525.60
	614.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements - Frais liés à une formation et également à la mise en place d'un nouveau programme d'encaissement	2'027.70
AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE	630.3130.00	Prestations de services de tiers - Rémunération des curateurs	89'925.31
	630.3199.00	Autres charges d'exploitation - Assistance judiciaire gratuite, enquêtes sociales, expertises	8'578.30
SERVICE JURIDIQUE	700.3130.00	Emoluments ECR, SDT, téléphones - Mandat d'office non prévu (arrêt Tribunal, obligation de défendre)	6'683.70
	700.3130.03	Cotisations à des associations - Cotisation en fonction des nuitées des détenus	4'915.95
	700.3135.00	Frais de détention des détenus - Confirmation de la tendance déjà observée au bouclage 2014. Imprévisibilité du nombre de détenus et donc de nuitées, ainsi que des frais thérapeutiques. Six longues peines sont entrées en exécution.	1'716'410.55

LISTE DES DEPASSEMENTS DE CREDIT

<u>SERVICES</u>	<u>RUBRIQUES</u>	<u>OBJETS ET CAUSES PRINCIPALES</u>	<u>MONTANTS</u>
MINISTÈRE PUBLIC	705.3130.00	Prestations de service - Frais d'enquête liés aux procédures pénales	92'099.21
	705.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements - Rencontre annuelle du service (pas budgétisée)	1'040.20
	705.3199.01	Assistance judiciaire gratuite - Notes d'honoraires des avocats désignés d'office	53'170.82
TRIBUNAL CANTONAL	706.3090.01	Cours aux avocats et notaires stagiaires - Partie des rétributions ne respectait pas le principe d'échéance et aurait dû concerner l'exercice 2014	3'960.00
	706.3130.01	Ports, téléphones, taxes ccp	3'590.30
TRIBUNAL DES MINEURS	707.3001.00	Jetons de présence aux juges, suppléants - Nombre d'audiences supérieur	1'620.00
	707.3130.00	Frais d'enquêtes - Part cantonale au déficit d'exploitation du Foyer EDM Aux Léchaies, Palézieux dont la fréquentation ne couvre pas les coûts (convention intercantonale)	267'606.40
TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE	708.3001.00	Jetons de présence aux juges, suppléants - Nécessité de mandater des juges suppléants pour le tribunal pénal, ainsi que la désignation de juges extraordinaires dans le domaine pénal	36'574.90
	708.3001.01	Conseil de prud'hommes - Nécessité de mandater des juges assesseurs pour le Tribunal du Conseil des Prud'hommes dans les procédures où la valeur litigieuse est supérieure à 10'000 francs	2'020.00
	708.3130.00	Honoraires et prestations de service - Augmentation des envois recommandés (vers l'étranger ou qui ne sont pas retirés et donc renvoyés)	7'658.10
	708.3130.01	Frais en affaires civiles et administratives - Augmentation des affaires. Expertises, médiations, traducteurs, etc. et dont les bénéficiaires sont régulièrement mis au bénéfice de l'assistance judiciaire gratuite	38'047.20
	708.3130.02	Frais en matière pénale - Frais en matière pénale. Plusieurs détenus incarcérés à l'extérieur du canton. Frais médicaux, frais de police et indemnités de traduction. Longues procédures en 2015	235'199.95
	708.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements - Déplacements des juges suppléants et pour les auditions PAFA en nette augmentation	2'315.65
	708.3199.00	Assistance judiciaire gratuite - Nombre et montant sont impossibles à prévoir, mais l'augmentation historique se confirme largement	603'772.00
	REGISTRE FONCIER ET DU COMMERCE	710.3100.00	Fournitures de bureau - Divers livres professionnels absolument nécessaires

LISTE DES DEPASSEMENTS DE CREDIT

<u>SERVICES</u>	<u>RUBRIQUES</u>	<u>OBJETS ET CAUSES PRINCIPALES</u>	<u>MONTANTS</u>
OFFICE DES POURSUITES DELEMONT	715.3132.00	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc. - Consultant externe chargé d'étudier les propositions d'optimisation du fonctionnement des 3 offices. Lien avec la mesure OPTI-MA 123 et la motion 1095	6'500.00
OFFICE DES POURSUITES PORRENTRUUY	716.3130.00	Prestations de service - Frais de notification des actes de poursuites, frais de ports (refacturation via la rubrique 716.4210.00)	24'197.71
	716.3132.00	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc. - Consultant externe chargé d'étudier les propositions d'optimisation du fonctionnement de l'office	10'935.00
	716.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements - Déplacements relatifs au remplacement du préposé de Porrentruy, pour l'année 2015. Pour cette période, il n'y a pas de frais de traitement du préposé à Porrentruy	10'032.60
POLICE CANTONALE	730.3090.00	Formation personnel et aspirants - Formation de deux aspirants en sécurité publique	8'260.40
	730.3105.00	Frais de détention "garde à vue" - Augmentation du nombre de gardes à vue (refacturation partielle des frais)	1'316.35
	730.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements - Cérémonie de promotion complètement à charge cantonale et augmentation de l'effectif	4'280.91
OFFICE DES VEHICULES	740.3101.01	Achats de plaques et autres march. - Achat de plaques de contrôles	2'176.55
	740.3111.00	Machines, appareils et véhicules - Panne irréparable du réfrigérateur	3'018.85
	740.3134.00	Primes d'assurances - Nouveaux contrats RC pour plaques à court terme, véhicules pour exportation et cyclomoteurs	24'636.60
	740.3151.00	Appareils techniques - Diverses réparations sur les pistes d'expertises de Porrentruy et Delémont	10'375.30
	740.3190.00	Prestations en dommages et intérêts - Un paiement franchise RC et un autre paiement hors franchise RC	1'569.45
TOTAL			<u><u>24'619'927.13</u></u>

LISTE DES DEPASSEMENTS PUREMENT COMPTABLES

<u>SERVICES</u>	<u>RUBRIQUES</u>	<u>OBJETS</u>	<u>MONTANTS</u>
ACTION SOCIALE	210.3702.00	Contributions cantons/pays d'origine pour personnes secourues (redistribuées)	18'567.80
CAISSE DES EPIZOOTIES	231.3510.00	Attribution au fonds de la Caisse des épizooties	61'640.73
ECONOMIE ET EMPLOI	310.3510.00	Alimentation du fonds cantonal pour l'emploi	26'995.32
FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	315.3510.00	Attribution au Fonds cantonal pour l'emploi	1'091.58
	315.3510.01	Attribution au Fonds cantonal pour l'emploi	212'986.00
ECONOMIE RURALE	320.3705.00	Subventions fédérales redistribuées (agriculture)	103'308'602.80
	320.5750.00	Subventions fédérales pour améliorations foncières redistribuées (agriculture)	121'805.00
	320.5870.00	Attribution au fonds d'améliorations foncières	5'473.00
SERVICE DE LA POPULATION	720.3600.10	Part de la Confédération aux émoluments pour passeports	118'898.80
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	400.3702.01	Subvention fédérale pour le Parc régional du Doubs	506'000.00
	400.5770.00	Subventions fédérales redistribuées - Programme bâtiments	1'257'910.00
ENVIRONNEMENT	410.3510.00	Alimentation du Fonds de la pêche	3'723.83
	410.3510.08	Attribution au Fonds de fourniture en eau potable	35'549.15
	410.3510.39	Attribution au Fonds pour dommages éléments	10'912.10
	410.3702.00	Subventions fédérales redistribuées liées à des conventions-programmes	151'189.06
	410.5720.02	Crédits d'investissement fédéraux redistribués (environnement)	180'950.00
FORETS DOMANIALES	411.3510.48	Attribution au Fonds de réserve forestier (anticipation)	615'922.70
FORMATION PROFESSIONNELLE	510.3705.00	Subventions fédérales redistribuées (formation professionnelle)	38'000.00
CULTURE	520.5720.00	Subventions fédérales redistribuées pour monuments & archéologie	96'011.00
TRESORERIE GENERALE	600.3894.00	Attribution à la réserve pour risques conjoncturels	17'000'000.00
PERSONNES MORALES	613.3510.00	Attribution au Fonds de la coopération	5'506.18
	613.3510.01	Attribution au Fonds de la péréquation	33'911.55
	613.3601.00	Parts IFD destinées aux autres cantons	78'798.70
	613.3602.11	Part des communes à l'impôt des frontaliers	75'054.00
PROTECTION DE LA POPULATION ET SECURITE	735.3510.00	Attribution au Fonds des contributions de remplacement	81'074.95
	735.3702.00	Subventions fédérales redistribuées aux communes (Protection civile)	29'287.15
	735.5720.00	Subventions d'investissements redistribuées aux communes et syndicats intercommunaux (Protection civile)	9'724.20
OFFICE DES VEHICULES	740.3600.21	Part Confédération aux vignettes auto	4'054.20
	740.3600.22	Part Confédération autorisation spéciale	1'465.00
	740.3600.23	Part Confédération DGD/RPLP forfaitaire	14'673.05
TOTAL			124'105'777.85

CINQUIEME PARTIE

I. BILAN

A C T I F		31 DECEMBRE 2014	31 DECEMBRE 2015	VARIATION
1000	Comptes de caisses	117'909.25	75'376.05	-42'533.20
1001	Comptes de chèques postaux	4'102'881.51	4'831'995.59	729'114.08
1002	Comptes courants bancaires	1'601'844.32	24'216'373.57	22'614'529.25
100	DISPONIBILITES	5'822'635.08	29'123'745.21	23'301'110.13
1010	Créances	12'879'964.88	12'683'501.55	-196'463.33
1011	Comptes courants avec tiers	93'399'134.34	92'134'758.43	-1'264'375.91
1012	Créances fiscales	51'882'188.67	43'420'462.18	-8'461'726.49
1013	Acomptes à des tiers	280'371.55	58'927.64	-221'443.91
1014	Créances sur transferts	10'697'835.95	11'482'599.61	784'763.66
1015	Comptes courants internes	-422'735.68	-440'204.62	-17'468.94
1019	Autres créances	14'675'503.64	16'976'896.92	2'301'393.28
101	CREANCES	183'392'263.35	176'316'941.71	-7'075'321.64
102	PLACEMENTS FINANCIERS C.TERME	0.00	7'768.90	7'768.90
1040	Actifs de régularisation	42'001'375.55	43'306'875.05	1'305'499.50
104	ACTIFS DE REGULARISATION	42'001'375.55	43'306'875.05	1'305'499.50
1060	Marchandises	86'574.90	97'785.90	11'211.00
106	MARCHANDISES	86'574.90	97'785.90	11'211.00
1070	Actions et parts sociales	2'432'260.00	2'432'260.00	0.00
1072	Créances à long terme	136'000.00	55'000.00	-81'000.00
107	PLACEMENTS FINANCIERS	2'568'260.00	2'487'260.00	-81'000.00
1080	Terrains du patrimoine financier	2'885'894.00	2'905'139.60	19'245.60
1084	Bâtiments du patrimoine financier	3'658'416.25	4'185'276.25	526'860.00
108	IMMOBILISATIONS CORPORELLES PF	6'544'310.25	7'090'415.85	546'105.60
10	PATRIMOINE FINANCIER	240'415'419.13	258'430'792.62	18'015'373.49
	en % de la somme du bilan	33.69%	35.38%	
1400	Terrains aménagés	3'112'066.95	3'461'034.99	348'968.04
1401	Ouvrages de génie civil	127'135'111.63	131'466'338.52	4'331'226.89
1404	Terrains bâtis	91'579'069.45	97'342'278.20	5'763'208.75
1405	Forêts	34'100.00	34'100.00	0.00
1406	Mobilier, machines, véhicules	19'285'289.82	17'765'834.05	-1'519'455.77
140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES PA	241'145'637.85	250'069'585.76	8'923'947.91
1442	Prêts aux communes	16'775'604.55	15'840'353.50	-935'251.05
1444	Prêts aux entreprises publiques	7'369'861.00	6'939'331.00	-430'530.00
1445	Prêts aux entreprises privées	3'882'657.00	4'388'929.00	506'272.00
1447	Prêts consentis aux ménages privés	66'302'204.25	66'035'996.46	-266'207.79
144	PRETS	94'330'326.80	93'204'609.96	-1'125'716.84
1454	Participations aux entreprises publiques	21'914'418.00	21'914'418.00	0.00
1455	Participations aux entreprises privées	1'030'000.00	1'030'000.00	0.00
145	PARTICIPATIONS	22'944'418.00	22'944'418.00	0.00
1460	Subv. d'inv. à la Confédération	30'497'020.00	29'009'360.00	-1'487'660.00
1461	Subv. d'inv. aux Cantons	179'733.00	147'666.00	-32'067.00
1462	Subv. d'inv. aux communes	32'454'063.70	31'096'677.80	-1'357'385.90
1464	Subv. d'inv. aux entreprises publiques	22'098'770.20	18'030'979.95	-4'067'790.25
1465	Subv. d'inv. aux entreprises privées	26'438'962.90	23'837'515.90	-2'601'447.00
1466	Subv. d'inv. aux organisations privées	706'500.00	814'500.00	108'000.00
1467	Subv. d'inv. aux ménages privés	2'360'188.00	2'648'360.00	288'172.00
1468	Subv. d'inv. à l'étranger	128'511.55	108'818.55	-19'693.00
146	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	114'863'749.35	105'693'878.20	-9'169'871.15
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	473'284'132.00	471'912'491.92	-1'371'640.08
	en % de la somme du bilan	66.31%	64.62%	
TOTAL ACTIF		713'699'551.13	730'343'284.54	16'643'733.41
GARANTIES		43'793'726.00	44'047'576.00	253'850.00

P A S S I F		31 DECEMBRE 2014	31 DECEMBRE 2015	VARIATION
2000	Créanciers	39'768'851.21	31'811'941.93	-7'956'909.28
2001	Comptes courants	14'432'839.91	17'909'478.92	3'476'639.01
2002	Impôts	841'148.40	1'778'057.85	936'909.45
2003	Acomptes reçus de tiers	1'985'266.93	2'048'205.87	62'938.94
2005	Comptes courants internes	1'089'230.98	358'421.01	-730'809.97
2006	Dépôts	14'008'077.63	18'388'602.08	4'380'524.45
2009	Autres engagements	311'747.77	2'000.00	-309'747.77
200	ENGAGEMENTS COURANTS	72'437'162.83	72'296'707.66	-140'455.17
2010	Banques	56'170'983.29	50'000'000.00	-6'170'983.29
2014	Part à court terme des eng.à long terme	5'000'000.00	0.00	-5'000'000.00
201	ENGAGEMENTS FINANCIERS COURT TERME	61'170'983.29	50'000'000.00	-11'170'983.29
2040	Passifs de régularisation	35'025'938.73	34'665'653.04	-360'285.69
204	PASSIFS DE REGULARISATION	35'025'938.73	34'665'653.04	-360'285.69
2050	Provision prest.suppl. du personnel	2'857'762.20	2'832'480.20	-25'282.00
2056	Provision pour engagement	767'182.00	767'182.00	0.00
205	PROVISIONS A COURT TERME	3'624'944.20	3'599'662.20	-25'282.00
2061	Reconnaissances de dettes	230'000'000.00	230'000'000.00	0.00
2063	Autres emprunts	38'567'765.10	37'714'852.05	-852'913.05
2064	Confédération	84'397'996.85	91'403'186.79	7'005'189.94
2069	Autres engagements financiers à long terme	5'604'642.04	5'554'996.28	-49'645.76
206	ENGAGEMENTS FINANCIERS A LONG TERME	358'570'403.99	364'673'035.12	6'102'631.13
209	ENG.ENV.FIN.SPEC.CAP.DE TIERS	6'381'251.16	8'867'934.60	2'486'683.44
CAPITAUX DE TIERS		537'210'684.20	534'102'992.62	-3'107'691.58
en % de la somme du bilan		75.27%	73.13%	
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	9'006'110.53	10'754'566.44	1'748'455.91
290	ENGAGEMENTS ENV.FIN.SPECIAUX	9'006'110.53	10'754'566.44	1'748'455.91
2940	Réserve pour risques conjoncturels	9'500'000.00	26'500'000.00	17'000'000.00
294	RESERVES	9'500'000.00	26'500'000.00	17'000'000.00
2990	Résultat annuel	507'038.14	1'002'969.08	495'930.94
2999	Résultats cumulés	157'475'718.26	157'982'756.40	507'038.14
299	EXCEDENT DU BILAN	157'982'756.40	158'985'725.48	1'002'969.08
29	CAPITAL PROPRE	176'488'866.93	196'240'291.92	19'751'424.99
TOTAL PASSIF		713'699'551.13	730'343'284.54	16'643'733.41
ENGAGEMENTS CONDITIONNELS		selon commentaire annexé		

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Résultat de l'exercice 2015	1'002'969.08
Amortissements du patrimoine administratif	16'981'653.00
Amortissements des subventions d'investissements	18'864'996.00
Amortissements des immeubles du patrimoine financier	158'140.00
Diminution de la provision "épargne-temps"	-25'282.00
Alimentation de la provision conjoncturelle	17'000'000.00
Augmentation des créances (débiteurs)	-1'386'404.85
Diminution des impôts à encaisser	8'461'726.49
Augmentation des placements à court terme	-7'768.90
Augmentation des stocks de marchandises	-11'211.00
Augmentation des actifs de régularisation du compte de fonctionnement	-2'707'128.85
Diminution des engagements courants	-140'455.17
Augmentation des engagements envers les fin.spéciaux des cap.de tiers	2'486'683.44
Augmentation des engagements envers les fin.spéciaux du capital propre	1'748'455.91
Alimentation du Fonds cantonal pour l'emploi	0.00
Augmentation des passifs de régularisation du compte de fonctionnement	<u>314'723.37</u>
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	62'741'096.52
Investissements propres	-25'905'600.91
Variation des prêts	1'125'716.84
Variation des participations	0.00
Subventions aux investissements de tiers	-9'695'124.85
Diminution des actifs de régularisation du compte des investissements	1'401'629.35
Diminution des passifs de régularisation du compte des investissements	<u>-675'009.06</u>
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (PA)	-33'748'388.63
Diminution des placements financiers du patrimoine financier	81'000.00
Augmentation des terrains du patrimoine financier	<u>-704'245.60</u>
Flux de trésorerie net provenant des activités de placement (PF)	-623'245.60
Flus de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement	-34'371'634.23
Diminution des engagements financiers à court terme	-11'170'983.29
Diminution des emprunts à long terme	-49'645.76
Augmentation des emprunts auprès de la Confédération	7'005'189.94
Diminution du prêt envers la Caisse pensions de la RCJU	-852'913.05
Augmentation des autres engagements financiers à long terme	<u>0.00</u>
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	-5'068'352.16
Augmentation nette de la trésorerie	23'301'110.13
Disponibilités au 31.12.2015	29'123'745.21
Disponibilités au 31.12.2014	<u>5'822'635.08</u>
	<u>23'301'110.13</u>

(+) = source de fonds

(-) = emploi de fonds

1000. ETAT DES DISPONIBILITES

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
Trésorerie générale	600.1000.00	56'778.65	18'859.70
Gouvernement	101.1000.02	748.20	165.45
Service de la population - passeports	720.1000.03	3'799.60	1'053.20
Tribunal de première instance	708.1000.10	2'683.55	1'940.15
Tribunal cantonal	706.1000.11	1'494.75	791.35
Ministère public	705.1000.14	4'275.80	5'152.55
Centre médico-psychologique	200.1000.15	900.05	1'416.20
Service de la population	720.1000.17	3'650.55	1'802.25
CEJEF - Division technique Porrentruy	542.1000.22	1'973.65	1'554.85
CEJEF - Division artisanale Delémont	543.1000.23	167.50	263.55
CEJEF - Division commerciale Delémont	544.1000.25	632.75	256.60
CEJEF - Division commerciale Porrentruy	544.1000.26	705.50	1'428.55
CEJEF - Division lycéenne Porrentruy	541.1000.41	2'011.85	78.65
CEJEF - Division santé-sociale	545.1000.42	78.45	45.85
Office de l'environnement	410.1000.35	672.00	506.90
Bâtiments et domaines	430.1000.37	98.70	107.65
Office de la culture	520.1000.44	399.00	25.35
Centre de consultation LAVI	210.1000.46	1'196.35	1'320.80
SAS - Office de probation	210.1000.48	979.95	1'649.10
Musée des sciences naturelles	522.1000.49	365.85	2'260.10
RAD Delémont	614.1000.50	1'725.05	2'178.85
RAD Porrentruy	614.1000.51	3'090.40	2'833.10
RAD Saignelégier	614.1000.52	3'560.60	4'594.65
Service des contributions - personnes physiques	612.1000.53	540.50	1'026.50
Service des contributions - personnes morales	613.1000.54	234.65	134.05
Protection de la population et sécurité	735.1000.57	858.70	2'042.05
Coopération	790.1000.61	1'224.80	1'525.70
Centrale téléphonique Morépoint	100.1000.62	489.75	496.75
Police cantonale	730.1000.63	273.80	31.00
Office des véhicules	740.1000.64	6'828.90	7'678.95
Registre foncier et du commerce	710.1000.67	1'388.10	1'096.60
Unité d'accueil psychothérapeutique	200.1000.73	7'545.55	4'563.70
Unité pédopsychiatrique Porrentruy	200.1000.74	1'760.25	849.20
Cafétéria Parlement	110.1000.96	734.25	1'827.55
Office de l'état civil du Jura	720.1000.100	1'580.95	1'313.95
EFEJ Bassecourt	310.1000.111	1'860.30	1'781.95
EFEJ Bassecourt - cuisine	310.1000.115	600.00	600.00
Bibliothèque cantonale Porrentruy	521.1000.117	0.00	122.70
		<u>117'909.25</u>	<u>75'376.05</u>

1001. ETAT DES COMPTES DE CHEQUES POSTAUX

			<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
25 - 55 - 7	Trésorerie générale	600.1001.00	3'357'492.61	3'692'322.09
25-11354-0	Tribunal cantonal	706.1001.11	46'058.57	88'440.07
01-72758-2	PMO impôt à la source	613.1001.12-13	-155'859.43	-87'490.28
17-279184-5	Tribunal de 1ère instance	708.1001.20	34'837.18	38'238.93
25 - 415 - 9	RAD Delémont	614.1001.50	485'699.08	551'387.95
25 - 1318 - 2	RAD Porrentruy	614.1001.51	197'834.76	235'473.33
25 - 8112 - 7	RAD Saignelégier	614.1001.52	88'423.94	198'717.50
25-8830-1	ECR Crédits agricoles	320.1001.60	14'439.87	12'678.32
01-70565-5	Police cantonale	730.1001.90	0.00	-2'383.30
25-10100-3	Office des véhicules	740.1001.64	35'366.49	107'204.19
01-61490-1	CMP enfants	200.1001.81	-188.56	-1'340.56
01-61491-6	CMP adultes	200.1001.82	-1'223.00	-1'252.65
			<u>-1'223.00</u>	<u>-1'252.65</u>
		Total	<u>4'102'881.51</u>	<u>4'831'995.59</u>

1002. ETAT DES COMPTES COURANTS BANCAIRES

			<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
BCJ Trésorerie générale - compte courant		600.1002.00	0.00	11'514'792.20
BCJ Trésorerie générale - gestion titres		600.1002.11 - 12	21'889.50	31'685.85
BCJ 555.448.5.40 CEJEF Division lycéenne		541.1002.41	54'637.91	46'934.10
BCJ 335.539.28 ENV Crédits FOR		410.1002.42	210'924.90	174'037.45
BCJ 5.500.327.07 Musée sciences naturelles		522.1002.49	1'887.30	1'888.00
BCJ 107.275.8.54 ECR Crédits agricoles		320.1002.60	4'064.66	73'319.50
BCJ 107.276.8.47 ECR Crédits agricoles		320.1002.61	297'492.63	1'209.85
BCJ 107.278.3.78 ECR Crédits agricoles		320.1002.62	115'525.25	129'200.20
BCJ 554.986.0.31 ECR Crédits agricoles		320.1002.63	491'711.38	575'345.35
BCJ 107.276.2.02 Office des véhicules		740.1002.64	158'836.46	79'116.35
BCJ Unité d'accueil psychothérapeutique		200.1002.73	17'781.72	27'240.35
BCJ 5.523.480.69 ESCD projet entr.		544.1002.87	12'327.60	15'474.85
VALIANT 50 190.975.454.9 Trésorerie générale		600.1002.54	0.00	10'003'354.00
UBS 22 6226.2031.7401 K Trésorerie générale		600.1002.55	116'285.57	515'933.27
CS 468.190 - 01 Trésorerie générale		600.1002.56	63'557.17	991'914.44
VALIANT 20 0.438.200.05 Trésorerie générale		600.1002.58	25'165.95	25'165.80
CS 46819001-1 / placement à court terme		600.1003.00	9'756.32	9'762.01
			<u>9'756.32</u>	<u>9'762.01</u>
		Total	<u>1'601'844.32</u>	<u>24'216'373.57</u>

1010. ETAT DES CREANCES

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
Débiteurs	600.1010.00	8'823'479.94	7'761'009.64
Jugements pénaux	614.1010.02	2'888'229.98	3'710'900.83
POC - débiteurs amendes	730.1010.03	75'724.80	115'572.30
SCAV - débiteurs Caisse des épizooties	231.1010.04	0.00	25'030.75
OVJ - débiteurs	740.1010.64	367'001.06	340'916.08
CMP - enfants - débiteurs	200.1010.81	305'410.25	406'717.69
CMP - adultes - débiteurs	200.1010.82	397'352.50	299'429.41
CMP - Villa Blanche - débiteurs	200.1010.85	22'766.35	23'924.85
		<u>12'879'964.88</u>	<u>12'683'501.55</u>

Le montant des postes ouverts concernant les "débiteurs amendes" n'a pas pu être attesté par POC

1011. ETAT DES COMPTES COURANTS AVEC TIERS

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
A16 - décharge labo "Mont-Terri"	421.1011.30	-22'832.90	-21'225.55
Assemblée Interjurassienne	101.1011.04	88'024.05	-120.30
Centre dépistage cancer du sein BEJUNE	200.1011.05	0.00	-256.25
Fondation O2	200.1011.07	-84'664.15	-2'717.10
SFO - HE-ARC	500.1011.10	638'958.80	318'000.70
BEJUNE	500.1011.17	-312'724.85	-240'058.33
Energie du Jura SA	440.1011.20	50'361.20	51'093.25
SPOP - Jura Accueil	720.1011.23	0.00	-21.80
Commission information décharge Bonfol	410.1011.30	40'840.70	41'971.85
Assainissement décharge ind. Bonfol	410.1011.32	141'892.50	153'175.55
OFSP - MedroTox Interjurassien	200.1011.34	-40'497.40	-80'635.60
Fondation dépendances	210.1011.37	202'028.57	379'980.90
Ecole jurassienne du bois	543.1011.40	0.00	-2.40
Espace Jeunes aux Franches	210.1011.43	0.00	-2'978.90
SAS - politique de la jeunesse	210.1011.45	48'317.95	-70'242.70
AJAM Association JU des migrants	210.1011.88	5'048'148.98	3'890'339.55
CEJEF - FormaTTec Porrentruy	542.1011.48	86'973.65	169'947.10
FRI Fondation rurale interjurassienne	320.1011.53	-410'715.81	-442'780.26
AMT "carrefour santé-sécurité"	310.1011.59	-8'202.90	-6'924.80
TEN - Noctambus	440.1011.59	0.00	-18.65
Délégation jurassienne à la Loterie romande	100.1011.61	60'390.05	-37.10
Résidence Les Cerisiers, Charmoille	200.1011.75	650'000.00	650'000.00
CTR - impôt anticipé	612.1011.76	3'625.25	8'828.60
ECA - encaissement émoluments	600.1011.83	-40'200.00	975.00
Compte courant Confédération	600.1011.84	86'719'998.75	86'780'698.32
IFD - parts autres cantons	613.1011.87	539'411.90	557'767.35
		<u>93'399'134.34</u>	<u>92'134'758.43</u>

1012. ETAT DES CREANCES FISCALES

		31.12.2014	31.12.2015
GEC - encaissements des impôts	611.1012.00	-8'359'891.30	916'041.55
GEC - redistributions d'impôts	600.1002.97	-1'982'470.74	-8'455'668.88
RAD - taxations spéciales	614.1012.10	362'718.40	410'565.25
PMO - débiteurs impôt à la source	613.1012.12	229'515.64	200'421.19
PMO - impôt à la source part des communes	613.1012.123	-48'629.53	-46'856.32
PMO - impôt à la source part des paroisses	613.1012.124	595.02	9'785.72
PMO - impôt à la source autres partenaires	613.1012.125	209'082.84	198'904.47
PMO - impôt à la source suspens	613.1012.136	-468'251.00	-436'398.26
PMO - impôt à la source - restitution DTA	613.1012.171	-0.34	-27.22
RAD - impôt d'Etat 2001	614.1012.2001	5'852.60	1'497.70
RAD - impôt d'Etat 2002	614.1012.2002	20'655.35	16'639.45
RAD - impôt d'Etat 2003	614.1012.2003	101'376.25	94'053.70
RAD - impôt d'Etat 2004	614.1012.2004	43'669.60	54'926.70
RAD - impôt d'Etat 2005	614.1012.2005	77'630.20	61'549.00
RAD - impôt d'Etat 2006	614.1012.2006	164'322.75	109'119.45
Impôts d'Etat 2007	611.1012.2007	224'667.80	145'582.20
Impôts d'Etat 2008	611.1012.2008	533'917.70	414'028.30
Impôts d'Etat 2009	611.1012.2009	741'316.65	503'781.40
Impôts d'Etat 2010	611.1012.2010	1'394'122.45	904'759.75
Impôts d'Etat 2011	611.1012.2011	3'093'352.10	1'434'414.90
Impôts d'Etat 2012	611.1012.2012	8'926'665.70	3'476'837.65
Impôts d'Etat 2013	611.1012.2013	15'099'579.40	8'355'266.05
Impôts d'Etat 2014	611.1012.2014	27'816'873.25	14'860'618.05
Impôts d'Etat 2015	611.1012.2015	0.00	25'677'735.25
RAD - taxes de successions et donations	614.1012.21	352'473.80	359'268.45
RAD - impôts supplémentaires et répressifs	614.1012.22	399'673.50	696'272.35
RAD - gains de fortune	614.1012.23	1'014'367.55	900'203.50
RAD - impôts sur les gains de liquidation	614.1012.24	6'329.20	17'982.25
OSP - taxe militaire encaissements BVR	735.1012.28	-1'148.65	-2'862.70
IFD 28 ^e période	614.1012.28	2'728.00	2'728.00
IFD année 1996	614.1012.29	184.00	184.00
IFD année 1997	614.1012.30	789.60	188.00
IFD année 1998	614.1012.31	1'029.60	428.00
IFD année 1999	614.1012.32	2'285.70	1'022.35
IFD année 2000	614.1012.33	2'285.70	6'860.05
IFD année 2001	614.1012.34	11'107.80	20'987.30
IFD année 2002	614.1012.35	10'722.80	25'805.80
IFD année 2003	614.1012.36	65'167.20	106'773.30
IFD année 2004	614.1012.37	22'003.80	41'873.35
IFD année 2005	614.1012.38	37'695.70	48'581.65
IFD année 2006	614.1012.39	0.00	28'443.05
IFD année 2007	614.1012.40	8'665.40	7'133.50
IFD année 2008	614.1012.41	33'668.10	1'486.15
IFD année 2009	614.1012.42	7'839.30	6'184.50
IFD année 2010	614.1012.43	4'004.75	53'446.20
IFD année 2011	614.1012.44	2'347.70	11'082.80
IFD année 2012	614.1012.45	19'910.50	14'261.35
IFD année 2013	614.1012.46	28'337.45	18'438.30
IFD année 2014	614.1012.47	49'368.90	8'425.75
IFD année 2015	614.1012.48	0.00	68'383.40
Débiteurs IFD	613.1012.86	1'613'680.48	-7'930'695.52
		<u>51'882'188.67</u>	<u>43'420'462.18</u>

1) Le compte 600.1002.97 enregistrant le montant de redistribution d'impôts versés l'année suivante a été porté en diminution de cette rubrique du bilan. L'année 2014 a été corrigée en conséquence.

2) Les encaissements IFD 2015 sont en augmentation de 3,1 millions. Le décompte avec l'AFC s'effectuera en avril 2016.

3) Les montants des arrérages fiscaux au 31.12.2015 ne correspondent pas aux montants des listes du service des contributions. Les différences comptables provenant du programme informatique fiscal sont identifiées, elles ont été comptabilisées sur l'année 2016.

1013. ETAT DES ACOMPTES VERSES A DES TIERS

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
SEN - droits d'auteurs à récupérer	500.1013.04	27'000.00	29'592.00
SRH - traitements à récupérer	780.1013.07	8'840.20	11'937.35
SRH - avances prestations d'invalidité	780.1013.08	238'542.60	0.00
SRH - avances sur traitements	780.1013.09	4'260.75	4'145.05
OVJ- frais médicaux à récupérer	740.1013.05	5'977.15	5'358.44
POC - frais à récupérer	730.1013.13 - 14	-2'287.60	8'944.80
JUR - avances détenus	701.1013.11 - 12	-1'961.55	-1'050.00
		<u>280'371.55</u>	<u>58'927.64</u>

1014. ETAT DES CREANCES SUR TRANSFERTS

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
Communes :			
- Répartition charges AVS/AI/PC/LAMal	220.1014.00	737'245.00	449'358.00
- Répartition charges action sociale	210.1014.03	7'340'000.00	8'720'000.01
2013	500.1014.14	2'243'041.50	0.00
2013	500.1014.15	0.00	1'855'692.15
OCAS - prestations complémentaires	220.1014.01	400'000.00	450'000.00
OCAS - subventions assurance maladie	220.1014.02	49'549.45	7'549.45
OCAS - all.fam.personnes sans activité lucr.	220.1014.03	-72'000.00	0.00
OCAS - frais poursuites LAMAL	220.1014.04	0.00	0.00
OCAS - allocations agricoles cantonales	220.1014.05	0.00	0.00
		<u>10'697'835.95</u>	<u>11'482'599.61</u>

1015. ETAT DES COMPTES COURANTS INTERNES

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
SSA - journée proches aidants	200.1015.40	0.00	10'000.00
SSP - BCI exercice protection population	735.1015.33	-4'246.13	-2'749.18
Office des sports	530.1015.45	1'415.00	3'300.00
COP - mobilité des jeunes	790.1015.46	-247'132.95	-148'746.86
ECG/Collège Delémont - restaurant scolaire	545.1015.47	51'159.00	54'042.95
Lycée - gestion Polyright	541.1015.60	-54'152.03	-35'699.52
EMS2 - photocopies	545.1015.70	-31'520.20	-30'255.05
ENV - formation et formation minimale	410.1015.72	-5'500.00	7'683.41
ENV - cours formation forêts	410.1015.77	11'900.00	0.00
EPCP - Formation Emploi	544.1015.81	-24'432.00	-49'231.75
EPCD - AvenirFormation - année 2009	544.1015.82.2009	-8'799.76	0.00
EPCD - AvenirFormation - année 2010	544.1015.82.2010	-19'302.55	0.00
EPCD - AvenirFormation - année 2011	544.1015.82.2011	19'774.10	0.00
EPCD - AvenirFormation - année 2012	544.1015.82.2012	4'874.00	0.00
EPCD - AvenirFormation - année 2013	544.1015.82.2013	38'918.70	0.00
EPCD - AvenirFormation - année 2014	544.1015.82.2014	-130'744.11	38'432.39
EPCD - AvenirFormation - année 2015	544.1015.82.2015	-7'315.00	-296'229.01
SPOP - asile	720.1015.83	100.00	100.00
SRH - gestion des salaires	780.1015.90	-1'378.00	-494.40
PLT - cafétéria Hôtel du Parlement (expl.)	110.1015.96	-16'353.75	-16'775.05
BDE - actions (missions économiques)	300.1015.122	0.00	26'417.45
		<u>-422'735.68</u>	<u>-440'204.62</u>

1019. ETAT DES AUTRES CREANCES

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
ARPA - pensions alimentaires	211.1019.00	3'281'185.07	3'085'104.34
TRG - impôt anticipé à récupérer s/intérêts	600.1019.30	1'118'452.62	1'084'099.53
TRG - impôt anticipé à récupérer sur int.ccp	600.1019.31	12'705.20	1'397.15
ECR - impôt anticipé à récupérer CI/AEP	320.1019.30	73.90	8.00
ECR - consignations CI	320.1019.40	5'465'592.20	7'123'431.20
ECR - consignations AEP	320.1019.41	4'188'054.40	5'172'884.40
ENV - consignations CI/FOR	410.1019.42	609'440.25	509'972.30
		<u>14'675'503.64</u>	<u>16'976'896.92</u>

104. ETAT DES ACTIFS DE REGULARISATION

1.	Compte de résultat	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
600.1040.00	Charges de personnel	970.00	840.00
600.1041.00	Biens, services, marchandises	441'080.55	569'523.60
600.1042.00	Impôts	47'298.60	415'655.40
600.1043.00	Charges et revenus de transferts (émoluments, contributions, subventions)	36'686'534.89	39'116'453.43
600.1044.00	Intérêts courus sur placements	358'947.35	85'344.25
600.1045.00	Autres revenus	1'695'020.46	1'749'164.02
	Sous-total	<u>39'229'851.85</u>	<u>41'936'980.70</u>
2.	Compte des investissements		
600.1046.00	Dépenses/recettes du compte des investissements	2'771'523.70	1'369'894.35
	TOTAL GENERAL	<u><u>42'001'375.55</u></u>	<u><u>43'306'875.05</u></u>

1060. ETAT DES MARCHANDISES

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
PCH - stock essence centre A16	422.1060.00	84'369.60	95'747.10
PLT - stock cafétéria Hôtel du Parlement	110.1060.95	<u>2'205.30</u>	<u>2'038.80</u>
		<u>86'574.90</u>	<u>97'785.90</u>

1070. ETAT DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES AU 31 DECEMBRE 2015

No de valeur	Nombre	Désignation des titres	Nominal = N Achat = A Bourse = B	Montant	Dividende %	Emission
3299134	139'840	Act. Banque Cantonale du Jura S.A.	14.00 N	1'957'760.00	12,857	
3954285	700	MCH Group AG, Bâle	10.00 N	p.m.	5,0	
229260	2	Parts Fédération Suisse des Epreuves d'Engraissement et d'Abattage des porcs, Sempach	500.00 N	p.m.	-	
623401	28'400	Act. Sucre Suisse SA	10.00 N	284'000.00	5,0	
881506	88	Act.nom. Sairgroup SA	69.00 N	p.m.		en liquidation
240058	135	Act. nom. SA des Domaines Agricoles	300.00 N	40'500.00	8,0	
244599	68	Parts sociales Sté Coop. de Construction des Employés de la Maison de santé de Bellelay	100.00 N	p.m.	-	
245569	67	Parts Service Suisse aux Bibliothèques	100.00 N	p.m.	-	
251219	33	Parts Sté Suisse de Crédit Hôtelier	500.00 N	p.m.	-	
256685	10	Act.nom. Tunnel du Grand-Saint-Bernard SA, Bourg-St-Pierre	500.00 N	p.m.	6,0	acquisition 1989
	100	Act.nom. Société Jurassienne d'Electricité SA, Delémont	1'000.00 N	50'000.00		acquisition 1996 libérées à 50%
857243	2	Act. nom. ISDS - Oulens SA	1'000.00 N	p.m.	-	acquisition 1998
	100	Act. nom. SI CAMPUS HE-JURA SA	1'000.00 N	100'000.00	-	acquisition 2012
		Total		<u>2'432'260.00</u>		

1072. ETAT DES CREANCES A LONG TERME

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
Fanfare Police cantonale	600.1072.02	70'000.00	0.00
GLM Les Genevez	320.1072.03	66'000.00	55'000.00
		<u>136'000.00</u>	<u>55'000.00</u>

1080. ETAT DES TERRAINS DU PATRIMOINE FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2015

Ban, parcelle no	Contenance ares	Année d'acquisition	Prix au m2	Prix d'achat y compris les frais
Delle (F) La Queue aux Loups section AN 485	10.05	terrains échangés le 27.11.1997		6'304.00
Courfaivre, 3041, 3320 Echange des parcelles 1129 et 1961 dans le cadre du remaniement	362.95	2000		15'550.00
Courrendlin, 691	219.52			111'440.00
Delémont 265	82.55	1986	1.74	876'600.00
Delémont, rte de Bâle 17, 950	22.28	1992	y.c. bâtiment	1'111'000.00
Delémont, rte de Moutier , 5233	50.26	2014/15		619'245.60
Saint-Brais 64	461.70	1995		165'000.00
				2'905'139.60

1084. ETAT DES IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2015

Ban, parcelle no	Contenance ares	Année d'acquisition	Prix au m2	Prix d'achat y compris les frais
Delémont 933	immeuble Warteck	2002		1'595'405.25
Porrentruy 2061	immeuble	2015		685'000.00
Courroux, Bellerive 1 et 1a, feuillet 2178	immeuble AJAM	1992	solde du préfinancement par Confédération	415'951.00
Courrendlin, rte de Delémont 52, feuillet 1176	immeuble AJAM	1999	solde du préfinancement par Confédération	1'488'920.00
Goumois, Belfond, feuillet feuillet 82	immeuble AJAM	2006		0.00
				4'185'276.25

1400. ETAT DES TERRAINS AMENAGES

		<u>31.12.2014</u>		<u>31.12.2015</u>
Acquisitions JU	600.1400.00	3'112'066.95		
./. amortissement 2015 (taux 2,5%)			-113'840.00	
+ acquisitions 2015	410.5020.00		620'520.40	
./. Subventions acquises	410.6300.00		-157'712.36	
	410.6320.00		0.00	
		<u>3'112'066.95</u>	<u>620'520.40</u>	<u>3'461'034.99</u>
		<u>3'112'066.95</u>	<u>-271'552.36</u>	<u>3'461'034.99</u>

1401. ETAT DES OUVRAGES DE GENIE CIVIL

		<u>31.12.2014</u>	+/-	<u>31.12.2015</u>
Acquisitions JU	600.1401.00	127'135'111.63		
./. amortissement 2015 (taux 2,5%)			-4'860'010.00	
+ acquisitions et travaux 2015	411.5010.00		34'006.00	
	420.5010.00		2'636'901.40	
	420.5010.01		3'289'047.90	
	420.5010.03		294'631.00	
	421.5010.00		3'573'266.29	
./. subventions acquises	420.6300.00		-460'667.30	
	420.6320.00		-175'948.40	
./. transfert A16			0.00	
		<u>127'135'111.63</u>	<u>9'827'852.59</u>	<u>131'466'338.52</u>
		<u>127'135'111.63</u>	<u>-5'496'625.70</u>	<u>131'466'338.52</u>

1404. ETAT DES TERRAINS BATIS

		<u>31.12.2014</u>	+/-	<u>31.12.2015</u>
Acquisitions JU	600.1404.00	91'579'069.45		
./. amortissement 2015 (taux 3%)			-5'129'103.00	
+ acquisitions et travaux 2015	430.5040.00		11'160'311.75	
	520.5040.00		45'138.00	
	520.5040.01		0.00	
./. subventions acquises	430.6300.00		-148'138.00	
			0.00	
./. recettes extraordinaires	430.6804.00		-165'000.00	
		<u>91'579'069.45</u>	<u>11'205'449.75</u>	<u>97'342'278.20</u>
		<u>91'579'069.45</u>	<u>-5'442'241.00</u>	<u>97'342'278.20</u>

1405. ETAT DES FORETS

		<u>31.12.2014</u>	+/-	<u>31.12.2015</u>
Acquisitions JU	600.1405.00	34'100.00		
		<u>34'100.00</u>	<u>0.00</u>	<u>34'100.00</u>

1406. ETAT DU MOBILIER, DES MACHINES, DES VEHICULES ET DE L'INFORMATIQUE

		<u>31.12.2014</u>	+/-	<u>31.12.2015</u>
Mobilier, machines, véhicules et informatique	600.1406.00	19'285'289.82		
./. amortissement 2015 (taux 10 à 25%)			-6'878'700.00	
+ acquisitions 2015	120.5060.00		119'681.50	
	411.5060.00		15'000.00	
	420.5060.00		234'244.70	
	422.5060.00		60'643.75	
	520.5060.00		33'856.15	
	541.5060.00		49'386.50	
	542.5060.00		416'006.75	
	543.5060.00		99'788.85	
	544.5060.00		91'528.10	
	545.5060.00		36'988.40	
	730.5060.00		598'837.85	
	730.5060.01		0.00	
	735.5060.00		38'643.95	
	740.5060.00		0.00	
	770.5060.00		3'723'281.68	
./. subventions acquises	542.6360.00		-72'000.00	
	735.6870.00		-38'643.95	
./. Remboursement de tiers	730.6160.00		-48'000.00	
		<u>19'285'289.82</u>	<u>5'517'888.18</u>	<u>17'765'834.05</u>
			<u>-7'037'343.95</u>	

1442. ETAT DES PRETS AUX COMMUNES ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

		<u>31.12.2014</u>	+/-	<u>31.12.2015</u>
<u>Prêts LIM</u>		10'578'255.00		9'566'410.00
+ nouveaux prêts	300.5420.00		0.00	
./. remboursements	300.6420.00		-1'011'845.00	
<u>Prêts fédéraux LPR</u>	300.1442.01	5'944'455.20		5'364'847.00
+ nouveaux prêts			195'000.00	
./. remboursements			-774'608.20	
<u>Avances cadastrales</u>	400.1442.01	-559'955.65		-169'803.50
Avances 2015			1'364'140.70	
Remboursements 2015			-973'988.55	
<u>Crédits d'investissements FOR</u>	410.1442.02	812'850.00		1'078'900.00
+ nouveaux prêts			320'000.00	
./. remboursements			-53'950.00	
		<u>16'775'604.55</u>	<u>1'879'140.70</u>	<u>15'840'353.50</u>
			<u>-2'814'391.75</u>	

1444. ETAT DES PRETS AUX ENTREPRISES PUBLIQUES

		<u>31.12.2014</u>	+/-	<u>31.12.2015</u>
<u>CJ - prêt amélioration technique</u>	440.1444.00	4'233'861.00		
Remboursement 2015	400.6440.00		-380'530.00	3'853'331.00
<u>Service des crédits agricoles ⁽¹⁾</u>	320.1444.00	2'436'000.00		2'486'000.00
Nouveau prêt 2015	320.5440.00		50'000.00	
<u>Crédits d'investissements FOR</u>	410.1444.04	700'000.00		600'000.00
+ nouveaux prêts			0.00	
./. remboursements			-100'000.00	
		<u>7'369'861.00</u>	<u>50'000.00</u>	<u>6'939'331.00</u>
			<u>-480'530.00</u>	

(1) Prêts sans intérêt pour une durée de 10 ans

- CHF 100'000.00 AG No 269 du 19.04.1983 - reconduit pour 10 ans / AG No 214 du 20.04.1993
- CHF 100'000.00 AG No 332 du 14.05.1985 - reconduit pour 10 ans / AG No 338 du 16.05.1995
- CHF 106'000.00 AG No 609 du 28.10.1986 - reconduit pour 10 ans / AG No 438 du 04.09.1996
- reconduit pour 10 ans / AG No 593 du 07.11.2006
- CHF 100'000.00 AG No 265 du 10.05.1988 - reconduit pour 10 ans / AG No 215 du 07.04.1998
- reconduit pour 10 ans / AG No 283 du 29.04.2008
- CHF 100'000.00 AG No 601 du 19.09.1989 - reconduit pour 10 ans / AG No 629 du 28.09.1999
- reconduit pour 10 ans / AG No 667 du 27.10.2009
- CHF 100'000.00 AG No 819 du 19.12.2000 - reconduit pour 10 ans / AG No 864 du 14.12.2010
- CHF 100'000.00 AG No 830 du 10.12.2002 - reconduit pour 10 ans / AG No 560 du 04.12.2012
- CHF 100'000.00 AG No 758 du 11.11.2003 - reconduit pour 10 ans / AG No 494 du 12.11.2014
- CHF 220'000.00 AG No 606 du 25.10.2005
- CHF 260'000.00 AG No 592 du 07.11.2006
- CHF 250'000.00 AG No 674 du 11.11.2008
- CHF 150'000.00 AG No 666 du 27.10.2009
- CHF 150'000.00 AG No 663 du 19.10.2010
- CHF 150'000.00 AG No 536 du 25.10.2011
- CHF 150'000.00 AG No 517 du 13.11.2012
- CHF 150'000.00 AG No 442 du 01.10.2014
- CHF 150'000.00 AG No 404 du 30.09.2014
- CHF 50'000.00 AG No 390 du 20.10.2015

1445. ETAT DES PRETS AUX ENTREPRISES PRIVEES

		<u>31.12.2014</u>	+/-	<u>31.12.2015</u>
<u>Crédits d'investissement agricoles</u>	320.1445.01	3'882'657.00		4'388'929.00
Nouveaux prêts 2015			1'322'640.00	
Remboursements 2015			-816'368.00	
			0.00	
		<u>3'882'657.00</u>	<u>-816'368.00</u>	<u>4'388'929.00</u>

1447. ETAT DES PRETS AUX MENAGES

		<u>31.12.2014</u>		<u>31.12.2015</u>
<u>Crédits d'investissement agricoles</u>	320.1447.00	54'696'051.75		55'367'001.00
Nouveaux prêts 2015			7'893'825.00	
Remboursements 2015			-7'222'875.75	
<u>Crédits d'investissement agricoles</u>	320.1447.01	89'144.00		75'430.00
Nouveaux prêts 2015			309'500.00	
Remboursements 2015			-323'214.00	
<u>Aides aux expl.paysannes AEP</u>	320.1447.02	7'961'729.00		7'373'073.00
Nouveaux prêts 2015			642'174.00	
Remboursements 2015			-1'230'830.00	
<u>Prêts de développement rural</u>	320.1447.03	931'324.00		920'871.00
Nouveaux prêts 2015	320.5450.00		150'000.00	
Remboursements 2015	320.6450.00		-160'453.00	
<u>Prêts du Fonds dév.rural durable</u>	320.1447.04	831'063.00		747'465.00
Nouveaux prêts 2015			103'400.00	
Remboursements 2015			-186'998.00	
<u>Crédits d'investissements FOR</u>	410.1447.03	108'000.00		81'000.00
Remboursements 2015			-27'000.00	
<u>Prêts d'études</u>	510.1447.00	1'684'892.50		1'471'156.46
Nouveaux prêts 2015	510.5470.00/01		559'545.00	
Remboursements 2015	510.6470.00/01		-773'281.04	
			9'658'444.00	
		<u>66'302'204.25</u>	<u>-9'924'651.79</u>	<u>66'035'996.46</u>

1454.00 ETAT DES PARTICIPATIONS PERMANENTES DANS DES ENTREPRISES PUBLIQUES

No de valeur	Nombre	Désignation des titres	Nominal = N Achat = A Bourse = B	Montant	Dividende %	Emission
3299134	1'530'000	Act. Banque Cantonale du Jura SA	14.00 N	21'420'000.00	12,857	
131926	484	Act. Banque Nationale Suisse	500.00 N	121'000.00	6,0	libération 50 %
163230	5'749	Act.ord. Cie Chemins de Fer du Jura SA	100.00 N	p.m.	-	
163232	34'077	Act. priv. Cie Chemins de Fer du Jura SA	100.00 N	p.m.	-	
2588916	37'040	Act. BLS SA, Berne (val.nom. CHF 1.--)	0.45 B	16'668.00	-	fusion en 2006
13029366	14'000	Act. BKW AG (anc.FMB Energie SA)	2.50 N	35'000.00	64,0	
881506	4'630	Act.nom. SairGroup SA, Zürich	69.00 N	p.m.	-	en liquidation
247747	3	Act. Sté des Forces Electriques de la Goule SA, St-Imier	250.00 N	750.00	36,0	
	104	Act.nom. Salines Suisses SA	1'000.00 N	p.m.	25,0	
	116	Act.nom. Selfin Invest AG	1'000.00 N	p.m.	0,00	société immobilière Salines Suisses du Rhin
254202	140	Act. nom. Thermobois SA, Porrentruy	500.00 N	p.m.	-	1989
167781	273	Act. nom. Energie du Jura SA, Delémont	7'500.00 N	p.m.	-	1989
	60	Act. nom. Energie du Jura SA, Delémont	7'500.00 N	p.m.	-	acquisition 2007
1064236	4'000	Act.nom. Thermoréseau-Porrentruy SA, Porrentruy	250.00 N	p.m.	-	
	640	Act. nom. Société Jurassienne d'Equipement SA, Delémont	1'000.00 N	p.m.	-	acquisition 2007/2009
	340	Act. nom. Creapole SA, Delémont	100.00 N	p.m.	-	acquisition 2007
				<u>21'593'418.00</u>		

**1454.01 ETAT DES PARTICIPATIONS PERMANENTES DANS DES ENTREPRISES
PUBLIQUES AU 31 DECEMBRE 2015**

	<u>31.12.2015</u>
Participation à la Fondation latine Projets pilotes - Addictions	300'000.00
Participation à la Fondation Cours de Miracles	20'000.00
Participation à la Fondation Rurale Interjurassienne	p.m.
Participation à O2 Fondation pour la promotion de la santé, la la prévention et le développement durable	p.m.
Participation à la Fondation romande du cinéma	1'000.00
Participation à la Société d'Equipement de la région d'Ajoie et du Clos-du-Doubs (SEDRAC)	p.m.
	<hr/>
	321'000.00
	<hr/> <hr/>

**1455. ETAT DES PARTICIPATIONS PERMANENTES AUX ENTREPRISES
PRIVEES AU 31.12.2015**

No de valeur	Nombre	Désignation des titres	Nominal = N Achat = A Bourse = B	Montant
157.969.4	600	parts Clinique Le Noirmont	1'000.00 N	600'000.00
		Fondation Jules Thurmann Porrentruy		30'000.00
		Fondation SICAS Swiss Institute for Computer Assisted Surgery Delémont		400'000.00
				<hr/> <u>1'030'000.00</u>

1460. ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS A LA CONFEDERATION

		<u>31.12.2014</u>	+/-	<u>31.12.2015</u>
Subventions accordées	600.1460.00	30'497'020.00		
./. amortissement 2015 (taux 2,5%)			-1'487'660.00	
+ transfert A16			0.00	
		<u>30'497'020.00</u>	<u>0.00</u>	<u>29'009'360.00</u>
		<u>30'497'020.00</u>	<u>-1'487'660.00</u>	<u>29'009'360.00</u>

1461. ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS AUX AL

		<u>31.12.2014</u>		<u>31.12.2015</u>
Subventions accordées	600.1461.00	179'733.00		
./. amortissement 2015 (taux 10 %)			-32'067.00	
+ subventions accordées en 2015	300.5610.00		0.00	
		<u>179'733.00</u>	<u>0.00</u>	<u>147'666.00</u>
		<u>179'733.00</u>	<u>-32'067.00</u>	<u>147'666.00</u>

1462. ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS AUX COMMUNES

		<u>31.12.2014</u>	+/-	<u>31.12.2015</u>
Subventions accordées	600.1462.00	32'454'063.70		
./. amortissement 2015 (taux 10%)			-6'361'253.00	
+ subventions accordées en 2015				
	300.5620.00		9'156.00	
	400.5620.00		528'940.00	
	410.5620.00		2'722'969.10	
	420.5620.00		540'127.00	
	420.5620.01		77'490.00	
	500.5620.00		800'185.00	
	520.5620.00		300'000.00	
	530.5620.00		25'000.00	
		<u>32'454'063.70</u>	<u>5'003'867.10</u>	<u>31'096'677.80</u>
		<u>32'454'063.70</u>	<u>-6'361'253.00</u>	<u>31'096'677.80</u>

1464. ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS AUX ENTREPRISES PUBLIQUES

		<u>31.12.2014</u>	+/-	<u>31.12.2015</u>
Subventions accordées				
	600.1464.00	22'098'770.20		
./. amortissements 2015 (taux 10%)			-5'069'946.00	
	200.5640.00		75'655.75	
	400.5640.01		530'500.00	
	400.5640.02		396'000.00	
		<u>22'098'770.20</u>	<u>1'002'155.75</u>	<u>18'030'979.95</u>
		<u>22'098'770.20</u>	<u>-5'069'946.00</u>	<u>18'030'979.95</u>

1465. ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS AUX ENTREPRISES PRIVEES

		<u>31.12.2014</u>	+/-	<u>31.12.2015</u>
Subventions accordées	600.1465.00	26'438'962.90		
./. amortissement 2015 (taux 10%)			-5'480'347.00	
	300.5650.00		0.00	
	300.5650.01		0.00	
	320.5650.00		3'040'000.00	
./. subventions acquises	320.6310.00		0.00	
./. Remboursement subventions accordées	300.6650.00		-161'100.00	
		<u>26'438'962.90</u>	<u>3'040'000.00</u>	<u>23'837'515.90</u>
			<u>-5'641'447.00</u>	

1466. ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS AUX ORG. PRIVEES SANS BUT LUCRATIF

		<u>31.12.2014</u>		<u>31.12.2015</u>
Subventions accordées	600.1466.00	706'500.00		
./. amortissement 2015 (taux 10 %)			-72'000.00	
+ subventions accordées en 2015	510.5660.00		180'000.00	
		<u>706'500.00</u>	<u>180'000.00</u>	<u>814'500.00</u>
			<u>-72'000.00</u>	

1467. ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS VERSEES AUX MENAGES PRIVES

		<u>31.12.2014</u>		<u>31.12.2015</u>
Subventions accordées				
	600.1467.00	2'360'188.00		
./. amortissement 2015 (taux 10%)			-332'030.00	
+ subventions accordées en 2015				
	400.5670.00		19'000.00	
	400.5670.01		1'166'360.00	
./. subventions acquises	400.6300.00		-565'158.00	
		<u>2'360'188.00</u>	<u>1'185'360.00</u>	<u>2'648'360.00</u>
		<u>2'360'188.00</u>	<u>-897'188.00</u>	<u>2'648'360.00</u>

1468. ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS VERSEES A L'ETRANGER

		<u>31.12.2014</u>	+/-	<u>31.12.2015</u>
Subventions accordées	600.1468.00	128'511.55		
./. amortissement 2015 (taux 10%)			-29'693.00	
+ subventions accordées en 2015				
	420.5680.00		10'000.00	
		<u>128'511.55</u>	<u>10'000.00</u>	<u>108'818.55</u>
		<u>128'511.55</u>	<u>-29'693.00</u>	<u>108'818.55</u>

2000. ETAT DES CREANCIERS

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
Fournisseurs DTA	600.2000.01	34'127'006.16	19'920'284.10
Compte de passage DTA	600.1002.96-99	5'641'845.05	11'891'657.83
		<u>39'768'851.21</u>	<u>31'811'941.93</u>

2001. ETAT DES COMPTES COURANTS AVEC DES TIERS

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
SRH - Caisse cantonale AVS	780.2001.00	2'736'476.10	2'476'431.70
SRH - Caisse cantonale AVS / ALFA	780.2001.02	7'550.00	960.00
SRH - LAA	780.2001.03	-50'669.40	-27'088.10
SRH - LAA suppl. chambre privée	780.2001.04	1'982.65	1'918.10
SRH - SUVA	780.2001.05	-76'264.15	48'650.20
SRH - assurance maladie collective	780.2001.06	62.45	0.00
SRH - ass.perte de gain Nationale	780.2001.07	73'452.15	49'151.95
SRH - Caisse de pensions JU	780.2001.08	211.75	0.00
SRH - contribution facultative CDS	780.2001.09	25.00	0.00
JUR - pécules détenus	700/701.2001.10	0.00	9'121.90
RAD paiements sauvages E/C/P	614.2001.02	146'573.45	154'890.00
RAD paiements sauvages IFD	614.2001.03	6'500.00	8'033.30
RAD parts comm.impôts succ./don.	614.2001.21	70'536.10	75'013.70
Confédération IFD 28ème période	613.2001.28	16'712.00	7'870.60
Confédération IFD 1996	613.2001.29	9'514.25	704.80
Confédération IFD 1997	613.2001.30	52'032.15	1'767.35
Confédération IFD 1998	613.2001.31	52'531.10	1'179.75
Confédération IFD 1999	613.2001.32	119'154.85	2'978.10
Confédération IFD 2000	613.2001.33	110'671.00	11'873.45
Confédération IFD 2001	613.2001.34	24'812.55	27'540.45
Confédération IFD 2002	613.2001.35	47'486.75	48'902.15
Confédération IFD 2003	613.2001.36	102'764.50	130'631.00
Confédération IFD 2004	613.2001.37	56'904.65	65'896.95
Confédération IFD 2005	613.2001.38	81'976.53	81'992.28
Confédération IFD 2006	613.2001.39	100'038.85	71'265.30
Confédération IFD 2007	613.2001.40	267'130.40	109'784.65
Confédération IFD 2008	613.2001.41	358'438.00	171'518.50
Confédération IFD 2009	613.2001.42	556'030.95	359'751.90
Confédération IFD 2010	613.2001.43	721'154.30	460'321.20
Confédération IFD 2011	613.2001.44	1'642'496.50	523'265.30
Confédération IFD 2012	613.2001.45	2'324'906.80	947'904.30
Confédération IFD 2013	613.2001.46	9'720'326.55	2'642'205.30
Confédération IFD 2014	613.2001.47	-6'525'605.73	15'016'103.20
Confédération IFD 2015	613.2001.48	0.00	-9'234'865.55
Compte courant A16	421.2001.32	3'350.00	2'700.00
RDD recettes en suspens	614.2001.50	886'831.65	414'337.30
RDP recettes en suspens	614.2001.51	470'703.95	2'861'356.17
RDS recettes en suspens	614.2001.52	0.00	1'083.60
RAD impôts 2005 à redistribuer	614.2001.2005	-1'018.15	-2'078.45
POC - passage des gitans	730.2001.52	58'145.70	46'662.00
PLT - APF section jurassienne	110.2001.64	14'594.90	14'594.90
RDS gestion impôt à la source	614.2001.82	26'706.40	10'245.20
SDT/SPC émoluments ECA	400.2001.83	11'025.00	-3'275.00
Impôt à la source - part autres cantons	613.2001.300	-2'495.43	119'275.00
Impôt à la source - autres partenaires	613.2001.301	209'082.84	198'904.47
		<u>14'432'839.91</u>	<u>17'909'478.92</u>

2002. ETAT DES COMPTES COURANTS IMPOTS

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
RDD gestion des remboursements	614.2002.70	0.00	0.00
GEC gestion des remboursements	611.2002.97	<u>841'148.40</u>	<u>1'778'057.85</u>
		<u>841'148.40</u>	<u>1'778'057.85</u>

2003. ETAT DES ACOMPTES RECUS DE TIERS

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
A16 - avance de frais galerie Beuchille	421.2003.00	58'395.20	57'195.20
TC - avances de frais affaires civiles	706.2003.03	163'880.00	170'750.00
TPI - avances de frais	708.2003.08	566'836.85	557'219.65
TPI - sûretés pénales	708.2003.09	3'700.00	3'500.00
MP - sûretés pénales	705.2003.10	200.00	0.00
TPI - avances TBLF	708.2003.10	52'497.50	33'877.70
TPI - avances JA	708.2003.11	39'143.25	33'592.05
TPI - avances CPH	708.2003.12	9'000.00	2'388.00
TPI - divers montants saisis	708.2003.16	1'382.05	292.50
TPI - consignations	708.2003.17	31'852.85	30'520.00
SPOP - avances de frais	720.2003.18	15'416.00	14'088.00
SCAV - OFSP - campagne radon	230.2003.20	41'075.90	39'650.90
POC - avances de frais expulsions	730.2003.45	4'206.50	3'810.30
OCS - réalisation parcours VTT	530.2003.49	4'998.50	13'801.40
RF - créanciers "géomètres"	710.2003.60	11'442.35	10'146.90
SIN - assainissement site Onivia	430.2003.65	953'480.85	1'040'761.45
ECG - actions à charge des élèves	545.2003.118	<u>27'759.13</u>	<u>36'611.82</u>
		<u>1'985'266.93</u>	<u>2'048'205.87</u>

2005. ETAT DES COMPTES COURANTS INTERNES

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
SRH - impôt à la source	780.2005.00	169'746.10	2'215.85
SAS - Jura insertion professionnelle	210.2005.01	112'642.80	121'440.72
CMP - congrès "autisme"	200.2005.02	2'286.05	0.00
SSP - taxe militaire (BVR)	735.2005.22	1'948'629.68	1'782'635.51
AMT - répartition droits de patentes	310.2005.62	1'211'992.75	1'227'638.30
COP - projet santé mentale Bosnie	790.2005.63	34'569.15	15'452.84
CPP - sensibilisation esprit entreprise	542.2005.85	29'977.40	18'376.95
ECP - sensibilisation esprit entreprise	541.2005.86	4'419.60	0.00
DivCom - création d'entreprises	544.2005.87	12'327.60	15'474.85
GEC - BVR 24416 encaissement impôts	611.2005.98	<u>-2'437'360.15</u>	<u>-2'824'814.01</u>
		<u>1'089'230.98</u>	<u>358'421.01</u>

Le montant négatif de la rubrique comptable 611.2005.98 s'explique par les encaissements d'impôts du 31.12.2015 et 05.01.2016 comptabilisés en 2016 mais redistribués à la fin de l'année courante.

2006. ETAT DES DEPOTS ET CAUTIONS

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
PFD - dépôts	715.2006.02	693'298.00	223'298.00
PFP - dépôts	716.2006.06	650'000.00	1'700'000.00
MP - consignations	705.2006.14	98'684.35	52'356.80
ENV - garanties	410.2006.15-17	15'000.00	1'195'000.00
POC - dépôt affaire Caritas	730.2006.25	96'800.00	0.00
PFD - consignations	715.2006.30	1'379'055.21	1'559'212.36
PFP - consignations	716.2006.31	75'470.45	75'470.45
PFS - consignations	717.2006.32	1'076'373.02	1'030'495.37
RD - dépôts	710.2006.35	213'340.00	205'000.00
ECR - consignations CI	320.2006.40	5'465'592.20	7'123'431.20
ECR - consignations AEP	320.2006.41	4'188'054.40	5'172'884.40
RDD - consignations loyers	614.2006.54	<u>56'410.00</u>	<u>51'453.50</u>
		<u>14'008'077.63</u>	<u>18'388'602.08</u>

2009. ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS COURANTS

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
OCC - succession Fell	520.2009.20	307'343.00	0.00
SAS - Centre de consultation LAVI	210.2009.46	2'000.00	2'000.00
OCC - fonds biens culturels	520.2009.92	<u>2'404.77</u>	<u>0.00</u>
		<u>311'747.77</u>	<u>2'000.00</u>

2010. ETAT DES ENGAGEMENTS A COURT TERME

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
BCJ 107.275.1.18 Trésorerie générale	600.1002.00	16'170'983.29	0.00
Confédération - emprunt c.terme, 0,09 % durée 3 mois, échéance 05.03.2015, roll over Libor 3 mois couvert par swap	600.2010.00	20'000'000.00	0.00
Confédération - emprunt c.terme, 0,09 % durée 3 mois, échéance 05.03.2015, roll over Libor 3 mois couvert par swap	600.2010.00	20'000'000.00	0.00
Union Bancaire Privée, UBP SA, Genève emprunt court terme, taux ./ 0,60 % durée : 23.11.15 au 05.01.2016, roll over Libor 3 mois couvert par swap	600.2010.00	0.00	30'000'000.00
Union Bancaire Privée, UBP SA, Genève emprunt court terme, taux ./ 0,60 % durée : 18.12.15 au 05.01.2016, roll over Libor 3 mois couvert par swap	600.2010.00	0.00	20'000'000.00
		<u>56'170'983.29</u>	<u>50'000'000.00</u>

2014. ETAT DES PARTS A COURT TERME D'ENGAGEMENTS A LONG TERME

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
Banque Cantonale de Berne emprunt d'une durée de 5 ans arrivant à échéance le 24.09.2015	600.2014.00	5'000'000.00	0.00
		<u>5'000'000.00</u>	<u>0.00</u>

204. ETAT DES PASSIFS DE REGULARISATION

1.	Compte de résultat	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
600.2040.00	Charges de personnel	387'046.80	508'899.45
600.2041.00	Biens, services et marchandises	1'951'070.22	2'617'517.01
600.2043.00	Charges et revenus de transferts (émoluments, contributions, subventions)	24'380'860.46	24'047'982.79
600.2044.00	Intérêts courus sur emprunts	1'494'858.95	1'475'093.40
600.2045.00	Autres revenus	195'575.65	74'642.80
		<hr/>	<hr/>
	Sous-total	28'409'412.08	28'724'135.45
2.	Compte des investissements		
600.2046.00	Dépenses / recettes du compte des investissements	6'616'526.65	5'941'517.59
		<hr/>	<hr/>
	TOTAL GENERAL	<u>35'025'938.73</u>	<u>34'665'653.04</u>

205. ETAT DES PROVISIONS A COURT TERME

		<u>31.12.2014</u>		<u>31.12.2015</u>
<u>Provision pour engagements de</u>	600.2056.00	767'182.00		767'182.00
<u>prévoyance</u>				
Prélèvement			0.00	
<u>Provision "épargne-temps"</u>	780.2050.01	2'857'762.20		2'832'480.20
Alimentation			475'341.00	
Prélèvements			<u>-500'623.00</u>	
		<u>3'624'944.20</u>	<u>-25'282.00</u>	<u>3'599'662.20</u>

SITUATION DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2015

	<u>Emission</u>	<u>Taux d'intérêt %</u>	<u>Montant en francs</u>	<u>Echéance définitive</u>	<u>Echéance d'intérêt</u>
2061 <u>Reconnaisances de dettes</u>					
Caisse Pensions La Poste	2007	3.400	10'000'000.00	16.10.2017	16.10.
Dexia Crédit Local	2008	3.510	10'000'000.00	15.08.2018	15.08.
Banque Cantonale de Berne	2010	2.050	10'000'000.00	24.09.2020	24.09.
Nationale Suisse Assurances	2010	2.010	10'000'000.00	23.11.2020	23.11.
Vaudoise	2011	2.700	10'000'000.00	27.05.2026	27.05.
Banque Cantonale du Jura	2011	2.470	10'000'000.00	24.05.2021	24.05.
SUVA	2011	2.180	20'000'000.00	14.07.2020	14.07.
Banque Cantonale de St-Gall	2011	1.770	10'000'000.00	08.11.2021	08.11.
Helvetia	2011	1.740	10'000'000.00	14.11.2024	14.11.
Vaudoise	2011	2.010	10'000'000.00	30.11.2028	30.11.
Helvetia	2012	1.490	10'000'000.00	05.03.2024	05.03.
Banque Cantonale de St-Gall	2012	1.340	10'000'000.00	07.03.2022	07.03.
Caisse Pensions La Poste	2012	1.530	10'000'000.00	13.09.2027	13.09.
Banque Cantonale du Jura	2013	2.150	10'000'000.00	01.11.2027	01.11.
Banque Cantonale du Jura	2013	2.250	20'000'000.00	01.11.2029	01.11.
Helvetia	2013	1.780	10'000'000.00	11.02.2028	11.02.
SUVA	2013	1.550	10'000'000.00	18.02.2025	18.02.
UBS SA	2014	1.870	20'000'000.00	31.03.2034	31.03.
SUVA	2014	1.280	20'000'000.00	15.12.2026	15.12.
Total et taux moyen de l'ensemble des emprunts		2.029%	230'000'000.00		
Banque Cantonale de Zürich	2012	1.170	p.m.	07.06.2032	07.06.
contrat de swap de CHF 20'000'000.--					
Banque Cantonale de Zürich	2013	1.870	p.m.	05.12.2033	05.12.
contrat de swap de CHF 20'000'000.--					
UBS SA, Zürich	2014	1.870	p.m.	31.03.2034	31.03.
contrat de swap de CHF 20'000'000.--					

2063. AUTRES EMPRUNTS

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
Caisse pensions RCJU	600.2063.00	39'395'836.00	38'567'765.10
Annuité		<u>-828'070.90</u>	<u>-852'913.05</u>
		<u><u>38'567'765.10</u></u>	<u><u>37'714'852.05</u></u>

2064. ETAT DES ENGAGEMENTS ENVERS LES COLLECTIVITES

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
Confédération - CI agricoles	320.2064.00	64'062'805.50	66'965'359.04
Confédération - prêts AEP	320.2064.01	8'979'591.80	9'029'591.80
Confédération - CI forêts	410.2064.02	2'441'215.15	2'443'909.75
Confédération - prêts LPR	300.2064.03	6'851'373.40	11'059'455.20
Confédération - prêts AJAM	600.2064.00	<u>2'063'011.00</u>	<u>1'904'871.00</u>
		<u><u>84'397'996.85</u></u>	<u><u>91'403'186.79</u></u>

2069. ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS

		<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2015</u>
Crédits agricoles - AEP	320.2069.00	2'181'684.21	2'231'578.03
Crédits agricoles - AEP	320.2069.01	1'286'000.00	1'286'000.00
Crédits agricoles - Fonds service	320.2069.02	204'669.25	204'631.20
Crédits agricoles - Fds dév.rural durable	320.2069.03	1'002'848.28	1'002'814.75
Crédits agricoles - PDRD	320.2069.04	320'000.00	320'000.00
Crédits investissements forestiers	410.2069.02	<u>609'440.30</u>	<u>509'972.30</u>
		<u><u>5'604'642.04</u></u>	<u><u>5'554'996.28</u></u>

29. ETAT DU CAPITAL PROPRE

		<u>31.12.2014</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>31.12.2015</u>
<u>Financements spéciaux</u>	2900.00				
Solde au 01.01.2015		9'006'110.53			10'754'566.44
Mouvements 2015			11'722'811.33	-9'974'355.42	
<u>Réserve pour risques conjoncturels</u>	2940.00				
Solde au 01.01.2015		9'500'000.00			26'500'000.00
Mouvements 2015			17'000'000.00	0.00	
<u>Excédent du bilan</u>	299.00				
Solde au 01.01.2015		157'982'756.40			158'985'725.48
Dissolution de fonds			0.00	0.00	
Résultat de l'exercice 2015			1'002'969.08	0.00	
		<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Etat du capital propre au 31.12.2015		176'488'866.93	29'725'780.41	-9'974'355.42	196'240'291.92
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

NUMEROS	DESIGNATIONS DES ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPECIAUX	FORTUNE AU 01.01.2015	ALIMENTATION	RECETTES DE TIERS	RECETTES INTERNES	DEPENSES	SUPPRESSION	INTERETS	FORTUNE AU 31.12.2015
300.2900.02	Fonds pour l'acquisition et l'équipement de terrains	0.00	0.00			0.00		0.00	0.00
310.2900.05	Fonds cantonal pour l'emploi	1'500'039.65	2'018'995.32	11'288'644.73		-12'307'600.40		0.00	2'500'079.30
300.2900.06	Fonds du tourisme	1'575'785.85	0.00	990'769.40		-1'144'876.15		0.00	1'421'679.10
410.2900.07	Fonds pour la gestion des déchets	4'494'292.75		798'636.25		-1'567'931.84		0.00	3'724'997.16
410.2900.08	Fonds réserve fourniture eau potable	285'510.20		116'073.60		-69'924.45		0.00	331'659.35
750.2900.14	Fonds de péréquation financière	2'450'087.76	0.00	5'641'299.00	6'405'911.55	-11'328'816.00		0.00	3'168'482.31
750.2900.15	Fonds de soutien stratégique	-89'555.90			70'000.00	-70'000.00		0.00	-89'555.90
750.2900.16	Fonds aide aux fusions de communes	-2'541'902.70			500'000.00	0.00		0.00	-2'041'902.70
790.2900.20	Fonds de la Coopération	672'877.22	743'506.18	12'460.00		-1'014'539.08		0.00	414'304.32
410.2900.23	Fonds reboisements A16	98'940.30				-10'460.00		0.00	88'480.30
410.2900.31	Fonds pour reboisements	31'205.90		0.00		-23'000.00		0.00	8'205.90
410.2900.35	Fonds de la pêche	0.00	198'523.83	150'989.36		-349'513.19		0.00	0.00
320.2900.38	Fonds pour améliorations foncières	189'692.90		92'961.00		-27'488.00		0.00	255'165.90
410.2900.39	Fonds de secours en cas de dommages ou de dangers imminents causés par les éléments	121'464.55			17'912.10	0.00		0.00	139'376.65
411.2900.47	Fonds réserve forestier (expl.)	86'326.80			-50'200.00	0.00		0.00	36'126.80
411.2900.48	Fonds réserve forestier (ant.)	131'345.25			50'200.00	615'922.70		0.00	797'467.95
2900	TOTAL FIN.SPECIAUX - CAP. PROPRE	9'006'110.53	2'961'025.33	19'091'833.34	6'993'823.65	-27'298'226.41	0.00	0.00	10'754'566.44

NUMEROS	DESIGNATIONS DES ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPECIAUX	FORTUNE AU 01.01.2015	ALIMENTATION	RECETTES DE TIERS	RECETTES INTERNES	DEPENSES	SUPPRESSION	INTERETS	FORTUNE AU 31.12.2015
735.2090.00	Fonds des contributions de remplacement	1'785'214.40		564'560.00		-43'485.05			2'306'289.35
530.2090.22	Fonds pour la promotion du Sport (Sport-Toto)	1'077'800.44		1'281'979.51		-1'311'474.30		0.00	1'048'305.65
330.2090.37	Caisse des épizooties	1'775'851.76		455'028.15	137'037.45	-530'424.87		887.90	1'838'380.39
510.2090.50	Fonds pour le soutien aux formations professionnelles	1'003'094.34		1'007'782.45		-1'133'828.40		0.00	877'048.39
2090	TOTAL FIN.SPECIAUX - CAP. DE TIERS	5'641'960.94	0.00	3'309'350.11	137'037.45	-3'019'212.62	0.00	887.90	6'070'023.78
100.2091.55	Fonds d'utilité publique du Gouvernement	88'475.32		1'234'695.00		-1'083'949.10		0.00	239'221.22
320.2091.41	Fondation Lieutenant-colonel vétérinaire Graeub	64'901.55				-800.00		32.45	64'134.00
210.2091.25	Fonds Isabelle Hafen	16'088.70		0.00		0.00		0.00	16'088.70
200.2091.06	Fonds Hélène Welti	99'236.40				0.00		0.00	99'236.40
790.2091.10	Fonds projets coopération BS-JU	195'623.60		0.00		-120'060.00		0.00	75'563.60
330.2091.45	Fonds d'assurance du bétail	52'423.55						0.00	52'423.55
790.2091.11	Fonds coopération culturelle TdB-JU	122'541.10		32'400.00		-114'704.60		0.00	40'236.50
2091	TOTAL FONDS - CAPITAUX DE TIERS	639'290.22	0.00	1'267'095.00	0.00	-1'319'513.70	0.00	32.45	586'903.97
520.2092.00	Leg "médaillles OCC"	100'000.00		0.00		-17'285.80		0.00	82'714.20
521.2092.01	Fonds Marcel Renfer	0.00		1'855'949.65		-5'000.00		0.00	1'850'949.65
520.2092.20	Fonds des lettres jurassiennes	0.00		0.00	307'343.00	-30'000.00		0.00	277'343.00
	TOTAL LEGS - CAPITAUX DE TIERS	100'000.00	0.00	1'855'949.65	307'343.00	-52'285.80	0.00	0.00	2'211'006.85
	TOTAL ENG.ENV.FIN.SPEC.CAP.TIERS	6'381'251.16	0.00	6'432'394.76	444'380.45	-4'391'012.12	0.00	920.35	8'867'934.60

CINQUIEME PARTIE

II. ANNEXES ET COMMENTAIRES DU BILAN

A. OPERATIONS HORS BILAN

1. Garanties (actifs)

Nous disposons des cédules hypothécaires et des hypothèques suivantes qui servent de garanties pour certaines :

Garanties

CHF	1'740'000.--	Fondation Béchaux-Schwartzlin, Saint-Ursanne	créances de l'Etat envers la Fondation
CHF	1'600'000.--	Immeuble En Dozière (Centre professionnel Delémont)	néant
CHF	3'000'000.--	7 cédules liées à la reprise de l'immeuble de l'ancienne Usine Onivia SA à Porrentruy	néant
CHF	3'000'000.--	Résidence Les Cerisiers, Charmoille	néant
CHF	1'650'000.--	Fabrique de Chaux de St-Ursanne SA	néant
CHF	478'000.--	Immeuble, rue des Malvoisins, Porrentruy	néant
CHF	20'480'000.--	39 cédules « Au porteur »	prêts LIM
CHF	230'000.--	5 cédules succession Roland Léchet	néant
CHF	1'728'500.--	5 cédules garantissant des prêts NPR (nouvelle politique régionale)	
CHF	227'095.--	17 cédules liées à l'encouragement à la construction de logements	
CHF	1'463'200.--	13 cédules liées aux transactions immobilières dans le cadre de l'A16	
CHF	35'596'795.--	Total	

=====

Autres garanties

CHF	7'401'031.--	Chemins de fer du Jura, subventions conditionnellement remboursables
CHF	200'000.--	2 actes de cautionnement dans le cadre de travaux liés à des frais de plantation et d'aménagements de biotopes ainsi qu'à des remises en état de carrières.
CHF	677'000.--	2 garanties bancaires accordées dans le cadre de prêts fédéraux au titre de la nouvelle politique fédérale (NPR).
CHF	150'000.--	1 garantie bancaire accordées dans le cadre de prêts fédéraux au titre de la nouvelle politique fédérale (NPR).
CHF	22'750.--	1 garantie de paiement communale dans le cadre du remboursement du solde d'un prêt LIM

2. Avoirs

Les montants à encaisser dans le cadre de la récupération des ADB s'élèvent à CHF 2'078'778.75 au 31.12.2015. La totalité de ce montant ne pourra certainement pas être perçu entièrement, de plus, il comprend les sommes dues envers les différentes collectivités (communes, paroisses).

3. Engagements conditionnels (passifs)

Ne sont mentionnés sous cette rubrique que les engagements explicites découlant de la législation ou de contrats. Les engagements conditionnels implicites ne sont ainsi pas recensés.

a) Banque Cantonale du Jura p.m.

La garantie de l'Etat accordée à la Banque Cantonale du Jura est régie par la loi sur la Banque Cantonale du Jura (RSJU 951.11, art. 6).

b) Caisse de pensions de la République et Canton du Jura p.m

Conformément aux articles 72a et ss LPP (Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité - RS 831.40), l'Etat a accordé sa garantie à la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura lui permettant de déroger au principe de la capitalisation complète. La Caisse doit ainsi présenter un taux de couverture d'au moins de 60% au 1^{er} janvier 2020, 75% au 1^{er} janvier 2030 et de 80% au 1^{er} janvier 2052 (art.18, RSJU 173.51). Au jour de la rédaction des commentaires du bilan, les données au 31 décembre 2015 n'étaient pas connues. Au 31 décembre 2014, le degré de couverture défini selon l'article 72b LPP se chiffrait à 58.3 %. Il a été défini pour la première fois au 1^{er} janvier 2014 à 56.7%. Cette progression respecte le chemin de croissance prévu dans le plan de financement. Si les réserves de fluctuations étaient prises en compte, le taux serait de 67.7% (64.1% au 31.12.2013). Ce ratio, déterminé à l'art 44 OPP2, s'avère utile à des fins de comparaison avec l'exercice précédent et les autres caisses.

La participation à la recapitalisation par des entités "autonomes sans personnalité juridique" (dont le personnel n'est pas compté dans les effectifs de l'Etat) est mentionnée en annexe du bilan aussi longtemps que leur statut juridique n'est pas davantage explicité. La clarification du statut du Centre médico psychologique et des unités en lien avec la psychiatrie est en cours d'examen.

<u>Entités concernées</u>	Montant dû au 1.1.2015	Montant dû au 1.1.2016
Centre médico-psychologique adultes (CMPA)	273'715	267'661
Centre médico-psychologique enfants et adolescents (CMPEA)	119'360	116'720
Unité psycho-éducative (UAP)	257'532	251'836
Unité cantonale de pédopsychiatrie (Villa blanche) (UPP)	377'620	369'268

- c) Aides en matière d'investissement en région de montagne (LIM) CHF 16'971'346.--

Le Canton répond envers la Confédération de la moitié des pertes résultant du non-remboursement des prêts, conformément à la loi fédérale du 21 mars 1997 sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne (LIM art. 12, RS 901.1). A fin 2015, le total des prêts LIM fédéraux s'élève à CHF 33'942'691.--.

- d) Garantie des pertes sur cautionnement CHF 636'875.--

déoulant de la loi sur le développement de l'économie cantonale du 26 octobre 1978 (RSJU 901.1) cautionnement SDEJ CHF 1'273'750.--

L'Etat garantit la couverture partielle des pertes sur cautionnement dans les cas suivants :

- lorsque la perte est subie par la Société pour le développement de l'économie jurassienne ; la couverture est égale à 50 % de cette perte, mais ne dépassera pas le montant du capital social de ladite société ;

- e) Opérations de leasing

Néant.

- f) Programme bâtiments

Réserve de subvention au 31.12.2015, CHF 1'538'160.-- contre CHF 1'718'370.-- à fin 2014.

B. PRINCIPES COMPTABLES ET D'EVALUATION

1. Ecarts par rapport aux recommandations MCH2

Les investissements en cours de réalisation sont amortis l'année qui suit leur première comptabilisation contrairement aux dispositions prévues dans le manuel MCH2 qui recommandent que les amortissements débutent au moment de l'utilisation de l'investissement.

MCH2 ne prévoit pas d'amortissements pour les travaux sur les terrains non-bâti mentionnés au patrimoine administratif. Les investissements réalisés concernent avant tout des aménagements (par exemple digues) pour un patrimoine qui n'est pas destiné à la vente. Selon le principe de prudence, les terrains ainsi aménagés sont dépréciés.

2. Modifications d'évaluation liées au passage à MCH2

Depuis l'exercice 2012, l'amortissement est déterminé désormais de manière linéaire et non dégressif. Il ne se base plus sur la valeur résiduelle comptable mais sur une valeur d'acquisition qui a été estimée selon la méthode décrite précédemment (cf. commentaire sous patrimoine administratif). Celle-ci n'est pas reprise des références internationales (IPSAS) qui ne représentent pas le cadre normatif de l'Etat. La méthode retenue garantit à l'autorité une continuité dans l'appréciation financière des comptes de l'Etat par rapport au respect du frein à l'endettement inscrit dans la Constitution. Cette constance s'avère déterminante pour les décisions à prendre en matière de pilotage budgétaire.

Conformément à la recommandation n°15 de MCH2, il ressort que 16 fonds appartiennent au capital propre pour une fortune globale de CHF 10'754'566.44 au 31 décembre 2015. Cette somme vient augmenter d'autant les fonds propres de l'Etat.

C. PATRIMOINE FINANCIER

La valeur du patrimoine financier atteint CHF 258'430'792.62 au 31 décembre 2015, ce qui représente une augmentation de CHF 18'015'373.49 (+ 7,49 %) par rapport au 31 décembre 2014.

Le patrimoine financier représente les 36,38 % des actifs (33,69 % à fin 2014) et se répartit comme suit :

	<u>En %</u>	<u>Montant</u>	<u>Variation 14/15</u>
100 disponibilités	11,27	29'123'745.21	+ 23'301'110.13
101 créances	68,23	176'316'941.71	- 7'075'321.64
102 placements		7'768.90	+ 7'768.90
104 actifs de régularisation	16,76	43'306'875.05	+ 1'305'499.50
106 marchandises	0,03	97'785.90	+ 11'211.--
107 placements financiers	0,96	2'487'260.--	- 81'000.--
108 immobilisations corp.	<u>2,75</u>	<u>7'090'415.85</u>	<u>+ 546'105.60</u>
	100,00	258'430'792.62	+ 18'015'373.49
	=====	=====	=====

100 Disponibilités

		<u>Montant</u>	<u>Variation 14/15</u>
Elles se composent de :			
- Comptes de caisses	CHF	75'376.05	- 42'533.20
- Comptes de chèques postaux	CHF	4'831'995.59	+ 729'114.08
- Comptes courants bancaires	<u>CHF</u>	<u>24'216'373.57</u>	<u>+ 22'614'529.25</u>
	CHF	29'123'745.21	+ 23'301'110.13
		=====	=====

Le montant des disponibilités progresse de CHF 23'301'110.13 par rapport à l'année 2014 pour atteindre la somme de CHF 29'123'745.21 à la fin de l'année. Le compte de résultat bouclant par un bénéfice contribue à l'amélioration de l'état des liquidités.

101 Créances

Le montant des créances s'élève à CHF 176'316'941.71, soit une diminution de CHF 7'075'321.64 (- 3,86 %) par rapport à l'année précédente. Cette variation à la hausse s'explique de la façon suivante :

<u>rubrique</u>	<u>en mios</u>	
(1010) -	0,196	créances ouvertes
(1011) -	1,158	compte courant AJAM
(1011) -	0,106	autres comptes courants avec tiers
(1012) -	8,461	créances fiscales
(1014) -	0,387	répartition des charges du secteur de l'enseignement
(1014) +	1,380	répartition des charges de l'action sociale
(1014) -	0,288	répartition des charges des assurances sociales
(1019) +	2,643	consignations des crédits agricoles (CI/AEP)
-	0,502	divers.

Le détail de l'historique du compte qui enregistre le montant versé dans le cadre du partage des biens culturels Berne-Jura se présente comme suit :

520.1019.92 /

520.2009.92 compte courant partage des biens culturels Berne-Jura

1995	+	CHF	1'000'000.--	montant versé par le Canton de Berne
	-	CHF	45'156.--	remboursement de l'avance pour l'Atelier d'artistes à la Cité internationale des arts à Paris
1996	-	CHF	250'000.--	participation au Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont
1997	-	CHF	11'399.35	participation à la création d'un espace d'art contemporain à l'Hôtel des Halles à Porrentruy
	-	CHF	100'000.--	participation au Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy
1998	-	CHF	82'530.90	participation à la création d'un espace d'art contemporain à l'Hôtel des Halles à Porrentruy
1999	-	CHF	47'957.55	commémoration du Millénaire de la donation de l'abbaye de Moutier-Grandval
2000	-	CHF	1'670.85	solde commémoration du Millénaire
	-	CHF	56'355.80	participation du Canton du Jura au Salon du Livre à Genève
2001	-	CHF	12'000.--	participation du Canton du Jura à la gestion d'un atelier d'artistes à Barcelone
	-	CHF	18'894.15	colloque et exposition « Viatte »

2002	- CHF	927.45	solde colloque et exposition « Viatte »
	- CHF	5'995.95	ouvrages « Regards croisés entre le Jura, la Suisse romande et le Québec »
2003	- CHF	4'500.--	participation à l'Atelier de Bruxelles (juillet à décembre)
2004	- CHF	4'876.80	Geiser Linda, atelier d'artiste à New-York
	- CHF	3'000.--	Ville de Bienne, participation à l'Atelier de Bruxelles
2005	- CHF	3'000.--	Ville de Bienne, participation à l'Atelier de Bruxelles
	- CHF	3'000.--	Canton de Genève, participation à l'Atelier de Barcelone
	- CHF	2'720.30	loyer Atelier de Paris
2006	- CHF	3'391.75	Canton de Genève, participation à l'Atelier de Barcelone
	- CHF	3'000.--	Ville de Bienne, participation à l'Atelier de Bruxelles
	+ CHF	2'655.30	remboursement loyer Atelier de Paris
2007	- CHF	3'100.--	Canton de Genève, participation à l'Atelier de Barcelone
	- CHF	3'000.--	Ville de Bienne, participation à l'Atelier de Bruxelles
2008	- CHF	3'260.10	Canton de Genève, participation à l'Atelier de Barcelone
	- CHF	3'000.--	Ville de Bienne, participation à l'Atelier de Bruxelles
2009	- CHF	100'000.--	Musée Jurassien d'Arts et d'Histoire, Delémont (réaménagement de l'exposition permanente)
	- CHF	3'000.--	Ville de Bienne, participation à l'Atelier de Bruxelles
2010	- CHF	100'000.--	Musée Jurassien d'Arts et d'Histoire, Delémont
	- CHF	3'000.--	Ville de Bienne, participation à l'Atelier de Bruxelles
	- CHF	1'768.55	Canton de Genève, participation à l'Atelier de Barcelone
	- CHF	7'745.03	Geiser Linda, atelier d'artiste à New-York
2011	- CHF	100'000.--	Musée Jurassien d'Arts et d'Histoire, Delémont
	- CHF	3'000.--	Ville de Bienne, participation à l'Atelier de Bruxelles
2012	- CHF	3'000.--	Ville de Bienne, participation à l'Atelier de Bruxelles
2013	- CHF	3'000.--	Ville de Bienne, participation à l'Atelier de Bruxelles
2014	- CHF	3'000.--	Ville de Bienne, participation à l'Atelier de Bruxelles
2015	- CHF	2'404.77	idem
	+ CHF	0.00	solde au 31.12.2015
			=====

REPARTITION DES CREANCES FISCALES A ENCAISSER (position 1012)

Années	31.12.2012	31.12.2012	31.12.2014	31.12.2015
2001	36'002.80	40'155.55	5'852.60	1'497.70
2002	45'555.00	42'807.05	20'655.35	16'639.45
2003	275'993.15	240'265.60	101'376.25	94'053.70
2004	196'233.75	152'126.75	43'669.60	54'926.70
2005	317'514.00	206'091.75	77'630.20	61'549.00
2006	554'159.00	294'029.20	164'322.75	109'119.45
2007	878'515.25	676'594.65	224'667.80	146'049.30
2008	1'717'973.50	757'856.95	533'917.70	414'028.30
2009	3'503'494.80	1'414'051.40	741'316.65	503'781.40
2010	8'521'357.65	3'164'996.60	1'394'122.45	904'759.75
2011	14'849'513.30	9'031'670.90	3'093'352.10	1'434'414.90
2012	28'209'616.40	16'592'552.25	8'926'665.70	3'476'837.65
2013	0.00	18'838'173.30	15'099'579.40	8'355'266.05
2014	0.00	0.00	19'456'981.95	14'860'618.05
2015	0.00	0.00	0.00	18'137'640.82
Taxations spéciales	380'265.35	538'021.95	362'718.40	410'565.25
Sous-total	59'486'193.95	51'989'393.90	50'246'828.90	48'981'747.47
Impôts gains de fortune, taxe successorale, gains de liquidation	1'485'434.75	928'874.85	1'373'170.55	1'277'454.20
Impôts suppl. et répressifs, taxe militaire	1'024'127.75	1'055'762.20	398'524.85	693'409.65
Impôts à la source	354'545.50	-1'147'000.47	-77'687.37	- 74'170.42
IFD	1'889'053.93	1'617'923.13	1'923'822.48	-7'457'978.72
TOTAL	64'239'355.88	54'444'953.61	53'864'659.41	43'420'462.18

IFD = encaissements en augmentation décomptés avec l'AFC en avril 2016.

104 Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation enregistrent une progression de CHF 1'305'499.50, qui provient principalement de :

- + CHF 496'669.85 charges de personnel, biens, services, marchandises et impôts
- + CHF 2'429'918.54 émoluments, contributions et subventions
- CHF 273'603.10 intérêts courus sur placements
- + CHF 54'143.56 autres revenus
- CHF 1'401'629.35 subventions d'investissements à recevoir

106 Marchandises

Les variations enregistrées pour cette catégorie du bilan sont les suivantes :

- + CHF 11'377.50 variation du stock d'essence du Centre d'exploitation A16
- CHF 166.50 variation du stock de marchandises de la cafétéria de l'Hôtel du Parlement

107 Placements financiers

La diminution de CHF 81'000.-- de cette position du bilan s'explique comme suit :

1070 Actions et parts sociales

Aucune variation.

1072 Créances à long terme (- CHF 81'000.--)

- CHF 70'000.-- remboursement du solde du prêt accordé à la Fanfare de la Police cantonale pour la construction de son pavillon
- CHF 11'000.-- amortissement du prêt accordé à GLM Les Genevez

108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier

<u>1080 Terrains</u>		(+ CHF 19'245.60)
+ CHF 19'245.60	honoraires sur l'acquisition de la parcelle no 5233 du ban de Delémont pour la construction du Campus HE	
<u>1084 Immeubles</u>		(+ CHF 526'860.--)
- CHF 55'460.--	amortissement de l'immeuble de l'AJAM sis sur la commune de Courroux, Bellerive	
- CHF 102'680.--	amortissement de l'immeuble de l'AJAM sis sur la commune de Courrendlin, route de Delémont.	
+ CHF 685'000.--	achat immeuble no 2061 du ban de Porrentruy	

D. PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Le patrimoine administratif qui est composé des biens nécessaires à l'exécution des tâches publiques (art. 13 RSJU 611) s'élève à CHF 471'912'421.92. Il enregistre une diminution de CHF 1'371'640.08 (- 0,29 %) par rapport au 31 décembre 2014.

Il représente les 63,62 % des actifs (66,31 % à fin 2014) et se répartit comme suit :

	<u>En %</u>	<u>Montant</u>	<u>Variation 14/15</u>
140 immobilisations corporelles	52,99	250'069'585.76	+ 8'923'947.91
144 prêts	19,75	93'204'609.96	- 1'125'716.84
145 participations	4,86	22'944'418.--	-.--
146 subventions d'investissements	<u>22,40</u>	<u>105'693'878.20</u>	<u>- 9'169'871.15</u>
	100,00	471'912'491.92	- 1'371'640.08
	=====	=====	=====

Pour rappel, les taux d'amortissements linéaires retenus sont les suivants :

- 2,5 % pour les terrains aménagés et ouvrages de génie civil (routes, ponts, canaux, étangs et forêts)
- 3 % pour les bâtiments et terrains bâtis
- 10 % pour le mobilier
- 10 % pour les subventions d'investissement (rubrique 3660.00)
- 12,5 % pour les véhicules
- 20 % pour les machines
- 25 % pour les équipements informatiques et logiciels

L'inventaire du patrimoine administratif ne donne pas d'indication sur les valeurs d'acquisition ou les durées d'utilité, mais reprend les valeurs nettes par année, c'est-à-

dire les montants d'acquisition ou de revient par année, diminuées des recettes d'investissements (participation de tiers).

Dans le respect du principe de prudence et des procédures prévues lors du passage au modèle MCH2 (norme n° 19, recommandation n° 2), le patrimoine administratif n'a pas fait l'objet d'une réévaluation lors du changement de méthode d'amortissement réalisé au bouclage 2012.

140 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles augmentent globalement de CHF 8'923'947.91. Cette augmentation se répartit ainsi :

+ CHF	348'968.04	terrains aménagés
+ CHF	4'331'226.89	ouvrages de génie civil
+ CHF	5'763'208.75	terrains bâtis
- CHF	1'519'455.77	mobilier, machines, véhicules

En 2015, ces investissements nets se sont élevés à CHF 250'905'600.91. Les amortissements représentent une somme de CHF 16'981'653.-, soit CHF 199'267.-- de plus par rapport à l'année précédente.

144 Prêts

Les prêts octroyés par le Canton diminuent de CHF 1'125'716.845 par rapport à l'année précédente. L'explication se résume comme suit :

<u>1442</u>	<u>Communes</u>	(- CHF 935'251.05)
+ CHF	1'364'140.70	avances cadastrales
- CHF	973'988.55	remboursement des avances cadastrales
- CHF	1'011'845.--	remboursements de prêts LIM en 2015
+ CHF	195'000.--	prêts LPR octroyés en 2015
- CHF	774'608.20	remboursements de prêts LPR en 2015
+ CHF	320'000.--	crédits d'investissements forestiers
- CHF	53'950.--	remboursements de crédits d'investissements forestiers

<u>1444</u>	<u>Prêts aux entreprises publiques</u>	(- CHF 430'530.--)
- CHF	380'530.--	amortissements des prêts aux Chemins de Fer du Jura
+ CHF	50'000.--	prêt accordé au Service des crédits agricoles
+ CHF	--	crédits d'investissements forestiers
- CHF	100'000.--	amortissements de crédits d'investissements forestiers

1445 Prêts aux entreprises privées (+ CHF 506'272.--)

+ CHF 1'322'640.-- crédits accordés en 2015

- CHF 816'368.-- remboursements de crédits d'investissements agricoles (solde des prêts au 31.12.2015 CHF 4'388'929.--)

1447 Prêts aux ménages privés (- CHF 266'207.79)

+ CHF 559'545.-- prêts d'études accordés en 2015 (solde au 31.12.2015 **CHF 1'471'156.46**)

- CHF 773'281.04 remboursements de prêts d'études en 2015

+ CHF 657'235.25 variation des prêts octroyés par les Crédits agricoles (crédits d'investissement personnes physiques) (solde au 31.12.2015 **CHF 55'442'431.--**)

- CHF 588'656.-- variation des prêts octroyés par les Crédits agricoles (aides aux exploitations) (solde au 31.12.2015 **CHF 7'373'073.--**)

+ CHF 150'000.-- prêts octroyés dans le cadre de la loi sur le développement rural (solde au 31.12.2015 **CHF 920'871.--**)

- CHF 160'453.-- remboursements de prêts octroyés dans le cadre de la loi sur le développement rural

- CHF 27'000.-- variation des crédits d'investissement octroyés par l'Office de l'environnement pour les forêts (solde au 31.12.2015 **CHF 81'000.--**).

+ CHF 150'000.-- prêt octroyé dans le cadre du développement rural durable (solde au 31.12.2015 **CHF 920'871.--**).

- CHF 160'453.-- remboursements de prêts octroyés dans le cadre du développement rural durable

Considérant l'engagement et la responsabilité directe du Canton en vertu des bases légales fédérales, il convient d'intégrer les prêts accordés par le Service des Crédits agricoles et l'Office de l'environnement au bilan de l'Etat.

145 Participations

Analyse du portefeuille de titres en déterminant la valeur figurant au bilan selon les critères suivants :

- a) valeur nominale si valeur boursière plus élevée
- b) valeur boursière si inférieure à la valeur nominale
- c) valeur nulle si titres sans estimation valable

Les critères ci-dessus n'ont engendré aucune correction de valeur pour l'année écoulée.

Autres opérations :

- CHF -- néant

16 Subventions d'investissements

La diminution des subventions d'investissements de CHF 9'169'871.15 se compose des éléments suivants :

- + CHF 9'695'124.85 subventions nettes versées en 2015
- CHF 18'864'996.-- amortissements 2015

Les subventions versées se retrouvent dans les catégories suivantes :

<u>Année 2015</u>	<u>Année 2014</u>	
CHF 0.00	CHF 0.00	à la Confédération
CHF 0.00	CHF 0.00	aux autres cantons
CHF 5'003'867.10	CHF 4'702'683.75	aux communes
CHF 1'002'155.75	CHF 1'139'500.--	aux entreprises publiques
CHF 3'058'900.--	CHF 3'767'500.--	aux entreprises privées
CHF 620'202.--	CHF 599'771.--	aux ménages privés
<u>CHF 10'000.--</u>	<u>CHF 39'121.--</u>	à l'étranger
CHF 9'695'124.85	CHF 10'248'575.75	
=====	=====	

Tableau des immobilisations

CATEGORIES	VALEUR COMPTABLE AU 01.01.2015	DEPENSES 2015	RECETTES 2015	AMORTIS- SEMENTS 2015	VALEUR COMPTABLE AU 31.12.2015
Terrains aménagés	3'112'067	620'520	157'712	113'840	3'461'035
Ouvrages de génie civil	127'135'112	9'827'852	636'615	4'860'010	131'466'339
Immeubles	91'579'069	11'205'450	313'138	5'129'103	97'342'278
Mobilier, machines et véhicules	19'285'290	5'517'888	158'644	6'878'700	17'765'834
Forêts	34'100	0	0	0	34'100
Sous-total	241'145'638	27'171'710	1'266'109	16'981'653	250'069'586
Subventions d'investissements	114'863'750	10'421'383	726'258	18'864'996	105'693'878
Total	356'009'388	37'593'093	1'992'367	35'846'649	355'763'464

E. CAPITAUX DE TIERS

Les capitaux de tiers diminuent globalement de CHF 3'107'691.58 pour atteindre la somme de CHF 534'102'992.62. Ils représentent les 73,13 % du total du bilan (75,27 % à fin 2014).

Ils se répartissent de la façon suivante :

	<u>En %</u>	<u>Montant</u>	<u>Variation 14/15</u>
200 engagements courants	13,54	72'296'707.66	- 140'455.17
201 engagements à court terme	9,36	50'000'000.--	- 11'170'983.29
204 passifs de régularisation	6,49	34'665'653.04	- 360'285.69
205 provisions à court terme	0,67	3'599'662.20	- 25'282.--
206 engagements à long terme	68,28	364'673'035.12	+ 6'102'631.13
209 financements spéciaux cap.tiers	<u>1,66</u>	<u>8'867'934.60</u>	<u>+ 2'486'683.44</u>
	100,00	534'102'992.62	- 3'107'691.58
	=====	=====	=====

200 Engagements courants (- CHF 140'455.17)

La diminution de 140'455.17 francs s'explique de la façon suivante :

- CHF 7'956'909.28 créances à payer (principalement aux fournisseurs)
- + CHF 4'380'524.45 dépôts en consignation
- + CHF 3'435'929.66 augmentation des comptes courants due principalement aux variations des comptes liés à l'encaissement des impôts, principalement de l'IFD.

201 Dettes à court terme (- CHF 11'170'983.29)

	<u>Montant</u>	<u>Variation 14/15</u>
2010 Banque (compte courant)	0.00	- 16'170'983.29
Confédération (emprunt à court terme, échéance 05.03.2015)	0.00	- 20'000'000.--
Confédération (emprunt à court terme, échéance 05.03.2015)	0.00	- 20'000'000.--
Union Bancaire Privée SA, Genève (emprunt à court terme, échéance 05.01.2016)	30'000'000.--	+ 30'000'000.--
Union Bancaire Privée SA, Genève (emprunt à court terme, échéance 05.01.2016)	20'000'000.--	+ 20'000'000.--
2014		
Banque Cantonale de Berne (emprunt arrivant à échéance le 24.09.2015)	<u>0.00</u>	<u>- 5'000'000.--</u>
TOTAL	50'000'000.--	- 11'170'983.29
	=====	=====

La position "Banque", très volatile, permet de faire face aux évolutions, parfois aussi à très court terme, des rubriques du bilan (exemple : compte courant avec la Confédération). Les taux très favorables des emprunts à court terme nous ont permis de renouveler plusieurs prêts afin de combler le manque de liquidités en fin d'année. La réduction de la limite en compte courant bancaire provoque l'augmentation des emprunts à court terme.

Considérant l'engagement et la responsabilité directe du Canton en vertu des bases légales fédérales, il convient d'intégrer au bilan de l'Etat les engagements de la Confédération envers le Service des Crédits agricoles, de l'Office de l'environnement pour les forêts ainsi que ceux d'écoulant de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR).

2069 Autres engagements financiers (- CHF 49'645.76)

Les engagements du canton du Jura varient durant l'année 2015 dans les différents secteurs suivants :

+	CHF	49'822.24	crédits agricoles
-	CHF	99'468.--	crédits d'investissements forestiers

209 Engagements envers les financements spéciaux (capitaux de tiers)

L'engagement envers cette catégorie de financements spéciaux augmente de CHF 2'486'683.44 ou de 38,96 % pour atteindre la somme de CHF 8'867'934.60. Cette variation s'explique comme suit :

Opérations courantes de l'année 2015

+	CHF	0.00	alimentations ordinaires
+	CHF	6'876'775.21	recettes
-	CHF	4'391'012.12	dépenses (dont CHF 1'311'474.30 à charge du Fonds pour la promotion du sport ; CHF 530'424.87 à charge de la Caisse des épizooties, CHF 1'083'949.10 à charge du Fonds d'utilité publique du Gouvernement et CHF 1'133'828.40 à charge du Fonds pour le soutien aux formations professionnelles).
+	CHF	<u>920.35</u>	intérêts crédités
+	CHF	2'486'683.44	Total
=====			

F. CAPITAL PROPRE**(+CHF 19'751'424.99)**

Le capital propre, composé des financements spéciaux considérés comme fonds propres, des résultats cumulés des années antérieures, des réserves et du résultat de l'exercice en cours, augmente globalement de CHF 19'751'424.99. Cette hausse peut être expliquée de la manière suivante :

Opérations courantes de l'année 2015

+ CHF	2'961'025.33	alimentations ordinaires des engagements spéciaux du capital propre
+ CHF	26'085'656.99	recettes
- CHF	27'298'226.41	dépenses (dont CHF 12'307'600.40 à charge du Fonds cantonal pour l'emploi; CHF 1'144'876.15 à charge du Fonds du tourisme ; CHF 1'567'931.84 à charge du Fonds pour la gestion des déchets et CHF 11'328'516.-- à charge du Fonds de péréquation financière en faveur des communes)
<hr/>		
+ CHF	1'748'455.91	Total variation des engagements spéciaux du capital propre
+ CHF	17'000'000.--	alimentation de la réserve pour risques conjoncturels
+ CHF	<u>1'002'969.08</u>	excédent de revenus du compte de résultats 2015
+ CHF	19'751'424.99	Total
=====		

